N° 9 Année 1992

BVLLETIN DE LA SOCIETE DES FOVILLES ARCHEOLOGIQVES ET DES MONVMENTS HISTORIQVES DE L'YONNE



HOMMAGES A RENÉ LOUIS ET JEAN MARILIER

SAINT-GERMAIN D'AUXERRE
COMMENT S'Y ÉCRIT L'HISTOIRE SOUS CHARLES LE CHAUVE

L'ÉGLISE ROMANE DE SAINT-CYDROINE
DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES ET DATATION

L'HÔPITAL DE TONNERRE
SES ARCHIVES, SON HISTOIRE

ÉGLISE DE MOUTIERS: LES PEINTURES DU REVERS DE LA FAÇADE
A SERGINES: LES SARCOPHAGES DE PLÂTRE MÉROVINGIENS

LA VOIE DOMITIENNE EN HAUTE-PROVENCE
LES ACTIVITÉS ET LA VIE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Publié avec le concours du Conseil Général de l'Yonne

ISSN 0762-8129

TABLE DES MATIÈRES

LABBÉ (Alain) et ROUMAILHAC (Jean)
Hommages à René LOUIS et à Jean MARILIER 1

DELAHAYE (Gilbert-Robert)
Les sarcophages de plâtre mérovingiens de Sergines (Yonne)
Fabrication et décor 31

LEVISTE (Chanoine Jacques)
A l'église de Moutiers, en Puisaye,
les peintures (XII[e] s.) du revers de la façade 45

IOGNA-PRAT (Dominique)
Comment s'écrit l'histoire à Saint-Germain d'Auxerre
dans la seconde moitié du IX[e] siècle 49

EL SAMAN (Yvonne)
L'église romane de Saint-Cydroine
Données archéologiques et chronologie relative 61

SKORKA (Line)
Les archives de l'Hôpital de Tonnerre 75

FONTAINE (Jean-Pierre)
Heurs et malheurs de l'Hôtel-Dieu 81

BITON (Robert)
Sondages au Vieil Hôpital 89

CARON (Monique et Jean-Dominique)
Un an de la vie de notre Société 93

SAUR (Jean-Marc), DUCROT (Anne-Marie), CARON (Monique)
MARTIN (Françoise-Magdeleine) et ROUMAILHAC (Jean)
En suivant la Voie Domitienne de Cavaillon à Sisteron 99

CARON (Monique et Jean-Dominique), DELAHAYE (Gilbert-Robert)
et ROUMAILHAC (Jean)
Bibliographie de l'année 1991 113

Pour toute information concernant, d'une part, des fouilles et, d'autre part, les monuments historiques, on peut s'adresser à la S.F.A.Y., 7, rue Saint-Germain, 89000 Auxerre ou directement à:

— M. Claude MORDANT, chef du Service régional de l'Archéologie,
39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.72.53.16.

— M. Patrick ARNOULD, conservateur régional des Monuments historiques,
41, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.22.33.

— M. Bernard COLLETTE, inspecteur général des Monuments historiques,
Palais National, 77300 Fontainebleau, tél. 64.22.21.85.

Illustration de la couverture: Saint Étienne lapidé, fresque du IX[e] siècle, Saint-Germain d'Auxerre. (dessin de J.-M. SAUR)

René LOUIS

(Auxerre, 2 mars 1906-23 juin 1991)

Mane nobiscum quoniam advesperascit
et inclinata est jam dies.
Luc 24, 29

René Louis est mort le 23 juin 1991 dans sa maison de la rue des Moreaux, en cette même ville d'Auxerre où il était né le 2 mars 1906. Notre société a perdu en sa personne son fondateur, son président d'honneur, celui qui fut et demeure l'inspirateur de l'essentiel de ses travaux. Notre société n'est pas seule en deuil : cette mort laisse la communauté scientifique des médiévistes doublement appauvrie par la disparition de celui qui fut un philologue éminent, en même temps qu'un archéologue aux découvertes décisives. Il fut un savant complet en qui se rejoignait l'acuité de la critique moderne et la grande tradition érudite du XIX[e] siècle, qu'il avait reçue en une directe filiation spirituelle par le relais de ses maîtres Joseph Bédier, Henri Focillon, Albert Grenier.

Comme le rappelle si justement en ces mêmes colonnes le professeur Dietrich Lohrmann, il fut « l'un des plus brillants représentants de la pluridisciplinarité traduite dans les faits... longtemps avant que ce beau concept fleurisse sur toutes les lèvres ». A l'examen des multiples objets de sa réflexion, René Louis faisait concourir les méthodes de l'histoire, de l'épigraphie, de l'archéologie, de l'histoire de l'art et de l'histoire littéraire ; sa lecture des textes et son interprétation des monuments, où alternaient fructueusement l'intuition fulgurante et la patiente méditation, le conduisirent, sous un éclairage multiple, à des conclusions d'une exceptionnelle ampleur de vue.

Aîné de sept enfants, sa petite enfance se déroula entre Auxerre et la maison poyaudine de sa grand-mère à Dampierre-sous-Bouhy. C'est là qu'il acquit cette connaissance intime des arbres et des eaux, de la dense réalité de ces paysages de Bourgogne dont son regard d'historien sut plus tard si nettement discerner les lignes de force. La Puisaye lui fut toujours chère ; elle revenait souvent dans les conversations familières avec ses amis et ses étudiants ; elle eut part à ses travaux d'érudition qui, à plusieurs reprises, évoquèrent la bataille de Fontenoy. Cette expérience de l'espace du village et du terroir, il la retrouvait avec délectation chez Rétif de la Bretonne, dont il prisait par dessus tout *La vie de mon père* et à qui il consacra une étude parue en 1969 (1).

Il entra en 1917 au collège Saint-François-de-Sales à Gien. Sa sensibilité vive eut parfois à y souffrir, notamment en 1918, lorsque plusieurs de ses condisciples moururent de la grippe espagnole. Il rappelait souvent qu'il devait à ses premiers maîtres la solidité de sa formation classique ; c'est à ces années du collège de Gien que remontait, constamment enrichie tout au long de sa vie, sa parfaite maîtrise des plus subtiles inflexions de la langue latine.

Le 6 septembre 1927, par un geste dont l'audace s'appuyait sur les patientes déductions d'un jeune savant aux conceptions déjà mûres, il rendit à la lumière, dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre alors à l'abandon et ouvertes à tout venant, le visage d'Etienne en extase. Dans les jours qui suivirent apparurent, délicatement dégagées des multiples badigeons qui les avaient occultées depuis le temps des invasions normandes, les trois fresques du cycle de la passion de saint Etienne. René Louis reconnut immédiatement qu'il s'agissait du premier décor des cryptes, exécuté au milieu du IX[e] siècle pour parachever l'œuvre de reconstruction menée depuis 841 à l'initiative du comte Conrad d'Argovie et, pour l'essentiel, sous la conduite de l'évêque Héribald.

Soixante-cinq ans après, la portée de cette découverte n'est nullement amoindrie. Bien au contraire, le développement des recherches sur l'art du haut Moyen Age, auquel René Louis a, par la suite, constamment contribué, n'a cessé de confirmer l'exceptionnelle importance des fresques d'Auxerre. Elles constituent l'unique témoin de la peinture monumentale figurée de haute époque carolingienne conservé au nord des Alpes. Les découvertes d'ensembles comparables, qui eurent lieu dans la crypte de Saint-Maximin de Trèves et à Saint-Pierre-les-Eglises, ramenèrent au jour des exemples de l'art monumental de la fin du IX[e] et du début du X[e] siècle ; mais, jusqu'à ce jour, aucun autre grand décor peint des années 850 n'a été reconnu. Auxerre doit donc à René Louis l'un des plus précieux fleurons de son patrimoine artistique et l'histoire de l'art — dont les plus grands spécialistes, tels André Grabar et Jean Hubert, ont souligné l'éminente portée de la découverte de 1927 —, lui doit de pouvoir mettre

Bulletin de la Société de Fouilles Archéologiques de l'Yonne, n° 9, 1992

en parallèle l'art pariétal et l'art du *scriptorium*, tant s'avèrent étroites les affinités stylistiques entre les fresques d'Auxerre et les plus riches manuscrits à peintures, en particulier les œuvres de l'Ecole de Tours.

Le retentissement de cette découverte fut aussi immédiat qu'il devait être durable: elle fut annoncée par Charles Porée à la séance du 2 octobre 1927 de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne (2); dès le 23 novembre, M. Jean Verrier en faisait part à la Société Nationale des Antiquaires de France (3). Les fresques de Saint-Germain suscitèrent aussitôt l'intérêt des chercheurs français et étrangers. Dès 1929, paraissait à New York une minutieuse étude stylistique d'Edward S. King (4) dont les rapprochements, sinon les conclusions chronologiques, gardent aujourd'hui encore toute leur portée. Dans la première édition de son étude pionnière de l'art préroman, parue en 1938, M. Jean Hubert (5) faisait une place de choix aux cryptes d'Auxerre et à leur décor, tout comme le firent Henri Focillon (6), Paul Deschamps et Marc Thibout (7) dans les ouvrages généraux qu'ils consacrèrent à la peinture murale médiévale.

Tout en menant activement par ailleurs les recherches historiques, philologiques et archéologiques qui préparaient sa grande thèse sur la chanson de geste de *Girart de Roussillon*, René Louis prolongea ses observations sur les cryptes de Saint-Germain en des réflexions toujours plus approfondies. Il en fit l'objet d'une importante communication devant les Antiquaires de France en 1937; il y présenta le bilan des données historiques fournies par les sources auxerroises, interrogeant tant le texte des *Miracula Sancti Germani* que celui des *Gesta pontificum autissiodorensium* et les confrontant aux réalités archéologiques. Il posa alors pour la première fois le problème fondamental de la compréhension des mentions se rapportant aux *cryptae superiores* et *subterriores* dans les textes du haut Moyen Age, problème qu'il devait contribuer à résoudre en échangeant informations et réflexions avec M. Jean Hubert. Cet exemplaire échange d'érudition et d'amitié devait trouver son aboutissement dans la publication presque simultanée de l'article décisif que M. Jean Hubert a consacré à ce sujet (8) et de l'ouvrage de René Louis sur les églises d'Auxerre (9).

En effet, à l'occasion de la visite à Auxerre en 1952, du IV[e] Congrès international pour l'étude du haut Moyen Age, René Louis dressa le bilan de ses recherches sur la plus ancienne topographie chrétienne d'Auxerre et l'histoire des premiers siècles de ses sanctuaires. Même si, sur beaucoup de points, le dossier du haut Moyen Age à Auxerre a été enrichi de données ou d'interprétations nouvelles, *Autessiodurum christianum* reste, aujourd'hui encore, le point de départ indispensable à toute recherche sur le sujet.

Tant à l'abbaye Saint-Germain qu'à la cathédrale Saint-Etienne, les analyses de l'architecture, du décor, de l'apport des textes qui les éclairent trouvèrent là leur plus ferme et complète formulation possible à cette date. Salué par de nombreux comptes rendus, notamment ceux de Fernand Benoît (10), Hans Reinhardt (11), Georges Gaillard (12) et André Chastel (13), l'ouvrage fut couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et reçut la première médaille au concours des Antiquités de la France en 1953.

* * *

Tandis que se manifestait ainsi la continuité de son intérêt pour l'histoire des monuments d'Auxerre au Moyen Age, René Louis menait parallèlement un travail de recherche philologique portant sur *Girart de Roussillon*. Ce poème remarquable retint très tôt son attention; l'œuvre, en effet, est aussi riche dans sa forme que dans sa matière, aussi profondément enracinée dans le substrat de l'histoire carolingienne que dans celui de la tradition bourguignonne. Peu nombreux étaient à cette date les travaux portant sur ce poème singulier et difficile; Paul Meyer avait en cette voie, à la fin du XIX[e] siècle, tracé des pistes fécondes; Joseph Bédier, qui devait être pour René Louis un maître admiré et un ami attentif, l'avait étudié dans ses *Légendes épiques*, mais nul n'avait encore mené à bien la grande enquête d'ensemble qu'imposait l'intérêt de ce texte.

Avant de l'entreprendre quant au fond et pour s'en donner tous les moyens, René Louis alla passer à Aix-en-Provence l'année universitaire 1929-1930; il y approfondit sa connaissance de la langue occitane, indispensable à l'étude de ce poème composé en un pur idiome littéraire, tissé de formes mixtes empruntées à la langue d'oc et à la langue d'oïl (14). Il présenta un mémoire d'études supérieures consacré à l'étude du classement des manuscrits du *Girart*; il y soulignait l'éminente valeur du manuscrit d'Oxford, que devait, dans la suite, confirmer les travaux de Winifred Mary Hackett et qu'elle adopta comme base de son édition (15).

Après s'être assuré ainsi, dans l'ordre des faits de langue et dans celui de la tradition manuscrite, des premières armes de son travail, René Louis orienta ses recherches vers la topographie légendaire du poème et ce qu'elle laissait entrevoir, sous le voile de la fiction littéraire, de la part qu'eurent à l'élaboration de l'œuvre les paysages bien réels de la Bourgogne septentrionale. En 1932, il publia dans la *Romania*, en collaboration avec Léon Mirot, alors conservateur en chef aux Archives Nationales, un article consacré au site épique de la bataille de Vaubeton que, dès 1891, Léon Mirot,

alors élève de l'Ecole des Chartes, travaillant sous la direction de Paul Meyer et d'Auguste Longnon, avait localisé entre Vézelay et Pierre-Perthuis.

Reprenant cette enquête sur le terrain, interrogeant les habitants comme l'avait fait Léon Mirot un demi-siècle plus tôt, observant attentivement les accidents du relief, René Louis reconnut bientôt les lieux qui pouvaient le mieux avoir inspiré autour du *perrun del viel Elfin* (16), l'épisode central du récit épique de la première grande bataille meurtrière entre les troupes du comte Girart et celles de Charles Martel. Sachant, à la suite de son maître Joseph Bédier, avec quelle récurrence l'imaginaire de l'épopée s'est attaché aux ruines antiques, il entreprit en 1934 (fig. 1) des fouilles qui aboutirent rapidement, au lieu-dit « Les Fontaines Salées », à la découverte d'un site d'un intérêt archéologique majeur, superposant à des aménagements protohistoriques un vaste complexe thermal et cultuel gallo-romain. Ainsi se vérifiait scientifiquement une intuition féconde, ainsi s'ouvrait une longue série de campagnes de fouilles, ainsi s'enchaînaient les circonstances auxquelles notre société doit son origine.

C'est en effet pour encadrer et conduire plus efficacement ce chantier, dont chaque nouvelle tranchée révélait plus complètement l'ampleur, que René Louis fonda le 14 décembre 1935, en une séance solennelle tenue au Collège de France sous la présidence de Joseph Bédier, la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne (fig. 2).

Au cours des années qui suivirent, René Louis et ses collaborateurs, parmi lesquels nous nous attacherons surtout à nommer nos regrettés collègues et anciens vice-présidents, Robert Dauvergne et Robert Moutard, découvrirent peu à peu les thermes et la palestre, le sanctuaire celtique, la grande piscine en forme de tau et, mis au jour dans l'après-guerre, les exceptionnels captages remontant à l'époque de Hallstatt, dont les cuvelages monoxyles en chêne attestent la pérenne valeur sacrale attachée en ces lieux au surgissement des eaux.

* * *

Ayant ainsi confirmé avec éclat de quel poids d'histoire s'était nourrie la légende, René Louis s'attacha à réunir de manière exhaustive tous les documents, toutes les mentions, tous les indices se rapportant à la carrière du Girart historique.

Si diverses qu'aient été en effet, dans leur nature comme dans leur origine, les successives strates de la sédimentation épique qui se sont superposées à cette première assise, le héros légendaire et littéraire fut d'abord un grand personnage de la *Francia* carolingienne. Beau-frère de Charles le Chauve, comte de Paris en 841 lorsqu'éclata la guerre entre les fils de Louis le Pieux, le comte Girart prit le parti de Lothaire ; après la victoire de Charles le Chauve à Fontenoy-en-Puisaye, il dut se replier dans le royaume de Lothaire où il devint comte de Lyon et de Vienne, puis régent du royaume de Bourgogne-Provence, comme tuteur de Charles le Jeune. Il avait, en 858-859, soustrait à la vindicte de Charles le Chauve ses vastes domaines situés dans le royaume de celui-ci, en Bourgogne du nord, en fondant les monastères de Pothières et de *Vercellacus*, à l'emplacement de l'actuel Saint-Père-sous-Vézelay. En 861, il fut assiégé dans Vienne par Charles le Chauve et dut se retirer en Avignon, vaincu mais dans l'honneur. Tels furent les faits dont René Louis a su retracer le déroulement et les situer dans le dense réseau des événements du milieu du IX^{e} siècle comme de leurs répercussions à la si durable portée. Il en donna l'exemplaire analyse dans le premier volume de la trilogie qui constitue son maître-livre, *De l'histoire à la légende*, volume consacré à *Girart, comte de Vienne, et ses fondations monastiques*. Ce fut sa thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres, publiée à Auxerre en 1946.

Aux événements de l'histoire carolingienne, l'imaginaire médiéval a suscité une foisonnante et fascinante postérité. De même que l'expédition d'Espagne de septembre 778 devait donner naissance à la geste rolandienne, de même le siège de Vienne eut un retentissement qui dépassa de loin la portée des faits eux-mêmes. Autour du souvenir du comte de Vienne se cristallisèrent, en quelque sorte, toutes les tendances centrifuges qui avaient parcouru, au IX^{e} siècle, la portion méridionale de la *Francia occidentalis*. Ainsi se dessina peu à peu la figure légendaire de ce Girart en lutte contre son suzerain, célébré tour à tour dans la Provence rhodanienne puis dans le Roussillon, enfin, par un dernier « transfert épique », dans cette Bourgogne septentrionale où le monastère de Pothières conservait la sépulture de son modèle historique et où les moines, à Pothières comme à Vézelay, entouraient de récits à tendance hagiographique la mémoire de leur fondateur. De cette longue et sinueuse trajectoire procèdent, au terme de filiations parallèles, le *Girart de Vienne* de Bertrand de Bar-sur-Aube, le personnage de Girart de Fraite lié à un poème perdu mais présent au premier plan de la *Chanson d'Aspremont*, enfin le poème de *Girart de Roussillon*.

C'est à l'étude de ce vaste champ littéraire que s'attache la thèse principale de René Louis, second volume en deux tomes du tryptique, parue à Auxerre en 1947. L'ouvrage fut couronné en 1948 par le Grand Prix Gobert décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

18 AOÛT 1936 — 1er jour —

6 ouvriers. M. DANGUY, chef de chantier.

1/ Nettoiement des salles découvertes en 1935 (salles A à P).

Au cours de ce travail ont été recueillis en I un fragment de poterie sigillée vernissée rouge avec un rang d'oves, de menus fragments de poterie fine à couverte noire de reflets métalliques. Dégagement plus complet de la petite absidiole N (très médiocrement construite). D'autre part, le réduit construit en B, bâti très grossièrement, sans aucune fondation, s'est écroulé au cours de l'hiver et a été complètement déblayé. La chute des enduits au cours de l'hiver a permis de constater avec pas de netteté des époques différentes et des remaniements de construction en particulier 2 ports avaient été murés entre F et H et F et C. Les fresques —— dont les vestiges ont été reconstitués au Musée de Foissy, se trouvaient souvent sur des maçonneries médiocres qui semblent de la dernière époque.

Le seuil de F à l'extérieur a été consolidé (il n'avait plus d'appui ferme par suite de l'hiver). La partie creusée hors de la salle F marquée en hachures bâtes sur le plan de 1935, ne consistant en réalité qu'en une masse de terre et de cailloux est maintenant complètement écroulée —

Fig. 1. — Cahier de fouilles des Fontaines Salées, troisième campagne, 1936.
Début du compte rendu du 18 août, de la main de René Louis.

Il fut pour René Louis l'occasion de vérifier ses plus anciennes intuitions quant à l'historicité de la matière épique et de mesurer pleinement la prégnance du mythe carolingien sur la pensée médiévale, enfin de prendre sur ces questions, en toute franchise, mais dans l'estime, le respect et l'affection mutuels, la distance que lui imposaient ses conceptions vis-à-vis des théories de Joseph Bédier sur l'origine des chansons de geste.

Les comptes rendus furent nombreux et importants. Au premier rang d'entre eux, doit être citée la grande étude de Ferdinand Lot (17), parue dans la *Romania* dès 1949 et qui forma plus tard l'un des principaux chapitres de ses *Études sur les légendes épiques françaises.* On mentionnera encore parmi les plus mémorables de ces articles, ceux d'Ernst-Robert Curtius (18), d'Edmond Faral (19), de Rita Lejeune (20), de Jules Horrent (21) et de Paul Zumthor (22).

De tous côtés admirée, cette grande thèse, qui enracinait si fortement la chanson de geste dans l'histoire, appela certaines objections de la part des tenants d'une conception plus strictement littéraire. Ce débat, qui se prolongea au cours des deux décennies suivantes, fut l'occasion d'un échange fécond qui renouvela en profondeur l'étude des légendes épiques. La pensée très ferme de René Louis sut à l'occasion se montrer polémique et aussi, en de telles occurrences qu'elle ne recherchait pas mais qu'elle n'évitait nullement, donner à ses conceptions la forme du manifeste. Ce fut celle de la mémorable communication qu'il fit en 1955 au colloque fondateur de la Société Rencesvals: « L'épopée française est carolingienne », ou bien celle de l'avant-propos qu'il donna en 1958 au numéro spécial de la revue de *La Table Ronde*: « Qu'est-ce que l'épopée vivante? ».

Parmi ses nombreux articles, on ne peut manquer de rappeler ici les contributions majeures que furent « Le refrain dans les plus anciennes chansons de geste et le sigle AOI dans le *Roland* d'Oxford », dans les *Mélanges Istvan Franck* (1957); « Le site des combats de Roncevaux dans la Chanson de Roland », dans les *Studi in onore di Angelo Monteverdi* (1959); « La grande douleur pour la mort de Roland », dans les *Cahiers de civilisation médiévale* (1960); « De Livier à Olivier », dans les *Mélanges Maurice Delbouille* (1964).

Se sentant en profond accord de pensée avec Ramón Menéndez Pidal, René Louis eut à cœur de collaborer, en 1960, à l'édition française de son grand ouvrage: *La Chanson de Roland et la tradition épique des Francs.* Il s'est ainsi trouvé au cœur de tous les débats, de tous les échanges qui ont, de notre temps, permis de poser, d'une manière que l'on peut croire définitive, mais sans pour autant le résoudre absolument, le problème des origines de l'épopée française. C'est, pour l'essentiel, dans d'autres directions que se sont, depuis lors, orientées les recherches, approfondissant l'étude littéraire, s'attachant à l'analyse formelle des motifs et des thèmes, procurant des éditions nouvelles, développant l'analyse sémantique des textes ou leur archéologie mythique. Cet essor fécond qui, sans faire table rase du problème des origines, a pu à bon droit s'en détourner, n'a été en définitive rendu possible que par les acquis obtenus en de larges échanges de vues lors des débats entre les tenants du néo-traditionalisme et ceux qui entendaient en nuancer la portée ou en réfuter le principe.

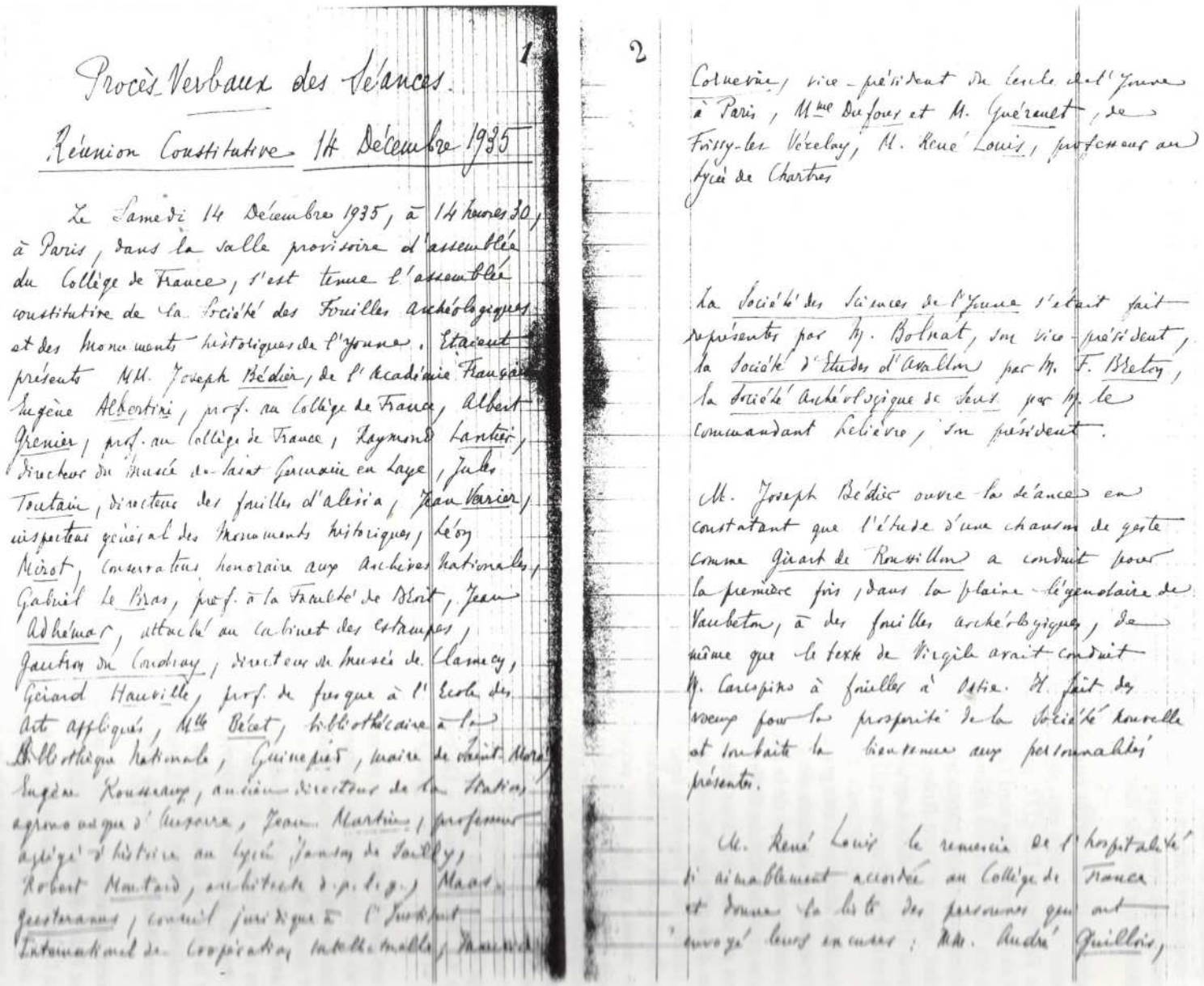
L'intérêt passionné que René Louis portait à l'épopée n'était nullement exclusif: on lui doit notamment, pour le domaine romanesque, une élégante traduction d'*Erec et Enide* (1954) et, à l'instar de Joseph Bédier mais dans une perspective différente et qu'il voulut plus proche de la tonalité primitive de l'œuvre, une adaptation du *Roman de Tristan et Iseult* (1972). C'est, aujourd'hui encore, par le relais de ce beau texte que la majorité des lecteurs aborde la légende de Tristan.

*
* *

Agrégé de grammaire en 1933, il fut successivement professeur au lycée de Tunis, au lycée de Chartres, puis à Paris au lycée Montaigne et au lycée Louis-le-Grand, avant d'être nommé en 1941 à la Faculté des Lettres de Lille, dans la chaire de langue et littérature françaises du Moyen Age jadis occupée par Ernest Langlois. Parallèlement à sa carrière universitaire poursuivie à Caen, Tours et Paris X, son activité d'organisateur et d'animateur de recherches, de fouilles et de colloques fut intense.

Fondateur de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne, il présida à ses destinées jusqu'au moment où, l'âge venu et la maladie l'affaiblissant, il sut, avec une parfaite noblesse d'âme, transmettre dans l'amitié une direction qu'il n'exerça plus, dès lors, que dans l'ordre spirituel.

Pendant ces longues années, il eut à cœur de développer les activités de la société, mettant en place le rythme de ses deux assemblées annuelles, organisant excursions archéologiques en Bourgogne et voyages d'étude en France et à l'étranger. Témoigne ainsi de l'intérêt qu'en de telles occasions il montrait pour les monuments de l'Auxerrois, l'importante monographie qu'il consacra au domaine de Régennes (23), en collaboration avec Charles Porée.



Procès-Verbaux des Séances.

Réunion Constitutive 14 Décembre 1935

Le Samedi 14 Décembre 1935, à 14 heures 30, à Paris, dans la salle provisoire d'assemblée du Collège de France, s'est tenue l'assemblée constitutive de la Société des Fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne. Etaient présents MM. Joseph Bédier, de l'Académie Française, Eugène Albertini, prof. au Collège de France, Albert Grenier, prof. au Collège de France, Raymond Lantier, Directeur du Musée de Saint Germain en Laye, Jules Toutain, directeur des fouilles d'Alésia, Jean Vanier, inspecteur général des Monuments historiques, Léon Mirot, Conservateur honoraire aux Archives Nationales, Gabriel Le Bras, prof. à la Faculté de Droit, Jean Adhémar, attaché au Cabinet des estampes, Gaston de Corchiay, directeur du Musée de Clamecy, Gérard Hauville, prof. de fresque à l'Ecole des Arts appliqués, Mlle Bélot, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, Guinepied, maire de Crépin Mora, Eugène Rousseaux, ancien Directeur de la Station agronomique d'Auxerre, Jean Martin, professeur agrégé d'histoire au lycée Janson de Sailly, Robert Montard, architecte d.p.l.g., Maas, gesticulateur, convient juridique de l'Institut International de Coopération intellectuelle, Jamet,

Cornevin, vice-président du Cercle de l'Yonne à Paris, Mme Dufour et M. Guéraut, de Fossy-les-Vézelay, M. René Louis, professeur au lycée de Chartres

La Société des Sciences de l'Yonne s'était fait représenter par M. Bolnat, son vice-président, la Société d'Etudes d'Avallon par M. F. Breton, la Société Archéologique de Sens par M. le Commandant Lefèvre, son président.

M. Joseph Bédier ouvre la séance en constatant que l'étude d'une chanson de geste comme Girart de Roussillon a conduit pour la première fois, dans la plaine Ségenostaire de Vaubeton, à des fouilles archéologiques, de même que le texte de Virgile avait conduit M. Carcopino à fouiller à Ostie. Il fait des vœux pour la prospérité de la Société nouvelle et souhaite la bienvenue aux personnalités présentes.

M. René Louis le remercie de l'hospitalité si aimablement accordée au Collège de France et donne la liste des personnes qui ont envoyé leurs excuses : MM. André Guillois,

Fig. 2. — Procès-verbal de la réunion constitutive, le 14 décembre 1935.

Il fit partie de la première liste de directeurs de circonscription archéologique, nommés par Jérôme Carcopino en 1942. Il serait long de rappeler tous les chantiers dont il eut à connaître à cette époque. On rappellera seulement, parmi ceux qui retinrent le plus son intérêt, les fouilles de Bavay, d'Alésia, de Vienne-en-Val, de l'abbaye de Fleury, du baptistère de Nevers, des cryptes de Saint-Pierre de Flavigny. Il eut sur ce dernier chantier pour principal adjoint le chanoine Jean Marilier avec qui il noua, à cette occasion, une solide amitié qui dura jusqu'à leur mort, survenue à quelques jours d'intervalle.

*
* *

Animateur qui croyait en la vertu de l'échange et du dialogue, il organisa plusieurs colloques aux apports décisifs. Il fut d'abord, en 1947, « avec une infatigable et prodigieuse ardeur » [...] « le promoteur » (24) du XIXe Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes, consacré à « Saint Germain d'Auxerre et son temps » et publié, en 1950, par la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne (25). En 1969, il organisa, à Saint-Benoît-sur-Loire, une semaine d'études médiévales dont les actes et mémoires furent publiés par notre Société, sous le titre d'*Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales* (26). En 1972, il fut, avec Jean Jolivet et le chanoine Jean Châtillon, l'organisateur d'un colloque international du C.N.R.S. consacré, autour des personnalités de Pierre Abélard et de Pierre le Vénérable, aux courants philosophiques, littéraires et artistiques en Occident au milieu du XIIe siècle (27).

La Société Nationale des Antiquaires de France s'était faite l'écho, dès 1927, de la spectaculaire découverte d'un tout jeune homme. Elle devait, en 1951, élire pour président ce même savant et ce, insigne honneur, alors qu'il avait seulement 44 ans. Il marqua sa présidence par l'organisation d'un mémorable voyage d'étude en Rhénanie, qui fit époque dans les annales de la Société comme dans celles de l'archéologie médiévale — et aussi dans celles des relations culturelles franco-allemandes. L'organisation de ce voyage et la publication du *Mémorial* (28) qui en conserva les actes virent se développer entre René Louis et Henri-Paul Eydoux, qui était alors chef du service des relations artistiques auprès du Haut-Commissaire de la République Française en Allemagne, une amitié franche et cordiale. Elle demeura sans nuage jusqu'à la mort de Henri-Paul Eydoux dont la dernière rencontre avec notre société eut lieu en 1984, peu de mois avant sa disparition, lors des manifestations organisées, à Saint-Père-sous-Vézelay, pour le cinquantième anniversaire du début des fouilles aux Fontaines Salées (29).

*
* *

Toute sa vie, René Louis goûta et pratiqua la musique chorale. De l'enfance venait l'amour du chant liturgique, aimé aux offices de la cathédrale ; très jeune, il se lia d'amitié avec Paul Berthier, maître de chapelle et compositeur, qui tint longtemps les orgues de Saint-Étienne. A son contact, René Louis acquit en matière de musique médiévale le goût et le discernement d'un musicologue averti, goût qui le rapprocha plus tard de Jacques Chailley. C'est Paul Berthier qui le présenta à l'abbé Maillet qui venait alors de fonder « Les petits chanteurs à la croix de bois » ; il fut en 1928-29 leur répétiteur, logeant à la manécanterie, rue des Rigoles, pendant qu'il préparait sa licence de lettres à la Sorbonne. En 1930-31, il accompagna les Petits chanteurs au Canada et aux États-Unis. Il avait apporté à la préparation de cette tournée le sens inné de la communication qu'il eut toujours bien avant que n'existât le sens moderne du mot. Il gardait un souvenir amusé de l'audience qu'il avait alors sollicitée — et obtenue — du maire de New York, tout comme du plaisir qu'avait pris aussi bien l'abbé Maillet que ses jeunes élèves aux bateaux et passerelles des chutes du Niagara. Plus tard, devenu professeur à la Faculté des Lettres de Lille, il y dirigea la chorale universitaire, faisant travailler notamment son chœur à l'étude du répertoire de la polyphonie religieuse franco-flamande des XVe et XVIe siècles.

Lorsqu'il conduisait une excursion d'étudiants ou lors des voyages de notre Société, il ne manquait pas de rompre la monotonie des longues étapes en autocar en faisant chanter des airs du vieux répertoire français, tel ces « marches du palais » qui, par lui, nous sont à tous restées chères ; sa voix de basse aux tonalités chaleureuses fut belle et sonore jusqu'en ses dernières années.

*
* *

Ceux qui ont eu le bonheur de suivre son enseignement savent quel maître il fut, quel éclat sa parole donnait aux textes, en quelle profonde perspective son immense savoir situait le commentaire de chaque vers. A tout instant convoqués pour élucider le sens, l'étymologie, les multiples connotations des mots, tous les domaines de l'érudition confluaient en un propos dont l'acuité frappait et dont les harmoniques enchantaient.



Fig. 3. — René Louis sur un chantier, en compagnie de Jean Trouvelot, architecte en chef des Monuments Historiques.
(cliché René-G. Phélipeaux)

De ce verbe inspiré, il n'abusait jamais et on l'eût blessé en louant excessivement une forme que jamais il ne dissociait du fond. De l'art de l'orateur, il faisait l'instrument d'une pédagogie qui savait rendre accessible, par touches successives, les concepts les plus abstraits, les données historiques ou archéologiques les plus complexes.

Ce don de la parole brillante, allié à la perspicacité qui lui faisait sentir toutes les inflexions psychologiques de son auditoire, rendait inoubliable chacun de ses propos. Ceux qui les ont entendus gardent encore en mémoire, après plus de vingt années, l'entier développement de ses cours sur le *Roland* ou le *Roman de la Rose*.

Sa prestance, la profondeur de sa pensée et son exigeante érudition impressionnaient ; pourtant, pour les étudiants avancés et pour ceux dont il guidait les recherches, son abord était toujours simple et enjoué. Sa conversation familière avec ses amis et ses élèves était aussi brillante que ses cours ; elle était ouverte à l'humour et accessible à la discussion : si entières que fussent ses conceptions et si arrêtés, sur l'essentiel, les axes de sa pensée, il acceptait pourtant de ses disciples les plus proches cette même et respectueuse liberté devant ses idées qu'il avait su prendre, en un semblable échange, vis-à-vis de celles de Joseph Bédier.

Couronnée par l'hommage de deux volumes de *Mélanges* (30) d'une rare ampleur, sa retraite fut sereine, malheureusement assombrie par la progressive cécité qui le menaça dès le temps de sa thèse et dont l'évolution fut inexorable malgré les multiples opérations qu'il subit avec un ferme courage. Lorsque survint la cruelle maladie qui devait l'emporter, il se retira tout à fait dans sa propriété d'Auxerre où il accueillait toujours avec bonheur ses anciens élèves, avec qui il aimait parcourir les allées de son jardin, prolongeant l'enseignement d'autrefois en des causeries où son intelligence brilla jusqu'au dernier jour d'une lumière intacte.

Par-delà la peine où il laisse ceux qui l'aimaient, son souvenir demeurera comme l'exemple d'une pensée intrépide servie par une érudition sans faille. Il sut, devant le mal et devant la mort, garder une parfaite dignité et une lucidité entière. Un prêtre de ses amis dit un jour à l'un de nous: « ... il sera sauvé car il a la foi. » Cette foi, certes, était sienne ; il aimait particulièrement, lui qui connaissait en leur totalité les textes de la liturgie, le dernier verset du répons de l'office du Jeudi saint :

Ubi caritas et amor Deus ibi est	Où sont charité et amour, là est Dieu
Simul quoque cum beatis videamus *Glorianter vultum tuum Christe Deus* *Gaudium quod est immensum atque probum* *Sæcula per infinita sæculorum. Amen.*	Qu'un jour enfin, unis aux bienheureux, nous puissions voir dans la gloire, ô Christ Dieu, ton visage car ce sera une joie immense et pure à travers les siècles sans fin. Amen (31).

*
* *

Ceux qui ont créé et ceux qui ont donné ne meurent jamais ; tant que vivent leurs lecteurs, tant que se souviennent leurs auditeurs, leur vie terrestre se trouve prolongée bien au-delà de ses limites physiques. Au lendemain de la mort de René Louis, ses livres étaient ouverts comme des ailes éployées, les uns aux vitrines des libraires d'érudition, les autres, tel son *Tristan,* aux mains de jeunes gens qui, partout où on lit le français, rencontraient sous sa plume le premier émoi de la littérature médiévale. Celui dont l'œuvre excède de beaucoup les pages imprimées, les phrases prononcées, mais s'étend aux institutions qu'il a fondées, aux disciples qu'il a formés, celui-là, bien plus encore, est assuré, dès ce monde, de l'immortalité.

Pour nous qui avons tant reçu de René Louis, qui l'aimions et qui le continuons, rien de lui n'a passé : il est là, chaque jour, à nos côtés.

« Reste avec nous car le soir vient
et déjà le jour baisse. »

Alain LABBÉ,
Jean ROUMAILHAC.

(1) « Déviations chtoniennes du sentiment religieux traditionnel chez un jeune paysan du XVIII[e] siècle, d'après Restif de la Bretonne », *Monsieur Nicolas, première époque,* dans *Chtonia,* 7-8, Barcelone, 1969, pp. 9-17.

(2) René Louis y donna lecture d'une « Note sur la décoration murale primitive des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre », publiée dans le *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne,* LXXXI, 1927, p. XXVI ; voir **Charles Porée,** *ibid.,* LXXXXII, 1928, pp. III-IV.

(3) *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France,* 1927, p. 253.

(4) **Edouard S. King,** « The Carolingian Frescoes of the Abbey of Saint-Germain d'Auxerre », dans *Art Bulletin,* XI, 1929, pp. 359-375.

(5) **Jean Hubert,** *L'art pré-roman,* Paris, 1938, pp. 30 et 123-125.

(6) **Henri Focillon,** *Peintures murales des églises de France,* Paris, 1938, pp. 10-13.

(7) **Paul Deschamps et Marc Thibout,** *La peinture murale en France. Le haut Moyen Age et l'époque romane,* Paris, 1951, pp. 2-4 et 28-29.

(8) **Jean Hubert,** « *Cryptae inferiores* et *cryptae superiores* dans l'architecture religieuse à l'époque carolingienne », dans *Mélanges Louis Halphen,* Paris, 1951, pp. 351-358 ; article repris dans *Art et vie sociale de la fin du monde antique au Moyen Age,* Genève, 1977, pp. 409-415.

(9) *Autessiodurum christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI[e] siècle,* Paris, 1952.

(10) *Rivista di archeologia cristiana,* XXIX, 1953, pp. 237-238.

(11) *Revue suisse d'art et d'archéologie,* XIV, 1953, pp. 126-127.

(12) *Revue historique,* CCXI, 1954, pp. 101-102.

(13) *Le Monde,* 6 janvier 1953.

(14) Voir **Max Pfister,** *Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie,* 122, Tübingen, 1968 ; **W. Mary Hackett,** *La langue de Girart de Roussillon,* Genève, 1970.

(15) *Girart de Roussillon, chanson de geste publiée par W. Mary Hackett,* Paris, S.A.T.F., 1953-1955.

(16) Laisse CLVIII, v. 2671.

(17) **Ferdinand Lot,** « Encore la légende de Girart de Roussillon. A propos d'un livre récent », dans *Romania,* LXX, 1949, pp. 192-233 et 355-396 ; article repris dans *Études sur les chansons de geste françaises,* Paris, 1958 ; rééd., 1970, pp. 105-178.

(18) *Zeitschrift für romanische Philologie,* LXVIII, 1952, pp. 183-208.

(19) *Journal des savants,* 1948, pp. 5-16.

(20) *Le Moyen Age,* LVI, 1950, pp. 1-28.

(21) *Ibid.,* LXV, 1954, pp. 344 ss.

(22) *Zeitschrift für romanische Philologie,* LXVII, 1951, pp. 672-693.

(23) *Le domaine de Régennes et Appoigny. Histoire d'une seigneurie des évêques d'Auxerre, du VI^e siècle à la Révolution,* Auxerre-Paris, 1939.

(24) *Saint Germain d'Auxerre et son temps,* un vol. de 380 pages, Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, éd., Auxerre, 1950. Henri Forestier écrit dans l'*avertissement* que les séances consacrées à saint Germain ont été « animées avec une infatigable et prodigieuse ardeur par M. René Louis, promoteur du congrès ». Le nom de René Louis y fut, pour la première fois peut-être, associé à celui de l'abbé Jean Marilier, ordonné depuis trois ans à peine, qui traita — déjà — de saint Germain dans une communication intitulée : « Le vocable Germanus et le réseau des routes anciennes de l'Auxois ».

(25) Dans la relation que M. Jean Richard donna dans les *Annales de Bourgogne,* tome XX, année 1948, p. 226-228, il s'exprimait ainsi : « Preuve précieuse d'une vitalité provinciale dont certains, parmi les assistants, n'étaient pas convaincus d'avance, le Congrès Saint Germain restera pour les travailleurs bourguignons — grâce, répétons-le, à l'élan unamine de toute la population — un modèle et un encouragement. »

(26) *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969 et publiés sous la direction de René Louis. Plans et relevés de Pierre Rousseau,* Auxerre-Paris, 1975.

(27) *Pierre Abélard-Pierre le Vénérable. Les courants philosophiques, littéraires et artistiques en Occident au milieu du XII^e siècle. Abbaye de Cluny, 2 au 9 juillet 1972,* Paris, C.N.R.S., 1975.

(28) *Mémorial d'un voyage d'études de la Société Nationale des Antiquaires de France en Rhénanie, juillet 1951,* Paris, 1953.

(29) « D'un cinquantenaire à l'autre. Un an de la vie de notre société », *Bull. de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne,* n° 2, 1985, p. 2.

(30) *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis publiés par ses collègues, ses amis et ses élèves à l'occasion de son 75^e anniversaire,* 2 vol., Saint-Père-sous-Vézelay, 1982. On y trouvera, en tête du tome premier, pp. XXV- CLIV, la remarquable *Bibliographie analytique et critique des publications du professeur René Louis sur la littérature et l'art du Moyen Age, avec résumés sommaires de ses principaux mémoires,* établie à cette occasion par **André Moisan.**

(31) Ce répons fut chanté par l'Ensemble Vocal d'Auxerre, placé sous la direction de M. Raphaël Passaquet, dans l'église Saint-Germain, le 1^er septembre 1985, au cours d'une audition de chant choral consacrée à « La musique sacrée dans la vie culturelle du vieil Auxerre ». Cette audition fut la manifestation de clôture d'un colloque archéologique organisé par le professeur René Louis sur le thème « Les plus anciens sanctuaires chrétiens d'Auxerre ».

Nous faisons suivre cet hommage de témoignages personnels écrits par des collègues et amis qui l'ont bien connu. En tout premier lieu, celui de M. le préfet Yves Cazaux, président d'honneur de notre société.

*

HOMMAGE A UN AMI

Deux hommes, fidèles à leur rendez-vous, se retrouvent un matin devant l'église de La Charité-sur-Loire, au début des années 50. En quelle saison? Ce détail s'est envolé des mémoires. Il ne fait ni froid, ni forte chaleur.

Le monument devant lequel ils sont est le prétexte de leur rencontre. Ils se connaissent à peine. L'un, grand, beau, éloquent, riche de savoir, est responsable de l'archéologie de la région; il a accepté de faire visiter le célèbre édifice au second, depuis peu préfet du département. Ce dernier, par ses activités antérieures, a développé un goût très vif pour l'architecture en général et pour les témoignages du passé; il conserve notamment le pénible souvenir d'avoir été contraint, la mort dans l'âme, de faire combler, faute de moyens financiers et juridiques, les vestiges de thermes romains étendus sous le centre d'Amiens. Autant de raisons qui vont faire éclore une amitié d'une quarantaine d'années entre ces deux hommes.

Que dire de cette visite sinon que l'auditeur reste fasciné par le talent, que ses dons naturels et, aussi, sa passion communicative avaient développé chez l'éminent universitaire qui s'est fait ce jour-là son cicérone. Quelle vivante leçon d'art et de culture!

Sur le moment, il en ressort une intention: les piliers de l'édifice ont perdu leurs soubassements, enfouis comme le niveau primitif sous les gravats du temps qui recouvrent le pavement d'origine. Quelle joie ce serait de restituer à l'église de La Charité ses authentiques proportions! Sans moyens, que faire? Suggérer au maire d'associer bénévolement la population à un tel projet avec l'assistance des Ponts et Chaussées?... Par miracle, la folle idée fait son chemin... quand la mobilité de sa carrière appelle le préfet au cabinet du ministre de l'Intérieur...

On en restera là, mais les deux hommes ont déjà créé entre eux une solidarité durable.

Le mouvement des marées administratives ramène par chance le préfet dans le fief de son éminent ami le professeur d'Université. C'est maintenant à Auxerre qu'ils se retrouvent et, pour l'un du moins, avec quel plaisir! Ce ne sera pas, chose étonnante, Rétif de la Bretonne qui les rassemblera tout d'abord, mais Vézelay, Saint-Père, les Fontaines Salées, la geste de Girart de Roussillon dont René Louis s'est fait, dans sa thèse monumentale, l'éditeur et le commentateur minutieux.

René Louis! Enfin je cite son nom que j'ai salué si souvent au cours d'innombrables rencontres... Il m'introduit dans le cercle de l'association qu'il a fondée avec de nombreux amis, des anciens élèves qu'il a formés, des personnalités attirées par l'archéologie et par son aura intellectuelle si particulière, presque charismatique, d'homme situé hors du commun.

Le comte Girart de Roussillon a livré une bataille capitale dans cette plaine de Vaubeton sous la colline de Vézelay, d'où saint Bernard a béni le départ d'une Croisade. Je ne peux plus évoquer les chemins historiques que mon ami René Louis m'a fait parcourir en tous sens sur ces lieux qui sont vraiment les siens.

J'occupe alors l'hôtel de la préfecture, l'ancien évêché construit près de Saint-Germain — oui, saint Germain l'Auxerrois! brillant juriste romain, évêque d'Auxerre qui a succédé à saint Amatre. René Louis ne tarde pas à m'apprendre qu'il a lu, dans les textes latins du temps, que saint Germain avait lui-même désigné, pour lieu de sa dernière demeure, le point avancé au-dessus de l'Yonne d'un plissement de terrain parallèle à celui de la demeure que j'occupe et perpendiculaire à la belle rivière.

Avec sa passion de la connaissance, il avait retrouvé dans la crypte carolingienne de l'église qui se trouve justement là et porte le nom de Saint Germain, le tombeau et, ô émerveillement! sous les badigeons du temps, des fresques très belles qui, mises au jour, donnent à Auxerre un de ses trésors archéologiques les plus précieux avec les fresques de la crypte de la cathédrale où l'on voit le Christ monté sur un cheval blanc, inspiration très rare de l'Apocalypse de saint Jean.

Mon séjour, hélas trop court à Auxerre, a été pour ma femme et moi une succession d'enchantements, car nous allions avec notre ami d'émerveillement en émerveillement! Dès que, pour écrire, j'eus troqué mon uniforme pour une plume et du papier blanc, des obligations professionnelles pour de nouvelles, peut-être plus astreignantes encore, mes relations avec René Louis, loin de se relâcher, se resserrèrent encore. Désormais je fus, autant que je le pus, des manifestations de la Société des Fouilles archéologiques de l'Yonne. Nous reprenions au moins une fois l'an la route d'Auxerre, notamment pour l'assemblée générale d'automne qui se tenait au siège des archives départementales, suivie de déjeuners très simples, ici ou là, dans cette ville que nous aimions, où nous prenions plaisir à flâner dès l'arrivée et avant le départ dans ses rues charmantes. Séances de travail, conférences, alternaient avec des excursions en groupe, commentées de sa voix chaude et mélodieuse par notre ami René Louis.

Comme j'avais noué entre Belgique et Pays-Bas d'étroites et nombreuses relations, René Louis avait accepté, en dépit de sa cécité naissante et de son état de santé, de faire profiter des groupes de Bourguignons septentrionaux de ses prodigieuses connaissances. Sur la lancée ainsi prise, ces déplacements se prolongèrent avec lui parfois jusqu'à Dijon grâce à Lucien Hérard, au professeur Jean Richard, président de l'Académie de Dijon, et à M. Quarré, directeur du musée des Beaux-Arts de Dijon. Parfois nous prenions des repas mémorables chez Françoise Colin. Ainsi, sous l'égide des ducs de Valois de Bourgogne du XV^e^ siècle, se tissaient des souvenirs vivaces qui s'effacent, hélas !, avec les inévitables éliminations du temps, *Chronos* dévorateur.

De cette période datent nos promenades sur les routes, les lieux et les aventures de Rétif de la Bretonne, notamment dans la chambre du grenier qu'occupait Monsieur Nicolas à l'imprimerie Parangon à l'époque de ses émois amoureux pour la belle et fragile Madame Parangon.

Hélas ! notre ami quittait de moins en moins sa maison de la rue des Moreaux, où il faudra bien qu'un jour une plaque soit apposée !... Il ne manquait tout de même pas dans les premiers jours de chaque année de présider avec son autorité naturelle un conseil d'administration de la société, suivi d'une conférence de haute qualité à la Sorbonne puis au Collège de France ; mais on ne se quittait pas sans avoir dîné en commun dans le voisinage et tiré les Rois dans une atmosphère conviviale du meilleur aloi, en présence de Madame Suzanne Louis et de nombreuses personnes habitant l'Yonne venues tout exprès pour le plaisir de se retrouver.

Un banal accident cardiaque m'arracha un jour, à regret, à ces manifestations entrées dans le rythme de notre vie. Le téléphone continuait à maintenir le lien entre les deux amis de La Charité-sur-Loire, jusqu'au soir où René Louis monta volontairement, sans aide, l'escalier de sa chambre, sachant qu'il ne se relèverait plus. Ce fut pour nous comme un deuil de famille.

J'ai ainsi résumé la longue, et pourtant si brève, amitié qui nous a unis.

Le catalogue complet des ouvrages et travaux de René Louis a été dressé dans le *Liber amicorum* que ses amis et disciples lui ont offert. L'écrit n'est pourtant qu'une part de lui-même : je pense à son Verbe qui s'en est allé. Il en reste par les enregistrements de ses élèves et, mieux encore, par ce qui en demeure dans les archives de l'Institut National de l'Audiovisuel, des traces plus élaborées ; je pense notamment aux interviews qu'a pris de lui mon ami Jean-François Noël pour la série de sa *Boîte de Pandore*, Jean-François que j'ai rencontré, pour la dernière fois, peu avant sa disparition, à l'une des manifestations présidées à la Sorbonne par René Louis qu'il tenait en grande admiration. Il doit y avoir là une heure, ou même peut-être deux heures, de propos à l'emporte-pièce qui comptaient, à ce que m'a dit Jean-François, parmi ce qu'il avait capté de meilleur. Il faudrait assembler au plus tôt ces témoignages et tous autres du talent de René Louis pour en faire des reproductions.

Le Verbe de René Louis s'en est allé. Mais il en reste des traces quasi vivantes qu'il faut réunir pour qu'elles ne se dispersent pas.

N'en perdons pas le souvenir, ce sera très bien. N'en laissons pas perdre le souvenir, pour d'autres et d'autres encore, ce sera mieux !

Préfet Yves CAZAUX,
président d'honneur.

*

RENÉ LOUIS
UN TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE

Peu d'hommes auront eu autant d'influence sur l'orientation même de ma carrière que René Louis et je ne peux que joindre, à l'hommage qui lui est rendu par la Société des Fouilles Archéologiques et des Monuments Historiques de l'Yonne, qu'il a tellement contribué à animer, mon témoignage personnel de reconnaissance. J'ai déjà eu l'occasion de dire, en d'autres occasions, ce que je lui devais, mais je ne peux pas me dispenser ici de le rappeler.

C'était à l'automne de 1934, j'avais douze ans et je sortais de la classe de 4^e^. Je passais alors mes vacances scolaires avec ma mère dans une petite maison que mes parents avaient louée non loin de Sens ; c'était une herboriste de notre quartier parisien qui nous l'avait procurée et elle m'avait demandé le service de lui rapporter des « bouillons blancs » qui poussaient dans la propriété d'un voisin. Chez celui-ci, je suis tombé sur un article d'un journal régional (*Le Bourguignon* ?, je crois) où j'ai lu qu'un certain René Louis, avec un architecte, M. Moutard, venait de découvrir des thermes romains en cherchant à identifier un passage d'une chanson de geste. J'étais tout de suite excité et la semaine suivante je suis allé demander s'il y avait eu un nouvel article à ce sujet dans le journal : c'était le cas. Aussi, quand mon père est venu passer le week-end avec nous, je l'ai persuadé de nous y rendre. Arrivé aux modestes fouilles de la prairie proche de Saint-Père-sous-Vézelay, je suis allé fureter près des éléments dégagés de la piscine. M. Moutard et René Louis sont alors arrivés avec un petit groupe de personnes, et ils leur ont raconté les circonstances de la découverte et

les hypothèses qu'elle semblait autoriser; mais à une question d'un de leurs visiteurs, il fut dit qu'on ignorait tout de l'identification du lieu, aucune inscription n'ayant été trouvée.

A peine retourné à Paris, je me jetais dans un des vieux numéros du *Magasin pittoresque* de l'époque du Second Empire, que j'avais achetés à la Foire à la ferraille avec mon argent de poche et où se trouvait une étude et une reproduction de la *Table de Peutinger*. Je cherchais à voir si un établissement thermal y figurait dans la région en question; je trouvais le nom d'*Aquis Segeste*; or l'article disait qu'on ne l'avait pas identifié. Je calculais les distances et j'eus la prétention d'écrire à René Louis pour lui suggérer l'hypothèse d'une identification possible avec ce lieu, en y joignant une petite dissertation en règle, sans doute telle qu'un gamin de cet âge pouvait la faire. Par retour du courrier, je recevais une longue épître de René Louis, me remerciant de cette lettre, mais en me disant que, si lui aussi avait un moment pensé à cette identification, elle était absolument impossible, vu qu'*Aquis Segeste* avait depuis longtemps été identifié avec Sceaux-en-Gâtinais et que cela était certain. J'étais certes assez déçu mais, en me félicitant de mon initiative, il me disait que je devais persévérer dans une voie pour laquelle je lui paraissais avoir la vocation et qu'il faudrait que plus tard je fasse l'École des chartes. Il va de soi que je n'avais alors aucune idée de cette École et personne non plus dans ma famille. Mais j'en parlais à mon professeur d'histoire qui m'apprit qu'un de mes camarades, Christian de Boüard, avait pour père un professeur de l'École des chartes. Celui-ci m'introduisit auprès de son père qui, en dépit de son aspect sévère qui me glaça un peu, me donna des renseignements sur cette École mystérieuse; il m'affirma qu'il s'était informé auprès de René Louis au sujet de la lettre en question, que je lui paraissais en effet destiné à l'École des chartes et qu'il me conseillait vivement de m'orienter plus tard dans cette direction. Mes parents en ont été quelque peu déçus car ils auraient sans doute aimé que je reprenne plus tard l'imprimerie familiale ou qu'à défaut je me dirige vers des études agronomiques pour exploiter des terres et mener la vie saine de la campagne.

Par la suite, je fis quelques autres recherches qui contribuèrent effectivement à me fortifier dans cette disposition et quand, en 1939, j'eus la chance d'entrer, bien jeune encore, à l'École des chartes, j'écrivis à René Louis pour le lui annoncer et le remercier de m'avoir ainsi dirigé. Il me répondit aussitôt par une lettre très sympathique qui m'étonna car c'est lui qui me remerciait de mes remerciements! Peu après je reçus de lui un tiré à part d'une communication qu'il avait faite à la Société nationale des antiquaires de France à propos de Girart de Roussillon.

Quand, sur les conseils d'Alain de Boüard, je pris pour sujet de thèse à l'École des chartes une étude portant sur l'histoire de l'époque carolingienne, je crus devoir en faire part à René Louis; de nouveau, il m'encouragea très vivement à poursuivre dans cette direction. Après ma nomination comme archiviste aux Archives nationales, il vint plus d'une fois me voir pour parler avec moi de difficultés qu'il rencontrait pour la mise au point de certaines parties de son magnifique volume sur *Girart comte de Vienne* et en particulier à propos des fondations des abbayes de Pothières et de Vézelay et des privilèges de Nicolas I[er]; nous en avons alors sérieusement discuté, mais je ne m'attendais nullement qu'il ait cru bon, lui le savant respecté, de remercier dans son « Avant-propos » le tout jeune homme à peine majeur que j'étais alors. J'en ai été profondément ému. Plus encore peut-être, quand, un peu plus tard, il est venu m'apporter lui-même ses trois volumes avec une dédicace de « bien cordial hommage » et cela « en souvenir de notre première rencontre dans la plaine sous Vézelay ». Lui non plus n'avait pas oublié, mais cela m'a paru alors tellement extraordinaire de la part d'un des maîtres de l'érudition à l'égard de celui qui avait eu, enfant, l'outrecuidance de s'immiscer dans ses savants travaux.

Au lendemain même de mon retour de l'École française de Rome, René Louis venait me trouver dans mon bureau des Archives nationales pour me demander si j'accepterais qu'il présente ma candidature à la Société nationales des antiquaires de France, dont il allait prendre la vice-présidence. J'avoue qu'à ce moment je ne connaissais guère encore cette Société qui me paraissait un cercle bien fermé d'érudits d'âge. Il me persuada d'accepter, en disant qu'il était précisément nécessaire de rajeunir ces sociétés savantes dont l'œuvre était si importante et où historiens et archéologues pouvaient œuvrer ensemble, et c'est ainsi que le 1[er] décembre 1948, sur son rapport, je devenais, encore bien jeune, associé correspondant de cette Société; je n'ai eu depuis lors qu'à me féliciter de l'initiative qu'avait prise René Louis de me forcer ainsi la main.

Depuis lors je ne l'ai revu que rarement, trop rarement, la dernière fois au colloque de Saint-Benoît-sur-Loire, en 1969, où il m'a stupéfié: alors qu'il n'y voyait pratiquement plus, il a présenté aux participants l'église de Germigny-des-Prés et, plus encore, il a brossé en chaire une étude admirable sur l'abbé et évêque Théodulfe, avec une précision étonnante, sans recourir à aucune note. C'était impressionnant et émouvant.

Ces témoignages, personnels — trop personnels peut-être — devaient être portés dans ce volume où hommage est rendu à la mémoire de ce savant dont l'œuvre a été aussi importante dans le domaine de l'his-

toire littéraire et de l'histoire tout court que dans celui de l'archéologie. Ils montrent sa bienveillance à l'égard de quiconque, quel que fût son âge, chez qui il discernait une étincelle d'intérêt pour les études auxquelles il s'était donné. Je ne peux aujourd'hui qu'exprimer publiquement du fond du cœur toute ma reconnaissance envers lui, puisqu'au fond c'est bien à lui que je dois la carrière qui m'a permis de répondre à ma propre vocation d'historien.

Robert-Henri BAUTIER,
membre de l'Institut.

*

Je connaissais depuis longtemps les travaux de René Louis mais je ne l'avais jamais rencontré vraiment jusqu'au jour où il fut nommé professeur à l'Université de Paris X-Nanterre. Il nous fit l'amitié de s'intéresser au « Centre de recherches sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age » que je dirigeais alors. Rien ne vaut un contact direct avec un savant. Je fus immédiatement impressionné par sa forte personnalité qui savait s'imposer et convaincre. René Louis n'était pas seulement un philologue, un archéologue, un savant dans le domaine artistique; il réussissait à réunir en lui toutes les disciplines, c'était un véritable historien. Son œuvre en porte témoignage.

Pierre RICHÉ,
professeur émérite
à l'Université de Paris X-Nanterre.

*

Je voudrais ici rappeler le premier et le dernier souvenir que j'ai gardés de René Louis.

C'est en arrivant à l'université, le premier jour de mon premier poste, que je le rencontrai pour la première fois. Il était président de jury et je vins me présenter à lui. René Louis, me prenant pour une candidate, me proposa un sujet d'interrogation avec une courtoisie et une gentillesse qui me frappèrent d'entrée. Lorsque je lui eus indiqué que je venais d'être nommée assistante, il eut la parfaite délicatesse de m'appeler « chère collègue ». Ce fut pour moi, qui arrivai à l'université, une marque que je n'oublierai pas.

Mais, de tous les souvenirs que je garde, celui qui reste pour moi le plus émouvant est l'image ultime que j'eus de lui. C'était pendant les VIII[e] « Entretiens d'Auxerre », en septembre 1989, dans la salle des moines de l'abbaye Saint-Germain.

La venue de Monsieur René Louis était annoncée; nous l'attendions pour le début de l'après-midi. Il vint, s'avançant à pas lents et dignes, n'ayant rien abandonné de son allure altière. Sa démarche était soutenue et guidée avec discrétion, pudeur, affection et respect, par quelqu'un qui lui était particulièrement cher: Alain Labbé.

Je n'oublierai pas les paroles que prononça alors René Louis avant de quitter la salle. Il me dit toute la joie qu'il avait de nous voir réunis dans le même travail, son disciple préféré et moi. Ce furent les derniers mots que j'entendis de lui.

Mireille MENTRÉ,
agrégée de l'Université,
maître de conférence à
Paris-Sorbonne (Paris IV).

*

EN MÉMOIRE DE RENÉ LOUIS

J'ai appris à connaître René Louis par sa thèse monumentale sur Girart de Vienne ou de Roussillon, que m'avait signalée Monseigneur Michel Andrieu, mon propre directeur de thèse. C'était en octobre 1948. J'étais alors à Strasbourg où mon évêque, Monseigneur Auguste Gaudel, m'avait accordé un congé d'études en vue de préparer cette thèse. Le travail de René Louis, en particulier le volume sur *Girart comte de Vienne... et ses fondations monastiques* me permit de déblayer une partie du terrain de mes recherches: il y avait fort bien mis au clair le rôle de Girart dans la fondation et les origines de Vézelay, futur centre de culte de Marie Madeleine.

Ce livre fondamental me mit en relation avec son auteur. Ce furent d'abord des relations épistolaires puis, en 1954, à l'occasion du 5[e] Congrès International d'Archéologie Chrétienne tenu à Aix-en-Provence en septembre, des relations personnelles qui, au fil des années, devinrent amicales.

Qu'il me soit permis de rappeler ou de révéler un incident de ce congrès. Nous écoutions côte à côte, dans une des salles de l'université, la communication de Jérôme Carcopino sur la signification « crypto-chrétienne » de l'*ascia,* dont le texte figure dans les actes du Congrès. Carcopino était passé maître dans l'art de jouer de tous les registres de sa belle voix de baryton pour donner à sa thèse (discutable et discutée sur le fond) une force de séduction qui manquait à sa démonstration scientifique. Je ne l'écoutai pas jusqu'au bout car, à un moment donné, j'entendis René Louis me dire: « Sortons, il m'envoûte ».

C'est à ce même congrès qu'il me fit connaître directement Henri-Irénée Marrou qui eut la bienveillance, dans l'autocar qui d'Aix nous avait conduit à Brignoles et Vaison, d'écouter où en était ma recherche sur le culte de sainte Marie Madeleine en Occident et de m'encourager dans cette voie. C'est encore René Louis qui me suggéra, quelque trois ou quatre ans plus tard, de m'adresser au même maître pour qu'il préfaçât l'édition de ma thèse. Ce que Marrou fit avec la plus grande délicatesse. Lorsque le livre parut en avril 1959, je me trouvais à Dijon au Congrès des Sociétés Savantes. Je fis alors un saut jusqu'à Auxerre où je retirai, à l'Imprimerie Moderne, les exemplaires qui me revenaient: ce fut en compagnie de René Louis.

En 1964, je fus appelé à Rome à l'Institut Pontifical d'Archéologie Chrétienne pour y enseigner l'histoire du culte chrétien (liturgie et hagiographie). J'en fis part à René Louis car c'est à la belle présentation du volume qu'était partiellement dû l'accueil favorable qu'il reçut de la critique et aussi ma nomination romaine. René Louis m'invita trois fois aux colloques et congrès qu'il organisa: la semaine d'études de Vézelay en 1968, le colloque de Fleury en 1969, le congrès international du C.N.R.S. consacré à Pierre Abélard et Pierre le Vénérable en 1972.

Nous étions restés en correspondance presque jusqu'à la fin, par exemple à l'occasion du voyage à Rome des membres de la Société en 1986. Après, quand se fut aggravé l'état de ses yeux, son successeur à la présidence, Jean Roumailhac, eut la délicatesse de se faire l'intermédiaire entre nous.

Sa mort m'a privé de l'amitié de celui qui m'a ouvert la porte aux publications scientifiques de haut niveau. Je n'oublierai jamais qu'il l'a fait avec simplicité et efficacité.

Victor SAXER,
Recteur de l'Institut pontifical d'archéologie chrétienne.

*

LE CHEVAL DE MAJESTÉ

In memoriam **René Louis**

« Demeure avec nous, Seigneur, parce que le soir tombe. »

Nous étions dans l'église de Bazoches, il n'y a pas si longtemps. La nuit approchait. Il marquait ainsi la fin d'une belle journée d'excursion. Les mots de Luc (XXIV, 29) reparaissaient parmi nous et je me prenais à songer que cette invocation retombait sur lui-même, qui était maître de la parole et au soir de sa vie. Cette voix avait frappé mes oreilles d'enfant — adolescent, je l'imitais — et je tenais pour un miracle de l'entendre encore aux lieux mêmes où je me souvenais d'elle.

J'appartiens à une génération qui ne l'a connu que les cheveux blancs. Du moins est-ce ainsi que je le revois, même à quarante ans en arrière. Sa haute stature, cette chevelure qui accrochait la lumière dans les nefs et les absides, cette puissance du verbe, tout cela me fait venir à l'esprit, au moment du recueillement, une autre figure de la blancheur lumineuse: celle du Christ à cheval de Saint-Étienne d'Auxerre, cette figure sous laquelle je suis passé à différents âges de ma vie, sans rien y comprendre d'abord, et qui m'est peut-être devenue sensible quand j'ai su qu'un cheval est bâti comme une cathédrale. L'élément génial, avec cette fresque, pourrait bien être cette conjonction du chef-d'œuvre de la nature et du grand édifice de pierre de notre culture. A quoi le temple grec n'est pas étranger. Les chevaux rendent frémissant le marbre du Parthénon d'Athènes. Et cette noble roche me ramène là où je voulais en venir: à la blancheur. Comme le marbre et l'ivoire, il est blanc, le cheval de majesté.

Il faut commencer par dissiper les ténèbres d'un malentendu. L'ânesse sur laquelle Jésus fait son entrée dans Jérusalem au jour des Rameaux n'est pas d'humilité, mais de grandeur. L'âne avait alors le prestige qu'a le cheval chez nous. Quelque chose de cela se trouve dans les attelages pontificaux, faits de mules — et de mules blanches. Il faut savoir aussi que de cette même Jérusalem, Guillaume II fera agrandir une porte en 1888 pour entrer à cheval afin d'y être sacré empereur d'Allemagne. Ce thème de l'avènement triomphal dans la ville avec le cheval est de tous les temps dans nos cultures (1) et il s'attache au cheval blanc. Celui-ci est présent dès les débuts de Rome, où paraître dans un équipage de chevaux blancs était équivaloir à Jupiter (*Jupiter Optimus Maximus)* ou à Apollon; et quand Mussolini pensera entrer au Caire, il fera venir un cheval blanc par avion à cette fin. Cette constance à travers les millénaires enseigne que le pouvoir absolu, de droit divin, est équestre, aussi bien en char pendant l'Antiquité qu'à cheval au temps de la chevalerie et de cette fresque. Et comme le plus grand cheval est le cheval de bataille, ce droit divin s'affirme aussi comme un droit guerrier. Dans cette confusion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel le plus exécutif, bien des actions regrettables ont été conduites au nom d'un Christ pourtant dit de miséricorde. Il ne faut pas oublier cela, notamment à l'approche du demi-millénaire de la découverte des Indiens du Nouveau Monde.

Dans les origines romaines lointaines, les attributs du pouvoir, de l'*imperium,* associaient aux chevaux blancs

du char une chaise d'ivoire, la *sella curulis. Sella,* qui a donné « selle ». La combinaison plus dense de ces éléments, quand le personnage se superpose au cheval au lieu de se tenir derrière lui, revient à « trôner sur le cheval blanc » (2). Ce cheval est un trône d'ivoire mouvant.

Parmi ces symboles, il y avait la toge de pourpre. La teinte s'en trouve sur la tunique du Christ, mais il porte aussi le manteau qui est le nouveau signe de grandeur dans l'échelle de valeurs vestimentaires médiévale, et ce manteau de gloire est blanc comme la robe du cheval.

Ce blanc n'est pas le blanc terne de la cendre ; c'est le blanc éclatant de la neige au soleil. Il est vif — et doublement parce qu'il est à la fois une teinte vive et la propriété d'un animal vif, qui bouge ; la vieille formule grecque « les animaux courent » est, avec le cheval, plus que jamais vraie. Vivacité de la couleur, vivacité du mouvement, cette conjoncture de l'éclat et de la vie, nous la connaissons avec le vif argent, qui est le brillant et insaisissable mercure, et avec la pêche au vif : le petit poisson est blanc et frétille (3). Cette association existe de manière généreuse en grec, où *Argos,* le nom du chien d'Ulysse, veut dire à la fois *le blanc* et *l'agile,* et où Podargos est un cheval aux pieds rapides et blancs. « Christ, tu es la lumière et la vie », voilà ce que signifie la blancheur conjointe du vêtement et du cheval à la voûte de la sombre crypte.

Au-delà de cette voûte, il en est une autre, le firmament, le plus haut des cieux, où dans la blancheur scintillante des étoiles, l'esprit humain retrouve le cheval en quantité : Pégase, ceux des deux chariots, le sagittaire, le centaure. Et quand l'astre du jour paraît, il anime de son éclat les nuages qui vont aussi vite que le vent, que des cavales au galop. Ce mélange de soleil et de nuées rapides — une écume, une mousse de rayons — est quelque chose de très haut, du Très Haut. Quelque chose du domaine des neiges éternelles, de la haute montagne, altière, de la montagne fière d'où le soleil luit. Quelque chose d'olympien, où Apollon, dieu de la lumière solaire, est rejoint par Jupiter, dieu du jour. Grandeur. Votre Altesse. Roi Soleil. Majesté.

Il y a un lien d'équivalence entre la haute montagne et le cheval. Elle aussi est le siège des dieux, de l'*imperium* (cf. *Kaiserstuhl*), et ce n'est pas pour rien que nous parlons de sommet de la hiérarchie. La « montagne fière » de Rimbaud répond au « fier animal » de Buffon et c'est lors d'une réunion au sommet, aux deux sens coordonnés du terme, avec Moïse et Élie et sur la hauteur, qu'a eu lieu la Transfiguration. Le Christ monta, est-il écrit, « sur une haute montagne. Et il fut transfiguré devant eux : son visage resplendit, comme le soleil, et ses vêtements devinrent éblouissants comme la lumière » (Matthieu XVII, 1-9 ; voir aussi Luc IX, 28-29 et Marc IX, 2-10).

L'un des enseignements les plus constants de l'hippologie est qu'il n'y a pas de cheval blanc. Qu'il n'en est que de gris, plus ou moins clair, mais qu'il faut bannir le terme de blanc. Cette teinte est ainsi posée en idéal inaccessible : il sera toujours possible de trouver un cheval plus blanc, il n'atteindra jamais la véritable blancheur. Il lui restera asymptotique, et cette perspective emporte vers l'infini, dimension divine. Le cheval blanc idéal est cheval d'infini, donc de divinité. Seul un dieu peut le rejoindre pour faire corps avec lui (4).

Si la robe du cheval répond au vêtement du cavalier, s'ils l'enveloppent dans une même blancheur, n'est-ce pas que, dans notre esprit, ces deux êtres s'équivalent et finalement n'en font qu'un ? Là-dessus, lisons René Louis (5) : le Christ est « monté sur un cheval blanc chevauchant à dextre ». Rien ne nous choque dans ces mots, et cependant, qui chevauche ? Littré le montre bien : c'est le cavalier, car « chevaucher » veut dire faire du chemin à cheval, être à califourchon sur un cheval. Le cheval ne chevauche pas. De la même façon, nous ne sommes pas choqués lorsque le maître de manège ordonne : « Vous partirez au galop ». Ce ne sont pas ceux qui entendent qui galoperont, mais ceux qui les portent. Il s'adresse à des êtres fusionnés, dont les oreilles sont d'homme et les pieds de cheval. Ces confusions dans notre langage sont révélatrices. Osons le dire : en esprit, nous faisons corps avec le cheval.

Oui, dans l'esprit de la chrétienté, sinon dans le génie du christianisme, le cheval fait corps avec nous comme nous faisons corps avec le Christ. De ces deux unions communes, la première est une fusion des corps dans le mouvement, dans le vivant, qui nous fait oublier les pesanteurs de la chair, qui nous libère de notre humaine et mortelle enveloppe ; la seconde est une fusion par la chair qui fait accéder le croyant à la vraie vie. Il y a matière ici à réfléchir sur la logique profonde. Je me contenterai aujourd'hui de noter deux choses : le cheval participe du divin, ou tout au moins de l'image que nous en avons, ce qui revient au même, et l'association au Christ se produit selon un principe d'unité à quoi le cheval est loin d'être étranger. Sait-on bien que son nom de *solipède* (qui semble vouloir exprimer le fait qu'il n'a qu'un seul doigt) vient de la contraction de *solidipède* ? Il a le pied uni, d'un seul tenant, solidaire, en latin *solidus.* Ce principe d'unité, qui est celui de la monarchie (6), se retrouve dans un autre pied, cher à nos cœurs de Bourguignons, celui de la vigne : « Je suis le cep, vous êtes les sarments » (Jean XV, 5).

*

Je viens de m'incliner devant une cendre grise sans perdre de vue la blancheur lumineuse qui brille dans

mon souvenir.Il faut reprendre la route. Chemin faisant, d'autres éléments viendront. Il en est un que j'entrevois depuis longtemps mais qui n'est pas facile à saisir: nous avons tendance à percevoir le cheval comme un être de parole, comme s'il devait nous parler. L'un des symptômes les plus nets de cela est son nom grec moderne: *alogo,* celui qui n'a pas la parole. Si l'on remarque qu'il ne parle pas, c'est que quelque chose nous dit: « Et pourtant, il parle ». Ainsi cet être qui a été et demeure avec nous l'occasion de la plus noble conquête, chargé de divinité, sur cette fresque particulièrement, articule la chair et le verbe par des voies qu'il importe de reconnaître, même si elles nous sont signalées comme impénétrables. Le chemin est rude, mais il est pour « plus de lumière », comme disait Goethe, et je pense en terminant pour aujourd'hui à une autre parole, que Madame Suzanne Louis a remarquée, elle aussi, peinte aux murs du Carmel de Saint-Denis (7):

Les Renards ont leurs tanières
Et les Oiseaux du Ciel leurs nids,
Mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête.

François POPLIN.

(1) Il se retrouve, *mutatis mutandis,* dans le cheval de Troie et l'histoire de Jonas. Il intéresse notre Henri IV, roi venu d'ailleurs et qui a dû conquérir, d'une certaine façon, une capitale qui ne lui était pas donnée de naissance (« Paris vaut bien une messe »); il est, de nos monarques, celui que la légende associe le plus étroitement au cheval blanc.

(2) *Sella* n'est pas pour rien dans cette osmose. Dans le vocabulaire des supports, riche en références caballines, la sellette du sculpteur correspond au chevalet du peintre; le siège que l'on place sur le cheval est ainsi mis en équivalence avec lui. Et le correspondant grec de la selle romaine étant la cathèdre, il y a bien quelque chose de cathédral dans le cheval blanc.

(3) Un certain Robert Poplin m'a appris que le meilleur vif est la vandoise; son nom savant *Leuciscus leuciscus* insiste sur sa blancheur.

(4) Une notation de Marc dans l'épisode précédemment invoqué est particulièrement précieuse ici: « ses vêtements devinrent resplendissants d'une telle blancheur qu'aucun foulon sur terre ne peut blanchir de la sorte ».

(5) *Autessiodurum christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle,* Paris, Clavreuil, 1952, p. 120 a.

(6) « Sei mir einig... » disait Guillaume II à son peuple, dont on sait les problèmes d'unité à travers l'histoire.

(7) Matthieu VIII, 20; Luc IX, 58. La traduction de la *Bible de Jérusalem* (éd. du Cerf, 1961) est plus harmonieuse: « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids; le Fils de l'homme, lui, n'a pas où reposer la tête ». Cette même édition donne pour Luc XXIV, 29: « Reste avec nous, car le soir tombe », mais j'ai préféré garder la formulation cueillie sur le vif à Bazoches le 9 septembre 1984.

Avec la haute stature de René Louis, la science française du Moyen Age a perdu l'un de ses plus distingués historiens de la littérature, un enseignant inoubliable, un grand animateur, mais, avant tout, l'un des plus brillants représentants de la pluridisciplinarité traduite dans les faits — et ce bien longtemps avant que ce beau concept apparaisse dans toutes les bouches. Il en avait, très tôt, compris la nécessité: il était épigraphiste, archéologue, numismate, philologue, linguiste, géographe. « Vous ne négligez aucun détail et vous pratiquez toutes les méthodes », lui dit publiquement, dès 1937, Jérôme Carcopino, alors directeur de l'École française de Rome.

J'avais un attachement très personnel pour le grand humaniste que fut René Louis. J'ai fait sa connaissance à la semaine d'études médiévales qu'il organisa en 1969 au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire. Depuis cette date, nos contacts ne se sont pas relâchés, bien que je n'aie pas travaillé dans les domaines qui lui étaient particulièrement chers.

Je n'oublierai pas ma première rencontre avec lui: cet homme à la haute stature vint à ma rencontre sous la puissante charpente du château de Sully-sur-Loire. Il savait que j'étais venu sans m'annoncer: sa cordialité me subjuga. Pendant l'excursion en car, il expliqua, phonétiquement, la formation des noms des lieux que nous traversions. A propos du tympan d'une église de campagne, il expliqua le geste traître d'un hérétique bogomile. Voyait-il? Non, il sentait, il savait, il expliquait à partir du fonds inépuisable de son savoir vécu.

René Louis, qui prit part au début des années 70 au colloque sur « les Palais carolingiens », ainsi qu'à plusieurs des « Jeudis » organisés par l'Institut Historique Allemand de Paris, nous a quitté pour toujours le 23 juin 1991. Avec lui, j'ai perdu un maître et un modèle.

Prof. Dr. Dietrich LOHRMANN,
Historiches Institut RWTH, Aachen.

*

Vers 1950, lorsque René Louis dirigeait les fouilles du baptistère de Nevers, il cherchait des aides pour seconder l'un de ses collaborateurs, M. l'abbé Roland Moufflet. Il lui demanda qui était cet abbé du Loiret qui avait publié un mémoire sur le vignoble de Châtillon-sur-Loire. L'abbé Moufflet lui répondit que mes fonctions de vicaire ne me permettaient pas de disposer de mon temps.

Devenu curé d'Ouzouër-sur-Trézée, je donnai mon adhésion à la Société des Fouilles... de l'Yonne, ce qui me permit de rencontrer René Louis. Il me dit:

« Quand j'étais jeune collégien à l'Institution Saint-François-de-Sales de Gien, Ouzouër-sur-Trézée c'était pour moi le nom de la gare, sur la ligne Auxerre-Gien, qui était la plus proche de Gien. Quand j'arrivais d'Auxerre, c'était l'annonce de la rentrée... ; quand je partais de Gien, c'était l'envolée des vacances. J'apercevais la haute flèche du clocher sans imaginer qu'elle signalait une si belle église du XIII[e] siècle... »

Il était émouvant de l'entendre évoquer avec ferveur ses souvenirs du collège, ses camarades et exprimer sa profonde reconnaissance pour ses maîtres — spécialement pour M. le Chanoine Charpentier —, qui lui avaient donné le goût et les bases solides de la connaissance du grec et du latin.

Par la suite, il est revenu souvent à Ouzouër pour des excursions, des journées d'étude, la visite des mosaïques romaines de Pont-Chevron dont le dégagement bénéficia de ses conseils et de son appui en haut lieu. Il me considérait comme son correspondant pour la partie de l'ancien diocèse d'Auxerre incluse dans le Loiret, spécialement la région de Gien et de Briare, domaine que l'évêque saint Aunaire avait apporté à son Église d'Auxerre et qui, avec le patrimoine de saint Germain, formait le fonds le plus ancien du diocèse. A la fin de sa vie, René Louis se proposait de revenir sur cette question qui lui tenait à cœur.

Un jour, j'ai vu le savant latiniste réfléchir un long moment pour trouver la meilleure traduction de la plainte de Job (XXX, 31): *Versa est in luctum cithara et organum in vocem flentium.* « La cithare a été détournée au service des chants de deuil et la flûte pour accompagner la voix de ceux qui pleurent ».

Aujourd'hui, pour lui, nous en avons confiance, les épreuves et les tristesses de la vie, les misères des infirmités et de l'âge, l'attente de la mort dans la nuit se sont muées en « GESTE de la JOIE »... pour toujours.

Abbé Bernard GITTON,
curé d'Ouzouër-sur-Trézée.

Le professeur René Louis avait été élu membre d'honneur de notre Société à la séance du 27 mai 1949, alors qu'il était directeur de la XIX[e] circonscription archéologique.

Bien que né à Auxerre, René Louis avait de fortes attaches avec l'Orléanais: il aimait rappeler qu'il avait fait ses études secondaires au collège Saint-Joseph-Saint-François-de-Sales à Gien, où la règle de vie était très spartiate, mais l'enseignement des langues anciennes très efficace.



Fig. 4. — René Louis et Jean Marilier dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre vers 1980.
(cliché J.-M. Saur)

L'ami fidèle de notre Société

Depuis son élection, en mai 1949, comme membre d'honneur, René Louis n'a jamais cessé de montrer son attachement à notre Société et son intérêt pour nos travaux. En tant que directeur de la XIX[e] circonscription archéologique, il a organisé et co-présidé par deux fois les Journées d'études à Orléans, du 24 au 26 août 1952 et les 2 et 3 septembre 1956.

Le dimanche 14 juin 1959, il a accueilli et piloté à Auxerre une visite de notre Société qui a laissé un souvenir inoubliable à ceux d'entre nous qui ont eu la chance d'y participer. Le dimanche 23 juin 1963, c'est aux Fontaines Salées et au musée de Saint-Père-sous-Vézelay (installé depuis 1943 et constamment enrichi) que René Louis se fit un plaisir de nous accueillir et de séduire ses auditeurs par la clarté et l'érudition de sa présentation.

En 1983, René Louis a suscité un grand rassemblement des sociétés savantes à Alise-Sainte-Reine afin de rendre hommage aux travaux de la Société des Sciences de Semur sur le site présumé d'Alésia. Pour donner plus d'ampleur à cette manifestation, la S.F.A.Y. avait invité notre Société et la Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry.

Le dimanche 9 septembre 1984, j'ai représenté notre Société à la fête du cinquantenaire de la S.F.A.Y. à Saint-Père-sous-Vézelay.

En 1987, enfin, René Louis avait tenu à associer notre Société à la commémoration du Millénaire capétien en invitant M. l'abbé Gitton, la présidente, M[me] Michaud-Fréjaville, et moi-même à présenter des communications relatives « Au temps des premiers Capétiens aux confins de l'Orléanais et de l'Auxerrois ».

Ce devait être la dernière manifestation, présidée par René Louis, à laquelle nous avons participé en tant que Société amie. La très mauvaise vue du maître avait abouti à la cécité complète. Je m'étais aperçu de cette évolution inéluctable aux lettres qu'il m'adressait régulièrement. A partir de 1984, les lettres dictées à un secrétaire bénévole étaient de plus en plus fréquentes et la dernière tracée de sa grande écriture porte la date du 18 octobre 1987.

Cette note personnelle m'amène à souligner tout ce que je dois à ce grand maître. Sans avoir jamais eu la chance d'être son élève, puisque nous avons parcouru notre *cursus* dans des spécialités et des facultés différentes, il m'a profondément marqué et beaucoup encouragé alors que, vers le milieu des années 60, j'étais encore un jeune professeur de lycée débutant dans les publications savantes. Lorsqu'il prenait la parole au milieu d'un cercle de jeunes chercheurs, son exposé était lumineux et tellement séduisant.

Par la suite, quand j'ai publié plus activement, il ne manquait jamais de m'adresser ses commentaires. Lorsque je lui ai communiqué, pour appréciations, les chapitres relatifs aux origines de l'Église d'Orléans dans l'*Histoire d'Orléans et de son terroir*, il m'a fait répondre : « Je me suis fait lire tous les passages en question et il m'est agréable de vous dire que j'ai beaucoup apprécié l'érudition dont vous avez fait preuve dans ce travail » (lettre dictée du 19 septembre 1984).

Ce recours à un esprit aussi savant, clair et toujours bienveillant me fera désormais cruellement défaut.

Jacques DEBAL,
président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

*

Le souvenir le plus émouvant que je garde du professeur René Louis est, certes, notre première rencontre à Leuilly, au pied de la montagne de Laon. Le maître descendait d'un car, entouré de ses étudiants à la tête desquels était Alain Labbé. Nous étions au lieu-dit « La Basse-Bretagne », devant la chapelle de Leuilly où, il y a encore cent ans, on voyait peint sur le mur un grand saint Charlemagne, tenant en ses mains une église pour l'âme de Roland.

Or à l'ouest, se trouve le « champ clos de Ganelon », au sud les vestiges du Château-Corneil, résidence des soldats d'élite, les corniculaires dont faisait partie Gautier de l'Hum et Valker de Corneil, le fidèle compagnon du paladin, et où Charlemagne avait fait déposer en 804 par son archichapelain Hildebald un grand reliquaire : un cor noir suspendu à un petit château par trois chaînes d'argent (détail qui enchanta René Louis).

Le paysage rolandien est dominé par les remparts de l'abbaye Saint-Vincent, où l'on montrait le livre de saint Gilles, et où l'on faisait l'*obit* de Roland.

Suzanne MARTINET,
bibliothécaire honoraire de la ville de Laon.

Jean MARILIER

(Varois, 12 mai 1920-Dijon, 28 juin 1991)

De plenitudine eius nos omnes accepimus.
Jean 1, 16

Jean Marilier est mort à Dijon, la cité épiscopale où il avait été ordonné prêtre quarante-cinq ans auparavant et dont il ne s'était guère éloigné.

Il mena de front ses activités de prêtre, de professeur, d'historien, de défenseur du patrimoine. Cet immense labeur, dont une partie apparaîtra au-delà de sa mort dans des publications encore à venir, finit par user sa constitution pourtant robuste. « La pompe n'en peut plus... » me dit-il la veille même de sa mort, alors qu'il venait d'entrer dans sa 72e année seulement. Son *dies natalis* — le jour de sa naissance au ciel — fut le 28 juin, celui de saint Irénée, évêque de Lyon, dont il venait de faire mémoire à l'évêché; il avait, en effet, comme tous les matins, participé à la messe du chapitre cathédral lorsqu'il tomba, dans la rue qui fait face à l'église Notre-Dame, la rue Musette, celle où il avait l'habitude de faire son marché chaque vendredi matin, à deux pas de l'endroit où nous avions déjeuné, un an auparavant, lors du périple effectué par notre société « sur les pas de saint Bernard ». C'est d'ailleurs son état de santé qui l'avait conduit à décliner, déjà, l'invitation que je lui avais faite alors de partager notre repas.

Jean Marilier était né au pays d'Oscheret (le *pagus oscarensis* cher à son maître le chanoine Maurice Chaume), dans une famille terrienne depuis des siècles installée dans « la Plaine », celle de l'Ouche, entre Dijon et Saint-Jean-de-Losne, celle où il repose aujourd'hui au cimetière d'Ouges. Il se sentait vraiment, selon l'expression heureuse utilisée par M. le doyen Jean Richard dans l'hommage qu'il lui rendit à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, « fils de cette *plaine* à laquelle il était si profondément attaché » et où il avait su retrouver les siens dans les terroirs qu'ils avaient cultivés depuis si longtemps, en particulier au château ducal de Rouvres (en-Plaine); cette plaine qui vit, en 1131, l'installation des moniales de Tart, à quelques pas de l'abbaye de Cîteaux.

Ce voisinage de Cîteaux marqua profondément la vie de Jean Marilier. Au grand séminaire de Dijon, le chanoine Maurice Chaume, qui fut son professeur et dont il se reconnaissait volontiers le fils spirituel, l'incita en effet à se consacrer à l'édition des chartes de Cîteaux. « Dès 1942, l'œuvre était déjà présentable », dit encore le doyen Jean Richard. 1942..., année sombre dans l'histoire de notre pays. L'évêque de Dijon n'ayant pas souhaité de traitement de faveur pour les séminaristes, Jean Marilier, requis au titre du « Service du Travail Obligatoire », prit le chemin de l'Autriche. Il y connut surtout les bibliothèques des monastères cisterciens et, quand il fut renvoyé en France en 1944, il en rapporta la matière d'un article: « Sources autrichiennes de l'histoire de Bourgogne », qui parut dans les *Annales de Bourgogne* en 1944. A ce moment, l'auteur avait rejoint la Résistance: sous le nom de Eric Jean, il était devenu agent de liaison des Forces Françaises de l'Intérieur, dans cette *plaine* qu'il connaissait si bien. Son action lui valut la Croix de Guerre; en 1947, il publia un recueil de témoignages qu'il intitula « Maquis au Val de Saône ».

*

La même année 1947, il présenta au Congrès de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, réuni à Auxerre, une communication qui traitait — déjà — de saint Germain: « Le vocable Germanus et le réseau des routes anciennes de l'Auxois ».

Il fut ordonné prêtre le 23 décembre 1944 à la cathédrale de Dijon, alors libéré depuis peu. Il fut successivement vicaire à Meursault, curé à Jailly-les-Moulins, puis à Hauteroche, en Auxois, tout près de Flavigny.

Pris par les ministères à lui confiés dans des paroisses rurales éloignées de Dijon à une époque où les véhicules automobiles étaient encore rares et chers, ce fut seulement après plusieurs années qu'il put entreprendre des études à la Faculté des lettres, qu'il compléta au Centre d'études supérieures de la civilisation médiévale de Poitiers. « Mon évêque n'était pas fou; il ne voulait pas me lâcher », me confia-t-il un jour. Il fallut attendre 1953 avant qu'il fût nommé professeur à l'école Saint-François et au petit séminaire de Flavigny, plus tard

à Notre-Dame. Dans ces mêmes années, il prit une part très active à la préparation et au déroulement du congrès qui se tint à Dijon en 1953 pour commémorer la mort de saint Bernard.

Mais le temps consacré à son ministère, auquel s'ajouta celui nécessaire à ses études universitaires, ne l'avait pas détourné de ses recherches sur le Saint Ordre de Cîteaux. Entre la fin de la guerre et 1950, il publia plusieurs études sur la « Charte de charité » et l'évolution de son élaboration, travail extrêmement novateur à l'époque. Cette même année 1950 vit la parution d'une « édition de travail » du cartulaire de Cîteaux. La poursuite de ses efforts dans ce domaine aboutit, grâce en particulier au soutien de Dom Polycarpe Zakar, à la publication en 1961 à Rome d'un grand ouvrage intitulé *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux* (1098-1182). Il a confié le manuscrit du second volume (1183-1210) à l'un de ses anciens élèves dont on lira le témoignage plus loin.

De nombreux autres établissements religieux furent pour lui objet d'études approfondies. Parmi eux, les abbayes de Saint-Bénigne et de Flavigny. Jean Marilier s'intéressa à cette dernière dès qu'il résida dans l'Auxois; au printemps de 1950, il publia, dans les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or,* des « Notes sur les cryptes de l'abbatiale de Flavigny », puis il poursuivit son travail de recherche dans les archives de l'abbaye. L'acte de fondation et le célèbre testament de l'abbé Guiré le conduisirent à publier à plusieurs reprises, d'abord dans les *Mémoires de la Société pour l'Histoire du droit...* en 1962 et 1970-71, puis, en 1973, dans *Alésia, textes médiévaux* (vol. XLV des « Publications de l'université de Dijon »). Au début des années 80, il présenta devant le Congrès de l'A.B.S.S. « Le scriptorium de l'abbaye de Flavigny au VIII[e] siècle » et réalisa une « édition de travail » du cartulaire, intitulé *Chartes de l'abbaye de Flavigny aux VIII[e], IX[e] et X[e] siècles.* C'est à la publication de cet ouvrage que fait allusion le professeur Michel Parisse dans le témoignage qui suit.

De 1957 à 1959, il dirigea, conjointement avec René Louis, plusieurs campagnes de fouilles dans les cryptes de Saint-Pierre de Flavigny. Les résultats obtenus furent publiés en 1959 dans la *Revue Archéologique de l'Est.*

En 1943, Georges Chevrier et Maurice Chaume avaient publié le tome second des *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon.* Jean Marilier et M. le professeur Robert Folz reprirent le flambeau; en 1986, ils firent paraître dans les *Analecta Burgundica* le tome premier de cet ouvrage avec l'appui de M. le doyen Jean Richard. Cet ouvrage de 200 pages met à la disposition des érudits près de 200 textes allant du VI[e] au X[e] siècle.

Venons-en maintenant au travail non moins considérable qu'il effectua en faveur du patrimoine et de la conservation des objets d'art. C'est en 1975 qu'il succéda à M. Jean Rigault, alors directeur des services d'archives de la Côte-d'Or, en tant que « conservateur des antiquités et objets d'art » du département; il est bon de rappeler que ce beau titre est donné à un chargé de mission totalement *bénévole.* Pendant quinze ans, jusqu'à sa soixante-dixième année, Jean Marilier remplit cette mission et lui donna, selon l'expression de son successeur M. Bernard Sonnet, « les dimensions d'un métier ». Mais c'est dès les années 60 qu'il s'attela à cette tâche, en collaboration avec MM. Rigault, Pierre Quarré et Yves Beauvalot.

Il a laissé, dit M. Sonnet, une masse impressionnante de documents:

- 15 000 clichés; ce qui conduit à rappeler qu'il était un photographe aussi talentueux que passionné. Il avait d'ailleurs installé chez lui un laboratoire. Notre bulletin a publié un certain nombre de ses clichés;
- de très nombreuses notices qui ont servi à obtenir le classement ou l'inscription de 1 000 objets. La Côte-d'Or est devenue, de ce fait, le troisième département pour le nombre des objets protégés.

Cette brève évocation du talent de photographe de Jean Marilier me conduit à rappeler l'existence d'un texte, paru dans les *Mélanges René Louis* sous la plume de nos deux collègues Madeleine Hardy † et Alain Labbé, « Loup de Ferrières, Remi d'Auxerre et le peintre Fredilo », pp. 119-169. La quatrième partie de cette étude est consacrée à « La signature de Fredilo au bas de la fresque d'Étienne en extase » [dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre]. Cette signature avait été lue Crediloso en 1927.

« Le problème posé par cette inscription énigmatique ne fit aucun progrès jusqu'en 1959. Cette année-là, M. René Louis, désireux d'établir une chronologie, au moins relative, de toutes les inscriptions peintes sur les parois des cryptes, du IX[e] au XVII[e] s., sollicita le concours de M. l'abbé **Jean Marilier,** membre de l'Académie de Dijon et de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, avec lequel il travaillait dès lors au dégagement plus complet et à l'étude des cryptes carolingiennes de Saint-Pierre de Flavigny, près de Semur, très proches par leur date et par leur plan des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre. **L'abbé Marilier,** pendant son séjour à Auxerre, ne se contenta pas de relever les inscriptions; *il en exécuta des photographies* et, dans les cas les plus ardus, *en utilisant des films infra-rouges.* Ainsi fut constaté que la première lettre de l'inscription, lue CREDILOSO en 1927, aussi bien par Maurice Prou et Paul Deschamps que par M. René Louis, ne commençait nullement par un C carré, comme il semblait à première vue, mais par un F dont la partie inférieure de la haste avait disparu, par suite de la désagrégation partielle de la couche superficielle de l'enduit. Il fallait donc lire FREDILOSO. »

Ce texte, qui rend l'hommage qui convient au talent de Jean Marilier dans l'utilisation des techniques de l'infra-rouge, méritait d'être reproduit ici car il est peu connu.

*

En face du vandalisme et du vol, la protection légale peut ne pas suffire. Dans un texte signé de sa main, Jean Marilier indique que c'est dès 1972 qu'il présenta au maire de Dijon, alors ministre de l'Environnement, le projet de créer à Dijon un lieu où les objets menacés seraient à la fois sauvegardés et exposés à la vue de tous. Le maire accepta l'idée, conjointement avec le ministre de la Culture: le futur « Musée d'Art Sacré » était né ; il serait abrité dans l'église de l'ancien couvent des Bernardines de Tart, celles mêmes qui vécurent pendant cinq siècles dans « la Plaine » chère à Jean Marilier et qui furent transférées à Dijon au début du XVII^{e} siècle en éxécution des décisions du Concile de Trente.

Il lui fallut huit années pour mener à bien cette grande œuvre. Cependant, lorsque le musée eut ouvert ses portes — et bien qu'il répondît à la demande, exprimée dans des textes officiels, de voir se constituer des dépôts départementaux sous la responsabilité du conservateur des AOA —, il n'obtint pas de statut légal. Il en fallait davantage pour décourager Jean Marilier qui poursuivit cette tâche, comme tant d'autres, *bénévolement* pendant dix années encore.

C'est parce que sa santé était devenue par trop chancelante qu'il renonça, voyant arriver son soixante-dixième anniversaire, et à sa mission de conservateur et à la responsabilité du musée. Je me souviens qu'il me dit, pendant que nous assistions au Congrès saint Bernard de 1990, à Lyon, Cîteaux et Dijon: « J'ai dû renoncer à beaucoup d'activités, *y compris* au musée d'art sacré » ; ce *y compris* était; ô combien ! révélateur de ce que lui avait coûté cette décision.

On se reportera à la livraison de l'année 1992 des *Mémoires de l'Académie... de Dijon* (dont il était membre depuis 1954) pour connaître, sous la plume de M. Yves Beauvalot, son rôle dans la sauvegarde des monuments civils et religieux ; on y trouvera également l'hommage de son successeur, M. Bernard Sonnet, celui de M. le doyen Jean Richard, membre de l'Institut, à l'historien et celui de M. et M^{me} Gras à l'héraldiste.

*
* *

Mais, avant tout, Jean Marilier était prêtre. On pourra lire, au premier rang des témoignages qui sui-



Jean Marilier présente à M. Robert Poujade, maire de Dijon, et à M. le préfet Burgalat l'exposition inaugurale du Musée d'Art Sacré, en 1979. *(Avec l'aimable autorisation de la mairie de Dijon)*

vent, celui de son Éminence le Cardinal Archevêque de Lyon, naguère évêque de Dijon, ainsi que celui du chanoine Nicolas Leneuf, qui prononça l'homélie lors des obsèques à la cathédrale Saint-Bénigne. Ce dernier nous apprend que depuis plus de trente-cinq ans, il apportait tous ses soins à l'édition du calendrier liturgique. Depuis une dizaine d'années, il agrémentait ce calendrier de photographies d'églises qu'il prenait lui-même (et que souvent il traitait dans son propre laboratoire). Il avait aussi réalisé un très gros travail sur « le Propre diocésain », c'est-à-dire l'ensemble des fêtes des saints du terroir, qu'il connaissait si bien. Dès 1976, son évêque lui avait remis la croix capitulaire.

Sa compétence dans le domaine de l'histoire primitive de la Bourgogne avait conduit le doyen Jean Richard à lui confier la rédaction du chapitre concernant « Les origines chrétiennes » de l'*Histoire de la Bourgogne,* publiée en 1978.

En 1959, il avait commencé, avec René Louis, la lecture des inscriptions peintes sur les murs des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre. Pris par d'autres travaux, c'est seulement un quart de siècle plus tard qu'il put faire paraître le *corpus* de ces inscriptions. Il aurait pu, pour ce faire, choisir l'une des prestigieuses revues savantes de renommée internationale dont les colonnes s'ouvraient à lui. Mais sa modestie, la déférence qu'il portait à René Louis, la reconnaissance pour l'aide que le Groupe d'étude de Saint-Germain de notre Société lui avait apportée, tout cela le conduisit à accorder sa préférence à celles de notre bulletin — qu'il honora ainsi grandement. Il fut aussi invité à présenter le résultat de ses travaux à la semaine internationale d'étude consacrée à « L'École carolingienne d'Auxerre »; organisée sous les auspices du C.N.R.S. et du Collège de France, elle se réunit à l'abbaye de Saint-Germain en septembre 1989.

Enfin, quelques mois après sa mort, a paru son *Histoire de l'Église en Bourgogne,* aux éditions du Bien Public, à Dijon. Il m'a dit, la veille même de sa disparition, qu'il venait de finir d'en corriger les épreuves. Son « Avis au lecteur » commence ainsi: « Ce petit ouvrage n'est pas un livre pour des érudits [...] Il est, tout simplement, un livre d'histoires en forme de manuel pour ceux qui désireraient connaître le passé religieux de la Bourgogne »; et il poursuit: « ... cette Chrétienté est comme un grand jardin que je travaille depuis bientôt cinquante ans et j'ai songé à y cueillir un bouquet... je le présente au bienveillant lecteur ». Puisse cet « avis », à la fois modeste et poétique, bien dans la manière de notre ami « le chanoine », vous inciter à lire ce livre de 200 pages, aussi rigoureux qu'il est parfaitement accessible.

Pour ses multiples activités, exercées pendant un demi-siècle au profit de tous dans d'aussi nombreux domaines, Jean Marilier s'était vu remettre plusieurs



décorations dans différents ordres. Il était titulaire de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques, officier des Arts et Lettres. Mais l'insigne auquel il était le plus attaché était, à n'en pas douter, la Croix de guerre 1939-45 qui lui avait été attribuée pour son action au sein des « maquis en Val de Saône ».

*

Ceux qui l'ont peu connu ne sauraient imaginer à quel point ce chanoine septuagénaire, cet académicien, ce professeur, cet historien de l'Église du Moyen Age et du haut Moyen Age, ce créateur du Musée d'art sacré, ce conservateur (des« antiquités » de surcroît) était à la fois peu conformiste et resté d'une étonnante jeunesse d'esprit et de comportement. Il y avait bien longtemps qu'il se servait de tous les outils modernes que sont le minitel, le four à micro-ondes, la cocotte SEB (dans sa version « Sensor », la plus récente), les films photographiques professionnels, bien longtemps qu'il avait compris les immenses possibilités de l'informatique naissante, qu'il avait fait en sorte que l'évêché de Dijon fût parmi les premiers dotés de ces innovations, qu'il avait chez lui (et même quand il se déplaçait) un ordinateur sur lequel il composait tout, depuis l'*Ordo* du diocèse ou les Mille ans d'épigraphie de Saint-Germain jusqu'à son *Histoire de l'Église en Bourgogne*..

Cette jeunesse d'esprit et de comportement, la facilité avec laquelle il adoptait ce qui lui semblait être positif dans l'évolution des mentalités contemporaines, lui permettaient d'avoir d'excellents contacts avec les générations qui suivaient la sienne : le nombre de jeunes couples qui lui demandaient de célébrer leur union en est le meilleur témoignage.



Jean Marilier avec le Groupe d'étude de Saint-Germain vers 1980. *(cliché J.-M. Saur)*

Je souhaite avoir réussi à faire prendre conscience à chacun d'entre nous de la perte immense qu'a subie notre société le jour où disparut l'un de ses plus anciens membres d'honneur. Au-delà de tout ce que son érudition alliée à sa probité aurait encore pu nous apporter dans tous les domaines de la culture, entendue au sens le plus large, ce qui demeurera vraiment irremplaçable sera sa cordialité, mêlée d'un humour parfois caustique mais jamais blessant et, plus encore, chez l'homme d'une qualité vraiment exceptionnelle qu'il fut, son inépuisable *générosité*. « On ne voit pas Jean Marilier autrement qu'avec un sourire d'accueil, la main offerte et les bras ouverts. »**

De plenitudine eius
nos omnes accepimus

De sa plénitude,
nous avons tous reçu.
Jean 1, 16*

* Cette citation de l'évangile de Jean figurait dans la *crypta Sancti Stephani* de Saint-Germain d'Auxerre, sous une peinture du milieu du XVII[e] siècle montrant des saints évêques et des religieux recueillant l'eau qui s'écoulait d'une fontaine de Vie, située sous la Vision divine d'Étienne. Elle nous a semblé pouvoir s'appliquer, sans exagération aucune, à l'ami — et au prêtre — d'une inépuisable générosité que fut Jean Marilier.

** Cette phrase est empruntée au témoignage que M. le professeur Michel Parisse nous a fait parvenir « en mémoire du chanoine Jean Marilier » et qu'on lira-ci-après.

Jean ROUMAILHAC.

Nous faisons suivre cet hommage de quelques témoignages personnels reçus de ceux qui l'ont bien connu. En tout premier lieu, celui de son Éminence le Cardinal Albert Decourtray qui fut naguère évêque de Dijon, puis celui du chanoine Nicolas Leneuf qui prononça l'homélie lors des obsèques.

LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE LYON

Du chanoine Jean Marilier je garde un souvenir particulièrement vivant et précis. Je le voyais très souvent car il passait à peu près chaque jour à l'évêché et il ne manquait jamais de m'accompagner lors des offices liturgiques à la cathédrale Saint-Bénigne.

Ce savant n'oubliait pas qu'il était bourguignon et il était parfaitement à l'aise dans tout ce qui concernait sa chère région, qu'il s'agît du résultat des dernières fouilles archéologiques ou de l'excellence des vins de la Côte en passant par les chapiteaux de tous les sanctuaires! Mais il oubliait encore moins qu'il était prêtre, humble serviteur du Seigneur et des hommes, dans l'Église. Son départ inattendu m'a beaucoup peiné. Mais l'espérance est toujours la plus forte.

+ Albert Cardinal DECOURTRAY.

*

Ce vendredi 28 juin, le Père Jean Marilier se trouve à la chapelle de l'évêché, fidèle à la prière du chapitre cathédral. Nous célébrons ensemble saint Irénée, l'un des premiers évêques de Lyon, la prière du matin et celle du milieu du jour. Une heure environ après cette célébration, alors qu'il fait son marché comme chaque semaine au milieu de ses compatriotes, il tombe pour ne plus se relever. Il vient de quitter ce monde pour un autre monde, meilleur selon notre foi, le monde de la lumière et de l'amour, le monde où Dieu se révèle comme il est. [...]

Il est bon que chacun de nous se le rappelle et se souvienne de sa riche personnalité, de ses talents et de son témoignage. Pour ma part, je le retrouvais presque chaque matin pour la prière de l'office canonial où il était fidèle autant qu'il le pouvait. Je voudrais dire, simplement, ce qui m'a frappé en lui.

Il y a un peu plus d'un an, nous sommes allés, quelques chanoines et lui, à Auxerre, admirer la cathédrale et Saint-Germain. Je le revois encore à la crypte de Saint-Germain nous expliquant les pierres, les monuments, les souvenirs, avec une jubilation passionnée. [...]

Au delà d'un humour parfois caustique, il cachait une sensibilité et une très grande délicatesse. Il avait beaucoup de cœur. En témoigne l'attachement que lui portaient un très grand nombre de ses anciens élèves de Saint-François. Il faisait encore, ces jours derniers, le mariage d'un ancien élève avec joie. Cette ouverture de l'esprit et du cœur, nous la percevions encore au sein du chapitre cathédral. Cet organe du diocèse n'était pas pour lui un héritage poussiéreux d'un Moyen Age dépassé. Il est lieu de la prière fraternelle, aux intentions de l'évêque, de l'Eglise diocésaine et de l'Eglise universelle : il était l'un des plus fidèles à célébrer cette prière matinale. Et il était toujours là, aux grands offices de l'année, en cette cathédrale, pour accompagner l'évêque, comme il se doit, dans les célébrations des fêtes importantes. C'était pour lui un devoir et une obligation de fidélité.

Votre départ si rapide, mon cher Jean, nous laisse une grande peine de cœur. Nous vous confions à la miséricorde du Seigneur, à l'amour maternel de Notre Dame, à tous ces « vieux saints » dont vous connaissiez tant de choses. Nous vous confions à l'intercession des saints du terroir : saint Vorles, saint Frou, saint Bernard, saint Étienne Harding et tant d'autres... Qu'ils vous accueillent auprès du Père des cieux. Votre souvenir demeurera et, dans nos tâches plus modestes, nous essaierons d'être fidèles à ce que vous représentiez. Nous vous gardons dans notre prière. Reposez pour toujours dans la paix du Christ. Amen.

Père Nicolas LENEUF.
Extraits de l'homélie prononcée à la cathédrale Saint-Bénigne, le 1er juillet 1991.

*

Lorsque, jeune archiviste, je commençais à travailler à Dijon — c'était au classement des archives de Cîteaux —, j'ai tout de suite trouvé sur mon chemin un abbé de mon âge, alors vicaire dans une paroisse de la Côte, puis curé en Auxois, qui était un disciple du chanoine Chaume. Ce dernier m'avait déjà parlé de lui ; il m'avait même communiqué certains de ses dépouillements, qui répondaient précisément à son projet d'éditer les cartulaires de l'abbaye. Nous avons ainsi été destinés à coopérer, à nous communiquer nos réflexions, nos trouvailles. Et cela a duré jusqu'à ces derniers mois où il me confiait le projet de son travail sur les communautés religieuses de l'an mil en Bourgogne.

Du jour où il fut revenu à Dijon, pour enseigner à l'école Saint-François, nous avons été en contact presque permanent. Nous nous rencontrions aux archives, à la bibliothèque, à l'Académie, voire même à mon cours de bibliographie qu'il suivit, une année, avec la malice de l'étudiant qui en sait bien autant que le « maître »... Que de petits billets, souvent écrits en latin, pour me poser une question, pour me donner une information, me sont parvenus par une voie ou par une autre, souvent sur une simple langue de papier ! Et cette coopération scientifique s'était vite doublée d'une profonde amitié.

Quel témoignage donc pourrai-je apporter, au moment où il vient de nous quitter, sinon de dire le vide que laisse le départ d'un ami très cher ? Le prêtre était un conseiller ; le professeur avait été celui de mes fils ; l'érudit, une source inépuisable de renseignements, de découvertes — car il avait l'esprit remarquablement ingénieux et ses identifications de noms de personnes ou de lieux, souvent tout à fait inattendues, nous apportaient de ces joies que seuls connaissent ceux qui s'adonnent à ce jeu passionnant. En contact avec beaucoup de savants, en Bourgogne, en France, hors de nos frontières, il s'élevait aisément à la synthèse, sans jamais cesser de « coller » à la réalité. Converser avec lui était toujours une joie.

Depuis quelques années, le déclin de sa santé se faisait sentir ; il n'a cependant jamais altéré chez lui l'allégresse du travail de l'historien. Une allégresse qui le soutenait même — surtout quand il s'agissait de cet art sacré qu'il appréhendait si complètement —, dans les tâches administratives, qu'il avait acceptées aussi simplement qu'il accueillait les demandes de curieux qui frappaient si volontiers à sa porte. D'autres peuvent avoir le goût de la découverte pour elle-même et pour les satisfactions qu'elle apporte. *Lui était toujours disposé à communiquer et à éclairer.*

Toujours disponible, toujours prêt. C'est peut-être là le souvenir le plus profond qu'il nous laisse, avec la chaleur de son amitié.

Jean RICHARD,
de l'Institut.

*

Le plus ancien souvenir que je garde de Monsieur le chanoine Marilier est celui d'un très bon étudiant à la Faculté des Lettres de Dijon. Ancien élève de Maurice Chaume, il compléta à l'Université sa formation historique et conquit sa licence d'histoire et géographie. Il était à ce moment-là curé d'Hauteroche, en Auxois, et chargé de plusieurs villages : en dépit de conditions difficiles, il sut concilier ses travaux personnels avec les charges de son ministère.

Nommé professeur à l'école Saint-François, Jean Marilier se donna avec joie à l'enseignement et avec plus d'enthousiasme encore à la recherche historique. Rompu aux exigences de celle-ci, dominant avec aisance toutes les techniques d'approche — qu'il s'agît de l'épigraphie, de l'archéologie, de la paléographie, de l'héraldique ou de l'iconographie —, il affirma bientôt sa maîtrise dans l'histoire ecclésiastique de la Bourgogne. Il suffira de relever ici quelques domaines de sa recherche : l'histoire ancienne de la région (Alésia, Flavigny, Auxerre : rappelons son travail sur les cryptes de Saint-Germain) ; l'histoire de l'ordre cistercien (publication de chartes et de documents) ; les églises et les paroisses de la Côte-d'Or (nombreuses monographies) ; autant de pierres d'attente pour son dernier ouvrage sur la vie religieuse de la Côte-d'Or qui était prêt pour l'impression lorsqu'il fut surpris par la mort.

Ces lignes qui évoquent un historien dont toute la recherche déplore la disparition ne sauraient oublier de rappeler *l'homme* que fut Jean Marilier, homme de communication, naturellement cordial et affable, *toujours prêt à rendre service,* ami dévoué et fidèle.

Robert FOLZ,
professeur émérite
à l'université de Dijon.

*

JEAN MARILIER, UN MAITRE

Notre première rencontre date de la rentrée scolaire 1961-1962. Il était alors professeur d'histoire et géographie à Saint-François de Dijon. L'année de classe terminale m'amenait de l'autre côté de la Saône avec le baccalauréat en point de mire. Si, de cette première expérience dijonnaise, je conserve le meilleur souvenir, le Père Marilier y est pour beaucoup. Délaissant sans regret les heures incompréhensibles de mathématiques, ses cours, ou mieux les séances passées en sa compagnie étaient d'un enrichissement sans pareil ; à sa manière. Bien entendu, les trois quarts des élèves, scientifiques ou paresseux, y voyaient une joyeuse détente qu'au demeurant il se plaisait à cultiver de ses bons mots. Combien étions-nous, toujours campés au premier rang, à avoir compris que cela cachait tout autre chose ? Une demi-douzaine, à peine. Si bien que de temps à autre, autant pour damer le pion aux béotiens du milieu et du fond de la classe que pour notre plaisir, nous nous

entendions à l'avance pour lui préparer une piste d'envol sous la forme d'une question faussement anodine et dont la relation avec le sujet du jour était nécessairement tortueuse : Flavigny ou Vergy, une chapelle de campagne ou une œuvre du musée, un obscur maître du XVII[e] siècle ou un missionnaire oublié du XIX[e]. Il partait comme une flèche, laissant discourir son naturel ; petit à petit le silence gagnait tous les rangs qui bientôt buvaient ses paroles. Il était alors éblouissant d'érudition, d'humour, de sensibilité. Qui ne l'a pas entendu à ces moments privilégiés ne l'a pas réellement connu. Il l'avoue lui-même dans sa préface : son *Histoire de l'Église en Bourgogne*, « bouquet de fleurs, belles, curieuses ou plaisantes » est dans le droit fil de ces digressions-là. Quant aux connaissances à ingurgiter pour l'examen, il nous fallait nous en occuper nous-mêmes, le soir en étude ; c'était le prix à payer ; nous y consentions d'autant plus volontiers que nous étions coupables, et tant pis pour les autres.

Seuls les initiés en savaient plus, car il était parfois discret sur son ouvrage ordinaire. Il venait de publier l'année précédente ses *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux (1098-1182)*. Il nous en parlait de temps à autre, révélant aux adolescents que nous étions l'aventure humaine hors du commun des compagnons de saint Bernard. Je n'oublierai jamais l'extraordinaire leçon administrée un soir d'hiver quand, malgré sa lutte contre la fuite des jours, il me réserva trois heures entières pour décortiquer les documents de la querelle entre Cîteaux et divers particuliers au sujet de Détain vers 1160. Le support écrit s'évanouit bien vite et, sur les murs de son capharnaüm tout juste éclairés par une méchante loupiote, s'animèrent des ombres venues du fond des âges. Le temps n'existait plus. Absent sans motif de l'étude obligatoire et en retard au dortoir, j'écopai d'un pensum mémorable infligé par un surveillant aux cent coups et, complètement indifférent à la sanction future, me roulai dans les couvertures avec mon trésor entre les bras. De ce jour-là datent les semailles que le Père Dimier n'eut qu'à moissonner par la suite. Trois décennies plus tard, son livre est en bonne place dans ma bibliothèque ; meilleur hommage, il ne se passe guère de semaine sans que je l'ouvre et ses marges sont remplies d'annotations crayonnées. Légitime retour des choses.

Le baccalauréat en poche, nous restâmes en relation étroite, connivence cistercienne oblige : correspondances rapides de l'un, téléphones brefs de l'autre pour un renseignement précis, échange de tirés à part avec un petit mot gentil — « A l'ami Benoît », simplement, sur l'un des derniers —, rencontres inopinées mais inévitables aux Archives et à la Bibliothèque où nous devions nous gendarmer pour que nos conversations, même à voix basse, n'importunent pas les clients de l'instant. Mais plus encore, visites chez lui, rue Jean-Baptiste-Baudin ou rue de Talant. Quoiqu'il fût toujours débordé entre des copies à corriger ou une pellicule à développer, le miracle s'opérait à chaque fois : « Ah, te voilà, entre donc et raconte-moi ». Toutes affaires cessantes, l'entretien roulait immédiatement bon train, comme autrefois mais plus équilibré. Ou lors de dîners à la maison de Beire puis de Pupillin, qu'il ait été convié ou qu'il se soit invité « en passant par là », au retour d'une tournée pluvieuse dans une chapelle rurale où n'entre plus personne. Quand il partait, je savais tout sur la dernière phalange du petit doigt manquant à la main gauche de la statue de sainte Ursule visible dans la deuxième chapelle latérale nord de tel endroit... Moments d'une convivialité aussi rare que complice.

Un livre me manquait-il ou sa photocopie était-elle interdite à la bibliothèque ? Deux jours plus tard, j'avais mon lot. J'héritai même de toute sa collection de la *Cistercienser Chronik* : « Je n'ai plus guère le temps de m'occuper des cisterciens et plus de place dans mes rayons (qui, effectivement, s'incurvaient dangereusement d'année en année à cause des rangées doubles ou triples quand la largeur y était) ; va à la cave chercher le paquet, sinon il partira à la décharge après ma mort ». Je remontai les escaliers avec un colis bien ficelé et, depuis, n'ai eu qu'à poursuivre l'abonnement. Un beau jour, sans sollicitation aucune, je revins même avec dans mon cartable le manuscrit de la suite de ses *Chartes... de Cîteaux*, en fait les actes des années 1183-1210 non publiés, autre trésor inestimable que je conserve et enrichis pieusement.

Quand se présenta l'aventure des *Mélanges... Anselme Dimier*, loin de s'émouvoir ou de me recommander la prudence, il fut partant d'emblée : « Tu sais bien, j'ai toujours sous le coude quelques dossiers cisterciens en souffrance et qui, n'intéressant pas grand monde, rebutent les revues ; si tu veux bien les accepter, ils sont pour toi ». Les accepter me fut devoir et honneur. Quelques mois plus tard, j'avais en portefeuille deux solides études sur les sceaux des abbés de Cîteaux et sur le personnel de l'abbaye de Lieu-Dieu aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Sans lui, ces sujets dormiraient encore. Oserais-je aussi évoquer son sourire jubilatoire à l'annonce de la réussite à un concours ? « C'est bien, tu vas pouvoir travailler en paix », *ita missus es* en somme et tout fut dit.

La providence a voulu que notre dernier échange inverse l'ordre dominant des services. Sollicité dans les années 70 par l'ami Jean-François, il avait écrit un petit fascicule dans les *Cahiers de Vergy* sur ce même Lieu-Dieu. Comme nombre de maisons féminines cistercien-

nes, ses débuts sont obscurs et il avait éprouvé les pires difficultés à tenter de démêler le vrai du faux. En vertu de la règle permanente selon laquelle « on trouve toujours ce qu'on ne cherche pas et inversement », j'étais tombé par hasard quelque temps plus tôt sur une mention d'inventaire tardif éclairant un peu la question. Je tentai un coup de fil pour lui expliquer l'affaire. Refus. Une telle découverte méritait pour le moins une visite afin de pouvoir exposer, raconter, narrer par le menu une trouvaille qui, à l'évidence, changeait la face du monde. Excité quoique déjà souffrant, je le retrouvai alors pendant quelques minutes tel qu'il avait été lors de la soirée d'hiver: enthousiaste, volubile, dégustant un horizon nouveau, en un mot foncièrement heureux de cette miniscule révélation qui, cette fois, n'était pas son fait. Ce fut son adieu: un mois plus tard, il tombait à terre pour ne plus se relever.

Tels sont quelques-uns des souvenirs que je garderai du chanoine; dans l'esprit, dans le cœur. Merci à lui d'avoir ouvert un sillon que, trente ans plus tard, j'essaie de labourer encore.

Benoît CHAUVIN,
C.N.R.S.

La revue, *Cîteaux, commentarii cistercienses* lui consacrera prochainement la notice nécrologique que lui doit la recherche cistercienne. Il s'agissait plutôt, ici, d'évoquer quelques faits personnels, venus spontanément au fil de la plume, sans grand souci de forme.

*

J'ai le souvenir d'avoir, un jour de visite à Saint-Michel-l'Observatoire, été accueilli par un délicieux prêtre à l'ancienne dans une cure tout embaumée de senteurs du lapin au thym qui mitonnait à la cuisine. Mes passions romanes me valurent, dans ces fumets de lapin, une visite détaillée du merveilleux petit musée lapidaire médiéval que le curé (décédé depuis dans des circonstances tragiques) s'était constitué.

Allez savoir pourquoi le chanoine Jean Marilier, dont nous célébrons aujourd'hui le souvenir, me semble une figure proche du curé de Saint-Michel-l'Observatoire; sans doute et à cause de son humanité et de sa passion pour le Moyen Age. Je n'ai connu le chanoine Marilier que très tard. Bien sûr, j'avais déjà, en de multiples circonstances (analyse de sources bourguignonnes, dépouillement et lecture d'articles), rencontré sa plume et remarqué son érudition sûre et discrète. Mais il manquait encore l'homme. Je le revois, lors de la session du colloque Hugues Capet qui s'est tenue à Auxerre en 1987, attentif et discret pendant les communications, puis présent, vif et passionné lors des discussions relatives aux problèmes de la réforme monastique autour de l'an Mil. Il avait alors apporté aux débats sa connaissance intime des textes concernant Guillaume de Dijon et conforté le sérieux de Raoul Glaber, souvent mis à mal par des historiens trop positifs. Le chanoine Jean Marilier avait en effet cette qualité rare: l'alliance de la précision érudite et de la sympathie pour les hommes qui ont fait l'histoire. Nous lui devons bien autant de sympathie.

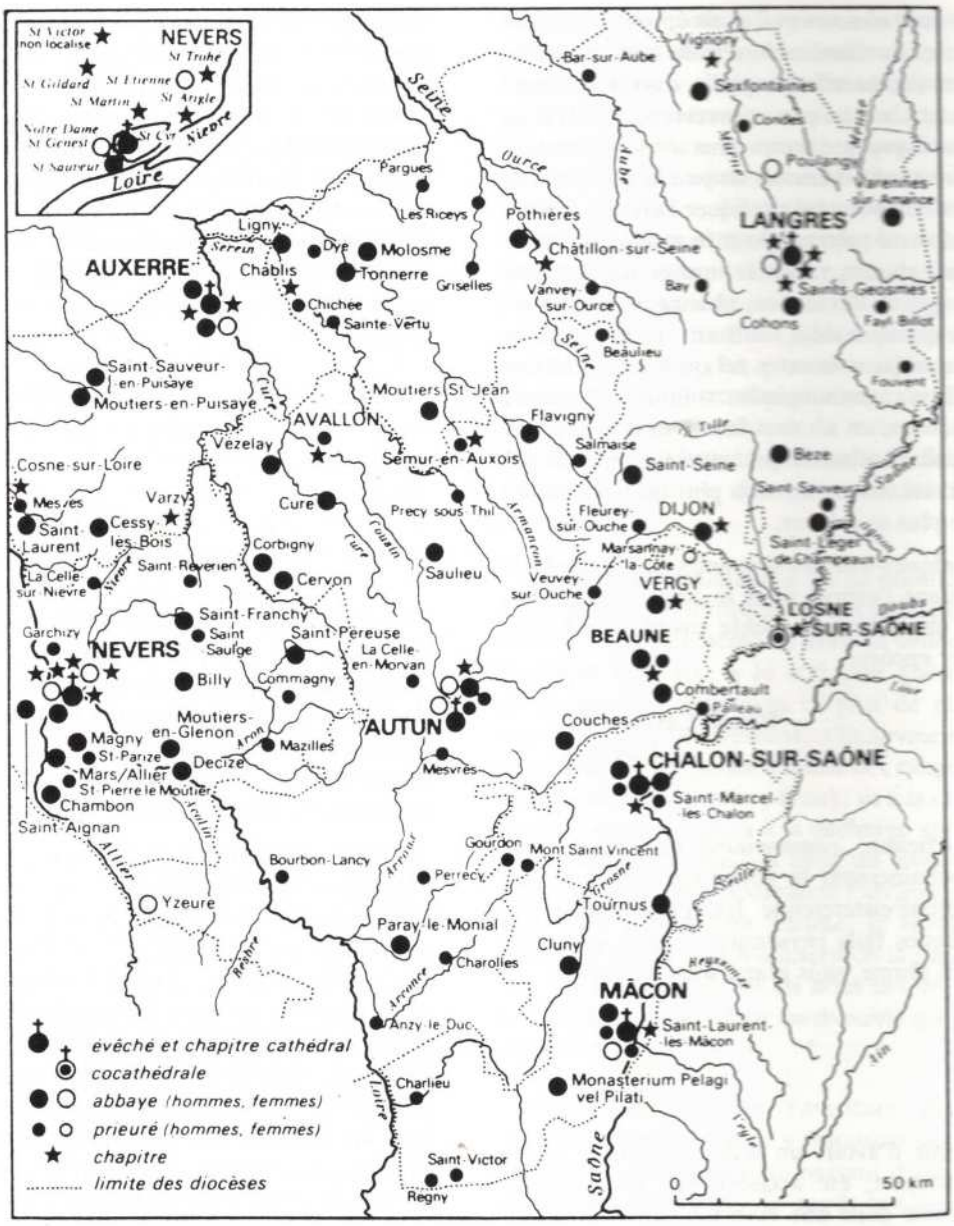
Dominique IOGNA-PRAT,
agrégé de l'université, C.N.R.S.

*

EN MÉMOIRE DU CHANOINE JEAN MARILIER

J'ai longtemps connu le chanoine Jean Marilier par ses écrits avant de le rencontrer et de travailler avec lui. Les souvenirs que j'ai conservés de lui sont donc à la fois peu nombreux et récents, c'est-à-dire très vifs. Qu'on me permette des les évoquer rapidement.

Ayant à réaliser une carte religieuse et castrale de la Bourgogne vers l'an Mil, je me suis adressé à des amis bourguignons. L'un d'eux, René Locatelli, de Besançon, m'indiqua, après que j'eus obtenu ce que je souhaitais, qu'il devait beaucoup au chanoine Marilier qui, une fois interrogé, *avait immédiatement et sans réserve donné tout ce qu'il savait, et cela dans des conditions idéales d'érudition et de rapidité.* Quand il s'agit, fin 1987, d'aller plus loin et de reprendre les mêmes données en ajoutant des références érudites, je me suis naturellement tourné vers lui. *Il répondit sans tarder à nos exigences en nous fournissant un travail complet et détaillé, parfaitement mis au point sur un ordinateur.* Sans le savoir, il nous fournit une base de travail idéale, qui a orienté ensuite toute la recherche. Sa science était telle qu'il paraissait inconcevable d'y revenir. Pourtant il me fut donné de lui poser quelques questions complémentaires; avec une grande modestie, il accepta de reprendre ses dossiers et d'apporter les corrections que sa recherche lui permettait de suggérer. La correspondance que nous avons alors échangée et les conversations que nous avons eues ont créé entre nous des liens de confiance et d'amitié tels que « le chanoine », car c'est ainsi que l'équipe de l'atlas désignait son collaborateur idéal, me demanda de l'aider à publier son cartulaire de Flavigny, auquel il avait consacré plusieurs années de travail. J'ai accepté volontiers de faire tout ce qui serait en mon pouvoir pour aider à cette publication. Nous étions encore en correspondance au mois de juin 1991



La Bourgogne religieuse autour de l'an Mil, par Jean Marilier.
(extrait de La France de l'an Mil en quelques cartes, *de Michel Parisse)*

quand il nous a quittés brusquement. Ma peine fut d'autant plus grande que j'appris la nouvelle beaucoup plus tard, constatant que mon cas n'avait pas été unique, hélas! Tout cela représente sans doute bien peu de choses à côté de ceux qui l'ont côtoyé chaque jour. Pourtant cela pèse lourd à mes yeux.

On a compris, en me lisant, la chaleur des souvenirs qui me lient au chanoine Marilier, qui offrait à l'historien que je suis toute la générosité et l'érudition d'un chercheur pour qui l'histoire de sa région appartient à tous sans réserve, pourvu qu'elle en tire profit. Il convient d'insister sur ces deux qualités humaines, la largesse de l'accueil, l'ouverture à la discussion, la disponibilité, la curiosité.

On ne voit pas Jean Marilier autrement qu'avec un sourire d'accueil, la main offerte et les bras ouverts.

Michel PARISSE,
professeur à l'université de Nancy II.

Les sarcophages de plâtre mérovingiens de Sergines (Yonne)
Fabrication et décor

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Au cours de fouilles menées de 1966 à 1973 au lieu-dit Gringalet, à Sergines (Yonne, arrondissement de Sens, chef-lieu de canton), MM. Pierre Parruzot et Michel Delinon ont mis au jour une nécropole contenant des sépultures de l'époque de La Tène et d'autres appartenant à la période mérovingienne (figure 1), dont trois sarcophages de plâtre. Sur le plan général de la fouille, publié par ses auteurs (1), ces trois tombeaux portent les numéros 2 et 3 du carré C6 et 1 du carré C7 (2).

Ces trois sarcophages, qui ont été déposés par leurs inventeurs dans les réserves du musée municipal de Sens (3), présentent des fonds et des parois d'épaisseur très irrégulière et même parfois très faible, comme on va le voir. Aussi n'est-il pas surprenant que ces trois tombeaux se soient fragmentés lors de leur extraction et de leur acheminement au musée de Sens. De ce fait, seuls les panneaux décorés des extrémités ont pu donner lieu à un remontage partiel. On se trouve donc en présence de six extrémités: trois têtes et trois pieds. Ces fragments ont déjà fait l'objet d'une étude relative à leur mode de fabrication (4). Toutefois, depuis cette publication, de nouveaux aspects ont pu être mis en lumière et méritent que l'étude initiale soit enrichie et complétée. Par ailleurs, les décors de ces panneaux de sarcophages méritaient d'être étudiés. Aussi, ne nous a-t-il pas semblé superflu de revenir sur ce sujet.

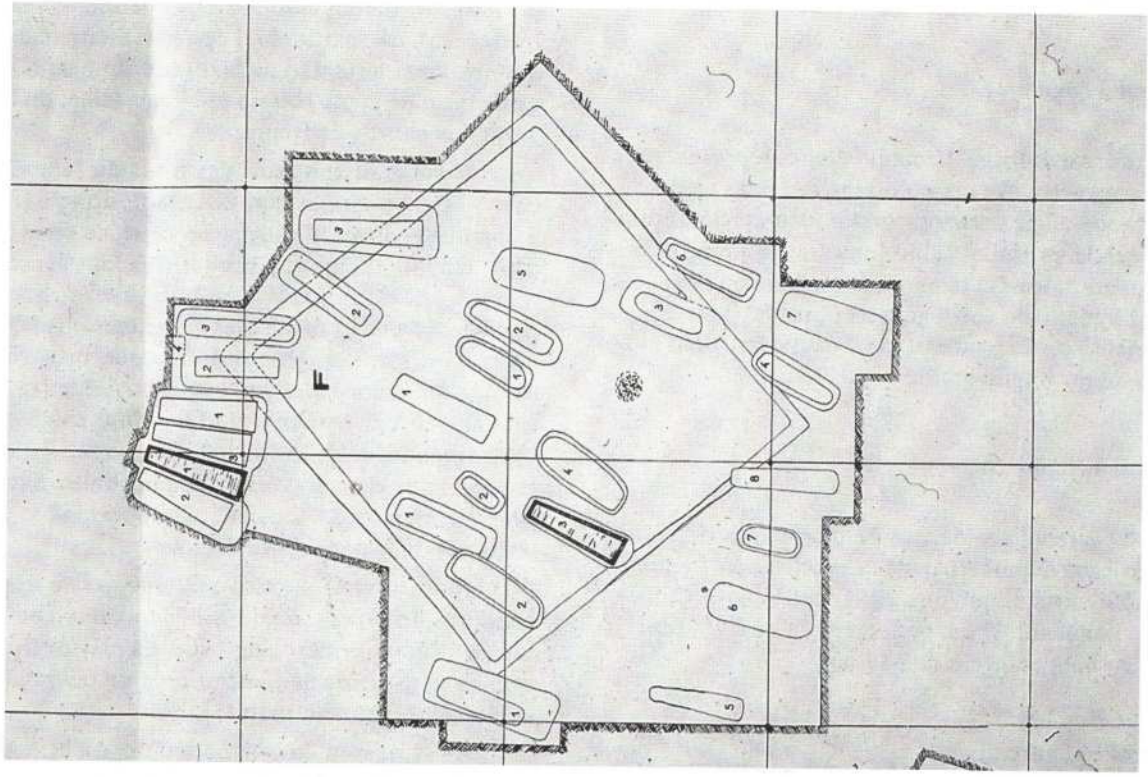


Figure 1. — Plan du secteur de la nécropole de « Gringalet », à Sergines, où ont été découverts les sarcophages en plâtre. Ceux-ci sont les tombeaux 2 et 3 du carré C6 et 1 du carré C7 (d'après P. Parruzot et M. Delinon, *Bull. de la Soc. arch. de Sens,* **n° 21, 1977).**

DESCRIPTION DES SIX FRAGMENTS

Fragment 1 (figure 2)

Tête de sarcophage décorée de deux cercles concentriques reliés entre eux par des bâtonnets engendrant des compartiments. Deux rayons sont visibles dans le cercle central. Vers le bas du panneau, on remarque un bourrelet laissé par la jointure de deux planches de coffrage. Le fond et les parois présentent une épaisseur très irrégulière. Dimensions du panneau : 62 cm de longueur et 43,5 cm de hauteur maximale fragmentaire.

Fragment 2 (figure 3)

Tête de sarcophage décorée de deux cercles concentriques. Deux traits obliques sont observables dans le cercle central. Cantonnant les deux grands cercles, des cercles pointés, plus petits, existent encore sur la partie conservée. Deux jointures de planches coupent le décor horizontalement. L'aspect ligneux des planches de coffrage s'est imprimé sur le panneau. Un moellon de gypse est inclus dans le fond. Dimensions du panneau : 61 cm de longueur et 26 cm de hauteur maximale fragmentaire.

Fragment 3 (figure 4)

Tête de sarcophage décorée d'une représentation humaine sexuée (sexe masculin) inscrite dans un cercle. Dans chaque angle du panneau, un petit cercle cantonnait le cercle principal. Une jointure de planche traverse horizontalement la partie supérieure du panneau. L'aspect ligneux du coffrage s'est imprimé dans le plâtre. Dimensions du panneau : 65,5 cm de longueur et 34 cm de hauteur fragmentaire.

Fragment 4 (figure 5)

Pied de sarcophage décoré de deux rangs de bâtonnets verticaux séparés par deux droites non jointives, l'ensemble surmontant une ligne ondoyante. Dimensions du panneau : 27 cm de largeur en bas, 29,5 cm de largeur en haut et 38 cm de hauteur.

Fragment 5 (figure 6)

Pied de sarcophage décoré de deux cercles concentriques. Dimensions du panneau : 33 cm de largeur et 20,5 cm de hauteur maximale fragmentaire.

Fragment 6 (figure 7)

Pied de sarcophage décoré d'une représentation humaine très schématisée. La tête, où se distinguent les yeux, les sourcils et le nez, repose sur une sorte de croix. Dimensions du panneau : 36 cm de largeur et 42,5 cm de hauteur.

MODE DE FABRICATION

Transformation du gypse en plâtre

Avant d'aborder la description des techniques de fabrication des sarcophages de plâtre mérovingiens, rappelons que le plâtre résulte de la cuisson et du broyage du gypse, un sulfate de calcium hydraté, produit par la saturation, suivie de la décantation, d'étendues marines au cours de l'ère tertiaire. Ce phénomène se déroula à trois reprises dans le bassin parisien où il engendra trois couches ou « masses » de gypse d'épaisseur décroissante, numérotées de haut en bas, séparées chacune par un banc de marnes (5).

Le plâtre est le matériau parisien par excellence. Il n'est donc pas surprenant que, dès la période antique, il en ait été fait un large usage pour la construction des habitations, dans plusieurs agglomérations autour de Lutèce (6). A partir de l'époque mérovingienne, il devient aussi le matériau funéraire du bassin parisien car le banc de gypse couvre une vaste zone, du Mantois jusqu'aux abords de Reims.

Le gypse était cuit dans des fours du type « fours à cuve », c'est-à-dire le four des chaufourniers (figure 8) à chauffage direct. Dans ce procédé, la cuve du four était emplie de couches alternées de gypse et de charbon de bois. C'est ce qui explique que des fragments de charbon de bois s'observent très fréquemment dans le plâtre utilisé à l'époque mérovingienne dans la fabrication des sarcophages. Un autre type de four ancien très employé était le « four culée » (figure 9) dans lequel des murs de blocs de gypse sont édifiés à la base, entre deux travées de combustibles. Sur ces travées s'appuient de gros blocs supportant le minerai chargé en vrac par calibre décroissant.

En tout cas et sauf exception (cuisson de très faibles quantités de gypse), il paraît douteux que l'on ait cuit, même à l'époque mérovingienne, du plâtre en plein air, comme le montre une illustration d'un ouvrage pour la jeunesse, récemment paru (7).

Après sa cuisson, le gypse était broyé à la meule pour devenir du plâtre. On sait qu'il était, dans certains cas, battu à bras d'homme, à l'aide d'un fléau, à l'instar des céréales. Cette activité est d'ailleurs à l'origine de l'expression « battre comme plâtre ».

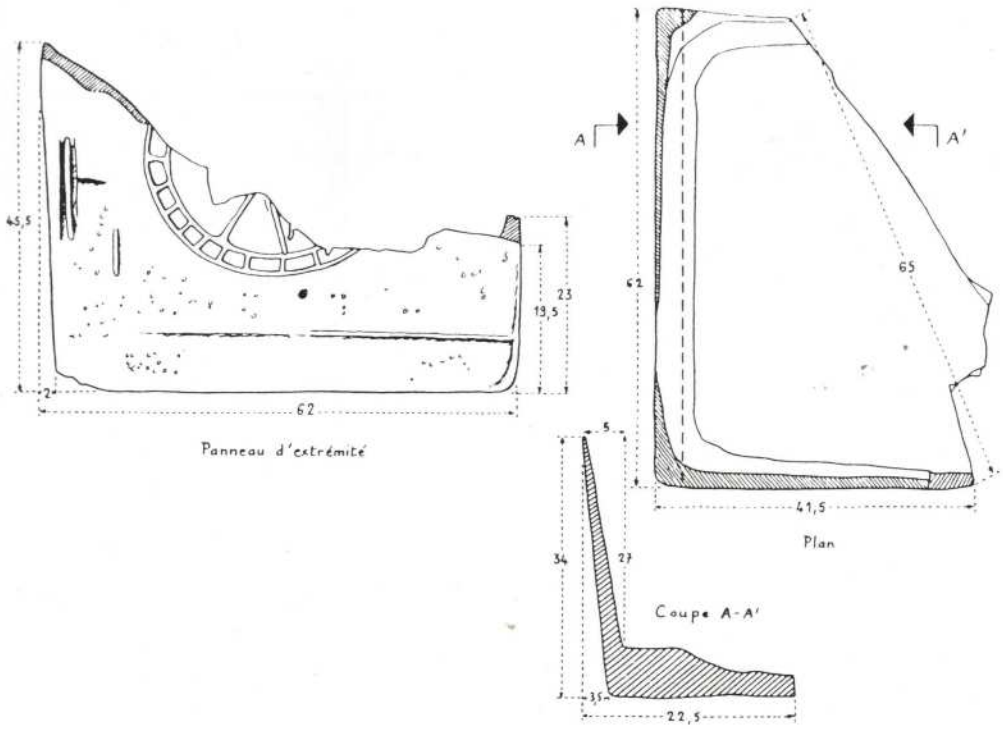


Figure 2. — Sergines. Nécropole de « Gringalet ». Fragment de sarcophage de plâtre 1.

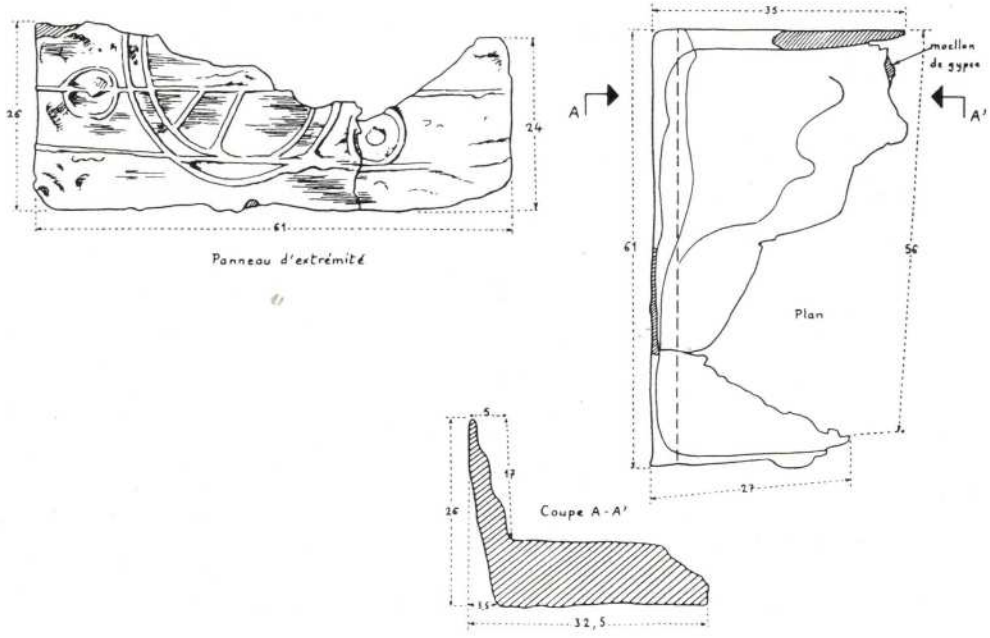


Figure 3. — Sergines. Nécropole de « Gringalet ». Fragment de sarcophage de plâtre 2.

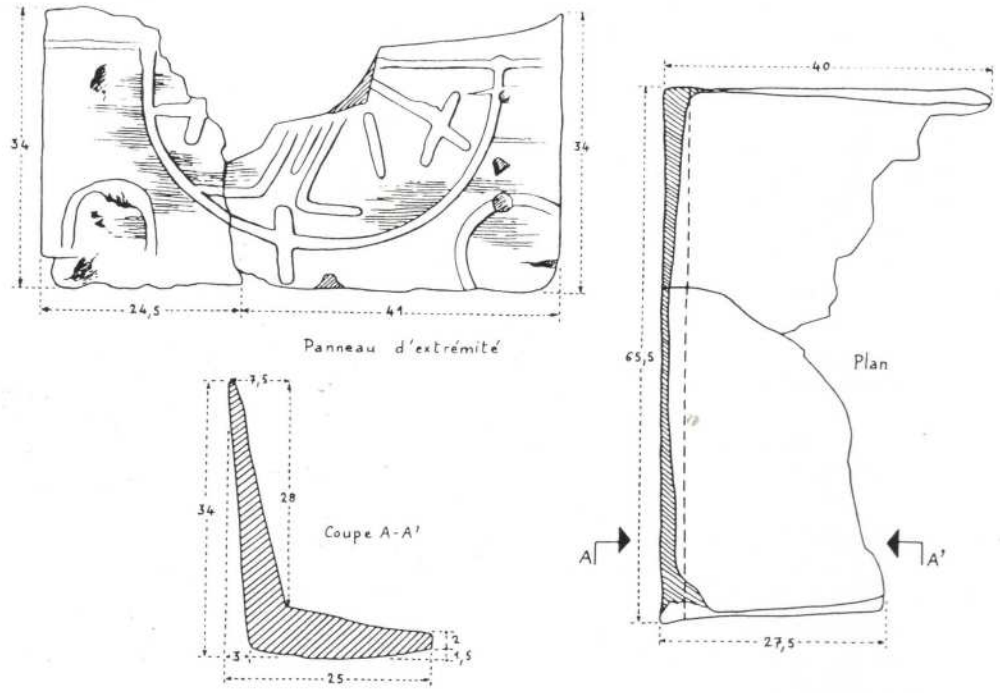


Figure 4. — Sergines. Nécropole de « Gringalet ». Fragment de sarcophage de plâtre 3.

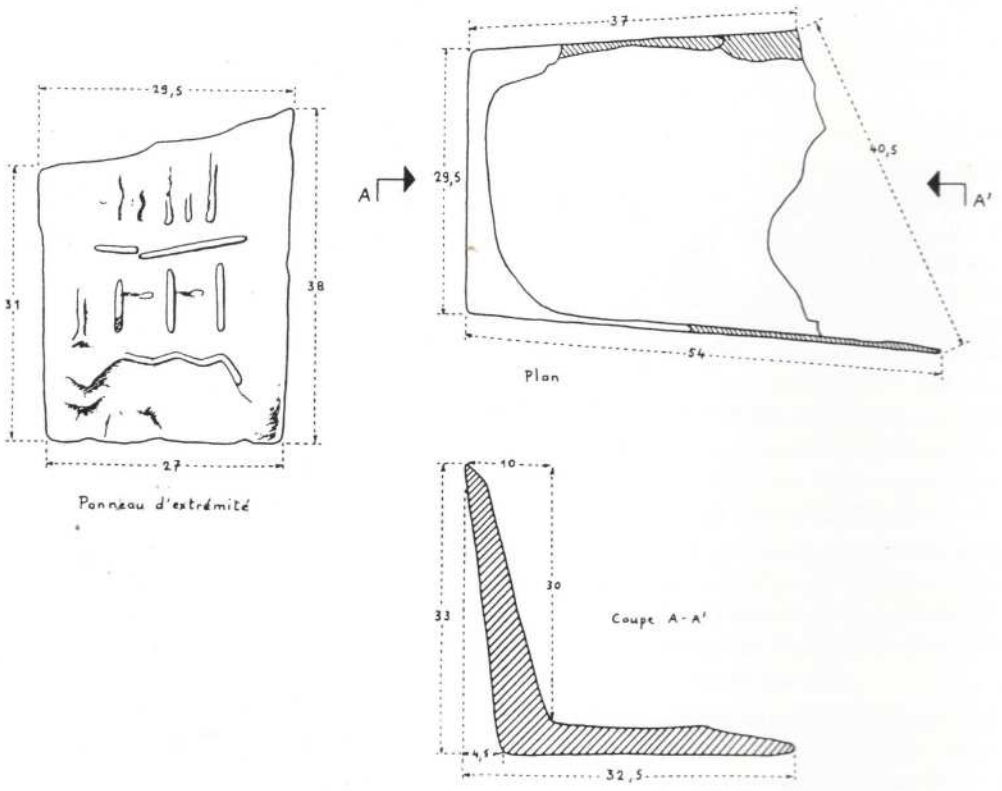


Figure 5. — Sergines. Nécropole de « Gringalet ». Fragment de sarcophage de plâtre 4.

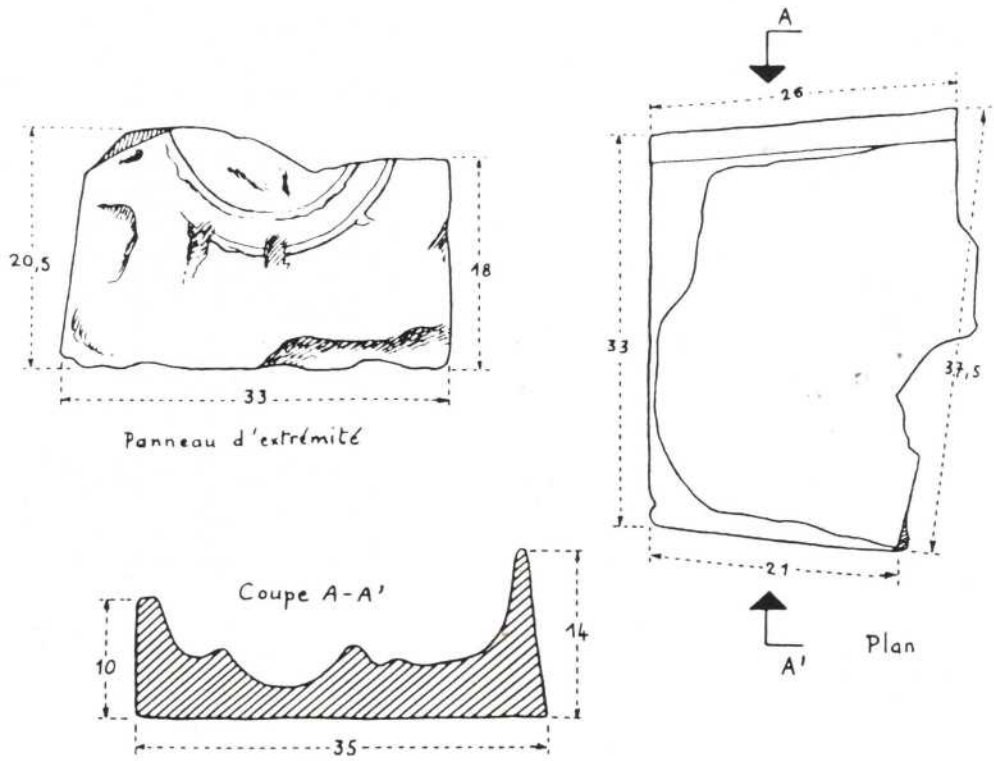


Figure 6. — Sergines. Nécropole de « Gringalet ». Fragment de sarcophage de plâtre 5.

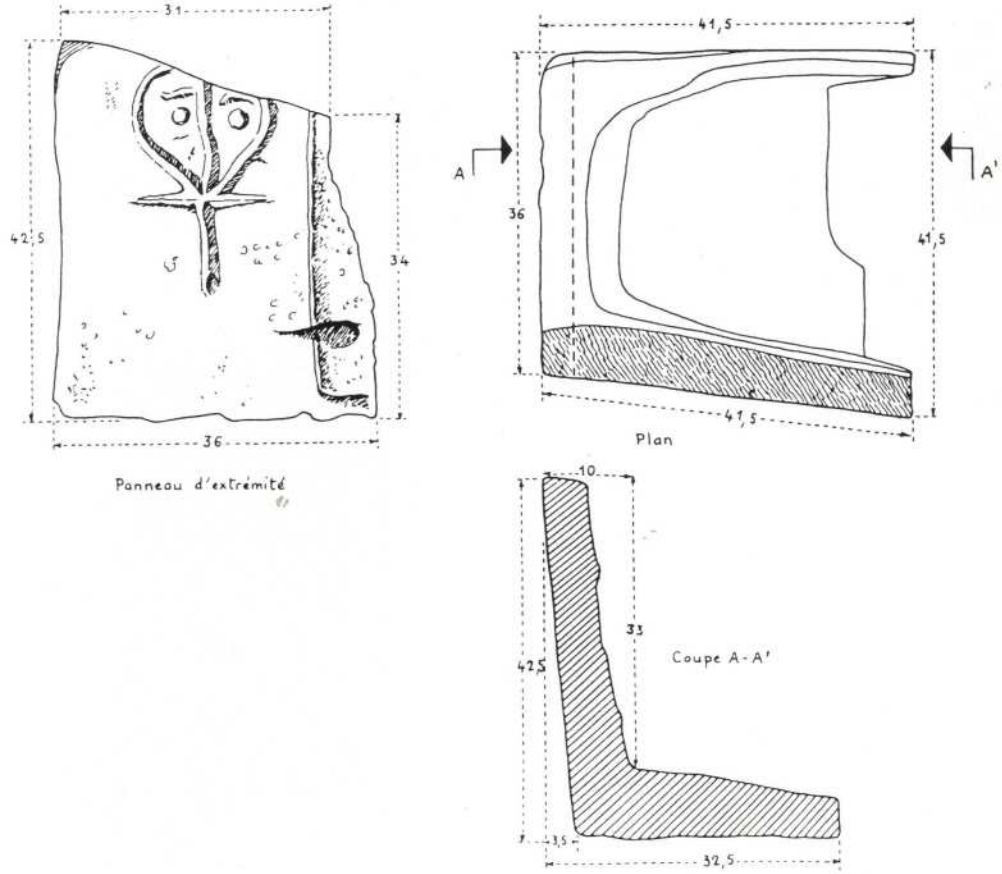


Figure 7. — Sergines. Nécropole de « Gringalet ». Fragment de sarcophage de plâtre 6.

Coulée des sarcophages

La fabrication des sarcophages de plâtre a donné lieu à bien des hypothèses. Dès 1876, l'archéologue parisien Robert de Lasteyrie s'est préoccupé de cette question à propos de tels tombeaux mis au jour dans la nécropole entourant l'église Saint-Germain-des-Prés. Voici en quels termes il posait le problème : « *Par quel procédé ces cercueils étaient-ils fabriqués? Les façonnait-on de toute pièce chez le plâtrier pour les transporter ensuite au lieu de la sépulture, ou bien les moulait-on à l'endroit où on devait les enfouir? La première hypothèse est la plus naturelle; c'est ainsi qu'on agissait avec les tombeaux de pierre, et je ne serais pas éloigné de l'admettre si les cercueils de plâtre n'avaient eu aucun ornement. Mais il ne faut pas oublier que tous ces monuments ont des décorations en relief que le peu de résistance de la matière rendait fort susceptible de se détériorer dans le transport. Le poids des cercueils de plâtre est considérable; il aurait fallu pour les descendre dans la fosse des outils, des cordes, qui auraient certainement occasionné des cassures, des stries, ou autres accidents dont on reconnaîtrait la trace. Or je n'ai vu rien de ce genre. Bien au contraire, l'état de conservation de la plupart des ornements me porte à croire que c'est sur place que le cercueil était fait* » (8). R. de Lasteyrie introduit là un problème qui divise encore les spécialistes et sur lequel on reviendra dans la suite de cet article. En fait, les décors se trouvant aux extrémités, les cordes utilisées pour descendre les cuves de sarcophages dans les fosses n'auraient marqué que les parois latérales, surtout les angles formés par le fond et les parois latérales. Or, de telles épaufrures, attribuables à l'action de cordes, s'observent sur certains sarcophages de plâtre. Mais revenons aux hypothèses de R. de Lasteyrie. Ayant observé que beaucoup de sarcophages de plâtre avaient des fissures dans les angles et qu'un léger coup détachait les parois d'un seul morceau en faisant une cassure le plus souvent nette, il supposait que les divers panneaux étaient fabriqués isolément et qu'on les montait sur place, alors que le plâtre était encore suffisamment frais.

Pour Théodore Vacquer, premier inspecteur des fouilles du département de la Seine, au XIX[e] siècle, les sarcophages de plâtre de Paris résultaient de l'assemblage de parois préfabriquées « *qu'on venait, au moment voulu, ajuster et souder sur une aire coulée au fond de la fosse et formant la paroi inférieure du sépulcre* » (9).

En 1901, un autre archéologue parisien, Nizet, se montrait également partisan de l'assemblage des différentes faces, mais au moyen de feuillures s'assemblant les unes dans les autres (10).

Plus récemment, en 1970, M. Laurent Renou, après avoir rappelé les thèses qui viennent d'être exposées,

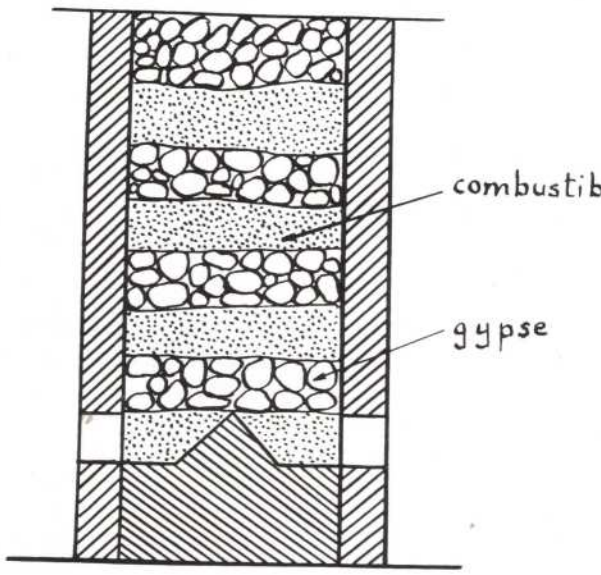


Figure 8. — Four à cuve.

sans les rejeter formellement, a suggéré un autre moc de fabrication des sarcophages de plâtre. En effet, l'a semblage de panneaux préfabriqués ne lui semblait pa satisfaisant pour l'ensemble des cas. En se fondant su l'observation des panneaux de sarcophages de plâtr parisiens conservés au musée Carnavalet et des sarco phages mis au jour, à partir de 1973, par M. Jea Dérens, dans la chapelle Saint-Symphorien de l'égliss Saint-Germain-des-Prés, à Paris, L. Renou a propos que la manière la plus fréquente de fabriquer les cuve de sarcophages « *devait consister à couler une aire d plâtre maintenue par des planches, sur le sol d'une fosse Un coffrage plus petit était alors placé à l'intérieur d premier. Le plâtre coulé entre ces deux coffrages permet*

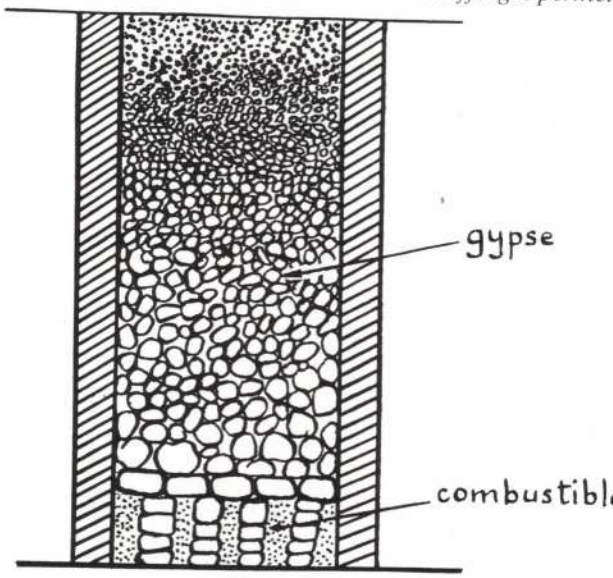


Figure 9. — Four culée.

tait l'élévation du pourtour du sarcophage. Les coffrages retirés, on coulait encore une épaisse couche de plâtre dans le fond pour le rendre plus solide et souder l'ensemble » (11). Ce dernier point semble appeler une légère réserve. La deuxième couche de plâtre des fonds de sarcophages n'est pas toujours épaisse et on peut se demander si, plutôt qu'à augmenter la solidité et la rigidité de la cuve, elle n'était pas destinée à être lissée et à donner un meilleur aspect au fond sur lequel devait reposer le défunt. Mais, sur ce point, les pratiques peuvent avoir varié d'un atelier de tombier à un autre.

La notion de préfabrication a été formellement rejetée en 1971 par M. Gilbert Forget, pour les deux sarcophages (47 et 2001) dont il a étudié la construction dans le cimetière mérovingien d'Herblay (Val-d'Oise). G. Forget notait: « *Les conclusions sont que le fond a d'abord été coulé (...) puis les côtés. Ce ne sont pas des panneaux « préfabriqués » coulés avant d'être mis en place selon l'hypothèse couramment admise : si les sarcophages se fendent effectivement par panneaux rectilignes, c'est que le plâtre a été coulé, côté par côté pour les sarcophages à motifs ou bien niveau par niveau (...) En aucun cas n'apparaît de joint de plâtre dans ces fentes, ce qui aurait été s'il avait fallu assembler des panneaux déjà moulés* » (12).

La coulée « monolithique » a été étudiée à nouveau et décrite avec plus de précision, en 1980, par MM. José Ajot et Alain Bulard qui proposaient le mode opératoire suivant: « *Le coffrage de bois extérieur était (...) posé à même le fond de la fosse. Quatre blocs (pierre calcaire, gypse, plâtre ou tuile) de 5 à 10 cm de côté, mais de 4 à 6 cm d'épaisseur seulement étaient disposés au fond de la fosse de telle manière que le coffrage intérieur, étant posé dessus, soit centré par rapport au coffrage extérieur et par conséquent surélevé de 4 à 6 cm. Une première augée était alors coulée au fond de la fosse dans l'espace limité par le coffrage intérieur, noyant ainsi les quatre blocs supportant ce coffrage. Lorsqu'il restait du plâtre, on le coulait dans l'espace de 6 à 8 cm réservé entre les deux coffrages, commençant ainsi à monter les parois. Une seconde augée était alors mise en œuvre et versée entre les deux coffrages, suivie d'une troisième qui assurait le comblement jusqu'en haut des planches. Après séchage, le coffrage intérieur était enlevé et une quatrième et dernière augée était versée dans le fond du sarcophage puis lissée soigneusement (...)* » (13)

En 1981, M. Patrick Périn, alors conservateur du département archéologique du musée Carnavalet (musée historique de la ville de Paris), a réalisé expérimentalement, dans une dépendance de ce musée, un sarcophage de plâtre à la manière mérovingienne, selon un processus légèrement différent: mise en place du coffrage extérieur, surélévation du coffrage intérieur par des pierres placées dans les angles, coulée du fond et ensuite des parois, démoulage du coffrage extérieur (les panneaux d'extrémité étant sculptés en creux à la gouge, on vit alors apparaître un décor en relief), puis du coffrage intérieur. Le couvercle fut coulé ensuite, à l'aide du moule extérieur (14).

Obtention des décors des sarcophages de plâtre

Pour obtenir les décors, les tombiers creusaient à la gouge divers motifs, généralement d'inspiration religieuse, dans le bois des moules. Ainsi ces motifs apparaissaient-ils en relief lors du décoffrage. Généralement, ce sont les faces externes des panneaux d'extrémité (tête et pied) qui sont ornées, plus rarement les parois longitudinales et d'une manière rarissime l'intérieur.

Fabrication des sarcophages de plâtre de Sergines

A Sergines, il semble que les tombiers, qui étaient en possession de moules extérieurs décorés, n'aient pas procédé selon les modes opératoires les plus courants, décrits par MM. Ajot et Bulard ou Périn. Ils ont bien disposé ces coffrages de manière à délimiter les faces extérieures, mais ils n'ont pas utilisé de moules intérieurs pour couler les parois. L'examen des fonds et des parois des six fragments révèle que ceux-ci sont d'épaisseur très irrégulière et beaucoup plus faible que ce qui est observé habituellement sur le moule extérieur qui, sous cette pression, s'est légèrement déporté vers l'extérieur, donnant une inclinaison aux parois, surtout à celles des extrémités. De même, les fonds semblent avoir été lissés manuellement, ce qui leur a conféré un aspect montueux. Au niveau de leur fracture, il apparaît que certains fonds ne mesurent guère que 2 cm d'épaisseur.

Sans doute le mode de fabrication inhabituel de ces sarcophages tient-il au manque de matériau parvenu à Sergines. Une question qui se pose est aussi de savoir si la matière première y est arrivée sous forme de gypse ou de plâtre. Le fait que l'on puisse observer, dans les six fragments de sarcophages, des nodules de gypse sans doute mal cuits ayant résisté au broyage (peut-être au fléau) donne à penser que c'est plutôt du gypse qui a été reçu. Mais en quantité insuffisante pour pouvoir donner lieu à des parois coulées.

Les emplacements de fabrication des sarcophages de plâtre

La fragilité, afférente à la minceur et à l'irrégularité de la plupart de leurs parois, implique nécessairement que les trois sarcophages de Sergines aient été fabriqués sur place, en fond de fosse. Or, parmi les problèmes que pose la fabrication des sarcophages de plâtre de l'époque mérovingienne, il en est un qui divise toujours

les spécialistes de cette période. C'est celui des emplacements de fabrication.

Certains proposent une fabrication *in situ,* dans le fond de la fosse où le sarcophage était employé (15). D'autres avancent l'hypothèse que ces sarcophages étaient réalisés en surface, peut-être à l'extérieur des cimetières, voire stockés dans des entrepôts en attendant d'être utilisés (16). Sans prétendre trancher de manière définitive, nous pouvons verser au dossier quelques observations personnelles faites au cours de fouilles.

Sarcophages sans fond

A Villemomble (Seine-Saint-Denis), la découverte de tombes mérovingiennes lors de l'élargissement de la RN 302, en 1982, motiva la fouille d'un terrain voisin non bâti. Outre la découverte d'une église mérovingienne, les opérations archéologiques, poursuivies jusqu'en 1987, amenèrent la mise au jour de quelque huit cents sépultures dont une cinquantaine de sarcophages mérovingiens, la plupart en plâtre (17). Parmi ceux-ci, quatre ne comportaient pas de fond (18). Or, la cohésion des parois dépendant essentiellement de la présence de cette partie, il paraît peu vraisemblable que ces tombeaux aient pu être déplacés après fabrication. Les parois n'adhérant entre elles que par leur jonction, deux à deux, dans les angles, le transport les aurait probablement dissociées. Ces parois étant restées soudées, force est donc de supposer que les quatre sarcophages furent construits sur place, au fond de leur fosse. Il est à noter que trois d'entre eux (sarcophages 206, 207 et 208) étaient disposés côte à côte.

Un autre sarcophage mérovingien en plâtre, sans fond, a été mis au jour, en septembre 1984, à Sevran (Seine-Saint-Denis), sous le parvis de l'église Saint-Martin, à l'occasion d'un sauvetage urgent lors de la pose d'égouts (19).

Sarcophage accolé à un mur d'église

Toujours à Villemomble, un sarcophage en plâtre (sarcophage 259) était accolé et accroché à la face extérieure du mur sud du bras méridional du transept mérovingien (20). C'est-à-dire que les tombiers avaient fait l'économie d'une face de moule extérieur en construisant ce tombeau contre le mur de l'église. Dans ce cas, la fabrication avait nécessairement été faite *in situ.*

Sarcophage dont le fond épouse le relief de la fosse

A Sevran, dans les circonstances précédemment décrites, un autre sarcophage fut exhumé, dont le fond présentait une épaisseur variable (21). Il allait en s'épaississant vers la tête car les tombiers (qui, apparemment, avaient coulé les parois sans le fond) avaient rattrapé la pente de la fosse, allant du pied vers la tête. La face inférieure du fond avait, de surcroît, épousé toutes les aspérités de la fosse, tendant à prouver sa fabrication sur le lieu même de l'utilisation, en fond de fosse.

Sarcophages à parois minces

A Jouarre (Seine-et-Marne), le sauvetage à l'ouest des célèbres cryptes mérovingiennes a révélé la présence de deux nefs, apparemment contemporaines de celles-ci (22). Le sol de cette église, surtout dans la nef principale, renferme bon nombre de sarcophages de plâtre dont les planches du coffrage intérieur ont peut-être été maintenues en place par des rondins d'arbustes. Ces rondins devaient comporter une encoche longitudinale en forme d'angle droit dans laquelle venaient s'engager les extrémités des planches du moule. De ce fait, le rondin, empiétant sur l'espace entre les deux moules diminuait l'épaisseur du plâtre à cet endroit et affaiblissait d'autant les angles (2 à 3 cm d'épaisseur seulement). Ainsi rendus fragiles, il paraît douteux que ces sarcophages aient pu être déplacés du lieu où ils avaient été fabriqués, c'est-à-dire celui où chacun d'eux a été trouvé.

Sarcophage contigu à deux autres

A la différence des cas exposés précédemment, celui-ci témoigne du déplacement d'un sarcophage de plâtre après sa fabrication. A Villemomble, dans la nécropole déjà évoquée, un tel tombeau en touchait deux autres voisins, l'un latéralement, l'autre au pied (23). A l'évidence, l'épaisseur des planches de coffrage ne pouvant guère être inférieure à 2 cm, si aucun des trois sarcophages impliqués n'avait été déplacé après fabrication, il devrait subsister entre eux un espace minimum d'au moins 2 cm. Cela n'étant pas le cas, il faut en déduire qu'un ou plusieurs de ces trois sarcophages a ou ont été déplacé(s) après la fabrication jusqu'à en toucher un ou deux autres.

Conclusion

Il semble que les deux thèses en présence, fabrication *in situ* en fond de fosse ou déplacement postérieur à la fabrication, soient admissibles. Cela autorise-t-il pour autant à évoquer l'existence d'éventuels entrepôts? (24). C'est un pas peut-être encore hasardeux à franchir dans l'état actuel des connaissances (25).

DÉCOR DES SARCOPHAGES DE SERGINES

Fragment 1

On a vu dans la description que le décor de ce fragment consistait en deux cercles concentriques reliés entre eux par des bâtonnets engendrant des compartiments. Dans l'espace délimité par le cercle intérieur, on voit deux rayons se dirigeant vers le centre disparu. Il s'agit là d'un décor assez fréquent sur les sarcophages de plâtre de la région parisienne. Il figure, sous une forme assez voisine, sur les sarcophages découverts à Paris et conservés au musée Carnavalet sous les numéros A.P. 103, A.P. 244, A.P. 424, A.P. 425, A.P. 465, A.P. 474, A.P. 475, A.P. 476, A.P. 477, A.P. 478, et A.P. 479 (26). Il ornait peut-être aussi l'extrémité d'un sarcophage trouvé en 1898 à Ocquerre (Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, canton de Lizy-sur Ourcq), au cours du creusement des fondations, lors de la reconstruction de l'église (27).

Fragment 2

Les deux cercles concentriques et les petits cercles qui les cantonnent dans les angles du panneau sont des caractères que l'on observe très fréquemment sur les sarcophages de plâtre mérovingiens de la région parisienne. Cette pratique est connue notamment à Paris, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), à Chelles (Seine-et-Marne), à Villemomble (Seine-Saint-Denis), à Jouarre (Seine-et-Marne).

Fragment 3

Dans un grand cercle central, là encore accosté dans les angles par des cercles plus petits, se distinguent les jambes et les pieds d'un personnage, son sexe masculin, ses bras qui se terminent par des croix. Il s'agit d'un décor déjà connu, figurant sur un sarcophage découvert à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) (28) et sur un autre exhumé à Villemomble (Seine-Saint-Denis) (29) (figure 10). Il semble que, dans les trois cas, ce soit le même moule qui ait été utilisé.

Dans un article consacré aux représentations humaines sur les sarcophages de plâtre mérovingiens, Mme May Vieillard-Troïékouroff proposait de voir dans les figures d'orants tenant souvent une croix, une évocation du défunt lui-même en même temps qu'une protection pour celui-ci. Cela paraît vraisemblable mais pose le problème de l'interprétation du symbole du phallus dont, comme à Sergines, La Courneuve et Villemomble, sont parfois dotés ces personnages (30). Ne convient-il pas de voir dans cet attribut sexuel un renforcement païen du rite de protection? M. le Professeur Philippe Seringe, dans un ouvrage récent, cite plusieurs cas de représentations phalliques antiques ayant un caractère apotropaïque (31).

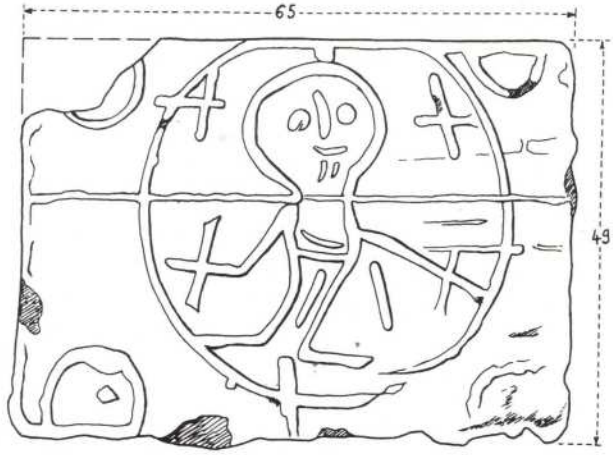


Figure 10. — Sarcophage 120 de Villemomble (Seine-Saint-Denis) présentant un décor comparable à celui du fragment de sarcophage de plâtre 3 de Sergines.

Cette curieuse association de symboles chrétiens et d'un autre vraisemblablement païen semble dénoter une foi encore bien fragile. Faut-il s'en étonner puisque sur une fibule circulaire mérovingienne exhumée à Précy-sur-Vrin (Yonne, arrondissement de Sens, canton de Saint-Julien-du Sault), et conservée au musée archéologique régional de Saint-Père-sous-Vézelay, le Christ, entre les saints Pierre et Paul, apparaît très dévêtu (32), si ce n'est même nu (33).

Fragment 4

Le décor, vraisemblablement mal venu lors du démoulage ou endommagé par le séjour en terre, est assez peu interprétable : deux rangées de bâtonnets verticaux, séparées par deux droites non jointives, le tout surmontant une ligne ondoyante.

Fragment 5

Le décor, très fragmentaire, ne permet de discerner que deux cercles concentriques.

Fragment 6

Là encore, le décor est une représentation humaine très schématisée : si les éléments constitutifs de la tête se distinguent bien, en revanche le corps est réduit à une croix ou un tau dont la haste verticale représente le corps et la traverse horizontale les bras. Ce décor est connu sur le pied du sarcophage 120 de Villemomble, portant à la tête le même décor que le fragment 3 de

Sergines. Cela donne à penser qu'à Sergines les fragments 3 et 6 pourraient provenir du même sarcophage.

Conclusion

Du fait de l'existence sur le fragment 1 d'éléments décoratifs attestés sur des sarcophages de la région parisienne et de l'utilisation pour les fragments 3 et 6 d'un moule utilisé dans deux sites à l'est de Paris, il semble peu douteux que les sarcophages de Sergines traduisent, au moins partiellement, une influence parisienne.

LES SARCOPHAGES DE PLÂTRE DE SERGINES DANS LEUR CONTEXTE RÉGIONAL

Le site de Sergines, entre les vallées de la Seine et de l'Yonne, avant leur confluent à Montereau-fault-Yonne, dans la petite région naturelle appelée la Bassée, n'apparaît pas comme isolé en ce qui concerne l'utilisation funéraire du plâtre à l'époque haut-médiévale. Plusieurs autres exemples de tombes aménagées au plâtre sont connus dans cette région et dans d'autres voisines.

On rappellera, en premier lieu, que deux sarcophages de plâtre ont été observés par M. Robert Dauvergne, en 1936, dans le cimetière mérovingien de Chevigny, à **Étais-la-Sauvin** (Yonne, arrondissement d'Auxerre, canton de Coulanges-sur-Yonne) (34). A **Saint-Martin-du-Tertre,** à l'ouest de Sens, dans la nécropole mérovingienne fouillée par M. Marc et Mme Danièle Barbier, au lieu-dit Les Croûtes, une tombe (sépulture 89) portait un bourrelet de plâtre sur un côté (35).

Le musée du Provinois, installé dans la Maison romane, à Provins (Seine-et-Marne), conserve parmi ses collections lapidaires un fragment de tombe mérovingienne aménagée au plâtre (figure 11) découverte, à **Hermé** (Seine-et-Marne, arrondissement de Provins, canton de Bray-sur-Seine), lors des fouilles conduites de 1925 à 1927 dans la sablière des Chaises par la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (36). Ce fragment a été publié par nos soins (37).

Le musée municipal de Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne) conserve dans ses réserves des objets provenant de fouilles régionales. Deux fragments d'une tombe aménagée au plâtre (la tête et le pied) y figurent parmi les vestiges mis au jour à **Marolles-sur-Seine** (Seine-et-Marne, arrondissement de Provins, canton de Montereau-fault-Yonne) (figure 12).

A **Montereau-fault-Yonne,** en mars 1903, fut découvert un « cercueil de plâtre », le long du chemin de La Grande-Paroisse : *« Près de la tuilerie du Ru-du-Bateau furent mis au jour plusieurs squelettes, la tête généralement exhaussée et regardant vers l'est, posés à 1,20 m de profondeur ; un cercueil de plâtre et une bague en bronze très fruste furent les seuls vestiges mentionnés »* (38).

Enfin, à **Blandy-les-Tours** (Seine-et-Marne, arrondissement de Melun, canton du Châtelet-en-Brie), à l'est de Melun, une fouille de sauvetage urgent, dirigée par Mme Dominique Robert-Copart, a mis au jour, en 1989, dix-neuf sépultures du Haut Moyen Age (figures 13 et 14), dont sept étaient aménagées au plâtre (sépultures 1, 2, 6, 8, 9, 13 et 18). L'une de ces tombes (sépulture 1) contenait une plaque-boucle en fer damasquinée d'argent, datable du VII[e] siècle. Une autre (sépulture 8)

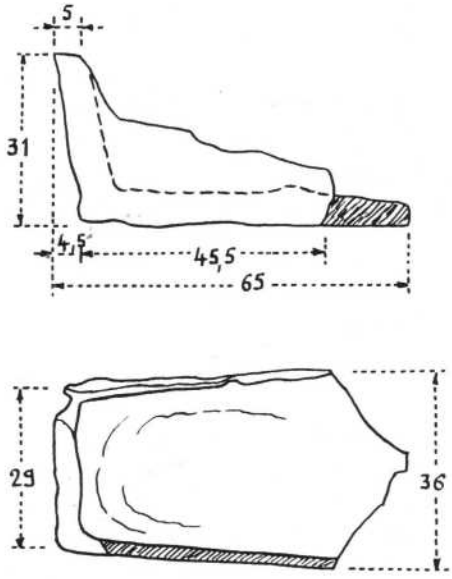


Figure 11. — Vue latérale gauche et plan d'un fragment (extrémité côté pied) de tombe aménagée au plâtre, découvert dans la carrière des Chaises, à Hermé (Seine-et-Marne), et conservé au Musée du Provinois (Maison romane), à Provins.

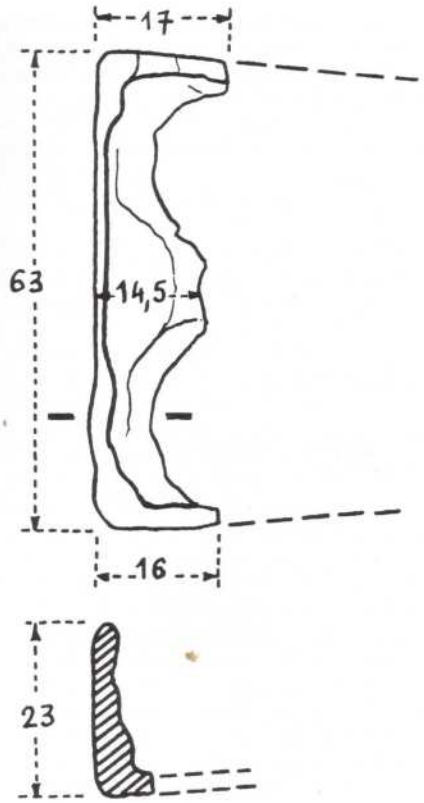


Figure 12 a. — Plan et coupe longitudinale d'un fragment (extrémité côté tête) de tombe aménagée au plâtre, découvert à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), conservé au Musée de Montereau-fault-Yonne.

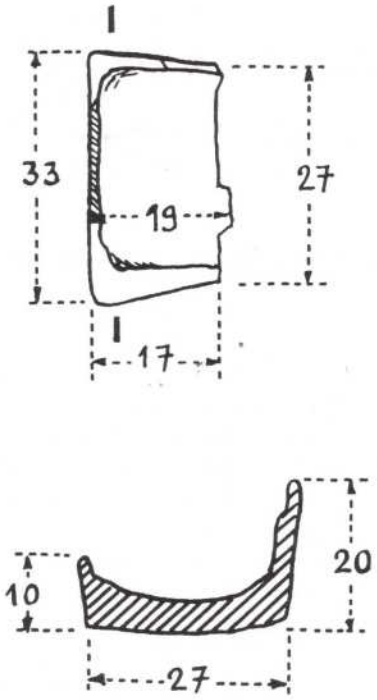
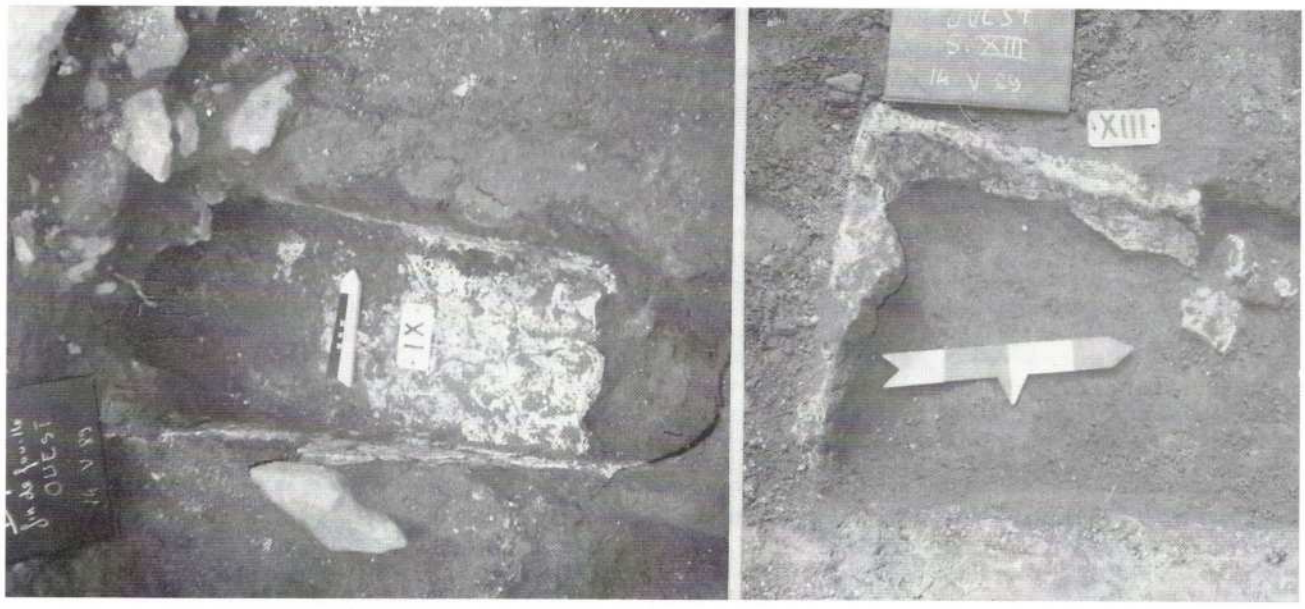


Figure 12 b. — Plan et coupe transversale d'un fragment (extrémité côté pied) de tombe aménagée au plâtre, découvert à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), conservé au Musée de Montereau-fault-Yonne.

Figures 13 et 14. — Deux des tombes aménagées au plâtre mises au jour à Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne) *(photos Association pour la Carte Archéologique de Melun et Environs).*



renfermait une boucle en fer damasquinée d'argent attribuable, elle aussi, au VII[e] siècle (39). Une autre tombe aménagée au plâtre et présentant l'aspect d'un sarcophage avait été trouvée sur le même site avant le début du sauvetage (40). C'est cette découverte qui avait motivé l'intervention archéologique.

UN COURANT COMMERCIAL À DOUBLE SENS

En guise de conclusion, nous ne pouvons mieux faire que de reprendre partiellement les observations formulées dans une précédente étude (41). Nous y faisions observer que: *« (...) si Paris exerçait au début du haut Moyen Age une force commerciale centripète attirant les produits, comme en témoignent notamment les nombreux sarcophages de pierre décorés, provenant de Bourgogne septentrionale, de Champagne méridionale et du Nivernais-Bourbonnais, mis au jour dans cette ville, celle-ci exerçait aussi une force centrifuge en diffusant vers la province d'autres produits tel le gypse ou le plâtre. Ce courant commercial à double sens laisse percevoir que la Gaule mérovingienne, en dépit de ses conflits dynastiques, fut certainement le théâtre d'échanges internes ».*

G.-R. D.

(1) **Parruzot (Pierre) et Delinon (Michel),** « La nécropole gauloise de « Gringalet » à Sergines (Yonne) », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens,* n° 21, 1977, pp. 53-66 + 1 plan hors texte.

(2) Information de M. Michel Delinon.

(3) Nous remercions M. Delinon et Mme Lydwine Saulnier-Pernuit, conservateur des Musées de Sens, qui nous ont autorisés à étudier ces fragments de sarcophages.

(4) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Observations sur la fabrication des sarcophages de plâtre mérovingiens découverts à Sergines », dans *Actes du 56[e] Congrès de l'Association bourguignonne des Socétés savantes, 1985, Villeneuve-sur-Yonne,* pp. 43-49.

(5) Sur l'extraction du gypse et la fabrication du plâtre, voir: **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Du plâtre et des hommes, visage méconnu du Pays d'Aulnoye », dans *Bulletin de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye,* n° 32, janvier 1965, pp. 9-16.

(6) Sur l'usage du plâtre comme matériau de construction à l'époque gallo-romaine dans la région parisienne, voir: **Desbordes (Jean-Michel),** « Le plâtre et son emploi dans l'antiquité en région parisienne », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne,* n° 8, 1967, (1969), pp. 13-17. Même article dans *Archéologia,* n° 26, janvier-février 1969, pp. 76-78. Par ailleurs, plusieurs exemples de préfabrication de dalles ou de carreaux de plâtre ont été reconnus:
— à Neufmontiers-lès-Meaux (Seine-et-Marne), au lieu-dit Les Touches, en 1963. Voir: **Baumann (A.) et Desbordes (J.-M.),** compte rendu de fouille dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne,* n° 4, 1963, (1964), pp. 139-140.
— à Chelles (Seine-et-Marne) 7, rue Louis Eterlet, en 1967-1968. Voir: **Ajot (José),** compte rendu de fouille dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne,* n° 9, 1968, (1969), pp. 120-124.
— à Meaux (Seine-et-Marne), ruelle des Capucins, en 1967. Voir: **Lerou (Paule et Roger),** « Le sauvetage archéologique de la ruelle des Capucins à Meaux », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne,* n° 9, 1968, pp. 11-19.

(7) **Périn (Patrick) et Forni (Pierre),** *La vie privée des hommes « Au temps des royaumes barbares ». Des Grandes Invasions à Charlemagne (IV[e]-IX[e] siècles),* Hachette édit., Paris, 1984. Voir l'illustration de la page 50, dont la légende indique, à propos du gypse, apporté par chariots depuis les carrières voisines: *« Il est cuit sur de grands feux pour le transformer en plâtre ».* Cela paraît douteux, du moins à Paris et dans les grands centres funéraires où la fabrication de sarcophages en plâtre semble avoir connu, à l'époque mérovingienne, un stade quasi industriel. La cuisson en plein air entraînait une trop grande déperdition calorifique pour pouvoir être raisonnablement retenue dans un tel contexte.

(8) **De Lasteyrie (Robert),** « Note sur un cimetière mérovingien découvert à Paris, Place Gozlin » dans, *Revue archéologique,* 1876, p. 366.

(9) **Vacquer (Théodore),** « Sépultures des Parisiens aux VII[e], VIII[e] et IX[e] siècles », dans *Science et Nature,* vol. III, n° 59, 10 janvier 1885.

(10) **Nizet,** « Rapport... sur les découvertes archéologiques faites au palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés en novembre 1900 », dans *Commission municipale du Vieux Paris, procès-verbaux,* séance du 28 mars 1901, pp. 36-37.

(11) **Renou (Laurent),** « Note sur la construction des sarcophages de plâtre à l'époque mérovingienne en région parisienne », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne,* n° 11, 1970, (1973), pp. 34-37.

(12) **Forget (Gilbert),** *Herblay – Cimetière mérovingien. Rapport 1971,* Héritage historique herblaysien édit., p. 13.

(13) **Ajot (José) et Bulard (Alain),** « Les fouilles à l'église Saint-Lucien de La Courneuve », dans *Archéologie en Seine-Saint-Denis,* Office municipal de gestion des activités culturelles de La Courneuve édit., 1980, pp. 39-44. Voir notamment p. 41 et fig. 2, p. 40.

(14) **Périn (Patrick) et Renou (Laurent),** « Les sarcophages de plâtre. A. — Les sarcophages mérovingiens de plâtre moulé trouvés à Paris: technologie, ornementation, chronologie », dans *Catalogues d'art et d'histoire du Musée Carnavalet. II. Collections mérovingiennes,* sous la direction de Patrick Périn, avec la collaboration de Philippe Velay et Laurent Renou, Paris, 1985, 864 pp., voir particulièrement pp. 710-715.

(15) **Ajot (José) et Bulard (Alain),** article cité (*supra,* note 13).

(16) **Périn (Patrick),** *Paris mérovingien,* brochure de l'exposition du même titre, *Bulletin du Musée Carnavalet,* 33[e] année, 1980, n° 1 et 2, chapitre « Les témoins archéologiques », p. 40. **Périn (P.) et Renou (L.),** « Les sarcophages de plâtre (...) », texte cité *(supra,* note 14); voir particulièrement pp. 715-716. Ce dernier texte avait déjà été publié dans le *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne,* n° 5, 1981, pp. 47-62; sur le point qui nous intéresse ici, voir p. 48.

Périn (P.) et Forni (P.), ouvrage cité (*supra,* note 7), p. 50.

(17) Cette fouille a donné lieu régulièrement à la publication de comptes rendus détaillés dans *En Aulnoye jadis* (revue de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye), du n° 12, 1983, au n° 17, 1988.

(18) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Les sarcophages mérovingiens en plâtre de Villemomble. Fabrication, décor », dans *Cahiers archéologiques,* édit. Picard, Paris, n° 35, 1987, pp. 41-51. **Delahaye (G.-R.),** « Quatre sépultures remarquables découvertes dans le cimetière mérovingien, médiéval et post-médiéval de Villemomble », dans *En Aulnoye jadis,* n° 14, 1985, pp. 5-8. **Delahaye (G.-R.), Claude (Sandrine), Henriques (Luis), Minier (Olivier) et Raffo (Michèle),** « Observations sur la fabrication et sur le décor des sarcophages mérovingiens en plâtre mis au jour à Villemomble », dans *En Aulnoye jadis,* n° 16, 1987, pp. 20-25.

(19) **Delahaye (Gilbert-Robert), Lemonchois (Edmond), et Letexier (Gérard),** « Quatre sarcophages de plâtre mérovingiens et une tombe maçonnée mis au jour à Sevran », dans *En Aulnoye jadis,* n° 15, 1986, pp. 8-12, voir le chapitre consacré au sarcophage 9 et figure, p. 11.

(20) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Sauvetage archéologique sur le cimetière mérovingien, médiéval et post-médiéval de Villemomble (campagne 1986-1987) », dans *En Aulnoye jadis,* n° 17, 1988, pp. 5-16; voir particulièrement le chapitre « Sarcophages de plâtre », p. 15.

(21) **Delahaye (G.-R.), Lemonchois (E.), et Letexier (G.),** article cité (*supra,* note 19), voir chapitre consacré au sarcophage 8, p. 11, et figures p. 10.

(22) Pour le plus récent état de la question, voir: **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Réflexions sur l'évolution des cryptes et de l'église mérovingiennes de Jouarre », dans *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux,* n° 41, 1990, pp. 15-26. Pour la néccessité d'une démontration, on trouvera aussi une synthèse de la question dans l'article du même auteur, « Les voûtes des cryptes de Jouarre et d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne,* n° 8, 1991, pp. 29-40.

(23) **Delahaye (G.-R.),** « Les sarcophages mérovingiens en plâtre de Villemomble (...) », article cité (*supra,* note 18), p. 44 (texte et figure 4). **Delahaye (G.-R.), Claude (S.), Henriques (L.), Minier (O.) et Raffo (M.),** article cité (*supra,* note 18).

(24) **Périn (P.) et Forni (P.),** *La vie privée des hommes (...),* ouvrage cité (*supra,* note 7), ont aussi fait figurer un tel entrepôt sur l'illustration déjà évoquée. La romancière Anne de Leseleuc va même, dans son livre *Le douzième vautour,* édition du Seuil, Paris, 1983, jusqu'à décrire (p. 50) en ces termes un convoi mortuaire, au cours de la deuxième moitié du VI^e^ siècle: *« (...) Soudain, au détour d'une rue, il vit, un sarcophage de plâtre posé sur le plancher d'une charrette tirée par deux hommes; un prêtre brandissant une croix, des pleureuses et les membres de la famille suivaient le corps (...) ».*

(25) L'exposé ci-dessus, relatif aux emplacements de fabrication des sarcophages, reprend en l'adaptant le résumé d'une communication faite à Chelles (Seine-et-Marne), le 12 décembre 1987, au cours d'une journée d'étude sur « Le plâtre en Ile-de-France ». **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Fabrication des sarcophages de plâtre mérovingiens. Quelques observations récentes dans les départements de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne et de l'Yonne », dans *Le plâtre en Ile-de-France,* Archéologie à Chelles édit., 1988, pp. 63-69.

(26) Les panneaux de sarcophages portant ce décor figurent dans l'ouvrage de **Fossard (Denise), Vieillard-Troïékouroff (May) et Chatel (Élisabeth),** *Recueil général des monuments sculptés en France pendant le haut Moyen Age (IV^e^-X^e^,* t. I *(Paris et son département),* Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques édit., 1978, voir les figures 25 a et b, 32, 35, 91, 92, 100, 103, 104, 117, 171, 187 et 227.

(27) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Sarcophages mérovingiens découverts à Ocquerre en 1898 », dans *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux,* n° 31, 1980, pp. 13-18.

(28) Sur le sarcophage 16 de La Courneuve, voir: **Vieillard-Troïékouroff (May),** « Panneaux de sarcophages de plâtre mérovingiens à figures », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne,* n° 5, 1981, pp. 16-18; et « Panneaux de sarcophages mérovingiens de plâtre figurés de Paris et de la région parisienne », dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1982, pp. 70-76.

(29) Sur le sarcophage 120 de Villemomble, voir: **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Une représentation humaine sur un sarcophage de plâtre mérovingien de Villemomble », dans le journal *Écho 93,* n° 36, du 7 sept. 1984, p. 6; « L'émergence du christianisme à Villemomble », dans *Villemomble: treize siècles d'histoire et deux artistes pour un clocher moderne,* Association artistique et culturelle de Villemomble édit.,, 1985, pp. 2-7; « Les sarcophages mérovingiens en plâtre de Villemomble. Fabrication, décor », article cité (*supra,* note 18); « Observations sur la fabrication et sur le décor des sarcophages mérovingiens en plâtre mis au jour à Villemomble », article cité *(supra,* note 18); « Quelques décors remarquables de sarcophages de plâtre mérovingiens découverts à Villemomble (Seine-Saint-Denis) », dans *Iconographie médiévale. Image, texte, contexte,* sous la direction de Gaston Duchet-Suchaux, C.N.R.S. édit., Paris, 1990, pp. 109-119.

(30) Décor figurant sur le panneau latéral d'un sarcophage trouvé dans le cimetière mérovingien entourant l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris; Musée Carnavalet, n° d'inventaire: A.P. 257 *(Recueil général des monuments sculptés... (cf. supra,* note 26), n° 27). Décor d'un panneau latéral issu du même moule que le précédent, découvert à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Décor d'un panneau de pied de sarcophage découvert dans la nécropole antique du quartier Saint-Marcel à Paris; Musée Carnavalet, n° d'inventaire: A.P. 236 *(Recueil général des monuments sculptés... (cf. supra,* note 26) n° 238). Sur ces décors et quelques autres montrant des figures humaines non sexuées, voir les articles précités de Mme Vieillard-Troïekouroff *(supra,* note 28).

(31) **Seringe (Philippe),** *Les symboles,* Paris, 1985, pp. 203-207.

(32) Fibule publiée par **Salin (Édouard),** *La civilisation mérovingienne...,* t. IV, Paris, 1959, p. 347.

(33) M. le Professeur René Louis, ancien président de la Société des Fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, m'a plusieurs fois affirmé que le Christ y figurait nu. Pour ma part, je crois discerner, autour de la taille du Christ, un perizonium. Le débat est ouvert. Pour une époque plus tardive, on signalera, sur ce sujet, l'ouvrage de **Steinberg (Leo),** *La sexualité du Christ dans l'art de la Renaissance et son refoulement moderne,* Gallimard édit., Paris, 1987.

(34) **Dauvergne (Robert),** *Le cimetière mérovingien de Chevigny à Étais-la-Sauvin (Yonne),* Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne édit., Auxerre, 1936; et **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Réexamen des données archéologiques relatives au cimetière mérovingien de Chevigny à Étais-la-Sauvin », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne,* n° 6, 1989, pp. 67-70.

(35) **Barbier (Marc et Danièle),** « D'Agedincum aux Mérovingiens. Résumé des découvertes récentes du site de Saint-Martin-du-Tertre », dans *Bulletin de la Société achéologique de Sens,* fasc. 26, 1983, pp. 28-47, voir p. 45.

(36) **Prou (Maurice),** « Notice sur les fouilles de la sablière des Chaises, commune d'Hermé, de 1925 à 1927 », dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins,* année 1928, fasc. I, pp. 4-12.

(37) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Répertoire des objets mérovingiens du musée du Provinois », dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins,* n° 137, 1983, pp. 87-100, voir p. 95 et fig. 27.

(38) **Cavailler (Paulette),** « Répertoire archéologique du canton de Montereau-fault-Yonne (périodes préhistorique, protohistorique, gallo-romaine et franque) », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne,* n° 6, 1965, pp. 53-96, voir p. 90; d'après les journaux *Le Progrès* (Montereau), n° du 26 mars 1903, et *La Brie,* n° du 28 mars 1903. Les éléments de datation étant très ténus, c'est avec prudence que nous suivons Mme Cavailler qui, dans son « Répertoire... » précité, classe ces découvertes à l'époque franque.

(39) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Quelques sépultures aménagées au plâtre mises au jour près du château-fort de Blandy-les-Tours », dans *Pagus Melodunensis,* revue de l'Association pour la Carte archéologique de Melun et environs, n° spécial *Blandy-les-Tours,* décembre 1991, pp. 29-33.

(40) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Un sarcophage de plâtre mérovingien mis au jour à Blandy-les-Tours », dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau,* vol. 65, n° 2, avril 1989, pp. 94-97, 1 p. de fig.

(41) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « L'utilisation funéraire du plâtre dans la Bassée à l'époque mérovingienne », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne,* n° 24-25, 1983-1984, pp. 53-56.

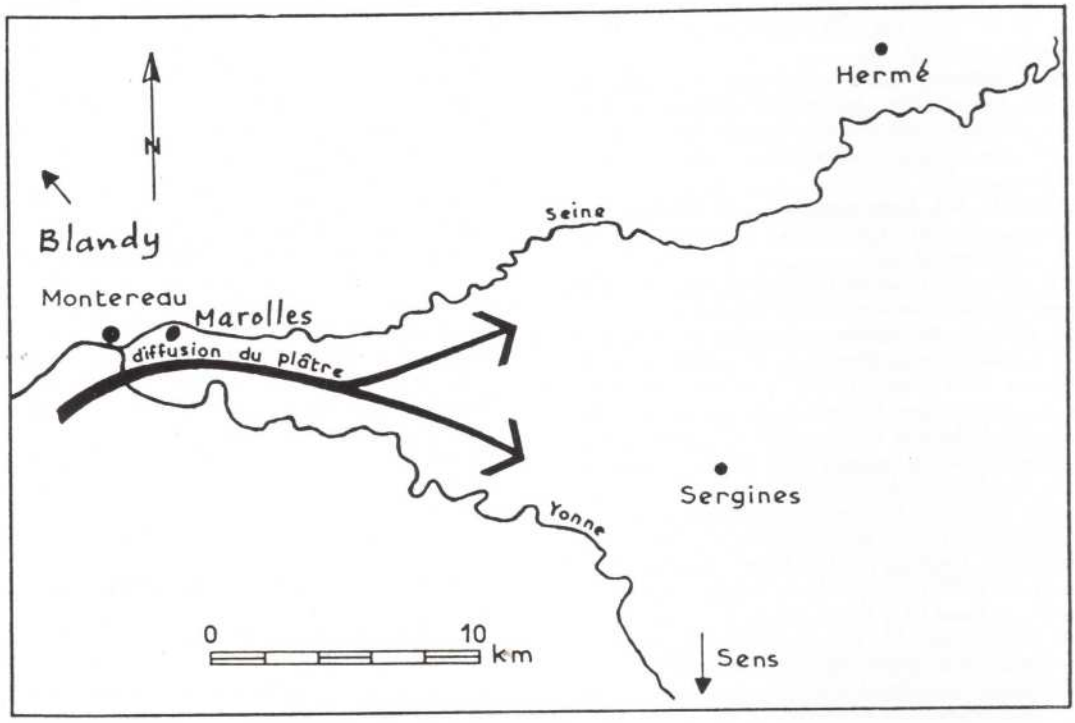


Figure 15. — Sites d'utilisation funéraire du plâtre dans la Basse-Brie, la Bassée et le Sénonais pendant le haut Moyen Age.

A l'église de Moutiers, en Puisaye, les peintures (XII[e] s.) du revers de la façade

par le chanoine Jacques LEVISTE

L'Association des Amis de Moutiers vient de publier le savant travail de recherche de Monsieur et Madame René Pélissier dans une belle plaquette consacrée à « Moutiers, son histoire et ses peintures murales ». Il suffit d'ouvrir cet ouvrage abondamment illustré et documenté pour se rendre à l'évidence: le point est fait sur ce haut lieu de l'art du Moyen Age en notre Puisaye. Un village de l'Yonne, jusqu'ici à peu près ignoré bien que situé à seulement 40 km au sud-ouest d'Auxerre, devient l'attrait du monde des historiens et des amateurs d'art.

Les peintures sont identifiées et bien commentées dans le contexte de l'art du Moyen Age et de la théologie de cette époque avec son iconographie. Un point cependant reste dans l'ombre en cette année 1991: que peuvent bien représenter les deux grands personnages du revers de la façade de l'église de Moutiers, encadrant la porte?

Monsieur et Madame René Pélissier m'ayant fait l'honneur de mentionner l'hypothèse que j'ai formulée, il me revient, comme un devoir, de l'exposer ici, tout en priant le lecteur du bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne de bien vouloir m'excuser de l'entraîner sur les chemins de la théologie patristique, assez éloignés des routes de l'archéologie mais que l'on croise souvent dans les monuments historiques de cette époque.

De chaque côté de la porte de l'église et tournés vers elle, sous la frise qui court tout au long de la nef, deux grands personnages se dressent dans un geste des bras.

A gauche, c'est une femme, somptueusement vêtue, avec son manteau brodé largement déployé. Son bras gauche est tourné vers une coupe que lui présente un personnage discrètement ébauché. Un liquide rouge descend de sa main vers la coupe. Des raisins ornent la frise.

A droite, c'est un homme enveloppé dans un grand vêtement rouge qui lui serre la taille. Son bras droit est étendu vers la porte et sa main retournée tient un flacon renversé d'où descend un liquide épais. Ce liquide n'est ni du vin, bien que rouge, ni de l'huile ; c'est un aromate épais qui s'écoule en vagues successives.

Ces personnages ne portent pas d'auréoles. Ils sont tournés l'un vers l'autre dans des gestes symboliques.

De quoi s'agit-il?

Il pourrait tout simplement s'agir du thème, très en vogue au Moyen Age, du Cantique des Cantiques de la Bible.

LE CANTIQUE DES CANTIQUES DANS LA BIBLE ET DANS LA TRADITION DES PÈRES DE L'ÉGLISE

Le Cantique des Cantiques est le chant d'amour du fiancé et de la fiancée. Certains n'ont voulu y voir qu'un chant d'amour profane et sensuel. La tradition juive y a toujours vu, au contraire, le chant d'amour de Dieu à la recherche de la nation sainte. Des détails de ce cantique font allusion à des événements de l'histoire du peuple d'Israël, évoqués symboliquement aux Livres des prophètes Osée, Ezechiel et Isaïe.

Les cinq poèmes qui composent le Livre assez court du Cantique des Cantiques, avec un prologue et un dénouement, rapportent le dialogue du Bien-Aimé et de la Bien-Aimée en une suite de compliments mutuels. C'est un drame psychologique qui emprunte de savoureuses comparaisons autant à la passion amoureuse qu'à des détails de la vie en Palestine.

La tradition chrétienne acceptera l'interprétation allégorique des Juifs. Le thème devient celui des noces mystiques du Christ et de l'Église avec des développements divers selon que le Christ sera mis en relation avec l'humanité, l'âme individuelle ou l'Église.

Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne, n° 9, 1992

Durant les premiers siècles chrétiens, les travaux d'Origène, de saint Grégoire de Nysse, de saint Ambroise et de saint Grégoire le Grand ont influencé cette interprétation. Les thèmes développés dans le Cantique des Cantiques font sans cesse allusion aux fiancés, à la vigne et au parfum enivrant, la myrrhe en particulier, symbole de l'amour.

Il est intéressant de signaler qu'Origène établit un lien entre l'entrée dans le Saint des Saints (sanctuaire de la Nouvelle Alliance où est célébrée l'Eucharistie, rencontre de l'âme et du Christ son sauveur) et le chant du Cantique des Cantiques (chant d'amour par excellence). Il écrit: « Heureux celui qui entre dans le Saint, plus heureux celui qui pénètre dans le Saint des Saints!... De même il est heureux celui qui comprend et chante les cantiques (de la Bible) ... mais bien plus heureux celui qui chante le Cantique des Cantiques! ». Origène établit un lien entre l'entrée dans le sanctuaire et le chant du Cantique des Cantiques.

La porte de l'église devient un élément important dans ce symbolisme. C'est par elle que pourra se réaliser la rencontre de Dieu, du Christ et de l'âme bien-aimée. Dans la liturgie de la consécration solennelle d'une église par l'évêque, la bénédiction de la porte comporte un rite long et particulièrement significatif: après avoir aspergé les murs du nouvel édifice pour le purifier, l'évêque récite de longues prières devant la porte fermée qu'il marque de signes de croix avec la pointe de sa crosse. (Pontifical romain)



Fig. 1. — De chaque côté de la porte de l'église et tournés vers elle, deux grands personnages se dressent dans un geste des bras.

Grégoire de Nysse, né vers 330, continuateur de l'œuvre de saint Basile et conseiller de l'empereur Théodose à Milan en 386, va se faire le chantre du Cantiques des Cantiques. Il reconnait sa dépendance par rapport à l'exégèse d'Origène mais il apporte une inspiration doctrinale nouvelle.

Pour Grégoire de Nysse, le Cantique des Cantiques correspond au plus haut degré de la vie spirituelle. Aux débutants il propose le livre des Proverbes, aux progres-

sants l'Écclésiastique et aux « parfaits » le Cantique des Cantiques. Ce livre correspond pour lui au moment où l'âme, libérée de ses attaches, est tout entière sous l'emprise de l'amour divin. Il montre dans sa première homélie sur ce thème (il devait en donner sept au cours d'un Carême à ses fidèles) qu'à travers les expressions de la passion humaine c'est l'intimité de l'amour divin que l'âme purifiée découvre dans le cantique. Cet amour jette l'âme dans la recherche du Verbe de Dieu, le Fils; celui-ci se communique à elle par ses dons. La vie spirituelle apparait à Grégoire comme une perpétuelle croissance où l'âme qui cherche Dieu est à la fois sans cesse comblée à la mesure de sa capacité et assoiffée d'une pleine possession. Dieu devient pour l'âme à la fois toujours plus intime et toujours plus transcendant. Plus on possède Dieu, plus on veut le chercher. Le seul péché est de refuser de grandir en son amour. « Lève-toi, viens », dit l'Époux à l'Épouse du Cantique. « L'odeur de tes parfums est plus délicieuse que tous les aromates. Ton nom est un parfum répandu... » « Derrière toi nous courons à l'odeur de tes parfums ».

Dans le Cantique l'âme est, en un sens, parée comme une fiancée en vue d'une union incorporelle et spirituelle avec Dieu. C'est un mariage mystique.

Par aromates et parfums, entendons les vertus, comme la sagesse, la tempérance, la justice, le courage, la prudence, et si nous nous en couvrons, chacun selon sa capacité et son choix, nous posséderons, chacun selon sa voie, notre bonne odeur. L'un une odeur de tempérance et de sagesse, l'autre de justice, de courage ou de toute autre espèce de vertu... Saint Paul parle de la « bonne odeur du Christ » (2 Cor. II. 15). « Nous sommes, poursuit-il, la bonne odeur du Christ parmi ceux qui se sauvent et parmi ceux qui se perdent; pour les uns une odeur de mort qui conduit à la mort, pour les autres une odeur de vie qui conduit à la vie ». Belle image de l'Église qui remplit l'univers du parfum du Christ. Ce n'est pas n'importe quel parfum, mais le Seigneur lui-même devenu myrrhe et qui repose dans le sachet de la conscience et habite dans le cœur.

L'Épouse a reconnu dans son propre nard la bonne odeur de l'Époux. Elle a fait de l'Époux lui-même une myrrhe odorante. Elle devient maintenant mère de la grappe divine qui forme ses cypres, c'est-à-dire se couvre de fleurs avant la Passion et verse son vin dans la Passion. Après la Passion, le vin qui réjouit le cœur s'appelle « le sang de la grappe mûre ». Deutéronome XXXII. 14.

La vigne de l'Époux qui a pris racine dans la terre fertile de Gaddi (c'est-à-dire au fond de l'âme), qui a grandi par les enseignements divins, porte cette grappe florissante et épanouie dans laquelle elle peut voir son propre vigneron; l'âme est la terre, la vie de la grâce c'est la vigne, le vigneron le Christ. « Mon Bien-Aimé est une grappe de cypre dans les vignes d'En-Gaddi » (premier poème, verset 14).

La signification spirituelle de chaque chose est évidente: le mystère que veut voir l'Épouse est celui des vêtements de l'Époux devenus rouges quand il foule au pressoir (le pressoir de la croix): « Pourquoi ton manteau et tes vêtements sont-ils rouges comme ceux d'un fouleur de pressoir? » Isaïe LXIII-2.

C'est pour cela qu'elle désire entrer dans le cellier où s'accomplit le mystère du vin (Église et Eucharistie). Lorsqu'elle est entrée, elle s'élance encore plus haut. Elle demande à être soumise à l'amour. L'Époux ordonne à l'Épouse: « Lève-toi et viens, ma bien aimée, ma toute belle, ma colombe! ». Elle entend l'ordre et s'élance. Le Christ guide l'âme et l'élève toujours plus haut. « Je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aimé. De mes mains a dégoutté la myrrhe, de mes doigts la myrrhe abondante sur la poignée de la porte » (verset 5). Quant à la façon dont elle ouvre la porte à son époux, l'apôtre Paul nous le montre par ces paroles, c'est « en étant enseveli avec lui par le baptême dans la mort », (Romains VI-4) que je suis ressuscité. Elle suppose que la résurrection n'aurait pas eu lieu s'il n'y avait pas eu la mortification volontaire qui a précédé. Si les doigts sont remplis de cette myrrhe, alors l'âme ressuscite et ouvre la porte à son époux.

La myrrhe est un symbole de mort. Celle qui coule de ses doigts témoigne que l'âme est morte au mal et qu'elle a mortifié ses passions. Ce sont alors ses propres mains qui ont touché la serrure de la porte, c'est-à-dire que ses œuvres se sont approchées de l'entrée étroite et resserrée dont le Christ remet la clef à ceux qui ressemblent à Pierre. La myrrhe qui dégoutte et emplit l'âme qui la reçoit est un symbole clair de la mortification du corps. Celui donc qui est purifié par le baptême et qui a un regard pur, qui répand des parfums comme une source, répand l'odeur de la vertu.

La Cantique des Cantiques au XII^e siècle

Le douzième siècle s'intéresse beaucoup au Cantique des Cantiques et voit naître une abondante littérature.

A cette époque les moines du prieuré de Moutiers vivent toujours dans le rayonnement de l'œuvre d'Haymon, le second maître de l'école de Saint-Germain d'Auxerre au IX^e siècle. Son commentaire du Cantique des Cantiques a été largement diffusé. Il faut aussi se souvenir de l'influence de saint Bernard dont les sermons sur ce même thème sont utilisés de son vivant par les prêtres des paroisses.



Fig. 2. — La Bien Aimée, représentant l'humanité rachetée.

Il est possible qu'à cette époque la représentation, de chaque côté de la porte de l'église, du fiancé et de la fiancée soit devenue un élément tout naturel du symbolisme décoratif. Ce motif n'est pas là par hasard ; dans le cadre du décor de la nef de Moutiers, il sert de lien entre les peintures du mur sud et celles du mur nord. D'un côté c'est l'histoire de l'humanité évoquée par des pages de la Genèse : création, péché, espérance du salut avec Noé et préparatifs de ce salut avec la prédication et le baptême de Jean-Baptiste. De l'autre côté, ce salut est réalisé par le Christ depuis l'Annonciation jusqu'à sa glorification, mais avec le rappel de son sanglant sacrifice. Le revers de la façade établit un lien entre les deux, l'humanité rachetée représentée par la Bien Aimée s'avance vers son sauveur, le Bien Aimé, vêtu de rouge pour être passé au pressoir de la croix et répandant la myrrhe de son amour, le parfum enivrant du salut.

L'artiste peintre travaillant à Moutiers a saisi dans la réalisation de son œuvre ses deux personnages à l'un des moments les plus expressifs du thème du Livre du Cantique des Cantiques.

On me reprochera peut-être d'avancer cette hypothèse sans l'étayer de documents iconographiques. J'en citerai au moins un.

A l'automne 1987, commençant son important exposé sur le Cantique des Cantiques à la télévision, le rabbin Josy Eisenberg, chargé de l'émission religieuse israélite, a montré une précieuse miniature du Moyen Age, tirée vraisemblablement d'une bible chrétienne ou juive. Elle représentait le Bien Aimé dans l'attitude de la peinture de Moutiers, en une réplique très précise. Le bras tendu laissait s'écouler lentement la myrrhe depuis un vase retourné.

Mes démarches pour obtenir une reproduction de ce dessin, ou au moins une référence, n'ont jamais abouti et je le regrette. Nous savons au moins que la peinture du revers de la façade de l'église de Moutiers n'est pas unique en son genre. Ce thème a dû illustrer bien des bibles et ouvrages théologiques du Moyen Age, comme il a dû décorer bien des portes d'autres églises, au-dessus des fonts baptismaux où se réalise l'accès au salut apporté par le Christ.

Puissent ces pages fournir une humble contribution à la découverte du trésor pictural de Moutiers.

J. L.



Fig. 3. — Le Bien Aimé répandant la myrrhe de son amour.

Bibliographie et sources

La Sainte Bible. Le Cantique des Cantiques, traduit par A. Robert – P.S.S. Professeur à l'Institut catholique de Paris. Editions du Cerf. 1953.

Homélies de Grégoire de Nysse sur le Cantique des Cantiques. « La Colombe et la ténèbre ». Commentaires et textes choisis par Jean Daniélou. Éditions de l'Orante, Paris 1967.

Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. *Intellectuels et artistes dans l'Europe Carolingienne, IX^e^-XI^e^ siècles.* Musée d'Art et d'Histoire, Auxerre, 1990.

Illustrations photographiques, clichés René Pélissier.

Comment s'écrit l'histoire à Saint-Germain d'Auxerre dans la seconde moitié du IXe siècle ?

par Dominique IOGNA-PRAT

Les maîtres de l'école carolingienne d'Auxerre n'ont composé aucune œuvre historiographique au sens strict du terme (1). Dans ces conditions, pourquoi s'intéresser à la façon dont ces spirituels lettrés concevaient l'histoire ? Essentiellement pour deux raisons : d'abord pour montrer à quel terreau carolingien a pu s'alimenter Raoul Glaber, auteur dans les années 1040 d'un « véritable » livre d'Histoires, pour partie écrit à Auxerre (2) ; surtout, pour illustrer, après bien d'autres, le fait qu'à cette haute époque l'histoire n'est qu'une partie d'un ensemble plus vaste, la théologie. Karl Ferdinand Werner a formulé la première définition consistante et cohérente de l'*historia* au Moyen Age (3). C'est un genre littéraire dont les règles (en particulier la distribution en livres) sont fixées depuis l'Antiquité ; ce genre a été christianisé au Ve siècle de notre ère par Orose qui écrivait à la demande de saint Augustin. Écrire l'histoire, c'est, dans le prolongement de la Bible, s'interroger sur les manifestations, souvent énigmatiques, de Dieu dans la vie des hommes. Ainsi défini, l'horizon de l'histoire s'élargit singulièrement. Il s'agit bien sûr d'abord de l'*historia stricto sensu,* mais aussi de nombreux genres qui s'inscrivent eux aussi dans le cadre large de la théologie, en particulier l'hagiographie et l'exégèse. Point de vue qui justifie pleinement de s'interroger sur la pratique de l'histoire chez les maîtres auxerrois du IXe siècle.

Cette rapide étude se limitera, en fait, aux années 840-880 et à deux des maîtres de l'École d'Auxerre : Haymon et Heiric. J'exclus donc de mon propos le premier et le dernier maître de cette école (active entre 830 et 908), c'est-à-dire Murethach et Remi. Le premier est un grammairien d'origine irlandaise dont on ne sait à vrai dire que peu de choses (4) ; le second fut un grammairien et un exégète (5). Seulement, cette dernière partie de son activité (l'exégèse) est en bonne partie inédite ; de surcroît, il me semble que la pratique de l'exégèse de Remi, en son premier niveau d'interprétation – l'*historia* –, n'apporte rien de bien neuf par rapport à Haymon.

Avec Haymon et Heiric nous ne quitterons pas Saint-Germain. Ce qui veut dire qu'il ne sera pas question des activités historiographiques des chanoines de la cathédrale. Or, nous savons, grâce aux travaux de Pierre Janin, que la première phase de rédaction des Gestes des évêques d'Auxerre est contemporaine de celle des *Miracula sancti Germani* d'Heiric (6). Les deux textes semblent même se répondre : Heiric compose le livre I des *Miracula;* viennent ensuite les *Gesta;* Heiric reprend alors la plume pour composer le second livre des *Miracula.* Pierre Janin suggère de voir dans cette activité croisée une phase de tensions entre le parti des moines et le parti cathédral. Qui a le monopole du souvenir de saint Germain, le fondateur, et de ses suivants dans l'épiscopat ? Tel est l'objet de la tension entre le monastère et la cathédrale. Or cet objet est éminemment historique.

I. LA PRATIQUE DE L'HISTOIRE

Comment un moine lettré du IXe siècle est-il pratiquement amené à faire de l'histoire ? Répondre à cette question suppose de considérer l'histoire comme une pratique d'antiquaire et comme une activité scolaire. Examinons tour à tour ces deux points.

1. Une pratique d'antiquaire

La prestigieuse bibliothèque médiévale de Saint-Germain d'Auxerre a beaucoup souffert des incendies puis des Guerres de religion. Depuis lors, de nombreux manuscrits – en particulier les manuscrits carolingiens – se trouvent dispersés. De surcroît, Saint-Germain d'Auxerre a souvent été victime, du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, de l'homonymie avec Saint-Germain-des-Prés, le grand monastère parisien qui a centralisé nombre de manuscrits anciens dans le cadre de l'activité érudite des

Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne, n° 9, 1992

grands savants de la Congrégation de Saint-Maur, Dom Jean Mabillon et autres Dom Thierry Ruinart. Combien d'authentiques manuscrits auxerrois se trouvent ainsi encore répertoriés comme étant des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés !

On doit au regretté professeur Bernhard Bischoff et à Guy Lobrichon de disposer de la première liste, encore approximative, des manuscrits originaires du *scriptorium* d'Auxerre (7). Pour la période considérée ici, cette liste contient de nombreuses œuvres historiques (*stricto sensu*) antiques et médiévales. Commençons par les œuvres antiques. On trouve ainsi la *Conspiration de Catilina* et la *Guerre de Jugurtha* de Salluste (8) ; la *Guerre des Gaules* de César (9) ; la *Pharsale* de Lucain ou *Guerre civile entre César et Pompée* (10) ; l'abréviation des *Histoires Philippiques* de Trogue-Pompée par Justin, première Histoire universelle et modèle de toute *Historia,* païenne ou chrétienne (11) ; l'*Histoire d'Alexandre* de Quinte-Curce (12) ; le *Résumé d'art militaire (Epitome rei militaris)* de Végèce (13), une œuvre qui semble importante dans le cercle de Charles le Chauve puisqu'on sait par ailleurs que Fréculphe de Lisieux en a fait une révision pour le souverain (14). A ces œuvres historiques antiques, on peut ajouter, au titre de rareté para-historique, le *Satyricon* de Pétrone, « roman » des mœurs de l'empire romain finissant, dont nous avons là le premier témoin manuscrit connu dans l'Occident médiéval (15).

Poursuivons avec les œuvres historiques « médiévales » ; nous trouvons l'*Histoire de la persécution de l'Afrique* de Victor de Vit (16) ; deux témoins de l'*Histoire des Francs* du Pseudo-Frédégaire (17) ; la *Chronique* de Bède le Vénérable ainsi que son *Histoire ecclésiastique* (18) ; enfin, l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre, annotée de la main même d'Heiric (19). A cette liste, il faudrait ajouter les témoins des *Etymologies* d'Isidore de Séville, le grand « antiquaire » d'époque wisigothique, dans lequel les clercs carolingiens ont trouvé tant de souvenirs de l'antiquité romaine (20).

Cet examen rapide nous permet de dire qu'en matière de recherche et de conservation de témoins manuscrits du passé, Saint-Germain d'Auxerre a connu, au IX[e] siècle, la même « rage de copie », pour reprendre l'expression de Reynolds et Wilson, que les autres grands centres carolingiens (21). Voyons dans ce phénomène des préoccupations de lettrés évoluant dans l'entourage du souverain, Louis le Pieux puis Charles le Chauve ; dans ce cercle, on débat de nombreuses questions doctrinales relatives, en particulier, aux fondements de la société chrétienne – questions qui supposent le plus souvent de se référer aux modèles du passé, donc de faire de l'histoire.

A proximité d'Auxerre, un bon modèle de ce type de lettré est offert par Loup de Ferrières que l'on voit, à longueur de correspondance, occupé à se procurer telle œuvre rare ou s'interrogeant sur le sens de telle notion de l'histoire romaine. Ainsi, dans une lettre à Lieutaud (un personnage difficile à identifier) écrite entre 841 et 862, Loup s'interroge-t-il, à la demande de son correspondant, sur le sens du terme *pater patratus,* (le chef du collège des féciaux à Rome). Loup fournit une réponse approximative, bien intéressante du point de vue des connaissances qu'un lettré « haut de gamme » de la renaissance carolingienne pouvait avoir des réalités politico-religieuses antiques :

> « J'estime que *pater patratus* est le titre d'un grade sacerdotal, puisque celui qui en remplissait la fonction méritait de la part des citoyens tant de vénération qu'il était, disait-on, institué leur père. Par lui s'accomplissait ces rites qu'on lit dans Servius [*Commentaire sur l'Énéide*], destinés à terrifier d'abord par la religion les ennemis qu'on s'efforçait ensuite de vaincre par la force » (22).

Ce passage nous montre à la fois la passion suscitée par l'antiquité romaine mais aussi la distance, sur le plan des connaissances, qui en séparait un grand lettré carolingien ; il nous indique, enfin, le recours qui était fait aux antiquaires intermédiaires du type de Servius.

Heiric d'Auxerre a reçu l'enseignement de Loup de Ferrières ; certains voient même en lui le possible « éditeur » de la Correspondance de Loup (23). Heiric a, par ailleurs, composé un florilège intitulé *Collectanea* (24). Dans le prologue de ce « florilège mixte » composé d'extraits d'œuvres classiques et théologiques, Heiric mentionne ses deux « précepteurs », Loup de Ferrières et Haymon d'Auxerre, l'un versé dans les humanités, l'autre dans les sciences divines (25). La première partie des *Collectanea* est ainsi constituée d'extraits « historiques » tirés des *Faits et dits mémorables* de Valère Maxime (manuel permettant d'accéder commodément à un arsenal d'anecdotes classées relatives au culte, aux cérémonies etc...) ; Heiric recourt aussi aux portraits d'empereurs figurant dans la *Vie des douze Césars* de Suétone. Par exemple, au chapitre de Néron (le type même du souverain « impie » pour les historiens chrétiens du haut Moyen Age), il retient ainsi l'adoption par Claude, la barbarie de Néron qui fait de Sporus un eunuque, l'incendie de Rome et la mort de l'empereur (26).

2. La pratique scolaire de l'histoire

Outre les *Collectanea* et le genre du florilège historico-théologique, Heiric s'illustre à merveille dans la pratique scolaire de l'histoire. Prenons deux exemples : la chronologie et les gloses.

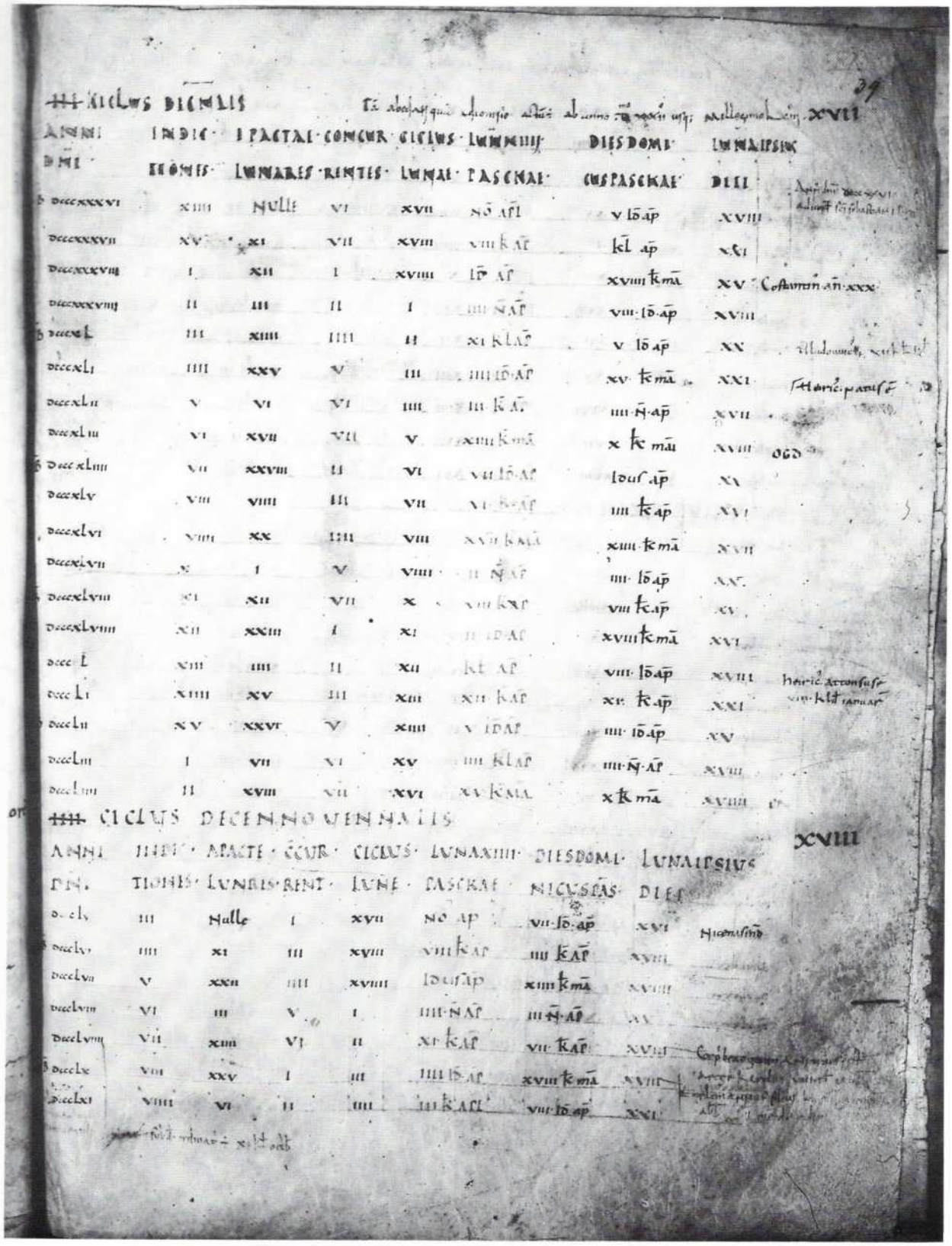


Fig. 1. — Manuscrit 412 de l'abbaye de Melk (Autriche) ; ensemble du folio 39 : dans la marge de droite de cette table pascale, une partie des notes sont de la main d'Heiric ; les figures 3 et 5 reproduisent des détails.

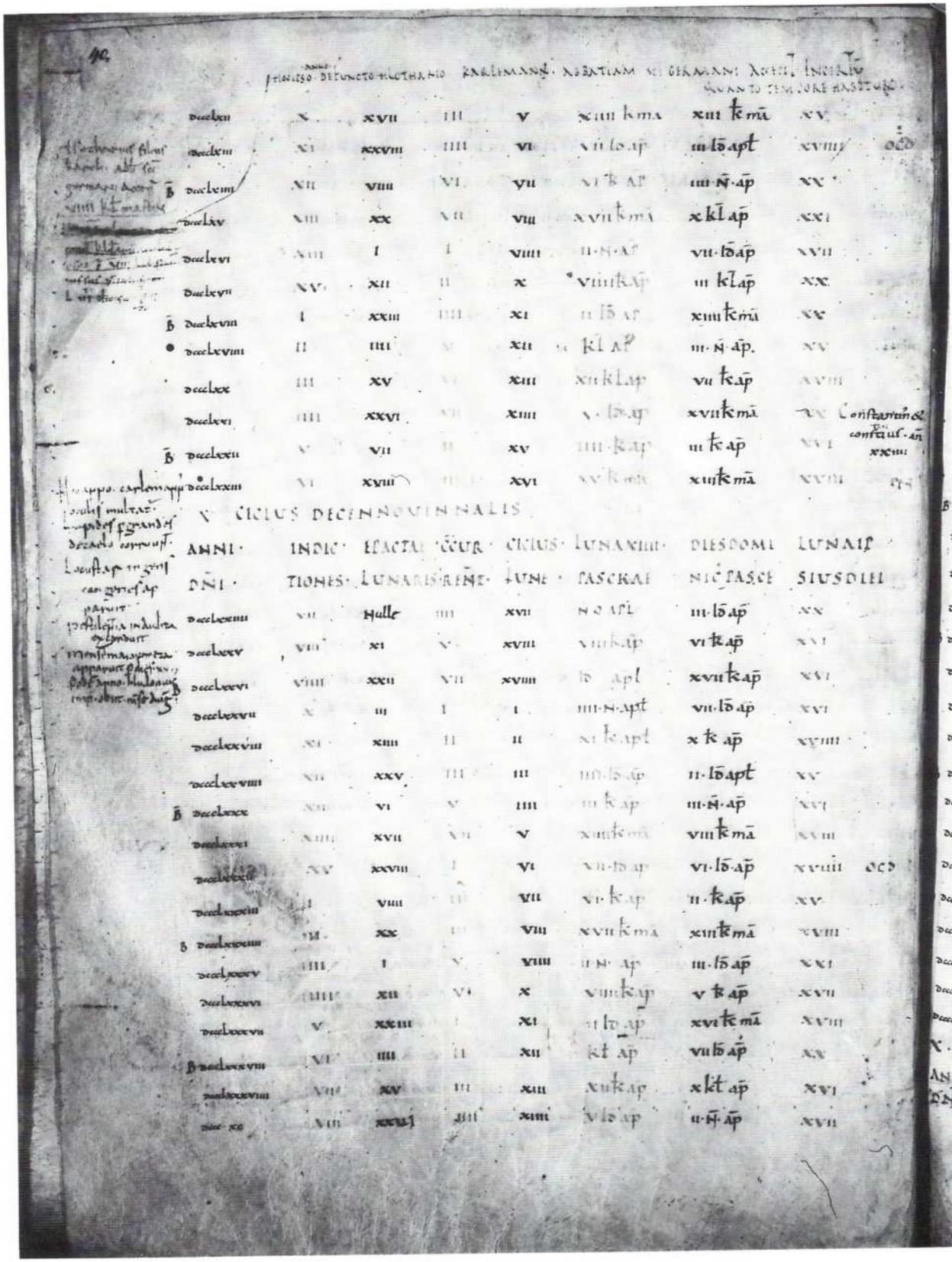


Fig. 2. — Même ms, f° 40 ; les figures 4 et 6 reproduisent des détails.

Dans le cas d'Heiric, plutôt que de chronologie mieux vaut sans doute parler de « chrono-biographie ». Nous avons, en effet, la chance insigne de posséder des notes biographiques composées et écrites par Heiric lui-même. Ces notes sont conservées dans le manuscrit n° 412 de la bibliothèque abbatiale de Melk, en Autriche (27). Ce manuscrit contient principalement le *De natura rerum et temporibus* de Bède le Vénérable. C'est donner une idée de l'orientation « chronologique » du manuscrit. Aux pp. 44-55, se trouve un calendrier composé par Heiric (28). Pour chaque mois (un mois par page), les dates figurent d'après le calendrier romain, ce qui veut dire qu'elles sont accompagnées de tous les points de repère permettant de se situer dans ce type de calendrier lunaire. Les notices du calendrier mêlent des mentions de dates anniversaires de saints, des mentions relatives au comput et quelques obits. Prenons l'exemple du 3 mai (V des Nones):

> « Invention de la sainte Croix. L'ombre recouvre Méroé. Juvénal, Alexandre, Eventius, Theodolus » (29).

Nous avons deux mentions du sanctoral et une notation astrale. Ce calendrier mêle donc hagiographie et astronomie, avec aussi parfois des données nécrologiques, ainsi le 28 janvier (V des calendes), où est notée la date anniversaire de la mort de Charlemagne (30).

Ce calendrier est précédé, un peu plus haut dans le manuscrit (pp. 39-40), de brèves indications chronologiques, du type annales. Ces indications couvrent les années 840-875. On y trouve des données d'histoire générale, comme le décès de l'empereur Louis le Pieux en 840, ou d'histoire locale, ainsi l'accès de Lothaire, fils de Charles le Chauve, à l'abbatiat laïc de Saint-Germain d'Auxerre; y figurent aussi des données astronomiques, telle la comète apparue pendant quinze jours au mois de mai 875; on y trouve, enfin, fait rarissime, des données biographiques: depuis la naissance d'Heiric, en 841, jusqu'à son ordination, en 865 (31).

Venons-en maintenant aux gloses. Il s'agit, à dire vrai, d'une matière peu explorée qui peut livrer, entre autres, d'utiles renseignements sur la façon dont on

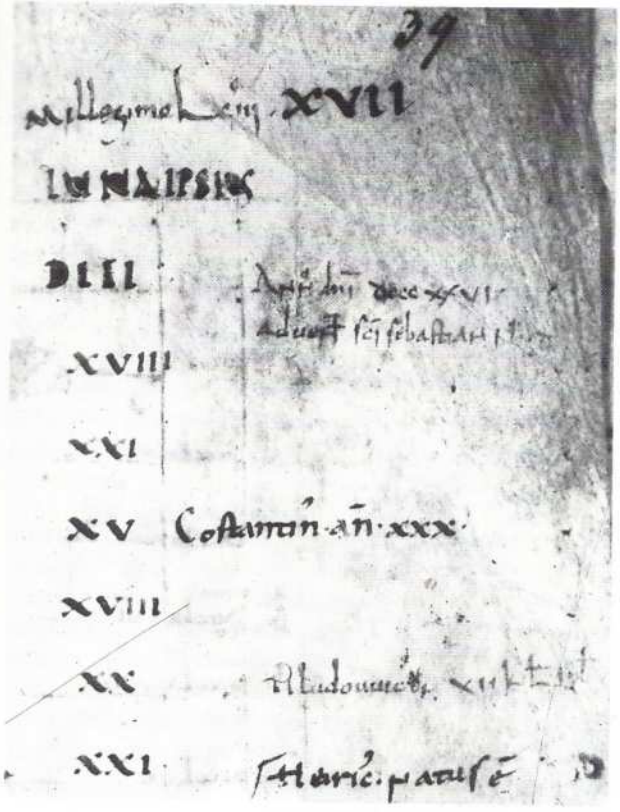


Fig. 3. — F° 39, année DCCCXLI, *Heiricus natus est* (Heiric naquit en 841).

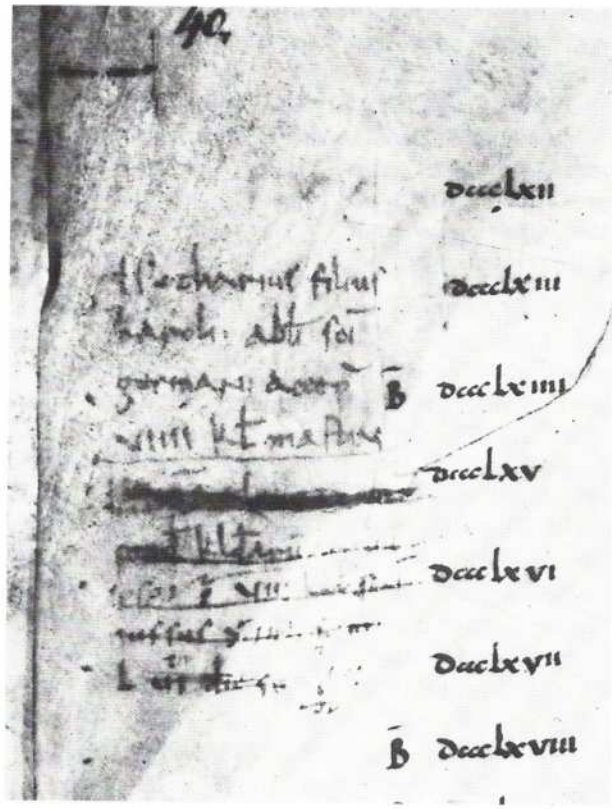


Fig. 4. — F° 40, année DCCCLXIII, *Hlotarius filius Karoli abbatiam sci germani accepit VIIII. kl. martias.* Lothaire, fils de Charles [le Chauve] reçut l'abbaye de St-Germain le 9 des calendes de mars (21 février 863).

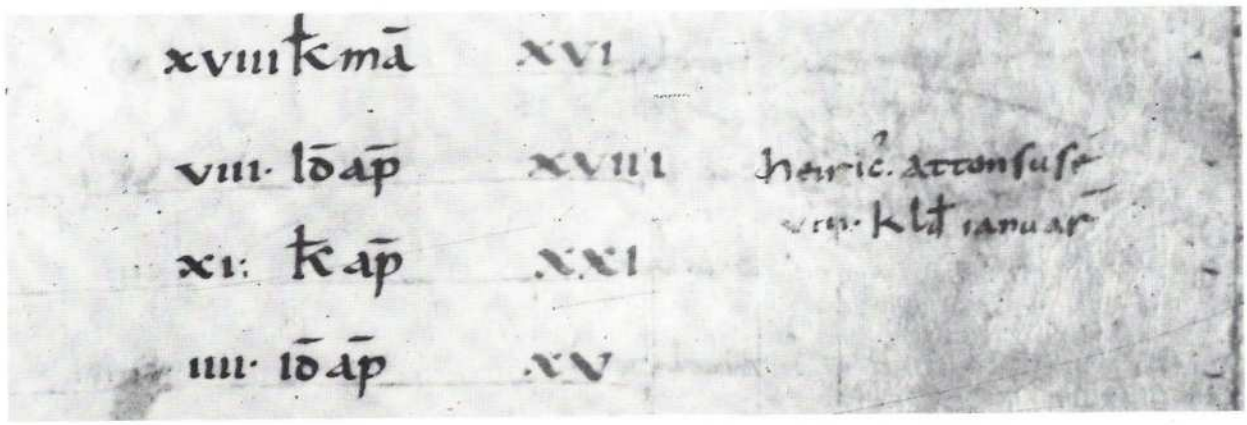


Fig. 5. — F° 39, année DCCCL, *Heiricus attonsus est VIII. kld. ianuarias.* Heiric fut tonsuré le 8 des calendes de janvier (25 décembre 850, donc pour la célébration de Noël). — Dans la marge inférieure, on lit la mention (raccordée à l'année DCCCL-VIII): [*Heiricus*] *subdiaconus ordinatus est x. kl. octb.* Heiric fut ordonné sous-diacre le 10 des calendes d'octobre [22 septembre 859, donc en la fête de saint Maurice d'Agaune].

cherchait, dans un grand centre scolaire carolingien, à expliciter les données souvent obscures du passé. Deux exemples s'offrent à nous. Il s'agit, tout d'abord, du *Liber glossarum,* un livre de gloses, peut-être composé dans le monde hispanique au VII[e] siècle et dont on possède un témoin annoté par Heiric lui-même, le manuscrit Harley 2735 de la British Library de Londres (32). Mais l'étude de ces annotations reste encore quasiment à faire. On se contentera donc d'un seul exemple.

Au fol. 68 v du manuscrit, une note marginale concerne la cérémonie romaine des lustrations. Une homélie d'Heiric pour la Purification permet de comprendre l'intérêt historique de cette note. Au début de son homélie, Heiric fait remarquer que la fête tombe au début du mois de février *(februarius),* qui « vient de purifier *(februo),* c'est-à-dire de Pluton qui était ainsi nommé parce que les gentils croyaient qu'il tenait son pouvoir des lustrations c'est-à-dire des purgations » (33). Heiric en vient ainsi à décrire la cérémonie des lustrations par laquelle le corps civique romain se « purifiait » périodiquement. Puis, s'inspirant sans doute des *Etymologies* d'Isidore de Séville (V,33,4) et du *Liber de temporibus* de Bède le Vénérable (34), Heiric explique que la fête chrétienne de la Purification de la Vierge est venue se substituer aux purgations antiques.

Second exemple de gloses: les scolies figurant en marge de nombreux témoins manuscrits de la *Vita sancti Germani* composée par Heiric. On a longtemps considéré que le plus ancien témoin de ce texte, le manuscrit Paris, B.N. latin 13757, était autographe. Giuseppe Billanovitch a démontré qu'il n'en est rien (35). Mais ce manuscrit du dernier tiers du IX[e] siècle a peut-être été corrigé sous la direction d'Heiric. Toujours est-il que ce manuscrit, comme beaucoup d'autres témoins, contient d'abondantes gloses en marge du texte d'Heiric – gloses dont on s'accorde à attribuer la parenté à Heiric lui-même. Sans doute cette Vie métrique de saint Germain a-t-elle été d'abord écrite pour un usage scolaire. Ce qui explique ses raffinements baroques et sa complexité, pour les élèves d'Heiric et plus encore pour nous; d'où la nécessité d'expliciter régulièrement nombre d'expressions rares. Parmi celles-ci, beaucoup de termes grecs tirés de l'œuvre de Jean Scot (Erigène), un autre maître d'Heiric (36); beaucoup de ces gloses s'appliquent à des notions métriques car Heiric use, de façon un peu pédante, de tous les types de mètres possibles (37); enfin, des notions géographiques et historiques (38).

Dans cette dernière catégorie, citons un exemple parmi d'autres. Au début du livre V de la *Vie de saint Germain,* au moment de parler du voyage de Germain en Bretagne, Heiric est amené à faire allusion aux troubles que connut l'Armorique au moment de la chute de l'Empire romain et, plus spécialement, à l'épisode au cours duquel Germain négocie, vers 445, un armistice entre les Celtes révoltés de l'Armorique et le roi des Alains, Goar d'Orléans. Le nom d'« Alains » pouvait paraître étrange au lecteur non averti. Une scolie précise donc en marge:

> « C'est au roi des Alains, auquel l'Armorique avait été donnée, que l'empereur avait confié, à cause de son insolence, le soin de détruire [la région] » (39).

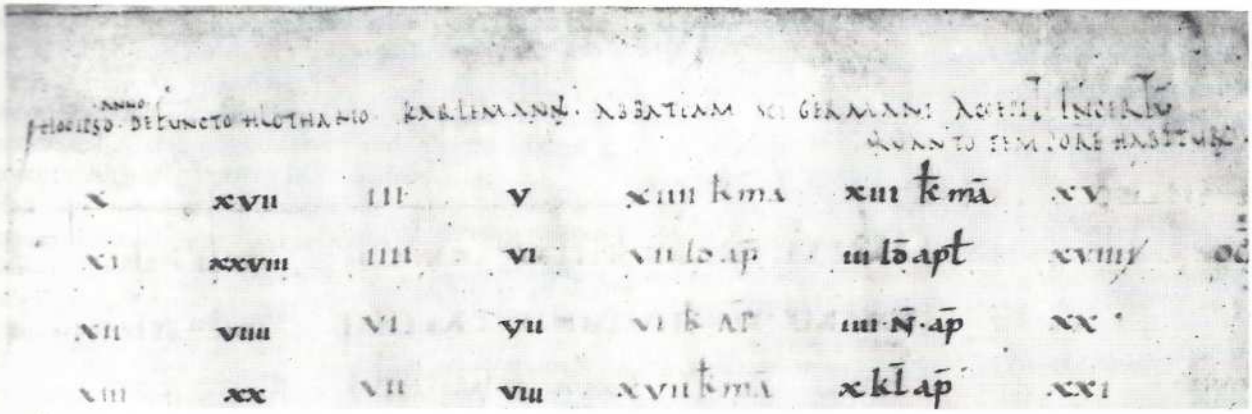


Fig. 6. — F° 40, marge supérieure; note rattachée vraisemblablement à l'année 865, qui vit la mort de l'abbé Lothaire, le 14 décembre. *Hoc ipso anno defuncto Hlotario Karlemannus abbatiam sci Germani accepit. Incertum quanto tempore habiturus.* Cette même année, Lothaire étant mort, Carloman reçut l'abbaye de St-Germain. Pour combien de temps?

II. L'HISTOIRE DANS L'EXÉGÈSE D'HAYMON D'AUXERRE

Une pratique : tel est donc le premier niveau d'intérêt pour l'histoire à Saint-Germain d'Auxerre, comme dans toute école, dans la seconde moitié du IX^e^ siècle – avec ce que ce qualificatif de « pratique » peut supposer d'érudit dans la recherche d'une œuvre rare et de scolaire dans l'exploration et l'explication mot à mot de notions du passé oubliées ou mal comprises.

Mais ce niveau d'activité, où nous avons suivi Heiric, n'avait qu'un but propédeutique. Un contemplatif devait en passer par là pour atteindre le sens profond de l'Écriture. Heiric s'y emploie dans la *Vie* (40) ou dans les *Miracles de saint Germain,* et, plus encore, dans ses homélies. Mais sur ce terrain, mieux vaut remonter à Haymon qui est à la source de l'enseignement théologique d'Heiric.

L'œuvre d'Haymon est exclusivement consacrée au décryptage des sens de l'Écriture sous forme de longs commentaires ou bien, de façon plus ramassée, dans son homéliaire. La lumière critique n'est pas encore totalement faite sur le nombre exact de commentaires bibliques composés par Haymon (41). Lui reviennent avec certitude des commentaires sur Isaïe, le Cantique des Cantiques, Ézechiel, les Douze Petits Prophètes, les Épîtres de Paul et l'Apocalypse ; lui reviennent également, selon toute probabilité, un commentaire sur la Genèse et, peut-être (mais le texte n'est pas actuellement connu), des commentaires sur Jérémie et Daniel. A quoi il faut peut-être ajouter un commentaire sur Matthieu. Le total des certitudes est déjà considérable.

Depuis les premiers siècles du christianisme, l'habitude s'est prise de distinguer différents niveaux de lecture de la Bible ; il s'agit du sens littéral, du sens moral ou tropologique, du sens mystique ou allégorique, et du sens anagogique (c'est-à-dire le sens fondé sur les correspondances typologiques (42). C'est le premier de ces niveaux qui nous intéresse ici : le sens littéral ou niveau de l'histoire.

Chaque commentateur met, à volonté ou presque, l'accent sur tel ou tel niveau de lecture, voire sur telle combinaison de sens. Or chez Haymon, si les lectures tropologiques et surtout allégoriques importent toujours *in fine* (quoi de plus naturel chez un contemplatif?), elles s'appuient toujours sur une solide explication du sens littéral du texte. C'est ce qui permet de parler, certes un peu par abus de langage, d'Haymon « historien ». De ce point de vue, Haymon n'aurait sans doute pas renié la déclaration d'intention placée par son contemporain Christian de Stavelot en liminaire de son *Commentaire sur Matthieu :*

> « Je me suis plus employé à suivre le sens historique que le sens spirituel, parce qu'il m'a semblé contraire à la raison de chercher dans un livre l'intelligence spirituelle et d'ignorer, ou presque, l'intelligence historique ; cela dans la mesure où l'histoire est le fondement de toute intelligence. Il faut donc d'abord la rechercher et l'embrasser : sans passer par elle, impossible d'accéder à une autre intelligence » (43).

Edmond Ortigues a dégagé, en systématisant la vieille étude d'Eduard Riggenbach, les points originaux de la méthode exégétique suivie par Haymon d'Auxerre (44). Deux de ces points nous intéressent ici.

1. L'abondance des notices érudites

Par notice érudite, entendons tout type de notions encyclopédiques, en particulier géographique et historique. La tradition y puisera abondamment, ainsi Abélard dans son *Commentaire de l'Épître aux Romains*. A un premier niveau, pour ainsi dire « scolaire », Abélard puise chez Haymon comme à une encyclopédie. Ainsi, à propos de *Rom. 15,19,* quand il est question de l'Illyrie, note-t-il: « L'Illyrie est une province aux confins de l'Asie et de l'Europe » (45).

Ces notices encyclopédiques ne sont pas un artifice d'érudit. Haymon aime situer le texte qu'il commente dans l'espace et le temps. Pour user d'une expression quelque peu anachronique empruntée à l'histoire littéraire, on pourrait dire qu'il a le sens du « contexte ». D'où l'abondance, dans ses commentaires, de notices sur l'histoire des Hébreux et, plus encore, sur l'histoire romaine et le vocabulaire tardo-antique. Contentons-nous là encore d'un exemple. Au chapitre 1, verset 8 du livre d'Osée (un des douze Petits Prophètes), il est question de l'enfant, une fille, que la femme du prophète conçut et sevra. Haymon fait un intéressant petit commentaire sur l'habitude des anciens (le *mos ueterum)* qui consistait à réunir le jour du sevrage tous les voisins et amis pour faire bombance *(conuiuium)* (46). C'est à de telles notations, annoncées par la cheville « la coutume voulait... » *(mos erat...)* que l'on sent le maître auxerrois sensible à l'histoire, c'est-à-dire à l'exotisme des époques passées comparées à la réalité de son temps.

C'est seulement lorsque le sens historique d'un passage scripturaire a été suffisamment élucidé qu'Haymon passe à l'interprétation morale ou allégorique. Sur ce point aussi la tradition lui sera fort redevable. J'emprunte un nouvel exemple à Abélard. Du petit prologue historique au *Commentaire* d'Haymon *sur l'Épître aux Romains,* Abélard retient que Pierre n'est pas le premier à avoir instruit les Romains dans la foi – question fort délicate pour un maître médiéval puisqu'elle conditionne indirectement l'affirmation de la primauté romaine du siège de Pierre (47).

2. Une règle d'interprétation de l'Écriture: la règle du passé prophétique

Dans ses commentaires sur les Prophètes, Haymon use de la règle du « passé prophétique », le temps du passé ayant la valeur anticipatrice d'un futur; ce qui revient à dire qu'un événement passé, bien interprété, peut avoir un effet d'annonce pour plus tard. Prenons un exemple tiré du *Commentaire d'Isaïe.* Au verset 4 et 5 du chapitre 3, le prophète rapporte les paroles suivantes de Yahvé: « Je leur donnerai des jouvenceaux comme chefs et des gamins domineront sur eux. Les gens se tyranniseront l'un l'autre, voisin contre voisin... ». Dans son commentaire, Haymon use d'une curieuse concordance des temps:

> « Lorsque les enfants *furent (fuerint)* leurs princes et que des efféminés les *dominèrent (fuerint eis dominati),* alors oui *(utique)* aucun ordre ne *sera* conservé *(seruabitur),* ni l'ordre de l'âge ni celui de la dignité, mais le peuple se *précipitera* et se *dressera (irruet uel consurget)* contre lui-même, du fait qu'est dissout le pacte de paix et de gouvernement civil *(soluto fœdere pacis et ciuilitatis) » (48).*

Dans la construction temporelle *cum.../...tum* (lorsque.../...alors), la logique grammaticale voudrait qu'à l'imparfait du subjonctif commandé par *cum* réponde un parfait de l'indicatif. Or ce n'est pas le cas; le parfait de l'indicatif est remplacé par un futur (passif ou actif). Comprenons bien l'interprétation scripturaire dont est porteur ce procédé grammatical. Il s'agit de suggérer que la prophétie annoncée au peuple hébreux a conservé toute sa valeur historique, quel que soit le moment choisi dans l'histoire du peuple élu, juif puis chrétien. De ce fait, le futur de l'accomplissement prophétique peut avoir valeur de message d'actualité. Les prophéties d'Isaïe se sont pleinement accomplies sous les Romains, mais demeurent toujours efficientes au IX^{e} siècle. Ainsi est-ce à travers Isaïe et les autres prophètes qu'Haymon, contemporain des premiers troubles déchirant l'empire carolingien, interprète les malheurs de son temps. Il y a l'époque ancienne des Hébreux (*tunc,* alors) au cours de laquelle ont été faites des annonces prophétiques; et il y a « maintenant » (*nunc*) où ces annonces se sont pleinement réalisées (*nunc plenius*). Mais ce « maintenant » correspond indifféremment à l'antiquité romaine tardive, chrétienne, ou aux temps carolingiens.

Cette réduction du temps chrétien, dans un traitement historique de la prophétie, explique qu'Haymon, dans un passage de son *Commentaire d'Ézéchiel,* superpose les figures de Constantin et de Charlemagne, dans une lutte commune pour la défense de l'orthodoxie contre l'arianisme dans un cas et l'adoptianisme, la

grande hérésie des temps carolingiens, dans l'autre (49). C'est en ce sens qu'Haymon interprète la colère de Yahvé rapportée au verset 19 du chapitre 38 d'*Ézechiel* (« Dans ma jalousie, dans le feu de mon emportement, je le dis: oui, ce jour-là, il y aura un grand tremblement sur le sol d'Israël ») Haymon met cette colère en relation avec la rage des deux empereurs en lutte contre l'hérésie:

> « 'Ce jour-là', c'est-à-dire le jour de ton avènement, se produira une grande commotion dans Église avec la persécution des saints, comme ce fut le cas du temps de Constantin [luttant] contre Arrius, quand tous les évêques de l'ensemble du monde ont été réunis en une seule [assemblée]. [Cela se produisit] de la même manière, du temps de Charles [luttant] contre Félix, lorsque furent rassemblés tous les savants *(docti uiri)* de tout son empire » (50).

3. Histoire et modèle de classification sociale

Pareille référence à Constantin et à l'antiquité romaine et chrétienne a, chez Haymon, une valeur programmatique. La fascination exercée sur lui par le souvenir de Rome est magnifiquement illustrée dans sa théorie des trois ordres fonctionnels – ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent. Je ne m'attarderai pas longtemps sur ce point qu'Edmond Ortigues et moi-même avons déjà eu l'occasion d'exposer (51).

Au IVe siècle après J.-C., Servius, dans un passage de son *Commentaire de l'Énéide,* rassemble certaines des autorités latines (Cicéron, Tite-Live, Varron...) qui avaient mis en forme la légende romuléenne des trois tribus primitives de Rome. Dans ses *Étymologies,* Isidore de Séville reprend Servius, mais confond la division romuléenne avec l'organisation de la Rome républicaine: *senatores, milites, plebes.* A l'époque carolingienne, Raban Maur prolonge Isidore de Séville; son *De rerum naturis (De universo)* recopie les *Étymologies* qu'il allégorise, ouvrant ainsi la voie à la christianisation du schéma. Haymon d'Auxerre, lecteur d'Isidore et de Raban Maur, arrive au bout de cette chaîne de transmissions textuelles.

Comme l'a montré Edmond Ortigues, l'œuvre de ce second maître de l'École d'Auxerre marque un tournant majeur dans l'adoption par l'Occident médiéval du schéma trifonctionnel. Haymon est un théologien qui se penche sur les vérités contenues dans l'Écriture, en particulier les écrits pauliniens et l'Apocalypse. Mais, au premier degré interprétatif de ses commentaires scripturaires, il est constamment à la recherche de la rationalité historique. Il combine les enseignements de la Bible et ceux de l'histoire romaine. Les deux fondateurs sont pour lui le Christ et Romulus. Dans son commentaire du chapitre 13 de l'*Épître aux Romains,* à propos des « choses dues » *(debita),* il parle du « don » *(obsequium)* que doivent, comme tout sujet romain, les chrétiens contemporains de saint Paul. A la suite d'Isidore et de Raban, par la logique de l'étymologie, on passe de ce qui est dû, les « tributs », aux tribuns qui les perçoivent, puis aux « tribus » c'est-à-dire à l'organisation de la société romaine fondée par Romulus et divisée en trois parts: *senatores, milites, agricolae.* Haymon décrit ainsi une institution païenne extérieure à l'Église. Au début de son commentaire de l'Apocalypse, à propos de la septième église, Laodicée, il montre cette fois la société terrestre invitée à monter au ciel. L'institution païenne et la société civile romaine deviennent alors les trois ordres qui sont *dans* l'Église: *sacerdotes, milites, agricolae.* Haymon christianise ainsi le schéma des trois ordres fonctionnels et lui donne valeur universelle. En d'autres termes, il construit une théorie des trois ordres dont dépendent toutes les élaborations ultérieures relatives à une tripartition fonctionnelle de la société.

*

Ce dernier exemple permet de conclure de façon assez large. Haymon illustre à merveille la nécessité dans laquelle se trouvaient les clercs carolingiens de se préoccuper du passé. En effet, c'est sur le modèle de l'Empire romain que les souverains carolingiens essayaient de calquer leurs règles et l'image d'un bon gouvernement. Pour ce faire, le cercle palatin, auquel appartenaient, de plus ou moins près, les moines d'Auxerre, rassemblait les matériaux historiques permettant d'interpréter l'actualité à travers les modèles du passé. Telle est la logique de cette pratique historique que nous avons ici essayé de saisir.

D. I.-P.

(1) Cette rapide étude reprend le texte de la conférence prononcée le 27 janvier 1990 au Collège de France, au cours de la séance solennelle organisée par la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne, tenue sous la présidence de M. le professeur Pierre Riché et en présence de M. le professeur Georges Duby. Cette conférence n'avait pas d'autre but que de donner un bref aperçu des « pratiques historiques » des maîtres de l'École carolingienne d'Auxerre et de faire rapidement la synthèse de travaux menés par moi-même (voir différentes notes de l'article) et d'autres collègues dans le cadre des activités du groupe de recherche « Auxerre, culture et société IXe-XIe siècles ». On trouvera donc ici, sous une forme brève, des propos développés ailleurs, en particulier dans le catalogue de l'exposition *Intellectuels et artistes dans l'Europe carolingienne,* Saint-Germain d'Auxerre, juillet-octobre 1990, et dans les actes du colloque consacré à *l'École carolingienne d'Auxerre,* éd. D. Iogna-Prat, C. Jeudy et G. Lobrichon, Paris, 1991.

(2) Les *Histoires* de Raoul Glaber ont récemment fait l'objet de deux rééditions critiques: *Rodulfus Glaber, Opera,* éd. J. France, Oxford, 1989, *(Oxford medieval Texts)* et *Rodolfo il Glabro, Cronache dell'anno Mille (Storie),* éd. G. Cavallo e

G. Orlandi, Fondiazone Valla, 1989, *(Scrittori greci e latini)*. Sur les sources grecques de Glaber, voir **Dutton (P.E.),** « Raoul Glaber's *De divina quaternitate:* an unoticed reading of Eriugena's translation of the *Ambigua* of Maximus the Confessor », *Medieval Studies* 42 (1980), pp. 431-453; pour resituer l'œuvre de Glaber dans le cadre de l'historiographie clunisienne, voir **Ortigues (E.) et Iogna-Prat (D.),** « Raoul Glaber et l'historiographie clunisienne », *Studi Medievali,* 3ª Serie, 26/2 (1985), pp. 538-572.

(3) **Werner (K.F.),** « L'*Historia* et les rois » dans *Religion et culture autour de l'an mil. Royaume capétien et Lotharingie* (Actes du colloque *Hugues Capet 987-1987. La France de l'an Mil,* I), éd. D. Iogna-Prat et J.-Ch. Picard, Paris, 1990, pp. 135-143.

(4) Voir la présentation récente de **Holz (L.)** « Murethach et l'influence de la culture irlandaise à Auxerre », dans *L'École carolingienne* (cit. n.1), pp. 147-156.

(5) Cf. **Jeudy (C.),** « L'œuvre de Remi d'Auxerre », *ibid.,* pp. 373-396.

(6) **Janin (P.),** « Héric d'Auxerre et les *Gesta pontificum Autissiodorensium* », *Francia* 4 (1976), pp. 89-105.

(7) Cette liste provisoire a été déposée à la section codicologie de l'I.R.H.T. (Paris). Je tiens à remercier G. Lobrichon d'avoir mis si libéralement à ma disposition ses notes sur les manuscrits d'origine auxerroise. On notera que cette liste mentionne certains manuscrits avec une incertitude sur leur origine entre Fleury et Auxerre.

(8) Ms Bern, BB, 357, respectivement ff. 28v-30v, 32v et ff. 30v-32v.

(9) Ms Amsterdam, BU, 73.

(10) Ms Bern, BB, 45, ff. 1-52v.

(11) Ms Leiden, BRU, Voss. lat. 4°32.

(12) Ms Leiden, BRU, B.P.L. 137.

(13) Ms Paris, BN, lat. 7320 A, ff.14-97 (incomplet).

(14) Sur ce point, voir **Mc Kitterick (R.),** « Charles the Bald (823-877) and his library: the patronage of learning », *English Historical Review* 95 (1980), pp. 28-47 (ici p. 31).

(15) Mss Bern, BB, 357, ff.34v-41v + Leiden, BRU, Voss. lat. 4°30, ff.57-58.

(16) Mss. Bruxelles, BR, 1791-94 (Van den Gheyn 481), ff.76v-96v et Paris, BN, lat. 2015, f.157 sq.

(17) Mss Bern, BB, 599 et Vaticano, BAV, Reg. lat. 213, ff.13v- 148v (complétée des *Annales Francorum* (789-806), ff.149-157v.

(18) *Chronique:* ms Bruxelles, BR, 1791-94 (Van den Gheyn 481), ff.98v-99v (extrait); *Histoire ecclésiastique:* ms Berlin (ex Est), SB, Phillips 1873 (Rose 133).

(19) Ms Berlin (ex Est), SB, Phillips 1887 (Rose 134).

(20) Mss Bern, BB, 36 et 101; ce dernier est un témoin important de la « famille française » des *Étymologies,* cf. Isidore de Séville, *Étymologies,* livre IX, éd. et trad. M. Reydellet, Paris, 1984 *(Auteurs Latins du Moyen Age),* p. 24.

(21) **Reynolds (L.D.) et Wilson (N.G.),** *D'Homère à Érasme. La transmission des classiques latins,* Paris, 1984, p. 66 s.

(22) **Loup de Ferrières** *Correspondance,* éd. et trad. L. Levillain, t.II, Paris, 1964 *(Les classiques de l'Histoire de France au Moyen Age,* 16), n° 125, pp. 192-193.

(23) Cf. **Holz (L.),** « L'École d'Auxerre », dans *L'École carolingienne* (cit. n.1), pp. 131-146 (ici p. 134).

(24) Heiric, *Collectanea,* éd. R. Quadri, Friburgo, 1966 *(Spicilegium Friburgense,* 11).

(25) *Ibid.,* p. 77, v.9-14: *Hic praeceptorum sunt ludrica pulchra duorum, / Quis ego praesulibus ingenium colui. / His Lupus, his Haimo ludebant ordine grato, / Cum quid ludendum tempus et hora daret. / Humanis alter, diuinis calluit alter: / Excellet titulis clarus uterque suis.*

(26) *Ibid.,* pp. 110-111.

(27) Sur ce ms voir en dernier lieu la notice de **Quadri (R.)** dans *Intellectuels et artistes* (cit. n° 1), n° 14, pp. 41-42.

(28) Cf. **Gaiffier (B. de),** « Le calendrier d'Héric d'Auxerre du manuscrit de Melk 412 », *Analecta Bollandiana 77* (1959), pp. 392-425.

(29) *Ibid.,* p. 412: *V non. Sancte Crucis inventio. Umbra absumitur in Meroe. Iuvenalis, Alexandri, Eventii, Teodoli.*

(30) *Ibid.,* p. 408.

(31) *Ibid.,* p. 394.

(32) L'étude la plus complète sur ce manuscrit est due à **Ganz (D.),** « Heiric glossateur du *Liber glossarum* », dans *L'École carolingienne* (cit. n.1), pp. 297-312.

(33) Heiric d'Auxerre, Homélie I.25, *P.L. 95,* col. 1204 C: *...Agitur ergo ista festivitas incipiente mense Februario, qui a Februo, id est Plutone, qui lustrationum, hoc est purgationum, potens a gentilibus credebatur, ita vocatus est...*

(34) *Liber de temporibus maior sive de temporum ratione* XII, éd. Ch. W. Jones, *Bedae Venerabilis Opera de temporibus,* Cambridge (Massachussets), 1943, pp. 207-208 (= *Corpus Christianorum Series Latina* 123 B, pp. 322-323). Heiric connaissait bien l'œuvre comme l'atteste le ms Melk, Stiftsbibl. 412 que le maître d'Auxerre eut en sa possession et annota; cf. « Lettre du Professeur Dr. Th. Sickel sur un manuscrit venu de Saint-Germain d'Auxerre », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 23 (1862), pp. 28-38 et Ch. Jones, *Bedae Pseudepigrapha: Scientific Writings Falsely Attributed to Bede,* Ithaca-New-York, 1939, p. 28.

(35) **Billannovich (G.),** « Dall'antica Ravenna alle biblioteche umanistiche », dans *Annuario dell'Università cattolica del S. Cuore* (1955-1957), 1956-1958, pp. 71-107.

(36) Sur l'érigénisme d'Heiric, voir **Jeauneau (E.),** *Études érigéniennes,* Paris, 1987, pp. 525-535 et 537-557, et en dernier lieu « Heiric d'Auxerre disciple de Jean Scot », dans *L'École carolingienne* (cit. n.1), pp. 353-370.

(37) Sur l'art poétique d'Heiric, on se reportera aux études de **Tilliette (J.-Y.),** « Métrique carolingienne et métrique auxerroise. Quelques réflexions sur la *Vita sancti Germani* d'Heiric d'Auxerre » et **Jacobsen (P. Ch.),** « Die Vita s.Germani Heirics von Auxerre. Untersuchungen zu Prosodie und Metrik », dans *L'École carolingienne* (cit. n.1), respectivement pp. 313-327 et pp. 329-351.

(38) Sur les conceptions géographiques d'Heiric, voir **Gautier-Dalché (P.),** « La géographie descriptive à Saint-Germain d'Auxerre (milieu IXe-début Xe siècle) » dans *Intellectuels et artistes* (cit. n.1), pp. 270-276 (ici pp. 271-272).

(39) Heiric, *Vita sancti Germani,* V, 16, éd. L. Traube, *M.G.H. Poetae aevi carolini* III, p. 489: *Rex Alanorum fuit, cui gens Armoricana data erat ad depraedandum propter suam insolentiam ab imperatore.*

(40) Sur les matériaux rassemblés par Heiric pour composer ce texte, en particulier le dossier historique que représente peut-être la Vie interpolée de saint Germain, nous manquons encore d'une étude de fond.

(41) Cf. **Iogna-Prat (D.),** « L'œuvre d'Haymon d'Auxerre. État de la question », dans *L'École carolingienne* (cit. n.1), pp. 156-179.

(42) Sur les niveaux d'interprétation de l'Écriture, on se reportera à l'ouvrage classique de **Lubac (H. de),** *Exégèse médiévale. Les quatre sens de l'Écriture,* Paris, 1959-1964.

(43) **Stavelot (Christian de),** *Expositio in Mattheum, P.L.* 106, col. 1262 D-1263 A: *Studui autem plus historicum sensum sequi quam spiritalem, quia irrationabile mihi videtur spiritalem intelligentiam in libro aliquo quaerere, et historicam penitus ignorare: cum historia fundamentum omnis intelligentiae sit, et ipsa primitus quaerenda et amplexenda, et sine ipsa perfecte ad aliam non possit transiri.*

(44) **Riggenbach (E.),** *Historische Studien zum Hebräerbrief,*

I: Die ältesten lateinischen Kommentare zum Hebräerbrief, Leipzig, 1907 (*Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons*, 8). **Ortigues (E.),** « Haymon d'Auxerre, théoricien des trois ordres », dans *L'École carolingienne* (cit. n.1), pp. 181-227 (ici pp. 202 et 216-218).

(45) Abélard, *Commentaria in epistolam Pauli ad Romanos*, éd. E.M. Buytaert, *Corpus Christianorum Continuatio Mediaualis* 11, Turnhout, 1979, p. 320: *Haymo: 'Illyricum prouincia est, finis Asiae et principium Europeae'*; cf. Haymon, *P.L.* 117, col. 5500 D-501 A.

(46) *P.L.* 117, col. 15 A.

(47) Abélard, *Commentaria in epistolam Pauli ad Romanos* (éd. cit. n.45),, p. 44; cf Haymon, *P.L.* 117, col. 361 C.

(48) *P.L.* 116, col. 738 A: *Cum pueri fuerint principes eorum, et effeminati fuerint eis dominati, tunc utique nec aetatis, nec dignitatis ullius ordo seruabitur: sed irruet sive consurget populus' adversus semetipsum, soluto foedere pacis et civilitatis...*

(49) Sur les échos de la querelle adoptianiste à Auxerre, voir **Iogna-Prat (D.),** « Influences spirituelles et culturelles du monde wisigothique à l'époque carolingienne? Une étude de cas, Saint-Germain d'Auxerre dans la seconde moitié du IX[e] siècle », dans *L'Europe héritière de l'Espagne wisigothique*, à paraître à la Casa de Velazquez, Madrid.

(50) ... *In die illo id est in die aduentus tui erit commotio magna in aecclesia in persecutione sanctorum sicut fuit tempore Constantini contra Arrium quando omnes episcopi totius orbis in unum sunt congregati. Similiterque et temporibus Karoli contra Felicem omnes docti uiri ex omni eius imperio sunt collecti*, Haymon d'Auxerre, *Commentaire sur Ézéchiel*, manuscrit Paris, B.N. latin 12302, f.119v; le texte est cité dans la transcription de **Contreni (J.J.),** « Haymo of Auxerre's Commentary on Ezechiel », dans *L'École carolingienne* (cit. n.1), pp. 229-242 (ici p. 235).

(51) **Iogna-Prat (D.),**« Le ‹baptême› du schéma des trois ordres fonctionnels: l'apport de l'école d'Auxerre dans la seconde moitié du IX[e] siècle », *Annales E.S.C.* 1986, pp. 101-126; E. Ortigues, « Haymon d'Auxerre » (cit. n.44).

Remerciements

Les figures reproduisent les folios 39 et 40 du manuscrit 412 de l'abbaye de Melk, *Codex Mellic.* 412 (370G2), Stiftsbibliothek Melk. Cette reproduction a pu être faite grâce à l'amabilité de HILL MONASTIC MANUSCRIPT LIBRARY, *St. John's Abbey and University, Collegeville, Minnesota.*

Clichés réalisés par le laboratoire photographique du Collège de France.

L'église romane de Saint-Cydroine

Données archéologiques et chronologie relative

par Yvonne El SAMAN

Saint-Cydroine est situé dans le département de l'Yonne, à quelques kilomètres en aval du confluent de l'Armançon avec la rivière d'Yonne, au sud de la forêt d'Othe, sur un plateau calcaire. Aujourd'hui, le village fait partie de la commune de Laroche-Saint-Cydroine, près de Migennes, dans le canton de Joigny et l'arrondissement d'Auxerre.

Depuis le milieu du XIXe siècle, l'église romane de Saint-Cydroine (fig. 1) a fait, à plusieurs reprises, l'objet d'études. En 1858, Victor Petit et Gustave Cotteau (1) en donnent la première description qui nous est parvenue. Eux, déjà, contestaient l'hypothèse d'une origine orientale de cette église, avancée vers 1848; ils la voyaient intégrée dans l'architecture romane aux alentours de 1100. En 1868 (2), Maximilien Quantin donne des mesures et une description qui sont copiées en 1912 par Hans Basso von Veltheim (3), qui ne cite pas sa source. En 1928, Louis Hautecœur (4) puis, en 1936, Ivan Lachat (5) se sont à nouveau occupés de l'église. Finalement, Jean Valléry-Radot en a donné, en 1958, une description et une analyse bien fondée (6).

Ce qui suit constitue une étude complémentaire*, surtout en ce qui concerne les problèmes archéologiques et la chronologie relative de l'édifice. La sculpture et le problème de la fonction liturgique (par comparaison avec les grandes abbatiales et les petites églises rurales) seront, pour cette raison, laissés de côté.

L'église de Saint-Cydroine appartenait à l'un des prieurés dépendant du grand monastère de La Charité-sur-Loire (7). Son histoire est mal connue. On ignore même la date de sa fondation. A la fin du XIe siècle, le prieuré est nommé dans les pouillés du diocèse de Sens pour la première fois; en 1107, une bulle du pape Pascal II le mentionne dans une liste des dépendances de La Charité (8). La fondation pourrait donc se situer à la fin du XIe siècle. C'est après 1075 que commence la grande période d'expansion de La Charité, avec beaucoup d'affiliations et de nouvelles fondations. Dans le voisinage de Saint-Cydroine se trouvent plusieurs prieurés-sœurs dépendant également de La Charité-sur-Loire (9). Leur densité dans cette région mérite d'être remarquée.

Un de ces prieurés, Notre-Dame de Joigny, a été fondé en 1080 par le comte Geoffroy de Joigny. Profitant de sa situation géographique et politique plus favorable, il semble avoir toujours été plus important que Saint-Cydroine (10). Dans cette priorale, aujourd'hui sous le vocable de Saint-André, seul le mur sud de la nef remonte à l'époque romane.

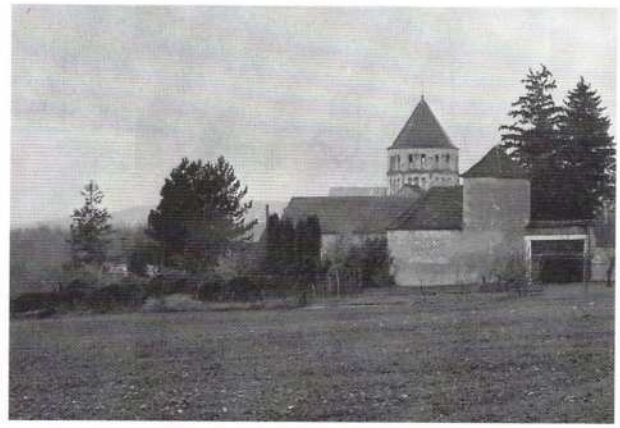


Fig. 1. — Vue générale du site.

L'abbaye prémontrée de Dilo (*Dei locus*), au cœur de la forêt d'Othe (11), fut fondée par le roi Louis VI en 1132. Elle gagna vite en importance et devint une forte concurrente pour les autres établissements monastiques de la région. En 1179, elle remplaça Notre-Dame de Joigny dans son rôle de lieu de sépulture des comtes de Joigny; les clunisiens de Saint-Cydroine étaient toujours les vaincus dans leurs disputes avec l'abbaye concernant des granges et des terres dans la forêt d'Othe (12).

En 1350, on trouve dans les pouillés la mention d'une paroisse à Saint-Cydroine, desservie par un moine du prieuré, ce qui indique, au moins à partir de cette époque, une double fonction: priorale et paroissiale à la fois (13).

La dernière des chartes mentionnant le prieuré date de 1738 (14), mais ce n'est qu'au XIXe siècle que les

Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne, nº 9, 1992

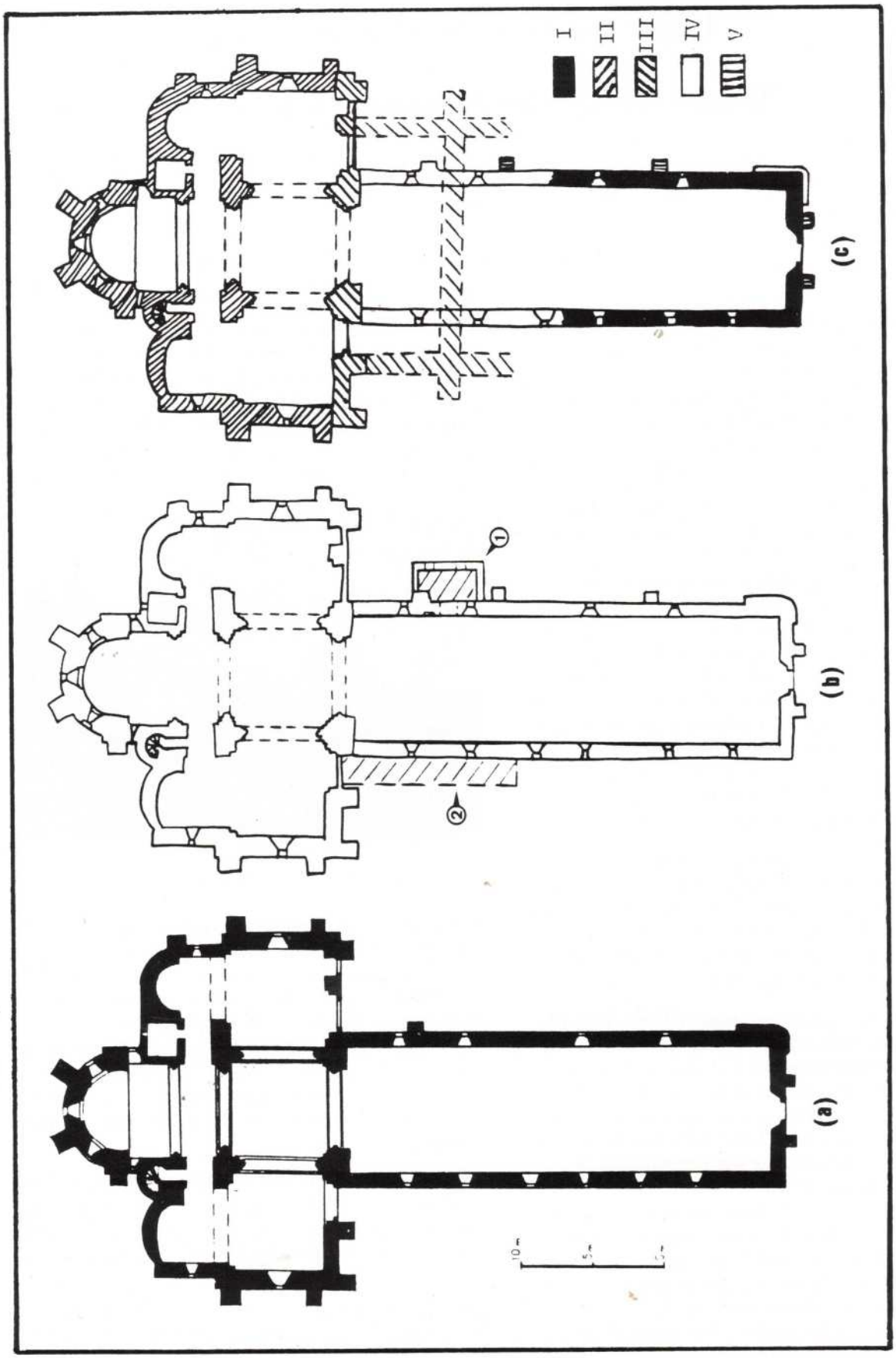


Fig. 2. — Saint-Cydroine. Vues en plan. 2(a): Plan général, d'après J. Vallery-Radot, 1958. — 2(b): La sacristie paroissiale (1) et l'annexe à toiture basse (2). — 2(c): Succession des différentes campagnes de construction.

documents commencent à traiter de l'édifice même de l'église. En 1809, la fabrique faisait mener des travaux pour adapter l'édifice aux besoins d'une église purement paroissiale (15). Quarante ans plus tard cependant, la municipalité projetait de démolir l'église pour en construire une nouvelle à Laroche. Que s'était-il donc passé ?

En raison du triomphe du chemin de fer, une grande gare s'était établie à Laroche qui, jusque-là, n'était qu'un hameau appartenant à la paroisse de Saint-Cydroine. La plupart des habitants, qui travaillaient à la gare, avaient déménagé là-bas et, tout d'un coup, l'ancienne église se trouvait loin du nouveau centre de la commune. La destruction fut empêchée par le ministre de l'Intérieur, pour une raison qui nous semble assez étonnante aujourd'hui : l'église était « un des rares monuments en France qui rappellent la Sainte-Sophie de Constantinople » (16). Heureusement l'église fut alors sauvée, mais son état se détériorait de plus en plus vers la fin du siècle. Dans les années 1890, la fermeture fut réclamée pour des raisons de sécurité publique et, en même temps, la fabrique fit construire une « chapelle de secours » à Laroche (17).

En 1905 enfin, l'édifice fut classé parmi les Monuments historiques (18). Depuis, son histoire comporte une série de travaux de restauration, dont l'actuelle campagne en cours depuis 1988.

*
* *

Description de l'édifice

L'église est de plan cruciforme (fig. 2a), avec une longue nef unique et un transept saillant. La partie orientale consiste en un chevet échelonné à trois absides. L'abside principale est précédée de deux travées droites ; chacune des absidioles latérales, d'une travée droite qui s'ouvre sur le transept. Les absides sont un peu moins larges que les travées droites. Les absides latérales sont plus petites que celle du milieu et communiquent avec la première travée droite du chœur par des couloirs voûtés. Dans ces couloirs, il y a des portes donnant accès, au nord, à une tourelle d'escalier située entre l'absidiole nord et la deuxième travée droite du chœur, au sud, à une petite pièce de plan carré, symétrique de l'escalier. L'ensemble du plan du chœur et du transept constituent une croix grecque : en effet, les croisillons, la croisée et les deux travées droites du chœur sont de même plan carré. Les piliers de la croisée sont, sur le côté tourné vers la croisée, de forme cruciforme avec colonnes engagées sur dosserets ; les autres faces présentent l'aspect d'un mur nu sans éléments engagés. La largeur des piliers est adaptée à celle de la tourelle d'escalier et de la petite pièce carrée situées derrière eux. Pour la construction, on a utilisé surtout le calcaire de la région ; pour l'abside centrale, le chœur et l'intérieur de la partie orientale, un grand appareil taillé ; pour les chapelles latérales, les transepts et la nef, un petit appareil non taillé. Dans la nef et les façades du transept apparaissent aussi des remplois de fragments de sarcophages mérovingiens (19) (fig. 3).

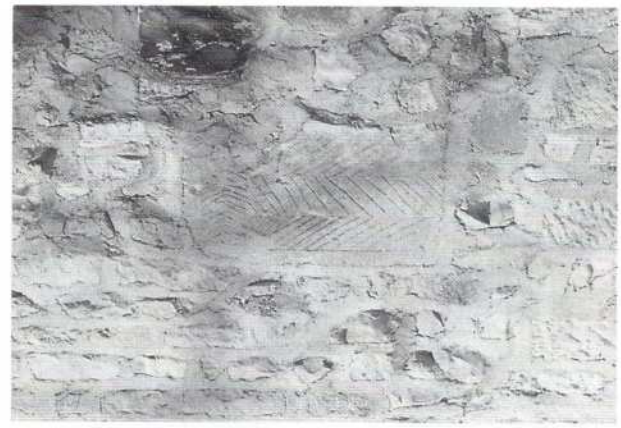


Fig. 3. — Fragment d'un sarcophage inclus dans le mur sud de la nef.

La nef est couverte d'un berceau en bois, qui ne date que du XVI[e] siècle (20). Le pignon est simple et sans décor (fig. 4). Son portail modeste en plein cintre est surmonté d'un arc de décharge et, dans la partie supérieure, on reconnaît des restes d'un appareil en *opus spicatum* (fig. 5).

La nef est éclairée, du côté sud par quatre fenêtres, du côté nord par six. Il est à remarquer que les trois fenêtres les plus occidentales du côté nord sont petites, étroites, en plein cintre et en moyen appareil non taillé, tandis que les trois autres possèdent un appareil taillé de plus grandes dimensions et un arc brisé (fig. 6). Malheureusement, les fenêtres du côté sud ont toutes été reprises à l'époque moderne ou fortement restaurées. Ainsi, on ne peut plus déterminer si ces fenêtres étaient analogues à celles du côté nord. Si elles l'étaient, cette disposition ferait alors penser que la moitié occidentale de cette nef serait plus ancienne que la moitié orientale et qu'on serait peut-être en présence de la nef d'un édifice antérieur, à condition que les fenêtres orientales n'aient pas été remaniées postérieurement.

Sur un plan de 1858, on reconnaît une annexe rectangulaire accessible par une des arcades (maintenant bouchées) de la paroi sud de la nef, l'ancienne sacristie paroissiale, démolie peu après le dessin de ce plan. Une piscine, dans la paroi sud de la nef, est en accord avec l'existence d'une sacristie à cet endroit (fig. 2b) (21).



Fig. 4. — La nef vue de la croisée du transept.



Fig. 5. — La façade occidentale et le portail.

Les bras du transept, éclairés chacun par une fenêtre percée dans leur pignon, ont tous les deux dans leurs parois occidentales une ouverture en plein cintre, aujourd'hui bouchée, qui semble avoir donné accès à des bas-côtés (fig. 7). Selon l'étude de l'architecte en chef des Monuments Historiques, M. Bernard Collette (22), qui a dirigé les travaux de ces dernières années, on a trouvé les fondations de collatéraux, séparés du vaisseau central par les piliers cruciformes à colonnes engagées sur dosserets. D'après sa restitution, le « contrefort » situé au milieu de la paroi occidentale du bras nord, se trouve exactement dans l'alignement de la paroi extérieure du collatéral projeté. Dans ce contexte, l'hétérogénéité des fenêtres de la nef serait en effet le résultat logique du réemploi (et du raccordement) d'une nef antérieure, après l'abandon du projet ambitieux de la nef à trois vaisseaux.

Les piliers de la croisée décrits ci-dessus supportent des arcs légèrement outrepassés et brisés (fig. 4 et 8 à 11). Dans les angles intérieurs de la croisée se trouvent des ressauts rectangulaires très mutilés du côté est, tandis qu'ils sont bien achevés et conservés du côté ouest, où même les tailloirs s'y adaptent (fig. 12). Au-dessus des ressauts, des doubles trompes font la transition du carré à l'octogone régulier du clocher, mét courante à l'époque, surtout dans les églises c siennes des XI[e] et XII[e] siècles. Ces trompes sont montées par une corniche chanfreinée sans décor e les départs d'une voûte d'ogives effondrée. Ces dé d'ogives naissent dans les consoles, en forme de humaines, qui flanquent les trompes. Du côté ouest



Fig. 6. — Les fenêtres du mur nord de la nef.

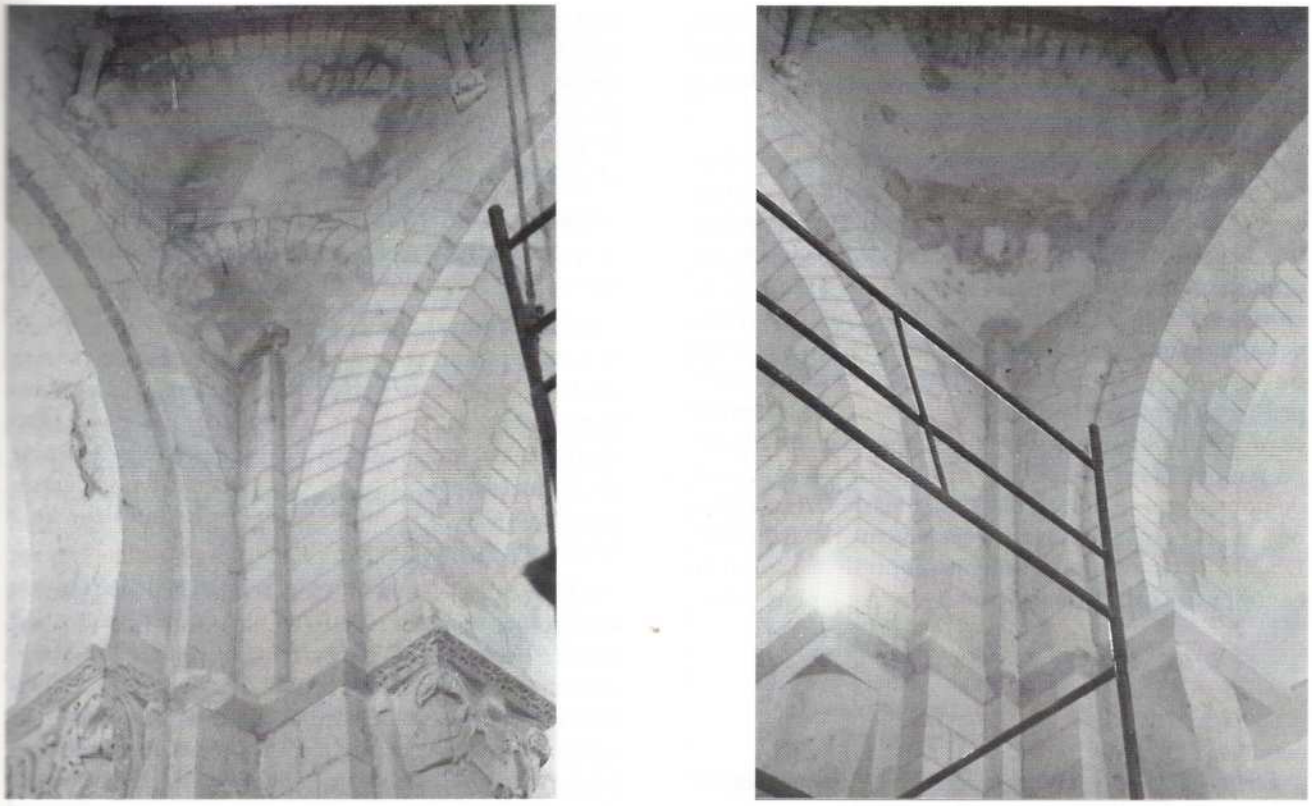
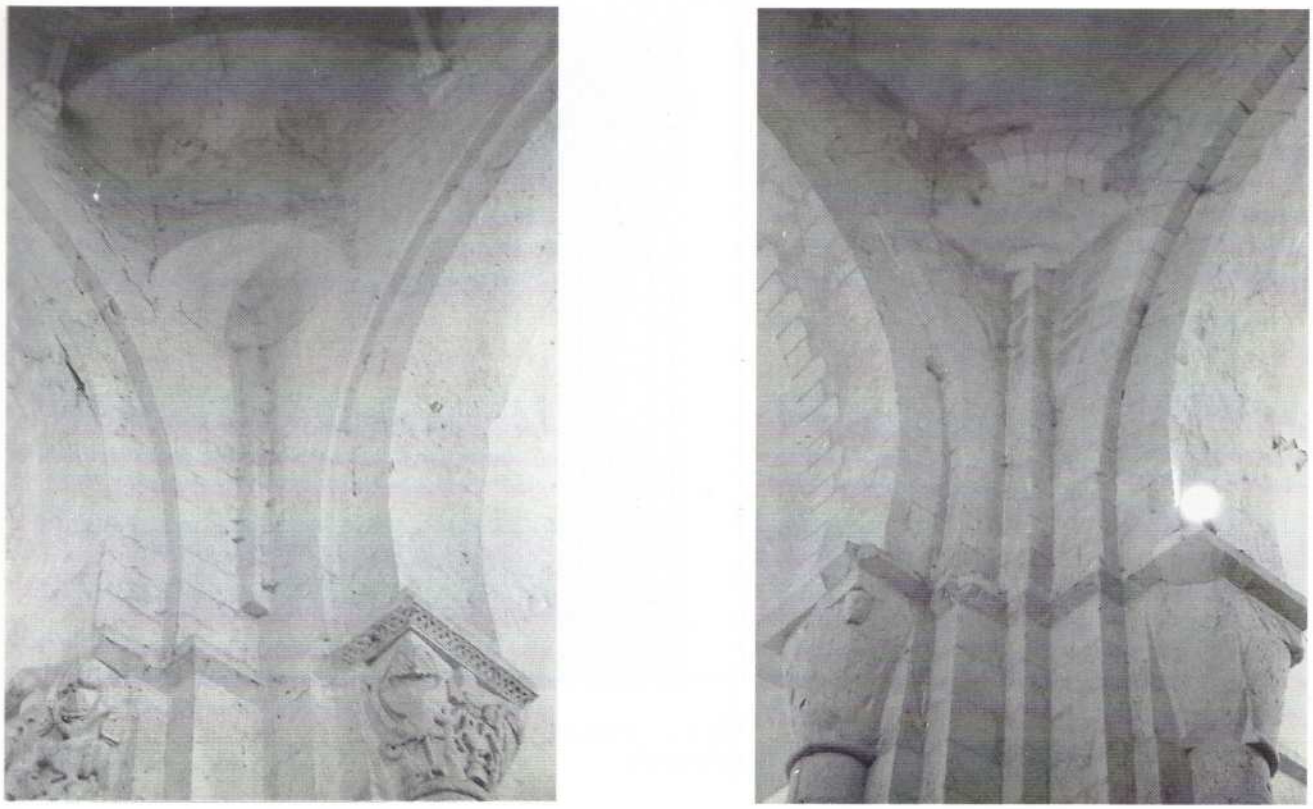


Fig. 8 à 11. — Les piliers de la croisée : partie supérieure avec ressaut d'angle et trompe.



piliers occidentaux sont renforcés depuis le bas jusqu'à la hauteur des chapiteaux des colonnes engagées (fig. 13). Les parois latérales de la nef rejoignent les piliers à leur extrême bord extérieur.

Les départs des ressauts indiquent un changement de projet à une époque où les piliers orientaux étaient arrivés au niveau des tailloirs et avant que les piliers occidentaux ne fussent commencés. La jonction maladroite des parois latérales de la nef aux piliers de la croisée est un autre indice favorable à l'hypothèse d'une nef antérieure prolongée. C'est pour cela que cette nef est à la fois plus étroite que la nef à trois vaisseaux prévue au départ et plus large que le vaisseau central de ce projet abandonné. En même temps, cela correspond au renforcement des piliers occidentaux du côté occidental, qui permettait de dissimuler les départs d'ogives ou d'éléments engagés, également abandonnés. D'autre part, ces renforcements pourraient assurer le contrebutement, normalement exercé par les bas-côtés.

*
* *

Les façades du transept posent plusieurs problèmes. Elles sont contrebutées du côté occidental par des contreforts placés trop à l'intérieur du mur et trop loin des angles, pour vraiment pouvoir en contrebuter les poussées. Le transept semble avoir été plus étroit qu'il ne l'est aujourd'hui, hypothèse confortée en outre par la structure de la maçonnerie de la façade sud. On y remarque en effet, le crépi enlevé, une fente verticale à un mètre environ de la paroi occidentale du transept (fig. 14).

L'abside centrale du chevet est éclairée par trois baies en plein cintre, flanquées par trois contreforts. Celui qui se trouvait au sud n'existe plus aujourd'hui.

Les deux travées droites du chœur sont séparées l'une de l'autre par un arc doubleau reposant sur les tailloirs de demi-colonnes engagées sur dosserets, adossées aux parois latérales du chœur. Hormis ces colonnes, leurs chapiteaux et leurs bases, il n'existe aucune autre forme de décor sculpté. Il n'y a pas, comme dans d'autres églises rurales, d'arcatures aveugles à l'intérieur ou à l'extérieur de l'abside principale.

Les passages donnant accès aux absidioles latérales sont voûtés en plein cintre (fig. 15). Celui du nord est bouché. De ces passages partent d'étroits couloirs, eux aussi voûtés en plein cintre, d'où sont accessibles la tourelle d'escalier du côté nord et la petite pièce carrée du côté sud. L'abside centrale est voûtée d'une demi-coupole, ainsi que l'absidiole sud, précédée d'une travée droite voûtée en berceau. Les voûtes de l'absidiole nord se sont effondrées.

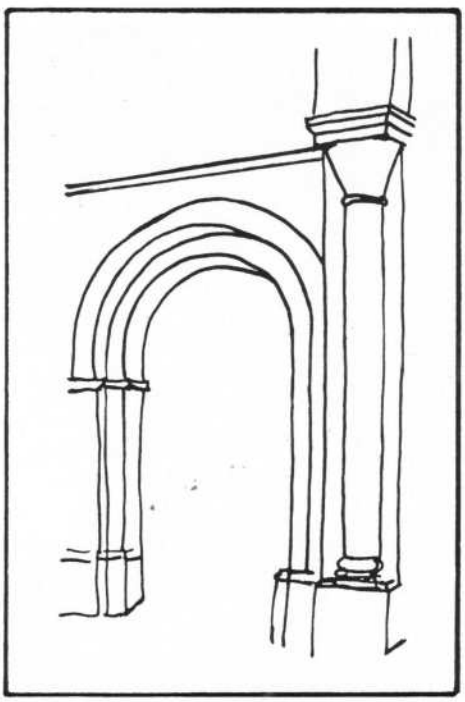


Fig. 7. — L'ouverture dans le mur occidental du bras sud du transept.

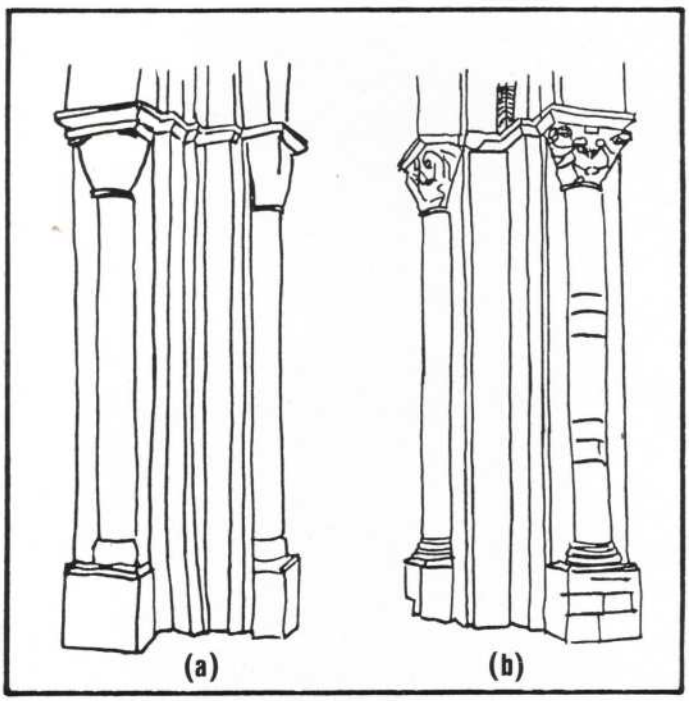


Fig. 12. — Face interne des deux piliers nord-ouest (a) et sud-est (b) de la croisée.

La disposition du chevet à trois absides échelonnées et communicantes est assez fréquente. C'est la plus modeste variante du « plan bénédictin » (23). Les grandes églises abbatiales bénédictines comme Cluny II (975-81), priorales comme La Charité I (1059-95), mais aussi quelquefois paroissiales comme Châteaumeillant (à partir de 1125-30), avaient sept absides échelonnées. Un grand nombre d'églises en avait cinq (24).

*
* *

Ce qui distingue surtout Saint-Cydroine du plan bénédictin « classique », ce sont les passages de communication entre les travées droites du chœur et de ses collatéraux (fig. 15). Normalement, cette communication se fait par une ou plusieurs arcades. C'était la recherche de la plus grande transparence possible entre ces trois espaces. A Saint-Cydroine, ce n'était pas possible à cause de la présence de la tourelle d'escalier et de la petite pièce, situées dans les angles entre le chœur et les absidioles; cette disposition constructive est plus rare (25).

A l'intérieur de la tourelle se trouve un escalier à vis, rampant sur une voûte en berceau, qui s'enroule autour d'un fût central. Cet escalier débouche après deux tours sur un palier étroit à un niveau inférieur aux voûtes du

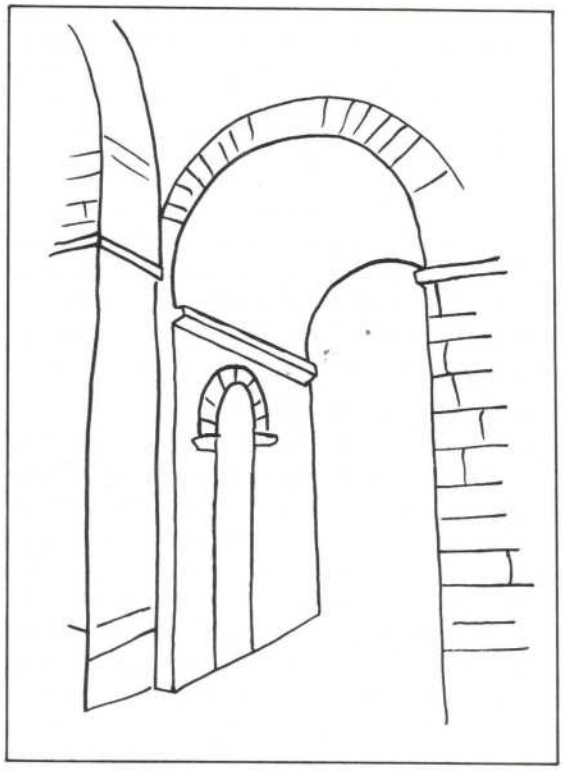


Fig. 15. — Le passage donnant accès à l'absidiole sud.



Fig. 13. — L'arc occidental de la croisée, vu de la nef, avec le renforcement des piliers.



Fig. 14. — Paroi méridionale du transept: structure de la maçonnerie.

chœur central; de là, un chemin mène à la souche du clocher d'où une rampe droite se prolonge jusqu'au deuxième étage du clocher où se trouve toujours un beffroi en bois. Cet escalier est situé dans l'épaisseur du mur entre les voûtes du chœur et celle de l'absidiole nord.

La technique de l'escalier à vis rampant sur un berceau en plein cintre permet de dater l'escalier au plus tard vers 1200. Au XIII[e] siècle on commençait à utiliser des escaliers à vis construits en grandes pierres; chaque marche était composée d'une seule pierre et le noyau central formé par une partie de chaque marche (26).

La position de l'escalier est d'un certain intérêt. Comme la tourelle se trouve entre l'absidiole et le chœur (fig. 16), elle est séparée de la croisée (et du clocher situé au-dessus) par le passage de communication. Il fallut prolonger le cheminement vers le clocher par une coursière droite et un escalier à rampe droite, dissimulé dans l'épaisseur du mur de la souche du clocher (escalier *intra muros*). Cette solution n'est pas attestée avant une période assez avancée du XI[e] siècle. Dans la deuxième moitié du XI[e] siècle, on la trouve par exemple à Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres), Saint-Bénigne de Dijon, un peu plus tard à Saint-Sever (Landes) et à Cluny III (parties hautes terminées entre 1120 et 1140) (27).



Fig. 16. — Le chevet vu du nord-est, avec la tourelle d'escalier.

La position de la tourelle d'escalier, de laquelle résulte l'existence de la coursière, est rare; elle est due au projet de collatéraux, abandonné après que la tourelle eut été conçue et construite. Avec des bas-côtés, on ne pouvait placer un escalier dans l'angle formé par le transept et la nef qu'au prix d'une distance encore plus grande par rapport au clocher. Dans beaucoup d'églises, on préféra cette position, mais, en fait, les positions des tourelles d'escalier sont très variables à l'époque romane. En outre, un escalier en pierre semble par lui-même dénoter un certain luxe dans les petites églises rurales. Dans beaucoup de cas, seules des constructions en bois menaient au clocher, extérieurement ou intérieurement, éventuellement accompagnées de marches intégrées dans la toiture du clocher.

L'autre élément de construction qui soulève un certain nombre de questions est la petite pièce carrée (fig. 17). Sa voûte en berceau irrégulier est beaucoup plus basse que celles des constructions immédiatement adjacentes. Elle a peut-être été plus haute autrefois, comme le suggèrent des traces dans la partie supérieure du mur sud du chœur, adjacent à la petite pièce carrée (28). Sans doute le niveau de la voûte a-t-il été abaissé au moment où l'on voulait agrandir la fenêtre du chœur à l'époque moderne. Cette fenêtre se situe au-dessus de la toiture basse de la petite pièce actuelle. A l'origine, elle devait ressembler à la fenêtre du chœur située du côté nord: très étroite et coincée par la courbe de la tourelle d'escalier. De toute façon, il doit avoir existé à cet endroit, au départ, une sorte de pièce ou d'espace accessible, car l'entrée de la petite pièce actuelle ressemble toujours, malgré ses grandes mutilations, à celle qui donne accès à la tourelle d'escalier: cette dernière, en effet, possède un petit tympan nu limité par un arc en plein cintre et un linteau; de même, à l'entrée de la petite pièce, on reconnaît encore bien l'arc en plein



Fig. 17. — Le chevet vu du sud-est, avec la petite pièce carrée.

cintre et les traces du linteau enlevé (fig. 18 et 19). Un autre argument en faveur de l'existence d'un espace accessible à cet endroit est la largeur des piliers orientaux de la croisée placés en face de ces entrées; elle est adaptée à la largeur des éléments de construction cachés derrière eux. Il ne subsiste cependant aucun vestige d'escalier du côté sud. On peut donc supposer qu'il y avait dès le départ une pièce, pas très différente de celle d'aujourd'hui. Appelée dans les documents de 1809 « sacristie » (29), elle ressemble par sa position et

par sa forme aux *secretaria*, éléments de construction semblables, fréquents autour de 1100 et surtout dans la première moitié du XII[e] siècle, dans le Berry et ailleurs en France. La plupart des *secretaria* se trouvent dans de petites églises dépendantes, mais il y a aussi les *cryptae* de Cluny II qui y ressemblent, leur fonction n'étant cependant pas encore expliquée. La fonction des *secretaria* dans les petites églises a souvent été comparée à celle des églises primitives en Orient (30).

*
* *

Le clocher octogonal (fig. 20) comprend deux étages séparés l'un de l'autre par une corniche à décor de modillons. Le premier étage est rythmé par une arcature aveugle sur chaque pan de l'octogone. Ces arcades consistent en de simples lésènes et arcs en plein cintre. Le deuxième étage porte également une triple arcade sur chaque pan. Ici les arcs en plein cintre reposent sur des demi-colonnes engagées avec des bases et des chapiteaux. L'arcade au milieu de chaque pan est aveugle, les autres sont ajourées dans leur moitié supérieure. Toutes les arcades du clocher ont la même hauteur. La transition du carré à l'octogone se fait à l'extérieur par des glacis triangulaires.

Les ressemblances avec les rares clochers octogonaux de l'Yonne (Sacy, Parly, Dicy, Saint-Germain et Saint-Eusèbe d'Auxerre, Vermenton) restent faibles, comme le sont également celles avec les clochers des églises priorales clunisiennes (Paray-le-Monial, Saint-Marcel de Cluny, La Charité) qui, pour la plupart, ont plus de deux étages et préfèrent des baies jumelées. En fait, le clocher de Saint-Cydroine est une copie modeste et en miniature du clocher de l'Eau Bénite de la grande abbatiale de Cluny elle-même (31).

Le fait de renoncer aux détails somptueux et de se borner à copier un clocher du transept manifeste la modestie de la priorale dépendante. La citation d'un clocher de l'abbatiale-mère reste remarquable même si l'on prend en considération l'idée qu'à l'époque il existait peut-être un certain nombre d'imitations semblables qui n'ont pas été conservées.

*
* *

Dans cette église sobre, très rares sont les éléments de décor. A l'extérieur, le seul ornement est constitué par les arcatures sur deux registres du clocher ; à l'intérieur, par les colonnes engagées de la partie orientale, avec leurs bases (fig. 21) et leurs chapiteaux sculptés (fig. 22 à 26). En outre il y a, sur le berceau du chœur, dans le couloir et l'absidiole sud, des restes de peintures murales.

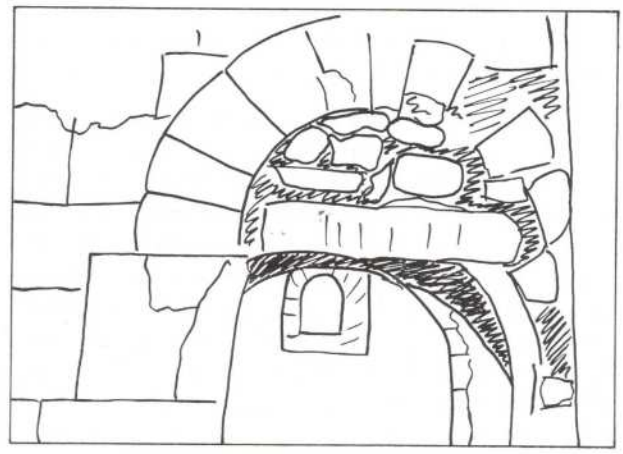


Fig. 18. — Partie supérieure de l'ouverture d'accès à la petite pièce.

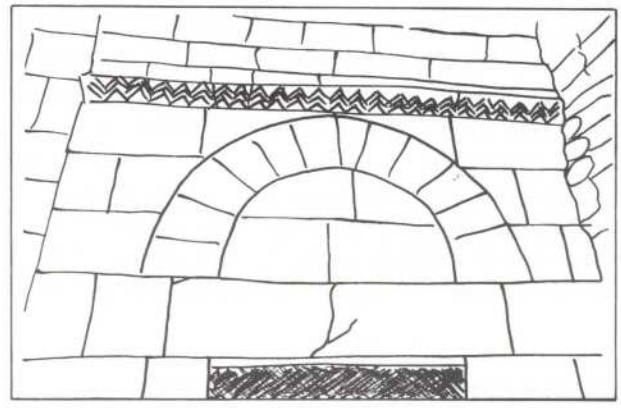


Fig. 19. — Partie supérieure de l'ouverture d'accès à l'escalier.



Fig. 20. — Le clocher octogonal.

Les petits chapiteaux et bases du clocher sont très simplement décorés de formes géométriques et végétales ; ils ont été très remaniés.

A l'intérieur, la moitié des chapiteaux des colonnes engagées sont sculptés ; les autres sont inachevés. Ceux situés autour de la croisée présentent des cassures causées peut-être par l'effondrement de la voûte d'ogives.

Le répertoire thématique de leur décor comprend des « sirènes » aux mains humaines sortant de leur bouche et avec une tête d'homme entre leurs griffes, des orants, des éléphants sous des arbres fleuris, des oiseaux aux longs cous buvant à deux dans le même calice et des rinceaux sortant de la bouche d'un masque de chat. Les rinceaux, les orants et les oiseaux sont des motifs courants pour des chapiteaux sculptés ; les éléphants sont déjà plus rares (32) ; quant aux « sirènes », je n'ai pas trouvé d'exemple vraiment analogue. Aucun des chapiteaux n'est historié. Ce sont tous des chapiteaux coniques aux angles supérieurs saillants, évoquant les volutes du chapiteau corinthien, forme répandue dans l'Yonne, la Nièvre et d'autres régions comme le Berry, surtout sous l'influence de Saint-Benoît-sur-Loire. Associées aux angles saillants, on trouve souvent une répartition du chapiteau en deux registres et une décoration de l'astragale. Ces éléments n'ont pas été adoptés à Saint-Cydroine. Les chapiteaux sont sculptés en faible relief, laissant parfois nue une grande partie de la surface du chapiteau.

Du point de vue stylistique, il y a des ressemblances avec les chapiteaux des églises de la région, comme Parly (Yonne, seconde moitié du XII[e] siècle), Châtel-Censoir (Yonne, XI[e] siècle) ou Saint-Aignan de Cosne









Fig. 22 à 25. — Chapiteaux des piles nord-est et sud-est de la croisée du transept. *(photos J.-M. Saur)* ►

▼ **Fig. 21. — Base de colonne.**





Fig. 26. — Chapiteau de l'arc triomphal. *(photo J.-M. Saur)*

(Nièvre ; abside : XI[e] siècle ; pour le reste : première moitié du XII[e] siècle). Ce dernier exemple est plus éloigné mais appartient, lui aussi, à un prieuré de La Charité. Apparemment, il y a des rapports plus forts entre les prieurés dépendants qu'avec les grandes abbatiales mères en ce qui concerne la sculpture, qui est ici beaucoup plus archaïque qu'à Cluny III ou à La Charité II.

Les bases (fig. 21), dont le nombre de tores et la hauteur sont variables, sont décorées de différents motifs géométriques assez courants au XI[e] et au début du XII[e] siècle. Le motif de cordons se trouve également à Perrecy-les-Forges (porche : début XII[e] siècle), Charlieu (XI[e] siècle) et dans la chapelle Saint-Michel de Tournus (vers 1070). Le décor gravé en arêtes de poisson, de même que la taille décorative avec le même motif paraît archaïque ; il se trouve aussi à Saint-Restitut (Drôme, XI[e] siècle). Les zig-zags sont employés à Parly pour une corniche, mais je n'en ai pas trouvé sur des bases, pas plus que le motif des cordons noués.

* * *

Evidemment, l'église ne fut pas construite en une seule campagne. Au cours de la construction, il y eut plusieurs changements et modifications de projet (fig. 2c).

Le plus important de ces changements a été l'abandon des collatéraux prévus, abandon prouvé par les arcades bouchées dans les parois occidentales du transept (fig. 7) et par les fondations trouvées par M. Bernard Collette. Cette suppression des collatéraux en faveur de la jonction avec la nef unique d'un édifice antérieur eut des conséquences pour plusieurs éléments de l'édifice :

— La jonction des parois latérales de la nef avec les bords extérieurs des piliers de la croisée. Evidemment la largeur de cette nef ancienne ne correspondait ni à celle du vaisseau central ni à celle de la nef entière du projet abandonné.

— Elle explique l'existence du contrefort, aujourd'hui sans fonction apparente, situé au milieu de la paroi occidentale du transept nord.

— Elle explique aussi le renforcement des piliers occidentaux du transept (au lieu de l'installation des colonnes engagées prévues) parce qu'il fallait que les piliers contrebutent à eux seuls la poussée exercée par le clocher, l'effet contrebutant des collatéraux étant supprimé. En même temps, on put cacher le commencement des éléments engagés sous le renforcement.

— La différence de style des fenêtres dans la partie nord-ouest de la nef ; il y avait autrefois, sans doute, les mêmes du côté sud.

— Un changement aussi important, mais moins évident à constater, est l'élargissement du transept. Il reste toujours un peu hypothétique, car seulement suggéré par la position des deux contreforts occidentaux du transept. La disposition de la maçonnerie du pignon du transept sud, montrant une fente verticale régulière juste à côté de la paroi occidentale, ne contredit pas cette hypothèse, mais elle pose elle-même encore beaucoup de problèmes. Néanmoins un tel changement paraît logique.

On aurait d'abord projeté un transept plus étroit, ce qui conduit, *ipso facto,* à une croisée plus étroite et de plan oblong, sur laquelle on ne peut poser qu'un clocher de plan également oblong ou octogonal irrégulier. Après élargissement, on obtint une croisée de plan carré, sur laquelle on pouvait élever un clocher de plan carré — ou bien octogonal régulier, tel qu'il est.

A cet égard, les ressauts d'angle de la croisée sont intéressants. Ils marquent un changement de projet entre les piliers orientaux exécutés jusqu'à hauteur des tailloirs et le commencement des piliers occidentaux : peut-être s'agissait-il là de l'élargissement du transept.

Outre les grands changements de projet, il existe nombre d'indices en faveur d'éléments de construction disparus et de petites modifications postérieures. Enumérons-les :

— les ouvertures bouchées aujourd'hui, donnant au sud, où se trouvaient certainement autrefois les bâtiments monastiques, car le côté nord était occupé jusqu'en 1860 par le cimetière,

— la hauteur de la petite pièce, abaissée pour permettre le percement d'une grande fenêtre dans le mur sud du chœur,

— une annexe entre le transept nord et la nef, s'étendant sur un tiers de la longueur de la nef et indiquée par une ligne horizontale de pierres saillantes, qui peut avoir supporté une sorte de toiture,

— la « sacristie paroissiale » appuyée au côté sud de la nef.

De ces éléments supprimés, on ignore la datation; mais ils ne semblent pas avoir été d'origine, car ils ont tous eu un caractère provisoire.

* * *

En somme il y a deux points essentiels à retenir.

L'édifice actuel eut un prédécesseur dont subsiste au moins une partie de la nef. On ignore si cet édifice antérieur était la première église du prieuré ou bien, simplement, l'église bâtie au-dessus de la sépulture du saint.

Le deuxième point essentiel est le changement d'un projet, assez somptueux au départ puisque prévoyant une nef à bas-côtés (avec piliers cruciformes possédant des éléments engagés), probablement voûtée, en un projet beaucoup plus modeste, abandonnant cette triple nef en faveur de la jonction avec la nef unique de l'église antérieure.

* * *

Chronologie relative

Résumons donc la chronologie relative résultant de ces indices.

La plus ancienne partie de l'église est la moitié occidentale de la nef, qui appartient à une église antérieure, suivie par la partie orientale de l'église actuelle, appartenant au nouveau projet jusqu'aux piliers orientaux et aux façades du transept (y compris les contreforts occidentaux), puis par les parois occidentales du transept avec les arcades des collatéraux, les fondations de ces derniers et la partie basse des piliers est, puis par la jonction entre les piliers occidentaux et la nef ancienne, les renforcements et les parties hautes des piliers occidentaux, peut-être la couverture de la croisée et, enfin, les parties hautes du clocher.

Datation

La sculpture paraît remonter au XI[e] siècle ou au moins autour de 1100. L'architecture est fortement influencée par les innovations des chantiers de Cluny III et de La Charité I-II (33). Une datation de la partie orientale (chevet et transept) allant de l'extrême fin du XI[e] siècle à la première moitié du XII[e] siècle semble plausible, car la construction des grandes églises devait déjà être assez avancée quand les bâtisseurs de l'église de Saint-Cydroine ont pu adopter les éléments novateurs et caractéristiques de l'ordre de Cluny, comme les arcs brisés, les doubles trompes et enfin le type de clocher.

Cette datation correspond à une période d'expériences sur la disposition de la partie orientale, surtout dans les petites églises rurales du Berry et d'autres régions de France. Ces églises datent pour la plupart de la première moitié du XII[e] siècle. Quant au clocher, la datation est difficile, car les clochers des grandes églises eux-mêmes ne sont pas datés de façon certaine. Si les datations, situant les clochers de Cluny III et de La Charité II vers le milieu du XII[e] siècle sont justes, une datation aux alentours du milieu du siècle ou peu après me semble raisonnable pour le clocher de Saint-Cydroine.

Est-il possible qu'on ait, après d'autres projets, « clunifié » le clocher de Saint-Cydroine, comme le reconstitue M. H.H. Hilberry pour La Charité, c'est-à-dire qu'on ait adapté postérieurement ce clocher au nouveau style de la grande abbatiale (34)?

L'influence de Cluny III peut s'être exercée par l'intermédiaire du prieuré-mère de La Charité. Quoi qu'il en soit, la grande abbatiale elle-même semble avoir influencé directement Saint-Cydroine sur quelques points, surtout le clocher qui n'est qu'une copie, en dimensions réduites, des clochers du grand transept de Cluny III.

Dans la petite priorale, on n'a adopté ni les détails de la décoration ou des clochers de Cluny III ni l'élément décoratif le plus marquant de La Charité, l'arc polylobé. Peut-être est-ce par modestie ou par manque d'argent, peut-être parce que l'allure générale de la silhouette est plus importante que les détails pour un clocher fait aussi pour être vu de loin.

Les influences de l'Ordre mises à part, l'église ne s'apparente pas stylistiquement au Nord, à la Champagne, mais au Sud, aux régions où se situent ses abbatiales-mères, la Saône-et-Loire et le Nivernais. Dans le Berry en particulier, il y eut pendant tout le XII[e] siècle des expériences à propos de la disposition du chevet, du transept et de la croisée. Dans la plupart des cas, ce fut probablement pour combiner les fonctions liturgiques d'église monastique et d'église paroissiale, comme cela

a vraisemblablement été le cas à Saint-Cydroine. La combinaison du « plan bénédictin » avec l'aménagement d'éléments de construction entre les absidioles et le chœur paraît y être en rapport avec ces expériences: églises à passages latéraux (« berrichons »), à *secretaria* et à croisée étroite. Le but était toujours de trouver les possibilités les plus pratiques pour passer de la partie orientale dans la nef (et inversement) sans traverser la croisée, où, dans les églises monastiques, étaient assis les moines chanteurs, tandis que la nef servait normalement d'église paroissiale.

Comparé aux exemples les plus audacieux parmi ces églises (par exemple dans la filiation de l'abbaye clunisienne de Déols), l'individualisme du chevet de Saint-Cydroine est très modeste. Néanmoins, le plan de Saint-Cydroine est suffisamment particulier pour qu'on ait du mal à trouver un exemple vraiment analogue.

Quant aux « influences orientales » qui ont fait couler tant d'encre au XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle, les auteurs les voyaient dans le plan en croix grecque formé par le chœur et le transept, dans les arcs outrepassés et en même temps brisés et dans les doubles trompes, qui rappelaient en quelque sorte, mais très faiblement, les voûtes stalactites (*muqarnas*) de l'art islamique. Tous ces caractères se trouvent cependant aussi ailleurs en France.

En somme, Saint-Cydroine correspond bien à l'architecture de la première moitié du XII^{e} siècle en France, notamment à l'architecture clunisienne. La seule chose qui paraît en effet être directement influencée par l'Orient, c'est le type de représentation d'un éléphant sur un des chapiteaux, motif inspiré par des étoffes venues de Byzance.

Les changements de projet concernant le clocher et la grande ressemblance de celui-ci avec ceux de Cluny même ont peut-être un rapport avec les événements politiques locaux à l'époque de la construction de l'église. Souvenons-nous de la fondation de l'abbaye de Dilo en 1132. L'abbatiale de Dilo (consacrée en 1168) était probablement en cours de construction quand fut choisie, vers le milieu du XII^{e} siècle, la forme du clocher de Saint-Cydroine. Ce clocher pourrait avoir été destiné à démontrer la présence clunisienne dans cette région au moyen de l'architecture. D'autant plus que le clocher était visible de loin, l'église étant située sur une éminence.

Y. El S.

* Cette étude est extraite d'un mémoire de Maîtrise réalisé par l'auteur, étudiante en histoire de l'art à l'université de Fribourg-en-Brisgau.

Ce travail, effectué à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV) sous la direction de Madame le Professeur Anne Prache, a été rendu en octobre 1990.

El Saman (Yvonne), *L'église romane de Saint-Cydroine (Yonne),* 2 volumes dactylographiés, Paris et Fribourg-en-Brisgau, 1990. — Volume 1, 114 p., avec description des sources et bibliographie. — Volume 2, 86 planches de plans, schémas, dessins et photographies.

NOTES

(1) **Petit (Victor) et Cotteau (Gustave),** « Guide pittoresque dans le département de l'Yonne », dans *Annuaire statistique de l'Yonne,* 17/1853, p. 260-261.

(2) **Quantin (Maximilien),** *Répertoire archéologique du département de l'Yonne,* Paris, 1868, col. 160-161.

(3) **Veltheim (Hans Hasso von),** *Burgundische Kleinkirchen bis zum Jahre 1200,* München, 1912, p. 48-49.

(4) **Hautecœur (Louis),** *Les richesses de France. La Bourgogne. L'architecture,* Paris, 1928, p. 74-75.

(5) **Lachat (Ivan),** « Compte rendu de l'excursion du 28 juin », dans *Bull. de la Société archéologique de Sens,* 29/1936, p. 181-182.

(6) **Valléry-Radot (Jean),** « L'église de Saint-Cydroine », dans *Congrès Archéologique de France,* 116/1958 (Auxerre), p. 147-153.

(7) **Evans (Joan),** *The Romanesque Architecture of the Order of Cluny,* Cambridge, 1938, p. 157-159. L'auteur y publie la liste des 49 prieurés dépendant de La Charité-sur-Loire; voir aussi:
— **Marrier (Dom Martin),** *Bibliotheca Cluniacensis,* Paris, 1614, col. 1719.
— **Valous (Guy de),** *Le monachisme clunisien,* vol. II, 1935, Appendice III.

(8) **Quantin (Maximilien),** *Cartulaire général de l'Yonne,* vol. II, Auxerre, 1860, p. LXV (liste).

(9) **Evans (Joan),** *op. cit.,* carte: Dicy, Châteaurenard, Venizy, Courtenay, Joigny.

(10) **Cottineau (Louis-Henri),** *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés,* Mâcon, 1937-38. — **Beaunier-Besse,** *Recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France,* Paris, 1726, réimprimé en 1913.

(11) **Cottineau,** 1937-38; **Beaunier-Besse,** 1726. — **Quantin (Maximilen),** *Cartulaire général de l'Yonne,* vol. I, Auxerre, 1854, chartes 173 (p. 295), 392 (p. 398), 468 (p. 527). **Quantin,** vol. II, 1860 charte 283 (p. 302-303).

(12) **Quantin,** 1854, chartes 201, 320, 321, 369. — **Quantin,** 1860, chartes 128, 170.

(13) **Longnon (Auguste),** *Pouillés de la province de Sens,* Paris, 1904, p. 17 (F).

(14) C'est un procès-verbal du chapitre général de Cluny du 9 mai 1738; dans: **Charvin (Dom Gaston),** *Statuts, chapitres*

généraux et visites de l'ordre de Cluny, Paris, 1965-79, vol. IV, charte 349, p. 124.

(15) Deux délibérations du conseil de fabrique de la commune de Saint-Cydroine en 1809, Archives départementales de l'Yonne, 11 J 341.

(16) Correspondance entre Maximilien Quantin (Lettre aux archives des Monuments Historiques, Paris, n° 3223), le ministre de l'Intérieur, la préfecture de l'Yonne, la sous-préfecture de Joigny et l'architecte Viollet-le-Duc, datant des années 1848-49 (Lettres aux archives départementales de l'Yonne, à Auxerre, 74 T 12).

(17) Lettres au sujet de la chapelle de secours à Laroche, datant de 1897 à 1902, aux archives départementales de l'Yonne, Auxerre, 2 O 2055.

(18) Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les monuments historiques et sur les sites dans le département de l'Yonne, Paris, août 1984, p. 13.

(19) **Delahaye (Gilbert-Robert),** « Sarcophages des cryptes et du cloître de Saint-Germain d'Auxerre », dans *Bull. de la Société des Fouilles archéologiques de l'Yonne,* 4/1987, p. 17-28.

(20) **Valléry-Radot (Jean),** 1958, p. 150.

(21) Plan cadastral de Saint-Cydroine de 1823, Cadastre de la ville de Joigny. — Plan de l'église de 1858, archives départemantales de l'Yonne, Auxerre, 2 O 2055.

(22) **Collette (Bernard),** étude préalable, 1987, plan 2, archives des Mon. Hist., Paris, 4° Etu 74.

(23) **Lefèvre-Pontalis (Eugène),** « Les plans des églises romanes bénédictines », dans *Bull. Mon.,* 68/1904, p. 439-85. Définition du « plan bénédictin » (p. 440): « Les mots « plan bénédictin » doivent s'appliquer à tout un groupe d'édifices religieux du XI^e^ et XII^e^ siècles, dont le tracé s'inspire des mêmes principes. Le caractère essentiel d'un plan bénédictin consiste dans la longueur du chevet flanqué de profondes absidioles qui s'ouvrent sur des croisillons et qui communiquent avec le chœur par une ou plusieurs arcades. »

(24) Exemples de plan bénédictin à cinq absides: Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire, XI^e^ s.), Charlieu (Loire, XI^e^ s.), Chezal-Benoît (Cher, à partir de 1130-40), Méobecq (Indre, XI^e^ s.), et une multitude d'églises normandes des XI^e^ et XII^e^ s.: par exemple Bernay (Eure), Lessay (Manche), Cerisy-la-Forêt (Manche).

Exemples à trois absides: Jailly (Nièvre, prieuré-sœur de Saint-Cydroine, XII^e^ siècle), Cellefrouin (Charente, fin XI^e^ s.), Mauriac (Cantal, partie orientale fin XI^e^ s., nef 1120-30), Champvoux (Yonne, XI^e^ s.), Commagry (Nièvre, début XII^e^ s.).

(25) Montrichard (Loir-et-Cher, milieu XII^e^ s.): combinaison du motif de couloir avec un escalier à vis entre les absidioles; Chemillé (Anjou, 1re moitié du XII^e^ s.): deux *secretaria* perpendiculaires aux accès au chœur central et en même temps au transept.

(26) **Viollet-le-Duc (Eugène),** *Dictionnaire raisonné d'architecture française du II^e^ au XVI^e^ s.,* Paris, 1854-89, vol. V, 1861, p. 295-97.

— **Enlart (Camille),** *Manuel d'archéologie française, I. Architecture religieuse,* Paris, 1927, p. 347.

(27) **Vergnolle (Éliane),** « Passages muraux et escaliers: premières expériences dans l'achitecture du XI^e^ s. », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale,* 32-1989, p. 43-60; particulièrement p. 48-50.

(28) **Collette (Bernard),** Etude préalable 1987, cliché 2 et p. 14, Archives des Mon. Hist., Paris, 4° Étu 74: Murs arrachés appartenant à la petite pièce.

— **Valléry-Radot (Jean),** 1958, p. 148-149: le mur est de la petite pièce consiste en un appareil très mixte.

(29) Deux délibérations du conseil de fabrique de la commune de Saint-Cydroine en 1809, archives départementales de l'Yonne, Auxerre, 11 J 341.

(30) **Bandmann (Günther),** « Über Pastophorien und verwandte Nebenräume in mittelalterlichen Kirchenbau », dans *Festschrift für Hans Kauffmann,* Berlin, 1956, p. 19-58; p. 33: sur le rite liturgique de l'Eglise orientale d'après l'apôtre saint Jacques selon Jean Chrysostome.

Voir aussi pour le problème des *secretaria*/« passages berrichons »:

— **Möbius (Friedrich),** « Die Chorpartie der westeuropäischen Klosterkirche zwischen 8. und 11. Jh. », dans *Architektur des Mittelalters, Funktion und Gestalt,* éd. Möbius, Weimar, 1983, p. 9-42.

— **Deshoulières (François),** « Les églises du Berry », dans *Bull. Mon.,* 90/1931, p. 5-35.

— **Mallet (Jacques),** « Le type d'églises à passages en Anjou, Essai d'interprétation », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale,* 25/1982, p. 49-62.

— **Cabanot (Jean-Pierre),** « Saint-Pierre de Bommiers », dans *Congrès Archéologique,* 142/1984, p. 20-32.

— **Sapin (Christian),** « L'abbatiale de Cluny II sous saint Hugues », dans *Le gouvernement d'Hugues de Semur à Cluny, Actes du Colloque scientifique international,* Cluny, septembre 1988, p. 435-60.

(31) Les proportions des deux étages d'arcades sont semblables. A Saint-Cydroine il y a trois arcades, les arcades ouvertes alternant avec des arcades bouchées comme au premier étage de Cluny.

(32) **Thibout (Marc),** « L'éléphant dans la sculpture romane française », dans *Bull. Mon.,* 1947, p. 183-95.

(33) Datation de Cluny III par **Kenneth John Conant,** « La chronologie de Cluny III d'après les fouilles », dans *Cahiers de Civilisation médiévale,* 14/1971, p. 341-47: chevet: 1085-98; chapelle Saint-Gabriel (haut du grand transept: 1100-1101, souches des clochers: 1120-1140).

Datation par **René Crozet,** « A propos de Cluny, », dans *C.C.M.,* 12-13/1969-70, p. 149-158: sanctuaire: 1115-20.

Datation par **Francis Salet,** « Cluny III », dans *Bull. Mon.,* 126/1968, p. 235-292: gros œuvre sans les clochers: terminé en 1132 (consécration).

Les datations pour La Charité par **Harry H. Hilberry** (d'après **Suter-Raeber (Regula):** *La Charité-sur-Loire,* Berne, 1964, p. 249): La Charité I, chœur et croisée: 1076 (sépulture dans la croisée); consécration de toute l'église: 1107; construction de La Charité I: 1059-90 environ; construction de La Charité II: 1095-1100/1120-25.

(34) **Hilberry (Harry H.),** « La Charité-sùr-Loire », dans *Speculum* 30/1955, p. 1-14: Plate IV B et p. 5-6.

Les dessins et photos illustrant cet article sont, sauf mention contraire, de l'auteur.

Les archives de l'Hôpital de Tonnerre

par Line SKORKA

Mal connues et pourtant faisant partie des archives publiques, les archives hospitalières sont une source de documentation peu utilisée et cependant riche en renseignements sur la vie d'autrefois. Les archives de l'hôpital Notre-Dame des Fontenilles de Tonnerre en sont un excellent exemple. Conservées dans les lieux mêmes de l'hôpital (du vieil hôpital jusqu'en 1957), elles sont indispensables à consulter pour les historiens s'intéressant au passé de Tonnerre. N'ont-elles pas servi de base à l'étude faite par François-David Cerveau, antépénultième maître de l'hôpital (au XVIII[e] siècle) dans son *Mémoire sur Tonnerre* ou au travail de Camille Dormois sur l'hôpital de Tonnerre ?

Les archives hospitalières

Elles restent la propriété de l'hôpital, qu'elles soient devenues archives historiques ou qu'elles soient très récentes, mais elle sont soumises, comme les archives communales, au contrôle du directeur des Archives de France ou de son représentant local, le directeur des Archives Départementales pour la province. Le règlement des archives hospitalières date de 1968 ; le décret du 11 mars 1968 abroge en effet le règlement précédent de novembre 1944. Ce règlement définit les conditions de conservation des archives, ainsi que celles de communication, mais surtout il régit le classement des archives selon un cadre commun à toutes les archives hospitalières établissant, comme pour les archives départementales ou les archives communales, des lettres de séries thématiques.

Les documents antérieurs à 1790 sont répartis en exécution de la circulaire du 10 juin 1854 en huit séries de **A** à **H.**

- **A** Actes de fondation de l'établissement : diplômes, privilèges, bulles.
- **B** Titres de propriétés : donations, échanges, acquisitions.
- **C** Matières écclésiastiques en général.
- **D** Inventaires généraux et partiels.
- **E** Administration de l'établissement : comptes et délibérations.
- **F** Registres d'entrée et de sortie des malades.
- **G** Institutions succursales de l'établissement : bureau des pauvres, des orphelins, des mendiants...
- **H** Papiers et correspondances divers n'entrant pas dans les autres séries.

Pour les documents postérieurs à la Révolution, le règlement de 1968 définit d'autres séries de **J** à **Z.**

- **J** Règlementation générale et locale.
- **K** Personnel.
- **L** Administration, commission administrative.
- **M** Financement : recettes, frais d'hospitalisation.
- **N** Capital, immobilisation.
- **O** Travaux et matériels.
- **P** Comptabilité de l'économat.
- **Q** Population (malades hospitalisés).
- **R** Archives médicales.
- **S** Aumônerie.
- **T** Bibliothèque administrative médicale et des malades.
- **U** Inventaires et récolement des archives hospitalières.
- **Z** Papiers et objets laissés par les malades.

Cette nouvelle disposition devait permettre le classement des archives contemporaines plus variées mais surtout plus massives des hôpitaux. Des conseils de tri et d'élimination sont également donnés dans cette circulaire.

Les établissements hospitaliers peuvent déposer aux Archives Départementales, comme les communes de plus de deux mille habitants, leurs documents datant de plus de cent ans. Ce fut le cas, cette année, par exemple des archives de l'hôpital d'Avallon, déposées en juillet 1991 aux Archives Départementales de l'Yonne, archives qui remontent au XIV[e] siècle.

Les archives de l'hôpital Notre-Dame des Fontenilles de Tonnerre

Elles étaient l'objet de tous les soins des maîtres de l'hôpital et de leurs économes, comme en témoignent les inventaires des titres et meubles conservés depuis

Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne, n° 9, 1992

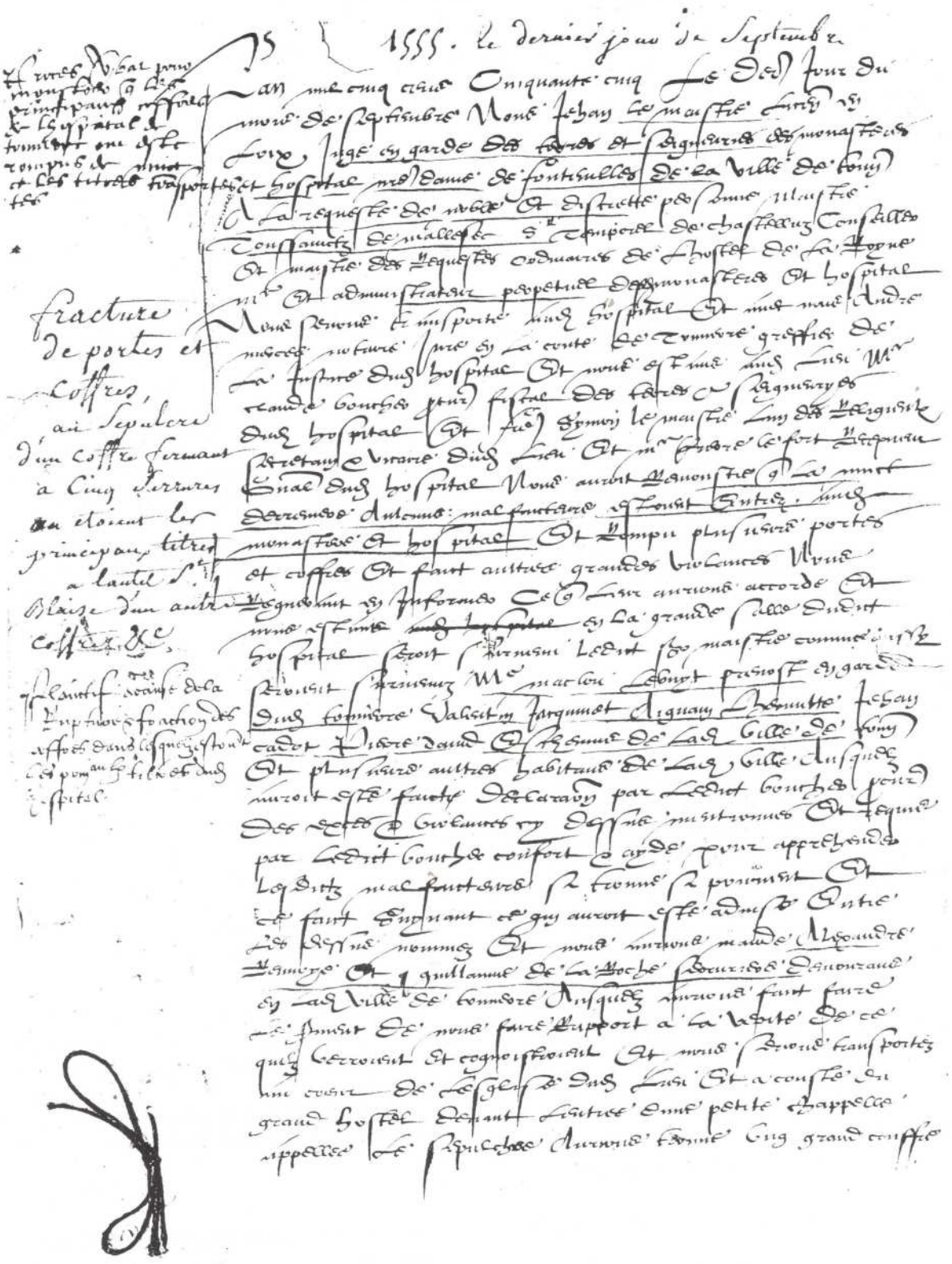


Fig. 1. — Première page du procès-verbal du vol avec effraction dans l'hôpital de Tonnerre, en date du 30 septembre 1555.
(Arch. de l'hôpital de Tonnerre, C6)

1554. La production de certains documents était souvent nécessaire pour prouver le bon droit des administrateurs, dans des procédures. Un exemple en est la contestation qui s'est élevée entre les supérieurs de l'hôpital, le chapitre de Saint-Pierre et le doyen de Notre-Dame de Tonnerre (de 1537 à 1738) (1). A partir des archives de l'hôpital, le chanoine Mutinot et surtout François David Cerveau ont pu rédiger une histoire de la ville de Tonnerre plus étayée que celle de Petitjean. Après la Révolution, l'hôpital Notre-Dame des Fontenilles a eu la chance de trouver un économe s'intéressant à l'histoire, Camille Dormois. C'est lui, qui, se rendant compte de l'intérêt de cette riche documentation, que lui analysait l'archiviste départemental de l'époque Maximilien Quantin, a fait encadrer et présenter les documents les plus vénérables pour l'établissement. Ils sont aujourd'hui encore exposés au Musée de l'hôpital : ce sont le cartulaire, le nécrologe latin avec les anniversaires des bienfaiteurs, en particulier au mois de janvier l'*obit* de Charles d'Anjou et, au 4 septembre, celui de Marguerite de Bourgogne, la reine fondatrice de l'hôpital, la charte de fondation, le testament de Marguerite...

Maximilien Quantin écrivit un article sur *L'administration économique de l'hôpital Notre-Dame des Fontenilles de Tonnerre (XIVe-XVe siècle)* dans le *bulletin de la société des sciences* de 1849. Camille Dormois en 1852 publie ses *Notes historiques sur l'hôpital de Tonnerre*. Un inventaire sommaire (détaillé) des archives de l'hôpital de Tonnerre antérieures à 1790 est rédigé par Camille Dormois et publié à la fin du XIXe siècle. Quelques articles paraissent encore jusqu'à la première guerre mondiale comme celui d'Ernest Petit sur les *Archives de l'hôpital de Tonnerre : la cartulaire et l'obituaire* paru en 1906 dans le *bulletin historique et philologique*.

Après cette période où les archives anciennes de l'hôpital ont été mises en valeur, elles retombent dans l'oubli, bien que les successeurs de Maximilien Quantin aient toujours veillé à leur bonne conservation dans les locaux de l'hôpital. Après la seconde guerre mondiale, un début de classement du fonds moderne du XIXe siècle a été entrepris, mais suivant encore le classement des archives anciennes.

La célébration du 700e anniversaire de la fondation de l'hôpital par Marguerite de Bourgogne est donc une excellente occasion pour rappeler aux Icaunais l'existence de ce riche fonds, qui a eu très peu à souffrir de revers de fortune ou de destructions révolutionnaires. Le microfilmage systématique du fonds ancien a été repris par les Archives départementales, ce qui rend possible dès à présent la consultation de ces documents, avant qu'une véritable salle de consultation pour le public ne soit aménagée dans les locaux de l'hôpital de Tonnerre.

Le fonds ancien

Il bénéficie, ainsi qu'il est rappelé ci-dessus, d'un inventaire imprimé. Pendant la guerre de Cent ans, tous les titres étaient enfermés dans des coffres et, pour les protéger, on les transféra dans le trésor de la cathédrale d'Auxerre de 1410 à 1442 (on trouve une mention dans le compte de Jean Tholon, E6). En 1555, les coffres furent fracturés. Ils étaient alors placés dans la chapelle à côté des autels (2). Le procès-verbal de constatation des faits est rédigé ainsi :

L'an mil cinq cens cinquante cinq, le dernier jour du
mois de septembre, nous, Jehan Lemaistre licencié en
loix, juge et garde des terres et seigneuries des monastères
et hospital Notre-Dame des Fontenilles de la ville de Tonnerre
à la requête de noble et discrette personne maistre
Toussainctz de Mallesec seigneur temporel de Chastelluz conseiller et
maistre des requêtes ordinaires de l'hostel de la Royne
maistre administrateur perpétuel desd. monastères et hospital...
... et frère Symon Lemaistre l'un des religieulx
secrétain et vicaire dudit lieu et maistre Pierre Lefort recepveur
général dudit hospital nous aurait remonstré que la nuict
derrenière aulcuns malfaicteurs estoient entrez audict
monastère et hospital et rompu plusieurs portes
et coffres...
...et nous serions transportez
au cœur de l'esglise dudit lieu et à cousté du
grand hostel devant l'entrée d'une petite chappelle
appellée le sépulchre aurions trouvé un grand couffre
fermant à cinq serrures auquel coffre (ainsi que l'ont certifié les membres présents) *sont tous les principaulx tiltres desdits monastère et hospital...*
... lequel coffre
avons trouvé ouvert et les serrures d'icelluy faulsez
et rompues... (mais rien ne fut volé selon l'inventaire qui en a été dressé).

Ce n'est donc que bien plus tard que fut aménagée une salle spéciale pour la rangement des titres de l'hôpital. Des « archivistes » au XVIIIe et au début du XIXe siècle furent appointés pour ranger et classer ce fonds, mais leur travail fut sans grand effet.

Il est vrai que ce fonds comporte des documents en latin, donc de ce fait difficiles à traduire et demandant de bonnes connaisances historiques. Le document le plus précieux est sans doute le cartulaire de l'hôpital, gros registre in folio de 441 feuillets. Il fut écrit en 1333 par Jean de Flavigny, « écrivain » qui mit plus d'une année à le rédiger. Des rajouts postérieurs ont été faits, puisqu'on y trouve des actes de la fin du XIVe siècle et même un ou deux actes des XVIe et XVIIe siècles. Les actes rajoutés sont peu nombreux. (3) Camille Dormois affirme que ce cartulaire pèse 11 kg, ses plats en bois recouverts de cuir sont munis, dit-il dans *l'Inventaire...*, de cinq forts boutons de cuir. Le nécrologe ou obituaire en latin, dont nous avons parlé ci-dessus est aussi un document remarquable quoique moins spectaculaire. Il ne faudrait pas oublier les titres originaux, très nom-

breux (série A). Ainsi, l'hôpital conserve plus de 30 bulles pontificales en sa faveur, à commencer par la bulle du pape Boniface VIII qui confirme la charte de fondation de l'hôpital Notre-Dame de Fontenilles par Marguerite de Bourgogne, reine de Jérusalem et de Sicile, comtesse de Tonnerre, datée de 1293. La charte de fondation de la reine est très précise puisqu'elle délimite le lieu où doit être établi cet établissement, mais aussi en définit le règlement, plaçant à sa tête un maître lettré, aidé de chapelains et d'enfants de chœur.

La fondation de l'hôpital Notre-Dame des Fontenilles par Marguerite de Bourgogne fut suivie de nombreuses donations qui permirent à cet établissement de fonctionner dans de bonnes conditions: les titres de propriété sont regroupés dans la série B des archives de l'hôpital.

Mais la série la plus intéresante pour l'historien actuel est sans doute la série E qui comporte essentiellement les comptes de l'hôpital depuis 1333. Jusqu'au XVI[e] siècle, la série des comptes est lacunaire, seules les années 1333- 1351, 1379-1385, 1392-1393, 1401-1409, 1423-1424, 1430-1431, 1441-1448, 1452-1458, 1466-1467, 1491-1497, sont représentées; après 1500, la série des comptes est continue, à quelques exceptions près.

Le compte présenté par maître Nicole Vacher, receveur de la recette du revenu temporel de l'hôpital,à Antoine de Crussol, duc d'Uzès, comte de Crussol et de Tonnerre, de la Saint-Rémi 1567 (1[er] octobre) au même jour de 1568 (4) nous servira d'illustration.

Ce compte est divisé en deux parties:

— La première concerne les recettes qui se font soit en deniers (3 419 livres 7 sols 6 deniers) soit en nature (1 377 bichets de pois, 1 bichet de fèves, 62 muids de vin, 53 chapons, 2 moutons, 1 veau, 24 setiers d'huile, 86 bichets de son, 12 fromages);

— La seconde concerne les dépenses, pour les charges des officiers et serviteurs (receveur, procureur, conseil, docteur, apothicaire, chirurgien, forestier, charretier, boulanger, jardinier, portier, administrateur) pour la nourriture des religieux et pauvres (883 livres), pour le paiement des nourrices (126 livres) qui se chargent des enfants abandonnés, pour les aumônes, pour les dépenses extraordinaire (340 livres en travaux, achats de linge...), pour l'entretien des vignes et les vendanges (398 livres), pour les grosses réparations au bâtiment de l'hôpital (372 livres)..., soit au total 3 293 livres 19 sols 2 deniers; il convient d'y ajouter aussi les dépenses en nature (1 199 bichets de froment, 71 bichets de seigle, 75 bichets d'orge, 793 bichets d'avoine, 58 muids de vin, 26 chapons, 2 moutons, 1 veau, 1 bichet de pois, 1 de fèves, 22 setiers d'huile, 30 bichets de son et 6 fromages). En fait, la production des biens de l'hôpital suffit à faire vivre cet établissement et occasionne même quelques surplus qui peuvent être vendus.

Les pièces à l'appui des comptes, quoique moins bien classées, fourmillent de renseignements précieux sur les visites du chirurgien ou du médecin, donc sur les maladies soignées à l'hôpital de Tonnerre (pour la période 1568-1569 essentiellement des fractures ou coups, en particulier chez les soldats), sur les traitements de ces maladies (factures de l'apothicaire) et sur bien d'autres interventions d'artisans (factures et mémoires).

On trouve même sous la cote E 97, un cahier portant les noms et surnoms des religieux et religieuses, serviteurs et domestiques de l'hôpital de Notre-Dame de Tonnerre, enfants orphelins et pauvres gisant dans les lits de l'hôpital, nourris par celui-ci (1568-1569). En 1568, le maître et administrateur de l'hôpital est Maurille de Lymelle; 5 religieux l'aident ainsi que 4 religieuses. Les serviteurs sont au nombre de 6 dont Nicole Vacher le receveur des dépenses. 7 enfants orphelins vivent avec les religieuses, venant des paroisses proches de Tonnerre (Varennes, Saint-Vinnemer, Molesmes, Ricey) et 20 sont placés en nourrice (à Tanlay, Saint-Martin, Commissey, Epineuil et Dannemoine). 27 lits sont occupés à l'hôpital par 19 femmes et 8 hommes dont l'âge va de 7 à 8 ans jusqu'à 60 ans et plus (50 ans et plus: 7 personnes, de 8 à 30 ans: 8 personnes, 12 personnes dont l'âge n'est pas précisé). L'occupation des lits de l'hôpital entre septembre 1568 et janvier 1569 oscille entre 17 et 27 lits, avec des mouvements réguliers. Les entrées et sorties de malades sont tenues régulièrement, consignées sur un registre à part, seulement au XVIII[e] siècle, sans doute à partir de la réorganisation de l'administration de l'hôpital. Le premier registre coté F1 commence en 1774. Les enfants abandonnés déposés à l'hôpital, sont enregistrés à partir de 1740 (le premier registre est exposé au musée de l'hôpital).

Les archives modernes

Après la période révolutionnaire, l'hôpital recommence à fonctionner normalement avec à sa tête une commission administrative. Grâce à Camille Dormois, les archives récentes jusqu'au milieu du XIX[e] siècle sont classées à la suite des archives anciennes. Bien sûr la nature des documents a quelque peu changé: on retrouve toutefois les séries de comptes avec leurs pièces justificatives, mais aussi, les registres de délibérations de la commission administrative, des titres de propriétés ou baux des fermes appartenant à l'hôpital, qui est resté en possession de ses biens... A cela s'ajoutent les travaux de construction d'un nouveau bâtiment avec tous les détails dans une belle série de plans (le pavillon qui prendra le nom de Dormois), l'érection en 1826 d'un nouveau mausolée pour la reine fondatrice (le tombeau en bronze de la reine ayant été détruit par les

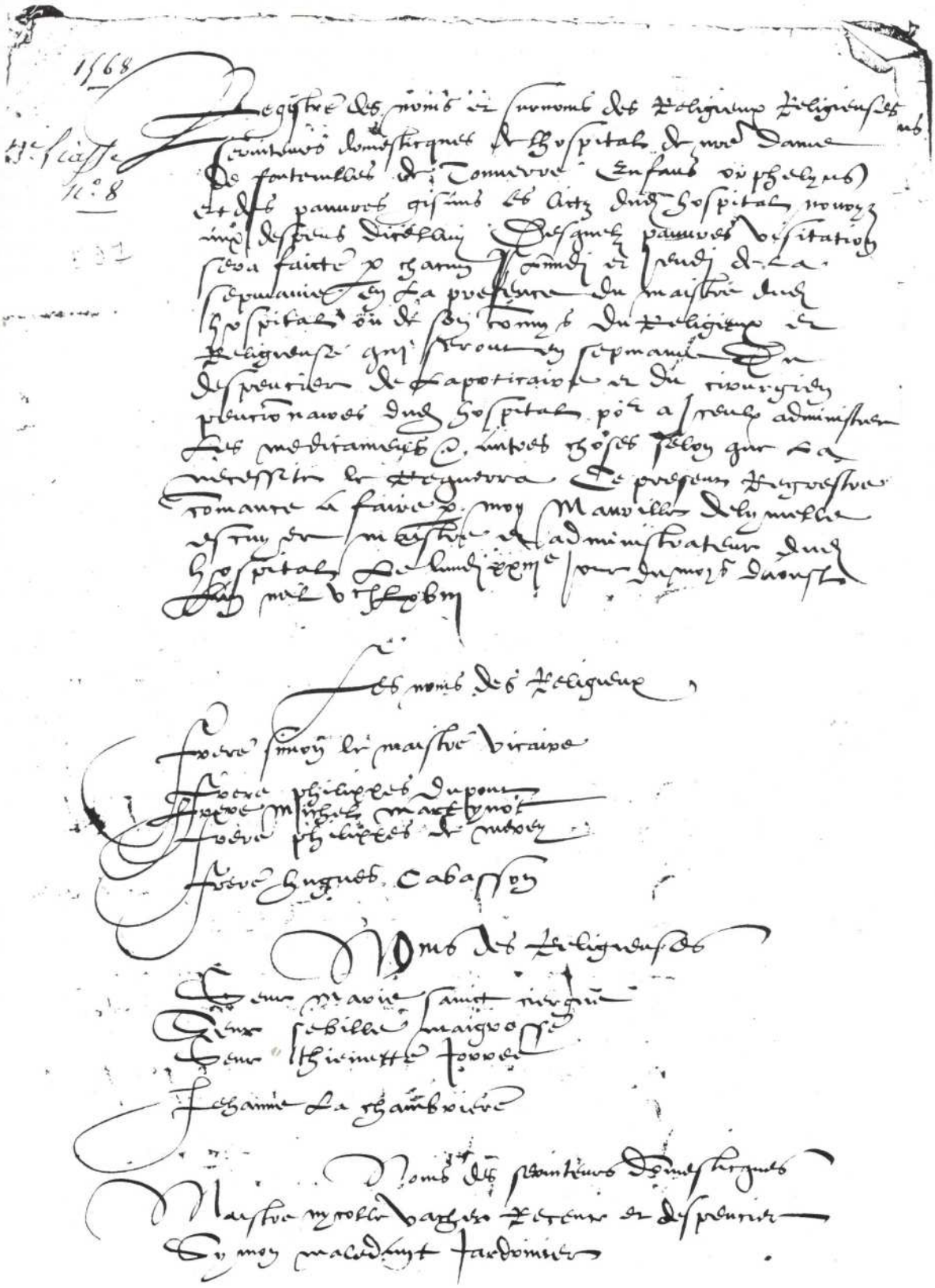


Fig. 2. — Page du registre des noms des religieuses, 1568.
(Arch. de l'hôpital de Tonnerre, E97)

révolutionnaires en 1793), sculpté par Bridan, artiste parisien originaire de la région d'Ancy-le-Franc, le transfert du tombeau de Louvois... Toutes ces activités se retrouvent dans les documents conservés.

Mais ce qui est sans doute le plus intéressant pour qui veut connaître la vie des hôpitaux, ce sont les registres des malades en série continue au moins jusqu'en 1861 avec les déclarations de décès de 1848 à 1879... Les registres indiquent, non seulement la durée de séjour à l'hôpital des malades, mais aussi la raison de leur hospitalisation. Le premier registre déjà cité (coté F1) va de 1774 à 1813. En janvier 1774, 40 lits étaient occupés, auxquels s'ajoutèrent 41 entrées. Au total l'hôpital dans le dernier quart du XVIII[e] reçoit environ 400 malades par an. Camille Dormois dans ses *Notes historiques sur l'hôpital de Tonnerre,* donne un chiffre de 277 malades pour 1845, 740 pour 1849 et 418 pour 1851. L'hôpital au milieu du XIX[e] siècle connaisait donc une activité légèrement supérieure à celle qu'il avait à la fin de L'Ancien Régime.

Malheureusement, les archives du XIX[e] siècle ne sont pas encore classées et cotées, mais nous espérons que ce bref exposé attirera la curiosité des historiens sur cette magnifique source de documentation. Les Archives Départementales de l'Yonne conservent également les fonds des hôpitaux d'Auxerre, de Sens et désormais d'Avallon et l'histoire de l'aide sociale au XIX[e] siècle reste encore à faire. En cette fin du XX[e] siècle, les questions que les problèmes de société posent aujourd'hui (aide au troisième âge, aux « pauvres », aux travailleurs sans emploi) ne serait-ce que sous leur aspect financier, méritent que l'on recherche dans le passé la façon dont ces problèmes avaient été résolus. Où trouver ces renseignements, si ce n'est d'abord dans les archives hospitalières !

L.S.

(1) Voir dossier conservé dans la liasse C4, où un historique des droits de chacune des parties fut retracé grâce aux archives.

(2) Archives de l'hôpital de Tonnerre, C6.

(3) Cf. article **d'Ernest Petit,** *Archives de l'hôpital de Tonnerre : le cartulaire, l'obituaire,* Paris, 1907.

(4) Fonds de l'hôpital, E92.

Heurs et malheurs de l'Hôtel-Dieu

par Jean-Pierre FONTAINE

Ce titre va vous être expliqué dans un instant. Madame Skorka vous a laissé sur l'impression d'un domaine très riche et très fermé. Cela s'explique par plusieurs critères. D'abord par la fondation même qui, comme vous l'avez bien dit, Madame, a vécu en autarcie économique et quasi-sociale pendant des siècles. Ceci s'explique aussi par une suite de péripéties et d'avatars qui a créé, entre l'institution hospitalière et les pouvoirs publics, au sens le plus large et bien avant la Révolution, une série de malentendus. Ces malentendus ont commencé à partir du moment où l'édifice n'a plus été un hôpital, mais est devenu un monument.

Dans l'esprit de Marguerite de Bourgogne, la grande salle des malades n'était pas un monument, mais un édifice destiné à répondre par sa configuration à un usage précis: il en fut ainsi pendant 350 ans. Puis, en 1650, le lieu ne répondant plus à sa fonction originelle, une série de salles consacrées au service des malades furent édifiées dans le prolongement de l'entrée primitive de la grande nef, le long de l'actuelle rue de l'Hôpital. Désertée, la grande salle devint un monument. Son utilisation va dès lors soulever toute une problématique; pendant trois siècles vont s'affronter des points de vue divers: artistiques, économiques, religieux, oserais-je dire politiques, si souvent antagonistes. C'est la chronique de ce débat que nous nous proposons d'ébaucher ici.

Un « son et lumière » en 1694

En ce milieu du XVII[e] siècle, les seigneurs fondateurs et protecteurs de l'Hôtel-Dieu, comtes de Clermont-Tonnerre, connaissent des revers de fortune qui vont aboutir en 1684, après trois générations de plus en plus désargentées, à la vente du comté au ministre Louvois. Ce dernier, riche de la fortune des Le Tellier et de celle de sa femme Anne de Souvré, la plus opulente héritière du royaume, va redonner vie et prospérité à Tonnerre. Si le ministre n'eut guère le loisir de séjourner sur ses terres, Madame de Louvois, devenue veuve, multiplia les bienfaits. L'Hôtel-Dieu en eut sa part – grandement. Lors d'un de ses séjours, à l'automne 1694, Anne de Souvré était accompagnée de Philippe Emmanuel de Coulanges, cousin et correspondant de Madame de Sévigné, chansonnier réputé à la cour de Louis XIV. Cette société s'installa dans le vieux château de la reine Marguerite, qui était parallèle à la salle des malades. Monsieur de Coulanges, dans ses lettres et ses chansons, fit découvrir l'Hôtel-Dieu au tout-Paris. L'ampleur des proportions surprend Madame de Sévigné qui n'y croit pas. Elle ironise: « Cette petite chapelle de commodité à la ruelle de votre lit, que vous avez sans doute mesurée puisque vous dites qu'elle a soixante-trois toises de longueur ». Oui, c'était bien cela, mais comment peut-il y avoir de belles choses au-delà de Paris et Versailles? Le souvenir de Marguerite fascine le cercle des Louvois. On lit avec avidité la chronique de l'hôpital et voici que notre chansonnier réalise un spectacle costumé – une mascarade, comme l'on disait alors – sans doute le premier « son et lumière » qui ait jamais existé à l'Hôtel-Dieu. Nous en avons retrouvé, à la Bibliothèque Nationale, le texte des chants ainsi que des indications scéniques. Le premier s'intitule:

Apparition de Marguerite de Bourgogne, comtesse de Tonnerre et reine de Sicile, à Madame de Louvois:

Sage Souvré, seul rejeton de Gilles,
De servir Dieu, qui fais ton capital,
Entre tes mains la reine de Sicile
Remet enfin les clefs de l'hôpital.

(la reine lui remet les clefs)

L'emperière et la reine d'Antioche
De mon travail sont fidèles témoins

(ces princesses apparaissent à la suite de la reine)

Pour l'augmenter mets la main à la poche,
Pour le régler apporte tous tes soins.

Adieu Souvré, la lumière nous blesse
Nous retournons dans l'empire des morts
Passe tes jours sans ennui, sans tristesse
Mais maintenant dépense tes trésors.

(apparition de la même reine à M. de Coulanges)

Sur le minuit, la reine de Sicile,
En qualité de son proche voisin,
Près de mon lit, fort honnête et civile,
M'a dit ces mots en me serrant les mains.

Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne, n° 9, 1992

Enfin Souvré, toujours incomparable,
M'a su charmer par un bienfait nouveau
Et prend soin, quand la rouille m'accable,
Qu'un chaudronnier récure mon tombeau.

Adieu, bonsoir mon cher cousin Coulanges.
Je m'en vais rechercher nos sombres bords.
Vous faites bien de chanter ses louanges.
Elle est l'amour des vivants et des morts.

On aura noté qu'à travers la fantaisie se font jour les obligations financières et le nécessaire entretien du tombeau.

Ceci marque, dans son caractère festif, comme on dirait dans le jargon d'aujourd'hui, une période d'opulence, qui ne va pas durer parce qu'à partir du XVIII[e] siècle, le monument va peser énormément sur les comtes de Tonnerre. Madame de Sévigné avait déjà fait un jeu de mots à propos des Clermont-Tonnerre en disant que, dans les difficultés des Clermont-Tonnerre, il y avait « l'hôpital », jeu de mots très répandu à l'époque, qui faisait référence à la maréchale de l'Hôpital, dont la vie était très agitée. Déjà, les difficultés financières! Mais enfin, l'opulence des Louvois et de Madame de Souvré avait permis de colmater les brèches. Il n'en est plus ainsi à partir du règne de Louis XV, où vont se poser un certain nombre de problèmes; parallèlement, un certain nombre de solutions vont être suggérées, qui toutes sont écartées, Dieu merci, car toutes, à chaque fois, mettent en péril l'intégrité du bâtiment et sa beauté.

Le début des malheurs

La première alarme date de 1725. Cette année-là, à Paris, le nombre des errants, des mendiants, s'est accru d'une manière inquiétante; il paraît un édit du roi préconisant l'enfermement des mendiants et des errants dans les hôpitaux. Et déjà, selon une formule que nous connaissons bien à l'hôpital de Tonnerre et dont nous souffrons encore aujourd'hui avec les problèmes de la Sécurité Sociale, on envisage ce qu'on appellerait la décentralisation. C'est-à-dire que l'économe de Paris envisage d'envoyer un contingent important (150 à 200 errants) à l'hôpital. Et comme l'économe de l'époque répond qu'il n'a pas de place, (il y a bien une espèce de voûte où l'on enferme un certain nombre de mendiants, mais tout au plus peuvent-ils tenir à 80 – et encore, en se serrant) on n'envisage rien moins que la construction d'un bâtiment. Je vous donne le texte d'une lettre que l'économe écrit à l'homme d'affaires de la comtesse de Tonnerre, marquise de Louvois, à l'époque: « le bruit court ici que Monsieur l'intendant travaille fort au conseil du roi pour faire déclarer cet hôpital « royal », donc lui retirer son caractère de fondation autonome, afin d'en absorber tous les revenus pour le logement des mendiants qu'il prétend y mettre au nombre de 150, pour lequel le plan des bâtiments a été dressé par le sieur Latour, ingénieur à Auxerre, envoyé exprès ici et qui y était il y a 4 à 5 jours. Il se propose de faire couper la moitié de l'église (entendez la grande salle des malades) et de prendre le pressoir, le cimetière Bricard et le jardin des religieuses attenant du côté de Monsieur Huart, quoique les voûtes des mendiants, où ils sont actuellement, puissent en contenir plus de 80. » L'affaire devenait grave, puisqu'il s'agissait de mutiler la belle salle de l'hôpital, qui, depuis 1726, a résisté à bien d'autres projets. Première alarme concernant l'intégrité de ce monument, qui était devenu une grande salle inutile. Cependant, comme l'église Notre-Dame, qui se trouve dans la même rue que l'Hôtel-Dieu, menaçait ruine, le culte paroissial est transféré dans la grande salle de 1741 à 1748. Dès lors, on prend l'habitude de considérer l'Hôtel-Dieu comme une église et le terme Hôtel-Dieu, que nous nous employons à restaurer aujour d'hui, ne reparaît de façon systématique dans les actes officiels que vers 1880.

Les projets de Courtanvaux

Durant la seconde moitié du XVIII[e] siècle, les projets et modifications de structure se succèdent. D'abord, de 1763 à 1767, à l'instigation du conseil de l'hôpital semble-t-il, la salle des malades située dans le bâtiment construit en 1650 étant devenue insuffisante, le marquis de Courtanvaux, arrière-petit-fils de Louvois et seigneur de Tonnerre, décide d'utiliser deux travées de l'antique édifice afin d'y installer une nouvelle salle des malades. Le porche saillant, voûté et couvert en appentis, donnant sur l'actuelle rue de l'hôpital et qui formait l'entrée primitive de l'édifice, est détruit ainsi que le pignon flanqué de deux contreforts. La porte d'accès est également détruite, ce qui entraîne la disparition de son tympan qui comportait des sculptures représentant le Père éternel et le Jugement dernier. De ce bel ensemble ne fut sauvée que la tête du Père éternel, retrouvée il y a une vingtaine d'années dans des gravats et dès lors déposée à la réserve lapidaire du Louvre. De ces remaniements datent la salle et la tribune prises sur l'ancienne nef, ainsi que l'actuelle porte d'accès percée au midi.

Le même marquis de Courtanvaux, conscient du caractère sacré que le souvenir de Marguerite de Bourgogne confère à cette salle, souhaite qu'après sa mort, son cœur repose tout près du tombeau de la reine de Sicile, dans un mausolée dont il fixe la forme dès 1776 et qui sera réalisé par le sculpteur Bridan, originaire de Ravières et célèbre pour ses travaux à la cathédrale de

Chartres. Cinq ans après la mort du marquis, soit en 1785, le monument est achevé. Il est placé juste dans l'axe du maître-autel et du monument de la reine, environ un mètre en arrière de celui-ci ; sur un piedestal de marbre blanc jaspé, se dresse une colonne en marbre noir, surmontée d'une urne de pareille couleur, agrémentée de guirlandes de bronze. Au bas de la colonne sont des trophées d'armes et des attributs des beaux-arts ; dans son milieu, un médaillon en marbre blanc représente le buste de profil du marquis. Que ce mausolée soit un heur ou un malheur pour le monument, j'en laisse chacun juge. Courtanvaux, que son esprit procédurier avait fait haïr des Tonnerrois, fut la seule victime de la Révolution. Dès 1791 son mausolée fut mis à bas. Ne subsiste que le médaillon, désormais scellé au mur près du tombeau de Louvois.

Vers 1761, le même seigneur de Courtanvaux avait nourri un projet qui, s'il avait abouti, aurait métamorphosé toute l'enceinte de l'hôpital. Le vieux château de la reine Marguerite serait devenu ferme et communs. A l'est de l'Hôtel-Dieu, dans l'axe de l'actuelle rue du Prieuré, un vaste palais aurait été édifié. Entre l'antique salle des malades et le nouveau château, une série de jardins somptueux et étendus aurait assuré le lien, dans une subtile harmonie, entre les perspectives à la française et des bosquets aménagés à l'anglaise. De ce beau rêve ne subsistent que des plans gouachés, qui avaient été perdus ; ils ont été retrouvés dans la vente des biens d'Ancy-le-Franc en 1981 et les Archives Nationales ont eu la bonne idée de faire valoir leur droit de préemption, si bien que ces beaux plans sont désormais sauvés. De ce projet avorté est née l'idée de l'actuel ministre-maire de Tonnerre de faire un jardin – bien différent, bien sûr, du projet de Courtanvaux – pour dégager le monument actuel.

Le gnomon a-t-il sauvé l'Hôtel-Dieu ?

Au crépuscule du siècle, l'époque des lumières laisse dans l'Hôtel-Dieu une marque inattendue, en 1784, à l'initiative d'un astronome en renom, que sa kleptomanie avait relégué à Tonnerre. Il volait les petites cuillères dans les repas et eut la mauvaise idée de s'abandonner à ce travers à la table du lieutenant de police qui lui dit : « Monsieur de Guémadeuc, je suis un peu choqué de ce que vous avez fait ». Comme on était au XVIII[e] siècle, qu'un bon mot sauvait de beaucoup de choses, Guémadeuc lui répondit : « Monsieur, je ne comprends pas ce que vous voulez dire ; vous m'aviez dit qu'un couvert était toujours réservé chez vous pour moi ». Le jeu de mots ne fut pas apprécié et Baudouin de Guémadeuc fut exilé à l'abbaye Saint-Michel de Tonnerre. C'était un grand savant, qui nous a laissé des traités de climatologie et d'optique ; il convainc toute la ville de l'élaboration d'un gnomon, c'est-à-dire une méridienne, un cadran solaire perfectionné. C'est un bénédictin de Saint-Michel, dom Camille Ferouillat qui réalise les calculs nécessaires à la mise en place de ce cadran solaire perfectionné, mais ce sont les Tonnerrois qui, par une souscription publique, en paient la construction. La Révolution n'entame nullement le patrimoine et l'indépendance de la fondation. Les Jacobins tonnerrois ne touchèrent pas à un ensemble aussi utile à la communauté, cependant qu'à Paris un de leurs compatriotes, collaborateur du ministre Rolland, Jacques Fourcade, sut s'opposer à toute vente. Mais les besoins de la guerre endommagèrent la salle. C'est pour obtenir du plomb et du bronze que furent détruits en octobre 1793 le tombeau de la reine et la belle flèche qui dominait le sanctuaire. Cependant, toujours pour cause de guerre, la salle devint magasin à fourrage. De cette époque date la fâcheuse habitude d'introduire des charrois dans la nef, habitude dont les Tonnerrois ne se sont pas encore départis ! L'Hôtel-Dieu, comme les églises tonnerroises, est en piteux état. Mais dès les premiers sursauts qui, après Thermidor, se font jour contre le vandalisme et les dégradations commises pendant la Terreur, Tonnerre n'est pas oubliée : dans le troisième de ses célèbres rapports, l'abbé Grégoire indique en bonne place le gnomon comme monument à restaurer et à sauvegarder d'urgence. Si l'intérêt persistant a tiré le gnomon de l'oubli, à la même époque, il faillit susciter dans la grande salle un supplément rien moins qu'heureux, puisqu'un nommé Foucherot, encouragé par le préfet Rougier la Bergerie, expose en 1801 un projet tendant à faire du gnomon la pièce centrale d'un monument à la gloire du général Bonaparte, nouvel astre du jour !

Les contradictions du XIX[e] siècle

L'église Notre-Dame étant à nouveau au bord de la ruine, la salle redevient le lieu du culte paroissial de 1809 à 1831, puis de 1862 à 1880. De cette période date la présence de tout un mobilier cultuel, disparu depuis peu. La Restauration, soucieuse de renouer avec ceux qui furent le lien entre Dieu, la noblesse et le peuple, est marquée à l'Hôtel-Dieu par l'installation en 1819 du mausolée de Louvois, initialement placé dans la chapelle familiale des Le Tellier en l'église des Capucins de Paris, puis exhibé durant la Révolution par Lenoir dans son musée des monuments français. A la même époque, le conseil d'administration confie au neveu de Bridan le soin d'édifier un mausolée aux lieu et place du tombeau de la reine Marguerite, disparu en 1793 ; l'édifice est achevé en 1826. Son romantisme larmoyant n'est guère en rapport avec la salle qui l'abrite.

Chartres. Cinq ans après la mort du marquis, soit en 1785, le monument est achevé. Il est placé juste dans l'axe du maître-autel et du monument de la reine, environ un mètre en arrière de celui-ci ; sur un piedestal de marbre blanc jaspé, se dresse une colonne en marbre noir, surmontée d'une urne de pareille couleur, agrémentée de guirlandes de bronze. Au bas de la colonne sont des trophées d'armes et des attributs des beaux-arts ; dans son milieu, un médaillon en marbre blanc représente le buste de profil du marquis. Que ce mausolée soit un heur ou un malheur pour le monument, j'en laisse chacun juge. Courtanvaux, que son esprit procédurier avait fait haïr des Tonnerrois, fut la seule victime de la Révolution. Dès 1791 son mausolée fut mis à bas. Ne subsiste que le médaillon, désormais scellé au mur près du tombeau de Louvois.

Vers 1761, le même seigneur de Courtanvaux avait nourri un projet qui, s'il avait abouti, aurait métamorphosé toute l'enceinte de l'hôpital. Le vieux château de la reine Marguerite serait devenu ferme et communs. A l'est de l'Hôtel-Dieu, dans l'axe de l'actuelle rue du Prieuré, un vaste palais aurait été édifié. Entre l'antique salle des malades et le nouveau château, une série de jardins somptueux et étendus aurait assuré le lien, dans une subtile harmonie, entre les perspectives à la française et des bosquets aménagés à l'anglaise. De ce beau rêve ne subsistent que des plans gouachés, qui avaient été perdus ; ils ont été retrouvés dans la vente des biens d'Ancy-le-Franc en 1981 et les Archives Nationales ont eu la bonne idée de faire valoir leur droit de préemption, si bien que ces beaux plans sont désormais sauvés. De ce projet avorté est née l'idée de l'actuel ministre-maire de Tonnerre de faire un jardin – bien différent, bien sûr, du projet de Courtanvaux – pour dégager le monument actuel.

Le gnomon a-t-il sauvé l'Hôtel-Dieu ?

Au crépuscule du siècle, l'époque des lumières laisse dans l'Hôtel-Dieu une marque inattendue, en 1784, à l'initiative d'un astronome en renom, que sa kleptomanie avait relégué à Tonnerre. Il volait les petites cuillères dans les repas et eut la mauvaise idée de s'abandonner à ce travers à la table du lieutenant de police qui lui dit : « Monsieur de Guémadeuc, je suis un peu choqué de ce que vous avez fait ». Comme on était au XVIII^e^ siècle, qu'un bon mot sauvait de beaucoup de choses, Guémadeuc lui répondit : « Monsieur, je ne comprends pas ce que vous voulez dire ; vous m'aviez dit qu'un couvert était toujours réservé chez vous pour moi ». Le jeu de mots ne fut pas apprécié et Baudouin de Guémadeuc fut exilé à l'abbaye Saint-Michel de Tonnerre. C'était un grand savant, qui nous a laissé des traités de climatologie et d'optique ; il convainc toute la ville de l'élaboration d'un gnomon, c'est-à-dire une méridienne, un cadran solaire perfectionné. C'est un bénédictin de Saint-Michel, dom Camille Ferouillat qui réalise les calculs nécessaires à la mise en place de ce cadran solaire perfectionné, mais ce sont les Tonnerrois qui, par une souscription publique, en paient la construction. La Révolution n'entame nullement le patrimoine et l'indépendance de la fondation. Les Jacobins tonnerrois ne touchèrent pas à un ensemble aussi utile à la communauté, cependant qu'à Paris un de leurs compatriotes, collaborateur du ministre Rolland, Jacques Fourcade, sut s'opposer à toute vente. Mais les besoins de la guerre endommagèrent la salle. C'est pour obtenir du plomb et du bronze que furent détruits en octobre 1793 le tombeau de la reine et la belle flèche qui dominait le sanctuaire. Cependant, toujours pour cause de guerre, la salle devint magasin à fourrage. De cette époque date la fâcheuse habitude d'introduire des charrois dans la nef, habitude dont les Tonnerrois ne se sont pas encore départis ! L'Hôtel-Dieu, comme les églises tonnerroises, est en piteux état. Mais dès les premiers sursauts qui, après Thermidor, se font jour contre le vandalisme et les dégradations commises pendant la Terreur, Tonnerre n'est pas oubliée : dans le troisième de ses célèbres rapports, l'abbé Grégoire indique en bonne place le gnomon comme monument à restaurer et à sauvegarder d'urgence. Si l'intérêt persistant a tiré le gnomon de l'oubli, à la même époque, il faillit susciter dans la grande salle un supplément rien moins qu'heureux, puisqu'un nommé Foucherot, encouragé par le préfet Rougier la Bergerie, expose en 1801 un projet tendant à faire du gnomon la pièce centrale d'un monument à la gloire du général Bonaparte, nouvel astre du jour !

Les contradictions du XIX^e^ siècle

L'église Notre-Dame étant à nouveau au bord de la ruine, la salle redevient le lieu du culte paroissial de 1809 à 1831, puis de 1862 à 1880. De cette période date la présence de tout un mobilier cultuel, disparu depuis peu. La Restauration, soucieuse de renouer avec ceux qui furent le lien entre Dieu, la noblesse et le peuple, est marquée à l'Hôtel-Dieu par l'installation en 1819 du mausolée de Louvois, initialement placé dans la chapelle familiale des Le Tellier en l'église des Capucins de Paris, puis exhibé durant la Révolution par Lenoir dans son musée des monuments français. A la même époque, le conseil d'administration confie au neveu de Bridan le soin d'édifier un mausolée aux lieu et place du tombeau de la reine Marguerite, disparu en 1793 ; l'édifice est achevé en 1826. Son romantisme larmoyant n'est guère en rapport avec la salle qui l'abrite.

A cette époque, l'essor économique impose un certain nombre de mutations. La mise en service du canal de Bourgogne, en 1825, permet aux négociants de Dijon de venir s'approvisionner en céréales dans l'Yonne et dans l'Aube. Il faut à Tonnerre une halle aux grains. Cependant, le passage à l'économie de marché n'a pas que des avantages. Avec le canal et, surtout, l'apparition du chemin de fer en 1849, les vins tonnerrois, jusque là fortement prisés à Paris, connaissent la concurrence des breuvages du Midi. Les revenus, exclusivement ruraux, de l'hôpital diminuent sensiblement. C'est dans ce contexte qu'il convient d'expliquer les différents « attentats » commis, tout au long du XIX[e] siècle, contre le vieil édifice. L'initiative célèbre et justement décriée de 1901 a eu des précédents. Le débat n'est pas seulement idéologique, mais économique et social. Voici l'essentiel des faits.

Dès 1806, le préfet Rougier la Bergerie, dans une lettre confidentielle au sous-préfet de Tonnerre, alors que la municipalité vient d'acheter la halle Daret pour en faire un marché aux grains, suggère que la salle de l'Hôtel-Dieu aurait bien mieux convenu. L'idée réapparaît en 1829; c'est un ancien page de la reine Marie-Antoinette, Germain Jacquillat des Préaux, qui tient à l'encontre du vieux monument un langage très jacobin: « Nous avons cette conviction qu'un monument inutile est un fardeau pour la terre qui le porte et pour le peuple qui l'entretient ». Au nom de la beauté de l'histoire, Bizet des Brions et le journaliste local Isidore Roze s'opposent à ce projet. Finalement, en 1830, on décide d'affecter au dépôt et au commerce des grains les sous-sols de l'hôtel-de-ville actuel, alors en construction. Mais, en 1842, l'alerte est plus chaude; un début d'exécution ayant été réalisé, les défenseurs locaux n'auraient sans doute pas sauvé l'Hôtel-Dieu s'ils n'avaient trouvé à Paris une aide aussi passionnée qu'efficace en la personne de Prosper Mérimée. Cette intervention a été jusqu'alors ignorée à Tonnerre. Quelques documents, découverts dans les archives du Patrimoine et récemment mis à la disposition du public, nous permettent d'ajouter cet épisode à l'histoire tourmentée de l'Hôtel-Dieu.

Prosper Mérimée intervient

Le 17 mai 1842, la commission administrative de l'hôpital prend une délibération pour demander l'autorisation de reporter dans la salle des malades le pressoir et les magasins sis entre la promenade et la rue des Fontenilles, afin d'établir une « salle d'asile » dans le bâtiment du pressoir. Dans ce but, elle demande l'autorisation de construire un mur de refend pour séparer la chapelle du surplus de la construction. Le fait est que la ville avait besoin de cette « salle d'asile », ancêtre de nos garderies d'enfants, où les ouvriers vignerons, nombreux, qui travaillaient notamment à l'hôpital, pouvaient déposer leurs enfants pour la journée puisque hommes et femmes travaillaient. Prosper Mérimée réagit immédiatement; à son instigation, en la séance du 4 novembre 1842 de la toute nouvelle « commission des monuments historiques » qui avait seulement cinq ans d'existence, après avoir entendu un rapport de Prosper Mérimée, elle classe l'Hôtel-Dieu au nombre des monuments historiques « auxquels l'administration doit une protection efficace ». Piqués dans leur amour-propre et leur intérêt immédiat, les administrateurs de l'hôpital répliquent. Dans une lettre du 19 novembre 1842 au ministre, ils invoquent le droit de propriété: « Que l'église de l'hospice soit ou ne soit pas un monument, une basilique, un autre Saint-Pierre de Rome, que le gnomon soit ou ne soit pas le seul de ce genre qui existe en France, l'hospice n'en a pas moins le droit de fermer la porte et de tenir cachées tant de raretés ». Retenez bien ces paroles; il faudra plus d'un siècle pour les retirer de l'esprit des administrateurs de l'hôpital! « L'hospice n'en a pas moins le droit de fermer la porte et de tenir cachées tant de raretés. Toute restriction qu'il apporte à ce droit est un acte de pure bienveillance qui ne saurait être imposé. » Et l'hôpital fait appel de la décision du ministre devant le Conseil d'État. Le ministre, influencé par le préfet, vacille. Malgré une campagne de presse orchestrée par Roze et Bizet dans la feuille locale, les administrateurs gagnent à leur point de vue le sous-préfet Jolivot, qui convainc à son tour le préfet. Quant au maire, le négociant Robin-Royer, il louvoie, considérant que le projet est admissible dès lors que le mur serait provisoire.

En octobre, la fouille des fondations est terminée et le mur de refend commence à s'élever. C'est alors que le marquis de Louvois, pair de France et descendant du ministre de Louis XIV qui avait acheté le comté de Tonnerre, alerte le ministre de l'Intérieur. Pour ce faire, il est d'ailleurs contesté par l'hospice, puisqu'il n'en est plus le protecteur. Mais le roi (pour être Louis Philippe, on n'en est pas moins roi) reconnaît que le marquis de Louvois a un droit, ès-qualité en quelque sorte, de siéger au conseil de l'hôpital. Donc le ministre de l'Intérieur saisit la commission des monuments historiques, que préside Ludovic Vitet et devant laquelle Prosper Mérimée se charge de défendre le dossier de Tonnerre. Mérimée, désormais inspecteur général des monuments historiques, a déjà acquis alors une grande maîtrise dans la sauvegarde de Vézelay, confiée à son jeune ami Viollet-le-Duc. Depuis des mois, il parcourt la France en tous sens, de la Normandie à l'Auvergne, de la Franche-Comté à la Provence, dénonçant le vandalisme, l'ignorance, la prétention du clergé, des architectes locaux, des propriétaires bornés.

En cette année 1843, son emploi du temps est des plus chargés. Il se bat pour le site de la Sainte-Chapelle, pour la restauration de l'église Saint-Ouen à Rouen, il siège dans une commission pour le sauvetage de Notre-Dame de Paris avec Victor Hugo, multiplie les démarches pour que l'État acquière les collections du futur musée de Cluny. De surcroît, il ambitionne d'être élu à l'Institut. Le fougueux inspecteur sait être présent sur tous les fronts. Dans un rapport du 24 mars 1843 devant la commission, il reprend la question de l'Hôtel-Dieu: « L'acte de vandalisme projeté sans réflexion a été poursuivi systématiquement parce que la commission a mis son orgueil à ne pas céder. Maintenant elle ne s'occupe guère qu'à prolonger la discussion et semble s'inquiéter fort peu du besoin qu'elle disait l'année dernière si pressant de former un magasin pour un pressoir ». Puis il poursuit en faisant allusion à une transaction intervenue entre la direction des Beaux-Arts et l'avocat de l'hôpital et qui ne recueillie pas son assentiment total. « La commission des monuments historiques et la direction des communes ont fait preuve d'une rare condescendance, estime-t-il, en offrant de prendre à leur charge la construction d'un hangar destiné à remplacer le magasin que l'hospice prétendait établir dans la salle des malades ». Ensuite, alors qu'il est à Besançon, surchargé de travail, Mérimée renonce à se rendre à Tonnerre. Mais le 14 septembre, il écrivit à Vitet: « j'irai la semaine prochaine à Reims, puis à Tonnerre ». Effort méritoire pour quelqu'un qui s'apprête aussi à un déplacement à Alger. Le 31 octobre, au même Vitet, il rend compte de son enquête tonnerroise: « L'hospice nous offre de faire à nos frais un bâtiment pour le pressoir, de payer de nos deniers l'indemnité aux maçons, moyennant quoi il retirerait sa requête au Conseil d'État, qui serait suivie d'une pétition aux Chambres, à ce que dit l'avocat. Mais la commission doit avant tout être conseillée. De plus, la question est si grave que je crois que le ministre devrait s'en expliquer avant de rien faire. Il s'agit de rien moins que de savoir si les commissions administratives règneront despotiquement, ou si le ministre a le droit de les surveiller ».

Entre temps, le 17 octobre, l'inspecteur a repris sa plume pour un mémoire en direction du ministre de la justice et des cultes parce qu'il y avait requête devant le Conseil d'État. Cette minute, conservée, est écrite de la main de Mérimée et intéressante à plusieurs chefs. D'abord elle résume les raisons qui ont motivé, selon lui, le classement. « Les personnes les plus étrangères à l'art ne pourront qu'approuver ma décision en se rappelant que cette église date du XIII^e^ siècle, qu'elle a été construite par une belle-sœur de Saint-Louis, que sa charpente passe encore aujourd'hui pour un chef-d'œuvre de hardiesse et de simplicité, que sa nef est l'une des plus vastes et des plus nobles que possède la France, enfin que cette même nef renferme des sépultures illustres et un gnomon construit sur les observations du célèbre Lalande ». Pour condamner l'attitude de l'hospice, l'inspecteur général retrouve la plume de l'écrivain, conteur ironique et concis: « On rirait, dit Mérimée, d'un marchand de vins qui gâterait sa maison pour y placer des tonneaux. Que penser d'une administration qui approuve de sembables projets et qui persiste avec une espèce d'acharnement lorsqu'on l'avertit de leur haute inconvenance? » Pour lui, la cause est entendue. Il appartient au préfet de faire appliquer la décision de l'État: l'intégrité du monument doit être restituée. Une note manuscrite de 1845 montre que Prosper Mérimée ne perd pas de vue l'Hôtel-Dieu de Tonnerre. « La grande salle est dans l'état où on l'a laissée lorsqu'on a interrompu les travaux. Une partie du dallage est enlevée. Il y a des pierres et des graviers disposés à l'endroit où l'on voulait élever un mur. »

Le 12 mai 1846, le Conseil d'État rejette la requête de la commission administrative. Toutefois, l'indemnisation de l'hospice pour une grange à pressoir reste acquise et Mérimée constate, dans une petite note du 22 décembre 1848: « On ne peut comprendre que, pour construire un hangar, il faille dépenser une somme de 3 000 francs. »

L'action de Camille Dormois

Est-ce à dire que les Tonnerrois reniaient leur passé et leur dette envers Marguerite? Que non pas! La même époque est marquée, à l'hôpital même, par l'action de l'économe Camille Dormois (1799-1867). Celui-ci ne se contente pas de publier dans le bulletin de la toute nouvelle Société des Sciences de l'Yonne d'importantes notes puisées dans les archives de l'établissement. Il rassemble dans une vitrine tous les objets personnels de la reine Marguerite qu'il a pu recueillir, notamment lors de la mise en place du tombeau en 1826. Certains de ces bijoux, ainsi que des carreaux émaillés provenant du vieux château de Marguerite détruit en 1848, figurent à l'exposition universelle de 1867. Plus tard, lors de la grande exposition universelle de 1900, carreaux de l'Hôtel-Dieu et bijoux de Marguerite prendront à nouveau le chemin de Paris. La renommée du bâtiment n'est donc pas tout à fait éteinte. En 1867, un sculpteur, Eugène Thierry, procède à une restauration du saint sépulcre. Thierry croit s'apercevoir que le buste de Marie Madeleine placé au centre du monument est une pièce rapportée, de facture différente du reste du personnage; il n'hésite pas à en affiner les traits. Cette manipulation, digne de l'époque, reste heureusement discrète.



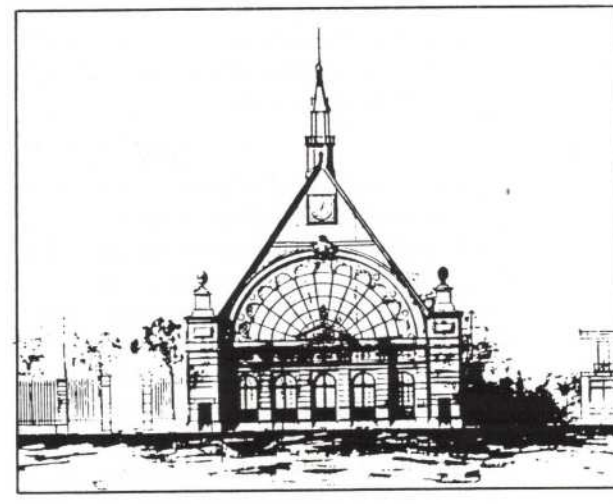
Marie Madeleine. Détail du Saint-Sépulcre.

Edmond Jacob seul contre tous ?

On a chargé de tous les péchés ce maire radical de 1901, qui a voulu établir un marché dans le vieil Hôtel-Dieu. Voyez s'il y a eu des précédents et non des moindres ! Je voudrais signaler dans quel contexte cet événement si célèbre s'est déroulé.

Le tournant du siècle marque une période cruciale dans la vie du monument. C'est en effet à la fin de 1901 que le maire de Tonnerre, Edmond Jacob, approuvé par son conseil municipal et par la commission administrative de l'hôpital, confie à l'architecte parisien Léon Baume, le soin de transformer la salle des malades en marché couvert. Seul le contexte économique et social dont on a esquissé les caractères permet de comprendre comment on a pu en ariver là ! Capitale d'une contrée agricole, Tonnerre compte alors un commerce très nombreux. Chaque quartier a sa physionomie spécifique, avec ses boutiquiers, concurrents de ceux des autres quartiers. Les mercredi et samedi de chaque semaine, un marché s'installe rue Saint-Pierre, dont la montée est occupée par les paysans venus proposer volailles et légumes, cependant que les parapluies des forains envahissent la place du centre, débordant rue de l'Hôpital et rue Rougemont. Or, les villageois ne sont pas seulement vendeurs. Ils profitent de l'occasion pour faire leurs achats au plus près de leurs étalages. C'est dire que, si tous les Tonnerrois sont unanimes pour condamner l'inconfort du marché Saint-Pierre (où seuls les bouchers disposent d'une halle couverte), les commerçants du quartier Saint-Pierre entendent bien conserver l'avantage de la proximité du marché. Au début du mois de décembre 1901, les deux journaux locaux, L'Écho du Tonnerrois et Le Bourguignon, ouvrent le débat sur l'emplacement du futur marché couvert. Il s'agit surtout pour les commerçants du centre ville de s'opposer aux ambitions de certains quartiers plus périphériques qui verraient d'un bon œil l'édification près de chez eux d'une halle couverte.

Très vite, un seul projet rallie tous les suffrages du commerce local : celui de l'église de l'hôpital parce que (je cite l'Écho du Tonnerrois) « parce qu'il ne déplace pas, pour ainsi dire, le commerce, qu'il atténue dans une certaine mesure le mal infligé au quartier St-Pierre et qu'il n'est pas éloigné du centre ville ». De surcroît, la toiture du vieil hôpital se trouve en mauvais état et la direction de l'hôpital ne dispose pas de ressources pour la réparer. La municipalité s'avise donc de combiner réparations de l'ancien édifice et établissement de la halle, à la fois nécessaire et redoutée par le centre ville. Le projet de l'architecte Baume prévoit de démolir deux travées afin d'ouvrir une place devant le marché, puis, pour éclairer la nef trop sombre, de remplacer la muraille du fond par un grand vitrage, donnant ainsi au monument l'aspect d'une gare de chemin de fer. A l'autre extrémité de la salle, quelques mètres en avant de l'église, on dressera un grand mur (le mur de Mérimée, si je puis dire) destiné à isoler le marché



Projet de transformation de la façade du Vieil Hôpital par Baume en 1901.

du sanctuaire. Plans et maquettes sont exposés à la mairie. Force est de constater que la population, d'abord, ne s'émeut guère! Si un lecteur du Bourguignon, le 24 décembre, objecte « le tort fait aux touristes par la destruction du monument », un groupe de vieux Tonnerrois réplique dans l'Écho du 28; « ce sont des vétilles qui ne méritent pas de fixer l'attention »; argument suprême: « si le maire le fait, c'est qu'il a le droit de le faire! » Seul, un article anonyme, dans l'Écho du 16 août suivant, combat le projet, d'abord comme peu hygiénique et ensuite parce qu'inconvenant pour les morts inhumés dans la nef. Il faut attendre l'automne de 1902 pour que le débat soit placé sur son vrai terrain, celui du patrimoine historique, méconnu et détruit. Le mérite en revient à un médecin parisien, le docteur Chaput originaire de notre ville, qui profite de ses vacances pour mobiliser à Tonnerre quelques personnalités liées à la région, comme le savant Georges Lemoine, le comte Regnault de Beaucaron, ou Charles Hardy. Chaput entame une campagne de presse qui est vite reprise et amplifée, d'une part par les revues médicales, d'autre part par les journaux parisiens, dont Le Temps; l'académicien André Hallays se fait le talentueux défenseur du monument. Le docteur Chaput a beau jeu de démontrer qu'une telle affectation amènerait à court terme la destruction de la charpente remplacée par une toiture vitrée, la disparition du gnomon, la rupture de cette harmonie d'ensemble qui fait la beauté de l'édifice, point sur lequel Mérimée avait déjà beaucoup insisté en 1843. Edmond Jacob réplique, article publié dans l'Écho du 8 et le Bourguignon du 9 novembre 1902: « Depuis 60 ans que la salle est classée, l'administration des Beaux-Arts n'a pas versé un sou pour son entretien. En 1851, cette administration a présenté un projet de restauration si ambitieux qu'il coûterait près de 100.000 francs, somme dont ne dispose pas l'hôpital. L'hôpital doit de toute urgence construire une salle d'opération et un local pour les contagieux. Il lui faut de l'argent que la ville va pouvoir lui verser au titre des frais d'expropriation. Les aménagements de 1764, qui ont détruit le porche d'entrée et édifié le bâtiment du prieuré, méritent d'être supprimés. » Le seul ami de l'hôpital, c'est lui, Jacob, qui a trouvé moyen d'en assurer la conservation et de faire évoluer la situation. Le 19 décembre 1902, la commission des monuments historiques, à l'unanimité, repousse le projet présenté par la municipalité. On peut croire l'alerte passée. Mais Jacob s'entête et politise le débat, aidé par le député radical Villejean. Au reste, le vote au Parlement des premières lois anticléricales contribue à échauffer les esprits. Dès lors, l'Écho du Tonnerrois, journal libéral, se fait le bastion des adversaires du projet, cependant que le Bourguignon, journal radical, ne publie plus que des articles favorables à la municipalité. En janvier 1903, le docteur Chaput décide de lancer une souscription afin d'aider à la restauration du monument. A la clôture, en 1904, la collecte a rapporté plus de 16.000 francs, donnés par 655 souscripteurs dont 200 médecins; mais aucun fonctionnaire local n'a osé s'inscrire. Le 24 mars 1908, une sous-commission des monuments historiques se rend à Tonnerre et confirme la condamnation du projet. Mais les Beaux-Arts s'engagent à verser 30 000 francs pour les réparations, l'argent de la souscription devant servir à l'entretien. Un membre de la commission, le sénateur Labbé, promet à l'hôpital, pour ses équipements médicaux, une subvention de 60.000 francs, prélevée sur les revenus du Paris Mutuel Urbain dont il est président. Tout le monde est satisfait. Reste à trouver un emplacement pour construire une halle, finalement édifiée près de l'hôtel-de-ville, là où se trouvait le marché aux grains. C'est cet édifice, ironie des temps et de l'histoire, qui vient d'être, à son tour, classé monument historique.

*
* *

Cette polémique laissa des traces durables dans l'histoire locale. Toutefois, depuis lors et surtout à partir de 1914, administration des Beaux-Arts, municipalité et direction de l'hôpital travaillèrent de concert et le fait est qu'au fil des années de nombreux travaux assurèrent la survie de l'édifice, sans pour autant lui conférer cette seconde jeunesse qui l'aurait fait sortir du linceul pourpre où dorment des dieux morts.

J.-P. F.

Sondages au Vieil Hôpital

par Robert BITON

Rentabiliser au mieux l'immense nef de la salle des malades du Vieil Hôpital (80 m × 18,5 m). Tel était le projet du Centre Hospitalier de Tonnerre. Pour ce faire, il était nécessaire d'isoler le sol de l'humidité (phénomène constant depuis le Moyen Age) et de chauffer la salle. Un chauffage à basse température situé sous le dallage ayant été choisi, il convenait d'estimer le risque archéologique de cette opération qui comportait le décaissement du sol sur 60 centimètres.

HISTORIQUE

La petite fille du duc de Bourgogne Hugues IV, Marguerite, une fois veuve de Charles d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem et frère de Saint Louis, se retira dans son comté de Tonnerre. Là, elle fonda un Hôtel-Dieu, destiné aux pèlerins, aux pauvres et aux malades « le Jeudy d'après Pâques 1293 ». Les bâtiments furent inaugurés le 20 avril 1295 par le légat du Pape. Le 4 septembre 1308 la reine fut enterrée dans le chœur de l'église Notre-Dame des Fontenilles, attenante à la salle des malades.

Grâce aux nombreuses fondations de Marguerite, l'hôpital prospéra et échappa aux ravages des guerres et à des catastrophes comme l'incendie de Tonnerrre de 1556. Pendant l'utilisation de la grande salle, seuls quelques rares privilégiés purent se faire inhumer dans l'église de l'hôpital. Il s'agissait des grands maîtres de l'hôpital comme Pierre de Luzarches ou des Comtes de Tonnerre, comme Anne de Husson. En 1554, il était même interdit « de n'y enterrer aucun corps mort ».

Mais au XVII[e] siècle la grande salle était humide et malsaine et « le grand air de cette vaste église était nuisible aux maladies d'enflure et d'hydropisie » (R. Luyt *La Princesse Charitable)*. Aussi une nouvelle salle des malades fut-elle construire par François de Clermont, comte de Tonnerre, entre 1642 et 1650. C'est vers ces dates que l'on avait remblayé la grande salle de près de soixante centimètres pour tenter d'enrayer les infiltrations de l'humidité. Puis en 1687, le grand cimetière attenant au bâtiment est transformé en cour: être inhumé à Notre-Dame des Fontenilles n'est plus un privilège. Aussi, de 1687 à 1777, 583 « grands corps » et 356 « petits corps » sont-ils enterrés dans le bâtiment, soit 939 tombes. (Inventaire Général des Archives de l'Hôpital, p. 353)

En 1767, la façade de l'Hôtel-Dieu est démolie, pour faire place à un bâtiment. Une nouvelle entrée monumentale est percée au sud et une tribune élevée à l'ouest, ce qui permet d'accéder aux nouvelles salles. En 1842, le conseil d'administration décide de couper en deux la grande salle, ménageant l'église à l'est et un pressoir à l'ouest. Le classement de l'édifice vint interrompre et annuler ces travaux.

La construction en 1852 du « Pavillon Dormois », nouvel hôptital, entraîna la destruction complète des bâtiments hospitaliers et du château de Marguerite de Bourgogne, à l'exclusion de la Grande Salle du XIII[e] et des nouveaux bâtiments de 1767 bordant la Rue du Prieuré. Ces démolitions entraînèrent une surélévation du terrain autour de l'Hôtel-Dieu.

PROBLÉMATIQUE DES SONDAGES

Au vu de cet historique sommaire, la problématique était triple:

1. — Reconnaître la profondeur et la disposition des tombes, qui, en toute logique, devaient se trouver entre le sol médiéval et le sol actuel, sous les dalles tumulaires.

2. — Reconnaître le sol médiéval quant à sa composition (dalles, terre batue ou carreaux historiés comme ceux du musée de l'Hôpital), sa profondeur sous le sol actuel (aucun document ni aucun auteur ancien ne donnant d'indications) et les vestiges d'installations que ce sol aurait pu comporter (traces des boxes, des lits, etc...)

3. — Ayant en surface des dalles funéraires donnant le nom, l'âge et la profession des défunts, il était possible de constituer des références incontestables pour les anthropologues en leur permettant de comparer les

données livrées par ces pièces osseuses attestées et la théorie. De plus la richesse des archives hospitalières pouvait permettre pour certains d'entre eux de donner les causes de la mort et de suivre les altérations laissées sur le squelette par les maladies.

A ces trois problématiques s'en est adjointe une quatrième qui s'est révélée en cours de fouille et qui a consisté en la vérification du passage du ruisseau des Fontenilles sous la Grande Salle et de la profondeur du niveau de l'eau sous cette salle (information capitale avant d'enterrer des câbles électriques).

CHOIX ET EMPLACEMENTS DES SONDAGES

La tombe de Marguerite de Bourgogne ayant été violée en 1826 lors de l'édification du tombeau actuel et des sarcophages de plomb, au nombre de 13 ayant été trouvés autour d'elle à cette date, il n'y a pas paru intéressant de faire des sondages dans cette zone, d'autant plus qu'il nous paraissait inconcevable d'installer des câbles chauffant autour de la tombe. Aussi avons-nous choisi deux zones latérales du chœur pour y pratiquer les sondages 1 et 2.

Un sondage ayant été pratiqué sur l'ordre de l'architecte des M.H. devant l'entrée du chœur, nous avons décidé de poursuivre ce sondage pour des raisons pratiques, les dalles voisines ne pouvant se retirer sans dommages pour elles. (N° 3).

Le sondage n° 4 a été pratiqué au milieu de l'édifice, le long du mur nord.

Le sondage n° 5 a été choisi à cause d'une dalle tumulaire d'orientation nord-sud. Il était intéressant de savoir s'il s'agissait d'une dalle déplacée ou d'une utilisation rationnelle de la place.

Le sondage n° 6 a été pratiqué dans une zone proche de la grande porte, dépourvue de toute dalle funéraire par une réfection moderne (immédiatement postérieure à la deuxième guerre mondiale).

Le sondage n° 7, non prévu au départ, a été effectué le long du mur sud, devant l'autel St-Louis, St-Jean Baptiste et St-Augustin (dédicaces successives).

S'y ajoute la fouille de sauvetage effectuée dans le cœur au nord du tombeau de la fondatrice, lors de la découverte du premier sarcophage.

LA FOUILLE

Il serait fastidieux de décrire la fouille de chaque point de sondage précédemment énuméré, d'autant que les mêmes éléments s'y retrouvent. Nous livrerons donc globalement les résultats sauf pour trois sondages offrant des particularités.

1. — Les Sols

Plusieurs niveaux de sol ont été retrouvés. Le plus profond est le sol naturel entre 1,68 m et 1,62 m sous le dallage. Il est constitué de limon sombre contenant de nombreux vestiges végétaux. C'est un sol de marécage ou de rive de cours d'eau.

Au-dessus s'étend un remblai de terre et de cailloux, destiné à rendre le sol plus praticable. Il contenait de nombreux fragments de céramique gallo-romaine et même une fibule attribuable à l'époque d'Auguste. Au niveau du chœur, qui était destiné à être vouté et à porter le clocher, de gros blocs de pierre ont été entassés pour soutenir ce surcroît de poids.

Sur ce remblai a été établi une zone de circulation et de travail contenant de nombreux déchets de poussière et de taille de pierre. Nous avons appellé cette couche « sol de construction ».

Une fois les murs montés, un nouveau remblai est venu recharger ce sol pour atteindre le niveau prévu pour le sol définitif. Ce niveau médiéval n'a été retrouvé qu'en deux points : le long du mur sud de la nef où il était dégradé et près d'un pilier nord du chœur où il était resté fragmentaire, mais en bon état. Il était situé à 55 cm sous le niveau actuel. Partout ailleurs, il était détruit par les inhumations. Actuellement, il n'en reste plus rien (à l'exception des traces sur les murs), les travaux ayant évidé ce niveau. Toutefois rien ne permet de dire que les dalles rencontrées étaient le sol du XIII^{e} siècle. Le dallage a pu être établi lors de travaux de restaurations postérieurs.

A la profondeur de 38 cm, il a été observé la présence d'un sol de béton blanc, que nous avons identifié comme étant le sol de 1640, élevé directement sur le remblai de cette époque. Le dallage actuel a été établi en surélévation, au fur et à mesure de la pose des pierres tombales.

2. — Les tombes

Notre propos premier avait été de repérer des sépultures qui auraient pu nous livrer des individus ayant « un état-civil », pour des études d'anthropologie poin-tues. Il faut reconnaître que c'est un échec. Nos sonda-ges, limités à l'espace situé sous une ou parfois deux dalles funéraires ont montré que ces pierres ne recou-vraient pas exactement les sépultures et qu'elles étaien déplacées. De là à penser qu'elles avaient été placées au petit bonheur au gré des réfections du dallage, il n'y avait qu'un pas que la réflexion nous a permis de fran-chir. De plus, de nombreuses inhumations ont été prati-quées quand il ne s'agissait pas de violation pure et sim

ple, avec ossements répandus dans les terres de remplissage. De ces faits, il découlait qu'il était impossible de mettre un nom sur ces squelettes.

La majorité des inhumations étaient pratiquées sur le sol où dans le sol d'origine, donc entre 1,68 et 1,99 m. Mais certaines étaient bien moins profondes et ont été détruites par des inhumations plus profondes ou par les travaux de 1990 (pour ces derniers l'estimation est de l'ordre de la vingtaine). Toutes les sépultures étaient orientées tête à l'ouest, comme c'est toujours le cas dans nos cimetières, et étaient pratiquées en cercueil de bois dont les traces et les clous ont été retrouvés. A l'intérieur, le corps était placé nu dans un linceul, car aucun bijou ni article d'habillement n'a été retrouvé. Les trois monnaies retrouvées ont été perdues par les fossoyeurs et n'ont pas été placées dans les tombes. Précisons que le sondage 3 a livré au moins 9 corps sur un emplacement de 2 m × 1 m et que l'humidité du terrain a parfois permis la conservation de cartilages et de cheveux.

3. — Les structures

Le sol médiéval ayant presque complètement disparu, l'espoir de trouver des emplacements de boxes ou de lits s'évanouissait avec lui. Toutefois plusieurs structures ont été révélées par les sondages. La plus importante de celles-ci est le mur de refend construit en 1842 et oublié de tout le monde (sauf du sol et des archives). Ce mur de 1,45 m de large, prenait ses fondations sur un sol constitué pour l'occasion situé à 2 m, sous le dallage. A la suite du classement de l'édifice, ce mur fut rasé à 26 cm sous le dallage et fut matérialisé par deux flèches, gravées dans les murs nord et sud et qui ont donné lieu à bien des hypothèses. Ce mur de refend était constitué pour l'essentiel de blocs médiévaux remployés: des claveaux de voûte ou de porche, des moulures d'embrasure et même un fragment de remplage et un tambour de colonne engagée. A votre avis, ces blocs proviennent du jubé de l'église de l'hôpital et non des bâtiments médiévaux voisins, détruits quelques années plus tard (1848-1851).

Une autre structure a été découverte plutôt par les travaux que par les sondages. Il s'agit de trous rectangulaire percés régulièrement à 24 cm sous le sol actuel. Ces trous sont espacés de 193 cm et s'interrompent au niveau des portes. Une ligne tracée à la mine de plomb surplombe ces trous de 4 cm et court tout le long de l'édifice. Au milieu du bâtiment, sur 4 m la ligne est surmontée de trous ronds contenant encore des chevilles de bois et les trous rectangulaires sont absents. La hauteur de ces trous par rapport au sol médiéval trahit la présence, tout autour de l'édifice, d'un banc, fixé au mur et évidemment absent au niveau des portes.

Dernière structure révélée par le sondage 7, le soubassement d'un autel, élevé en avant du retable de St-Jean et St-Augustin. En effet sous le dallage d'époque, faiblement conservé on observait deux gros massifs de maçonnerie appuyés au mur et que la fragilité de l'encadrement de pierre du retable (daté de 1636) et fixé au mur n'imposait pas. Avant l'autel de bois actuel, il y avait donc un imposant autel de pierre qui, seul, pouvait justifier ces fondations.

4. — Le sondage 1

Ce sondage qui, vu son exiguïté, n'a pu être conduit jusqu'à la géole, a montré, à 1,14 m de profondeur, la présence d'une importante couche de charbon de bois, constituée de bois rond de 2 à 3 cm de diamètre. A une profondeur voisine, le sondage 2 a livré une couche de cendres mêlées de charbon. Aucune hypothèse n'a pu être avancée sur cette présence dans le chœur d'un important foyer, qui n'est pas d'incendie.

5. — Sondage 7

Ce sondage a été effectué pour trouver le passage du ru des Fontenilles – ou du moins d'un de ses bras – sous le Vieil Hôpital. L'emplacement en avait été déduit de la présence d'un arc de décharge dans le mur sud, au ras du fond du fossé extérieur. En effet, à 1,71 m du dallage est apparu le sommet d'une voûte et l'eau a commencé à sourdre à 2,98 m. Il faut toutefois préciser que l'année 1990 a été une année exceptionellement sèche et que le niveau des cours d'eau et de la nappe phréatique a été l'un des plus bas du siècle. Une canalisation de gros blocs non jointoyés dont le sommet était à — 2,14 m nous donne vraisemblablement la fourchette de l'étiage de ce ruisseau. Ce semblant de couloir maçonné était recouvert d'une épaisse chappe de mortier blanc, mise là sûrement dans le but d'éviter les remontées d'eau.

Le suivi de ce cours d'eau avec des baguettes de cuivre a montré que ce ruisseau ressortait sous l'autel St Jacques-St Charles avec une divergence sous la tour. Il doit sûrement rejoindre le bras principal qui a son exutoire sous l'ancienne laverie de l'hôpital.

Une chercheuse américaine a écrit que ce passage d'un ruisseau sous l'hôpital était la résultante d'une volonté et que ce ruisseau, grâce à des regards dans la salle, permettait d'agir comme un égout en évacuant les immondices qu'on y jetait. La faible étendue du sondage n'a pas permis de trancher pour cette hypothèse ou une autre, mais l'épais chargement du passage d'eau par du béton, sans aménagement visible, semble plutôt plaider pour une condamnation du ruisseau sur tout son passage sous le bâtiment.

LE SAUVETAGE DU CHŒUR

Alors que les sondages étaient terminés, le retour de l'un d'entre nous (F. Devevey) venu rechercher son matériel personnel, a permis la découverte d'un sarcophage de plomb écrasé par les engins de terrassement. Le dégagement de ce sarcophage a permis d'en trouver un autre accolé au précédent, au total, c'est 7 sarcophages de plomb dont 5 anthropomorphes qui furent découverts. Il ne s'agit à proprement parler que de doublures de plomb soudé de cercueils, ceux-ci ayant laissé des traces visibles de bois. Ces sarcophages étaient connus de nous avant les travaux, grâce aux publications de Camille Dormois en 1852 *(Notes historiques sur l'hôpital de Tonnerre)* et de Regnault de Beaucaron en 1886 *(Les tombes de l'église de l'hôpital des Fontenilles)* dont nous en donnons en annexe.

Ces « sarcophages » contenaient, tout au moins pour trois d'entre eux qui ont permis de voir leur contenu, des corps embaumés, enveloppés dans un suaire de couleur rouge sombre. Leur crâne était scié en deux et rempli de ce qui nous a semblé être de la chaux. L'un d'entre eux avait encore une chevelure blonde taillée court.

Cette technique de sciage de crâne pour retirer le cerveau pour l'embaumement explique la présence, sous l'église des Cordeliers de Sens, d'autres crânes sciés qui, à l'époque, avaient été crédités d'une autre hypothèse. Les textes de l'hôpital parlent d'ailleurs en 1596 de fournitures pour l'embaumement de Louise de Clermont, duchesse d'Uzès. Les archives de l'hôpital (série E20 n° 5) contiennent une facture d'un maçon qui a préparé les fosses « où sont enterrés les corps de feux M. et Dame d'Uzès et Messieurs de Clermont et le petit-fils dudit feu sieur d'Uzès ». Ceci constitue peut-être une piste pour l'identité de nos embaumés.

Les techniques d'embaumenent au Moyen-Age et à la Rennaissance étant pratiquement inconnues, il nous a paru indispensable que ces sarcophages soient ouverts en laboratoire, notre intervention risquant d'être destructive. C'est pourquoi ces cercueils ont été emballés et attendent d'être ouvert par le laboratoire d'anthropologie de Bordeaux.

CONCLUSION

Malgré les limites des sondages, nous sommes maintenant bien mieux renseignés sur cet édifice majeur du Moyen Age. Tout d'abord, nous savons maintenant que le terrain choisi était un terrain marécageux, parcouru par des ruisseaux et, de ce fait, libre de constructions. On a dû remblayer le terrain pour construire d'abord, pour installer le sol définitif ensuite. Ce sol était situé à 55 cm sous le dallage actuel et non au niveau du fond des fossés comme cela a été souvent avancé. Ce sol était constitué d'un dallage de pierre. Il est possible que le chœur ait connu des carreaux historiés, mais les quelques exemplaires retrouvés ont pu être jetés avec le remblai postérieur. Le bâtiment était couvert de tuiles vernissées à la façon des toits bourguignons. Un bras du ruisseau des Fontenilles passe sous l'édifice.

Il est maintenant certain que les dalles funéraires ont été déplacées ; si certaines sont toujours en place, il est impossible de savoir lesquelles. Les sépultures, sûrement plus nombreuses que les textes nous l'assurent, sont pratiquées généralement à grande profondeur. Les morts sont nus, enveloppés dans un suaire retenu par des épingles et couchés en décubitus dans un cercueil cloué.

Un sort particulier a été fait à quelques individus dont le corps a été embaumé et le cercueil doublé de plomb. Leur situation près de la fondatrice et d'autres indices permettent d'envisager qu'il s'agit de comtes de Tonnerre et de leur famille. L'ouverture de ces sarcophages, outre les très précieux renseignements qu'ils pourront livrer sur les méthodes d'embaumement, les tissus, l'étude chromosomique et tissulaire, la pathologie de ces époques, nous renseignera peut-être sur l'identité de leurs occupants.

R. B.

Un an de la vie de notre Société

par Monique et Jean-Dominique CARON

Le succès des séances de communications le samedi après-midi à Auxerre et les possibilités de rencontre plus fréquentes qu'elles avaient fait naître nous conduisirent à maintenir cette formule. La première eut lieu à la salle Soufflot, le 3 novembre 1990, et inaugura notre année. Malgré un temps très maussade et les vacances scolaires de Toussaint, une cinquantaine de personnes purent écouter M. Robert Biton, vice-président de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Tonnerrois, venu nous parler des fouilles qu'il a menées en quatre campagnes, de 1986 à 1988, à Bierry-les-Belles-Fontaines.

Dès 1964, des travaux d'adduction d'eau avaient révélé la présence de sépultures autour de l'église. La construction d'un pavillon motiva une demande de fouilles à l'automne 1986 dans le verger du presbytère de Bierry. Deux cent trente-sept sépultures ont pu être fouillées dont cinquante-cinq en sarcophage, ainsi qu'un bâtiment médiéval sur lequel est venue s'appuyer une écurie, bâtiment construit sur les tombes et doté d'un mur de refend. Enfin une fosse carrée contenant de la céramique médiévale, tant dans sa partie profonde qu'en surface, séparée par du remblais et des ossements, a posé de nombreuses questions. Ces tombes ne représentent sans doute qu'un dixième du cimetière existant ; leur datation a permis de constater la présence d'un premier cimetière mérovingien sur lequel est venu se surimposer un cimetière médiéval, après un hiatus d'utilisation entre le VIII[e] et le XII[e] siècles. Outre les sarcophages, des sépultures en dalle, des tombes creusées dans le rocher, des tombes en pleine terre ont été retrouvées. Les jeunes enfants, bien que présents dans l'ensemble de la fouille, paraissent avoir disposé d'un secteur réservé.

L'interprétation de ce site, avec son importante concentration de sépultures superposées, soulève encore beaucoup de questions, compte tenu de l'absence de tout texte le concernant. La première mention de l'église date du XII[e] siècle ; on n'a retrouvé aucune trace d'habitation mérovingienne et on ne peut tenter que des rapprochements avec les traces d'occupation romaine connues près de Bierry. Pour des inhumations *ad sanctos,* on manque de textes et d'un lieu de culte ; par ailleurs on peut être très surpris par le fait que les tombes les plus riches soient des tombes féminines, même si la fosse a pu évoquer une tombe de chef ; les tombes d'hommes et d'enfants sont en nombre important, mais pauvres en mobilier.

L'après-midi s'est terminé par une nouvelle évocation de la vie de Bernard de Fontaine et de l'ordre cistercien, par M. Jean-Marc Saur, notre trésorier. Il put nous faire profiter de la très belle collection d'affiches consacrées à l'Europe cistercienne, coproduction de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites et de la Délégation aux Célébrations Nationales. Abondamment illustrées, elles situent la fondation de Clairvaux dans le contexte du XII[e] siècle et le rôle que saint Bernard y a joué. Elles dressent en outre le panorama des abbayes cisterciennes à travers l'Europe et évoquent l'art de l'enluminure et son évolution. A l'aide de diapositives prises au cours de notre week-end de juin 1990 « sur les pas de saint Bernard », il réévoqua la vie de celui-ci, sa famille et certains des sites les plus marquants du nord de la Bourgogne : Fontaine, Châtillon, Molesme, Jully, mais aussi Grancey, Auberive et Pontigny, première étape de notre voyage, pour nous introduire d'emblée dans l'art cistercien. Sa présentation se termina par quelques images des manuscrits de Clairvaux, permettant de visualiser la sobriété des enluminures de son atelier par rapport à des ouvrages réalisés ailleurs, notamment à Cîteaux.

*

Notre séance solennelle de rentrée au Collège de France avait été fixée cette année à la mi-décembre pour des raisons diverses.

La conférence extrêmement vivante et très documentée du professeur Pierre Riché, professeur émérite d'Histoire du Moyen Age à l'Université de Paris X-Nanterre, président de la Société des Antiquaires de France, fut consacrée à « Saint Bernard et la Bourgogne » et constitua certainement pour la centaine d'audi-

teurs présents une excellente conclusion à cette année du neuvième centenaire de la naissance du saint.

Après les nombreuses manifestations bourguignonnes, elle s'inscrivait en effet trois jours avant l'ouverture, à la Conciergerie, de l'exposition consacrée à « Saint Bernard et le Monde Cistercien » par la Caisse Nationale des Monuments Historiques, point final de cette grande célébration nationale.

La séance s'acheva par la présentation en avant-première du film « Bernard de Clairvaux », réalisé pour FR3 par M. Patrick Zehen, de la société Ciné-Tévé. Ce film s'inscrit dans une série de quatre consacrée aux « Figures de la Foi » et a été largement inspiré par la *Petite vie de saint Bernard* écrite par M. Pierre Riché et parue aux éditions Desclée de Brouwer.

La conférence fit parfaitement ressortir l'importance des liens de saint Bernard avec la Bourgogne. Il y est né et y passa près des deux tiers de sa vie. Si ses déplacements furent très nombreux, ils le furent particulièrement en Bourgogne et saint Bernard eut de nombreuses relations avec les autres monastères bourguignons cisterciens, mais aussi avec Cluny, avec lequel il entra en conflit à plusieurs reprises du fait d'une conception de la vie monastique fort différente. Il intervint également largement auprès du clergé séculier, en particulier des évêchés d'Auxerre et de Sens. C'est au concile de Sens en 1141 qu'il accepta finalement, après beaucoup de réticences, un débat avec Abélard sur la doctrine ; mais celui-ci n'eut rien de la joute oratoire qu'Abélard espérait et se conclut pour lui par une condamnation sans possibilité de se défendre. Enfin c'est encore en Bourgogne qu'il prêcha la première croisade en 1147 devant le roi Louis VII et une foule très nombreuse.

La Bourgogne se souvient toujours de saint Bernard et de nombreuses manifestations, depuis un siècle, ont permis de rappeler à notre souvenir cette figure religieuse mais aussi « politique ». Cette année 1990 en fut particulièrement riche et fut une véritable occasion de relire saint Bernard, comme l'avait déjà souligné M. Maurice Blondel lors du 8e centenaire ; M. le professeur Riché nous y convia particulièrement pendant sa conférence, grâce à de nombreuses citations de ses écrits.

Un sympathique déjeuner au restaurant « Les Trois Bourriques », près du pont Notre-Dame, réunit une cinquantaine de nos collègues sous la présidence du conférencier, avant le conseil d'administration qui termina cette journée.

*

Début février, une nouvelle séance de communications permit à notre collègue M. Claude Garino, président de l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation du Château de Jully, qui nous y avait accueilli en juin 1990 lors de notre week-end « Saint Bernard », de nous parler des « Lavoirs de l'Yonne ». Témoins d'une vie sociale aujourd'hui disparue, ils ont peu retenu l'attention jusqu'à nos jours et on peut regretter qu'un certain nombre d'entre eux, menaçant ruine, soient totalement oubliés alors qu'ils constituent un élément architectural de qualité de notre patrimoine rural.

La période faste de leur construction fut le XIXe siècle. L'eau était alors au centre des préoccupations locales et ils répondaient à un besoin quotidien. Leur édification ou leur reconstruction témoigne d'un développement de l'hygiène : sources et fontaines sont abandonnées au profit du lavoir ou de l'abreuvoir public.

Les lavoirs antérieurs à cette période sont rares, tels celui de Blacy dans l'Avallonnais, qui pourrait dater du XIIIe siècle, et plusieurs édifices de la région du Serein construits au XVIIIe s. La première période de développement s'étend de 1815 à 1848 et fournit les plus beaux lavoirs monumentaux (Girolles, Voutenay-sur-Cure ou Santigny), ceux qui offrent arcades et corniches de pierre comme à Noyers, belles charpentes comme à Argenteuil-sur-Armançon... L'œuvre entreprise se poursuit ensuite, et ce jusqu'en 1890, souvent par la reconstruction de lavoirs anciens, trop petits ou inconfortables.

Photographe amateur, M. Garino nous permit de découvrir les lavoirs de plusieurs cantons du Tonnerrois et de l'Avallonnais, régions très riches en pierre, mais l'Auxerrois, la Puisaye, le Jovinien et le Senonais n'en furent pas oubliés pour autant. On est séduit par la qualité et la grande variété de leur architecture. L'eau n'en mouille parfois plus les pierres comme à Girolles où il sert de salle des fêtes, ou à Flogny, où il est utilisé par la caserne des pompiers.

Ce fut pour nous un émerveillement de les contempler, mais il faut savoir les découvrir sous un édifice public comme à Signy, à Vassy-sous-Pisy ou à Artenay... Notre conférencier avait su parfaitement agrémenter cette vision de jeux d'ombre et de lumière.

L'après-midi se termina par une projection de diapositives rappelant notre voyage alpin de septembre 1990 : M. Jean-Dominique Caron qui l'avait préparé nous permit de découvrir quelques magnifiques vues du massif du Mont-Blanc, provenant d'exploits sportifs antérieurs. Leur contemplation nous en avait été interdite par la morosité du temps dans les vallées d'Aoste et de Chamonix, au grand regret des organisateurs. Les participants eurent plaisir à revoir ces nombreux sites méconnus et à évoquer les trésors de Saint-Maurice-en-Valais, mais aussi de modestes églises savoyardes, ainsi que les fort intéressantes fouilles menées à Genève, à

Aoste et, dans le Valais suisse, à Saint-Maurice, Martigny et Sion.

*

Le dimanche 7 avril, notre collègue Chantal Arnaud fit une communication sur « l'architecture religieuse du XII^e siècle dans l'ancien diocèse d'Auxerre : un art spécifique ». Cette séance se déroula à la maison de Marie Noël, dont la salle avait été très aimablement mise à notre disposition par la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne et son président M. Jean-Pierre Rocher qui honorait cet après-midi de sa présence.

L'auteur prépare actuellement une thèse sur les églises du diocèse d'Auxerre aux XI^e et XII^e siècles, sous la direction de M. le professeur Carol Heitz, à l'Université de Paris X-Nanterre. Elle travaille depuis plusieurs années sur les églises de notre département puisque son mémoire de maîtrise porte plus particulièrement sur les trois églises romanes de Lucy-sur-Yonne, Châtel-Censoir et Bazarnes. Elle a également participé à des chantiers archéologiques en Bourgogne à Auxerre, Autun, Dijon et La Charité-sur-Loire. Actuellement, elle commence un important travail en vue de sa thèse et a déjà recensé deux cents édifices. Elle s'est limitée au territoire de l'ancien diocèse d'Auxerre, c'est-à-dire la région comprise entre Pontigny, Nitry, La Charité et Gien.

Peu d'édifices ont conservé leur plan d'origine et même certains ne subsistent qu'à l'état de pans de murs ou sont transformés (Saint-Laurent-l'Abbaye). Le travail de notre conférencière s'est limité à l'étude des architectures et des élévations extérieures. Elle a pu ainsi nous montrer à l'aide de très nombreuses diapositives les parentés entre les différents édifices malgré les multiples influences des régions proches, en particulier champenoise, bourbonnaise, ligérienne et francilienne.

Certes ces premières comparaisons architecturales et sculpturales ne sont qu'un élément d'orientation dans l'étude de ces influences et des recherches ultérieures doivent venir confirmer ces observations. Mais les archives du XII^e siècles sont peu nombreuses, difficiles à retrouver et le chevauchement sur les trois départements actuels ne facilitent pas ces travaux.

Ainsi, on peut retenir l'influence de Saint-Eusèbe d'Auxerre sur les décors de bandeaux où tout un vocabulaire est retrouvé par ailleurs : arcatures à la cathédrale Saint-Étienne et à Parly, décor de feuilles à Bazarnes et Bonny-sur-Loire, fleurs à La Charité, Saint-Laurent-l'Abbaye et Donzy-le-Pré, décor de perles à Saint-Germain d'Auxerre ou entrelacs à Bazarnes, Garchy et Parly.

On notera aussi l'importance des influences de La Charité et de Saint-Aignan de Cosne sur les édifices ruraux, en particulier sur les décors des chapiteaux, et des parentés architecturales en particulier avec Lucy-sur-Yonne. Mais à ce jour on doit se limiter à ces observations et aucune conclusion n'est encore possible.

*

Depuis de nombreuses années, notre président souhaitait nous faire découvrir les beautés de la Haute-Provence au mois de juin. Ce projet a vu le jour cette année et sa réalisation fut un plein succès. Une trentaine de nos collègues, malgré un temps incertain, ont pu pleinement profiter des richesses de cette région : ses paysages que les champs en fleur rendaient encore plus magnifiques, son ciel souvent d'une très grande limpidité, ses beautés artistiques et architecturales. Certaines sont fort connues, mais beaucoup de sites retirés nous obligèrent à un cheminement lent sur de petites routes étroites, qui nous permit de jouir pleinement de cette « France profonde » avec son architecture en pierre sèche, ses pigeonniers, ses villages perchés, implantés pour certains sur des oppidums gaulois ou romains installés le long de la voie Domitienne qui, depuis le col du Mont-Genèvre, permettait de joindre l'Italie à l'Espagne par une route plus sûre que celle qui longeait la côte méditerranéenne.

Notre programme n'avait pas oublié les grands sites de cette région, tels que Ganagobie, Sisteron, Digne, Riez, Moustiers ou Apt. Mais nous pûmes aussi découvrir des choses et des gens peu connus. Nous ne saurions tout citer, mais nous voudrions évoquer le complexe médiéval de Carluc et ses aménagements rupestres, les églises du premier art roman de Saint-Donat et Saint-Martin de Volonne, la crypte de Vilhosc, la petite chapelle Notre-Dame de Dromon perdue dans la montagne au pied de son rocher, Salagon, son prieuré et sa récente reconversion culturelle, la découverte des petits villages des pays de Sault et de Forcalquier sous la conduite de M. Pierre Martel, fondateur du mouvement « Alpes de Lumière ».

Si l'archéologie et l'histoire étaient les principaux mobiles de notre excursion, certains montèrent jusqu'au signal de Lure et purent profiter du magnifique panorama s'étendant jusqu'aux « Grandes Alpes » enneigées. L'observatoire de Provence à Saint-Michel ne fut pas oublié : malgré la construction de téléscopes de plus grandes dimensions hors d'Europe, les satellites interstellaires et un ciel moins limpide que lors de sa création en raison des aménagements hydroélectriques de la vallée de la Durance, il garde un rôle de premier plan dans les observations astronomiques, stellaires et galactiques.

Nous voudrions rendre un particulier hommage à M. Pierre Colomb, président de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence et du Comité de Sauvegarde des Sites et Monuments, créé en son sein et qui effectue un considérable et remarquable travail pour la restauration et la préservation de nombreux monuments de cette région. Malgré ses multiples activités, il nous guida plusieurs jours dans ce pays qu'il connaît si bien, mêlant à ses propos historiques, archéologiques et littéraires, des considérations plus personnelles sur la chasse dans les bois du plateau de Valensole ou sur la route du pont de la Reine-Jeanne, la culture des oliviers ou des préparations culinaires. Nos remerciements vont aussi à M. Michel Fixot, maître de conférences à l'Université d'Aix-en-Provence, qui dirige le programme de recherches archéologiques en cours à Ganagobie ; à M. Francesco Flavigny, architecte en chef des Monuments Historiques, responsable de la très importante restauration de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne ; à M. Kaufmann, conservateur du musée archéologique d'Apt, qui nous accueillit dans cette ville ; ainsi qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, aidèrent notre président dans la préparation et la parfaite réalisation de ce voyage.

*

Nos journées de septembre furent cette année consacrées au Tonnerrois : elles avaient été préparées en collaboration avec la Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois, en particulier avec son président M. Jean-Pierre Fontaine, proviseur du lycée de Tonnerre.

Après l'assemblée générale, notre président rendit hommage à trois collègues récemment disparus : le professeur René Louis, président d'honneur, fondateur de notre société, le chanoine Jean Marilier et M. Henri Moreau, ancien secrétaire.

La séance de communications du samedi après-midi constitua ensuite une introduction à notre excursion du lendemain et porta en particulier sur l'Hôtel-Dieu, le plus ancien établissement hospitalier français encore existant.

M^me^ Line Skorka, directeur des services d'Archives de l'Yonne, ouvrit la séance, à propos des « archives de l'Hôpital de Tonnerre ». Elles sont fort mal connues et pourtant extrêmement riches d'enseignements pour l'histoire de l'hôpital, mais aussi de la ville et de ses habitants. M^me^ Skorka s'employa dans sa communication à éveiller l'intérêt pour leur consultation et leur étude, qui vont être considérablement facilitées par le microfilmage des documents anciens, actuellement en cours et leur présentation dans une salle spécialement aménagée au sein de l'hôpital à compter de 1992.

M. Jean-Pierre Fontaine évoqua ensuite les « Heurs et malheurs de l'Hôtel-Dieu ». Le « Vieil Hôpital » est un des plus anciens et des plus vastes monuments hospitaliers de la France médiévale, fondé par la reine Marguerite de Bourgogne, belle-sœur de Saint Louis, venue se retirer à Tonnerre après la mort de Charles d'Anjou, roi de Jérusalem, de Naples et de Sicile.

La suite de ces « heurs et malheurs » — dont beaucoup ont été mis en lumière grâce à des recherches faites récemment aux Archives Nationales par M. Fontaine — figure dans le texte qu'il a bien voulu faire paraître dans les colonnes du présent bulletin.

On y trouvera également le texte des communications de M^me^ L. Skorka et M. R. Biton. C'est pourquoi nous donnons ici seulement un bref signalement.

M. Robert Biton, vice-président de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois, conclut l'après-midi en venant présenter les travaux archéologiques qu'il y a menés à l'occasion de la mise en place d'un chauffage par le sol et de la réfection du dallage, ainsi que de l'aménagement des jardins. Plus de neuf cents tombes recensées par les textes risquaient en effet de disparaître lors de ces travaux. Par ailleurs la grande salle des malades avec sa chapelle ne constituait qu'une partie du grand hôpital médiéval et des extensions du XVII^e^ siècle. On savait également que le sol médiéval était plus bas et avait été remblayé au XVII^e^ pour lutter contre l'insalubrité, liée à sa construction en zone basse sur une nappe phréatique retrouvée à 2,90 m.

Les fouilles extérieures furent très limitées en raison de l'implantation de parkings sur le pourtour du bâtiment. Ces travaux ont néanmoins conduit à renoncer au surcreusement des jardins afin de préserver au mieux le sol médiéval.

Le lendemain, en route pour Tonnerre, un détour par Collan permit à M. Roumailhac d'évoquer l'ermitage de Robert de Molesme, installé au fond d'un vallon doté de nombreuses sources. Prieur de Saint-Michel de Tonnerre, il y fut appelé par des ermites vers 1070, mais la progression rapide de leur nombre imposa la fondation d'un vrai monastère, Molesme ; des relâchements dans le respect de la règle bénédictine l'amenèrent à le quitter en 1098 pour fonder Cîteaux.

M. Jacques Richard, au passage à Chablis, avait évoqué la voie « romaine » Auxerre-Tonnerre, voie secondaire dont aucune trace archéologique n'a pu être retrouvée, mais dont le tracé peut être reconstitué de façon indirecte en s'appuyant sur des textes, établissements gallo-romains, éléments mérovingiens ou le tracé des cours d'eau.

L'arrivée sur Tonnerre offrit une très belle vue sur la vieille ville dominée par Saint-Pierre et les restes de

l'abbaye Saint-Michel, la volumineuse tour de l'église Notre-Dame masquant en partie l'Hôtel-Dieu.

Accueillis par M. Jean-Pierre Fontaine, nous prîmes immédiatement le chemin de la Fosse Dionne. Gros marché agricole de l'époque gallo-romaine, Tonnerre s'est développée d'abord sur la colline où est implantée l'église Saint-Pierre et autour de ce premier point d'eau, situé en contrebas, avant de s'étendre vers l'Armançon. Fontaine vauclusienne, elle fut tenue longtemps comme mystérieuse et même divine, source de nombreuses légendes. Entourée d'un beau lavoir du milieu du XVIII[e] s. et d'un quartier populaire, elle a perdu beaucoup de ses secrets avec les difficiles explorations spéléologiques récentes.

Un sentier, dit de la Duchesse d'Angoulême qui l'aurait emprunté en 1830, récemment réaménagé, permit de gagner la terrasse de l'église Saint-Pierre, offrant un beau point de vue sur la vieille ville, et de visiter cette église. Comme pour la plupart des monuments de cette ville et même de cette région, il s'agit d'un édifice Renaissance pour l'essentiel. En effet, les dégâts de la guerre de Cent Ans et du grand incendie de 1552 furent considérables. De l'église primitive romane, seul subsiste un portail masqué par les orgues. Dotée d'un immense chœur, elle est dépourvue de nef du fait de sa situation au bord de la colline ; elle fut d'abord église comtale, puis paroissiale et collégiale, ce qui fut source de nombreux conflits.

Nous regagnâmes ensuite la ville basse pour admirer l'Hôtel d'Uzès, siège de la Caisse d'Epargne depuis 1889. Son nom est lié à la comtesse Louise de Clermont-Tonnerre, épouse en secondes noces d'Antoine de Crussol, duc d'Uzès. Sa datation est discutée, mais il semble que sa construction soit antérieure au grand incendie de 1556, ce qui expliquerait la présence des blasons de Claude et Louis d'Husson, de la comtesse de Clermont, et les armes de France sur les culots d'angle. D'importantes restaurations postérieures à l'incendie expliqueraient ses particularités architecturales, évoquant plutôt la seconde moitié du XVI[e] siècle ; elles auraient suivi son achat par un riche bourgeois, Jean Canelle. Mais pour certains, son édification serait due à ce grand financier et la comtesse y aurait seulement séjourné à plusieurs reprises. Abandonné par la famille Canelle en 1651, seules en subsistent la cour et la façade, bel exemple du raffinement Renaissance.

C'est par l'Hôtel-Dieu ou Vieil Hôpital que se terminèrent nos visites de la matinée. Sa très vaste salle des malades, construite entre 1293 et 1295, frappe d'emblée par sa très grande luminosité et le caractère reposant de ses dimensions malgré l'amputation de la dernière travée par la création d'une tribune au XVII[e] siècle. Outre les mausolées de la reine fondatrice et de Louvois, c'est surtout la très belle et très pathétique mise au tombeau qui retint notre attention. Datant du milieu du XV[e] siècle, elle est une des plus anciennes d'Europe et est due au ciseau de deux disciples bourguignons de Claus Sluter.

L'heure tardive ne nous permit pas une visite approfondie du magnifique musée hospitalier récemment créé par l'Association Marguerite de Bourgogne : M[me] Denain nous y accueillit. Après la réception à l'Hôtel de Ville par M. Henri Nallet, Garde des Sceaux et maire de la ville, et le déjeuner à Ancy-le-Franc dont nous pûmes admirer au passage le château et le lavoir à *impluvium*, notre après-midi fut consacré, sous la conduite de M. Jean-Pierre Fontaine, à la visite de sites peu connus ou insolites du Tonnerrois.

L'église de Cruzy-le-Châtel fut conçue par Nicolas Ledoux, qui assurait l'intérim d'architecte de la Maîtrise des Eaux et Forêts dans l'Yonne entre 1765 et 1767. Le dossier, repris ensuite par Desmaisons, garde l'empreinte du maître et on est étonné par la perspective de la nef dans cette petite commune typiquement tonnerroise, avec son architecture de pierre et ses jardins en terrasse.

Le château pentagonal de Maulnes est probablement le troisième édifice bâti sur ce site. Une vaste enceinte carolingienne a été repérée à quelque distance. Marguerite de Bourgogne avait bâti là une de ses résidences favorites ; une ferme en occupe actuellement l'emplacement. Après les troubles de la Guerre de Cent Ans au cours desquels les alliances de Louis II de Chalon avec les Armagnacs furent source d'importantes destructions dans cette région, les comtes de Tonnerre récupérèrent leurs possessions au début du XVI[e] siècle et Antoine de Crussol, comte d'Uzès, fit construire ce château dans une clairière vers laquelle convergent cinq allées. A chacune correspond une tour et l'ensemble s'articule autour d'une tour centrale, bâtie au-dessus d'un puits communiquant avec un nymphée et desservant tous les étages. La construction autour de l'escalier central, les dénivellations du terrain et l'abandon actuel sont pour beaucoup dans le caractère insolite de cet édifice dont M. Biton nous présenta la vie mouvementée.

La route, permettant au passage un coup d'œil aux châteaux de Pimelles et surtout de Tanlay, nous conduisit aux ruines de l'abbaye cistercienne de Quincy, transformée en ferme. La grande amabilité de son propriétaire permit à notre groupe de jouir tout à loisir des richesses que conserva ce site. Sixième fille de Pontigny, elle connut une grande expansion aux XII[e] et XIII[e] siècles. Pratiquement détruite par les soudards et les huguenots en 1562, elle sera partiellement restaurée par un de ses abbés au XVII[e] siècle, qui fait reprendre l'église et construire un logis conventuel sur des salles

romanes. Un bâtiment du XIIIe s. avec tour d'angle et surtout les belles voûtes gothiques de l'étable et la salle romane conservée sous le logis XVIIe siècle retinrent notre attention.

Molosmes fut notre dernière étape. L'abbaye Saint-Pierre de Molosmes dont la voix populaire fait remonter la fondation à Clovis, daterait plus vraisemblablement de la fin du VIIe siècle. Une abbaye prébénédictine lui aurait succédé ; en tout état de cause, dès 850, existait un monastère bénédictin regroupant soixante-cinq moines. Détruite par les Normands, réformée comme Saint-Michel de Tonnerre par Guillaume de Volpiano, elle vit le transfert d'une part importante de ses occupants au XIe siècle vers la commune voisine de Saint-Martin-sur-Armançon. Des bâtiments sur la route de Tonnerre témoignent encore de cette implantation. Cependant quelques moines restèrent ici et des abbés s'y firent inhumer. Étienne de Nicet fit reconstruire au XVIe siècle une église aux vastes proportions, dont le volumineux clocher et la petite porte occidentale sont très probablement les vestiges d'un édifice antérieur. Restaurée il y a une vingtaine d'années, elle recèle une étonnante statuaire populaire très naïve et une belle chaire tonnerroise du XVIIIe siècle. Le retour sur Tonnerre permit à M. Fontaine de nous situer le second site d'implantation de l'abbaye sur la rive gauche de l'Armançon, à la sortie de Saint-Martin.

Merci à nos collègues de Tonnerre pour ces deux excellentes journées très documentées qui permirent à nombre d'entre nous bien des découvertes en Tonnerrois.

*

Parmi les activités de notre société, mention doit être faite de l'important travail réalisé par M. et Mme Tollard, tant à notre musée de Saint-Père que sur le site archéologique des Fontaines Salées où le ministère de la Culture a fait effectuer des travaux d'entretien. Par ailleurs, M. Tollard a participé à des observations archéologiques à Avallon, à la suite du signalement de vestiges aperçus par M. Voillot, libraire, au fond d'une tranchée lors de travaux de voirie. Les objets recueillis ont été déposés au musée d'Avallon.

*

Enfin, nous nous plaisons à rappeler la parution chez Champion-Slatkine, par les soins de notre société, d'un ouvrage de 200 pages intitulé *Auxerre Ve-XIe siècles. Saint-Germain, Saint-Étienne*. Il constitue le sixième volume de la collection « Cahiers d'archéologie et d'histoire » publiée par notre société. Monsieur Pierre Riché, professeur émérite à l'université de Paris X-Nanterre, a bien voulu nous faire l'honneur de le préfacer. Par ailleurs, M. le professeur Jean Richard, membre de l'Institut, l'a présenté à une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; le texte de cette présentation paraîtra dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*. L'ouvrage fera également l'objet d'un article à paraître dans les *Annales de Bourgogne*.

Cette publication, qui a permis de mieux faire connaître les travaux du Groupe d'Étude de l'abbaye Saint-Germain, ainsi que ceux que nos collègues ont consacré à la cathédrale Saint-Étienne, a connu un franc succès. En quelques mois, plusieurs centaines d'exemplaires ont été vendus, dont une centaine à l'étranger.

M. et J.-D. C.

En suivant la Voie Domitienne de Cavaillon à Sisteron

Voyage dans les Alpes de Haute-Provence du 30 mai au 8 juin 1991

par Jean-Marc SAUR, Anne-Marie DUCROT, Monique CARON,
Françoise-Magdeleine MARTIN et Jean ROUMAILHAC

Une trentaine de nos collègues se sont retrouvés, devant la gare d'Avignon, pour entreprendre ce nouveau voyage, minutieusement organisé par notre président et destiné à nous faire découvrir les merveilles des Alpes de Haute-Provence, en suivant la « Voie Domitienne » de Cavaillon à Sisteron.

Quittant Avignon en direction d'Apt, nous pûmes au passage apercevoir la Chartreuse de Bonpas, dont le nom rappelle l'existence du gué (le bon passage) sur la Durance; nous rejoignîmes dès lors rapidement la vallée du Calavon et cette fameuse Voie due à Cneius Domitius Ahenobarbus (vers 130 av. J.-C.). Notre premier arrêt fut pour « le pont Julien », réputé avoir été construit trois ans avant notre ère, pour permettre à la Voie de franchir la rivière, quelques kilomètres en aval de l'antique cité d'Apt.



Fig. 1. — Le pont Julien.

Après avoir traversé celle-ci – que nous visiterons en détail le dernier jour – nous arrivâmes à Céreste, près de l'antique Catuiacia, relais de chevaux de la voie romaine, situé à l'endroit où celle-ci quittait la vallée du Calavon pour s'engager dans celle de l'Encrème.

A quelque distance de Céreste, nous découvrîmes l'étrange prieuré de Carluc, accroché au flanc d'une falaise rocheuse. Ce « complexe médiéval », selon l'expression de M. Guy Barruol qui l'a beaucoup étudié, est situé au sein d'un vallon de verdure couvert de chênes, de genévriers, de genêts et de pins, au creux duquel un charmant ruisseau prend sa source; l'ensemble comprend une église médiévale, une galerie en partie rupestre creusée de tombeaux, des aménagements dans le rocher et les vestiges de deux autres églises. En provençal, les gens du pays l'appelle « Carluè »; au travers des différentes archives, son nom prend les formes de « Carloco, Cariloci, Carilocus,... » qui auraient pour origine la racine pré-indo-européenne CAR, qui signifie « rocher ».

Après la visite du prieuré, nous continuâmes de suivre la voie domitienne; après être passés près du gué où elle franchissait le Reculon, nous la quittâmes à hauteur de Saint-Michel-l'Observatoire pour rejoindre par la vallée de la Laye, tout près de Saint-Etienne-les-Orgues mais en pleine campagne, l'hôtel qui assura notre gîte pour les quatre premières nuits.

*

La seconde journée fut consacrée à plusieurs sanctuaires anciens, situés près de la Voie Domitienne et que nous visitâmes sous la conduite de M. Pierre COLOMB. Ce dernier est le président de la Société Littéraire et Scientifique des Alpes de Haute-Provence et, aussi, du Comité de Sauvegarde des monuments et des sites, qui prend une part importante à la restauration de beaucoup d'entre eux.

Nous nous rendîmes tout d'abord sur les contreforts de la montagne de Lure, en bordure de la vieille route de Mallefougasse et de Cruis, tout près de Châteauneuf-Val-Saint-Donat, pour trouver, dans un bosquet de chênes verts, la chapelle de la Madeleine (fin XII^{e} ou début XIII^{e} s.), vestige probable d'un ancien établissement hospitalier ou de refuge; celle-ci se recommande par la sobriété de son parti architectural (nef de trois travées voûtées en berceau légèrement brisé, abside en cul de four), l'excellence de ses proportions, la qualité de ses murs en moyen appareil régulier et sa couverture de lauses, récemment reconstituée grâce au Comité de Sauvegarde.



Fig. 2. — Le groupe devant le portail de La Madeleine.

Nous nous dirigeâmes ensuite vers la commune de Montfort, pour nous intéresser à l'église de Saint-Donat-le-bas, le premier des deux édifices « de l'an mil » prévu à notre programme. Isolée sur une butte, dans un site sauvage des contreforts méridionaux de la montagne de Lure, sanctifié par la présence de l'anachorète Donat au début du VI^e^ siècle, l'église, de plan basilical, se dresse majestueuseument ; avec sa grande et haute nef flanquée d'étroits collatéraux et son transept bas ouvert sur trois absides, elle présente toutes les caractéristiques des constructions du premier art roman et peut être datée du deuxième quart du XI^e^ s. ; sa consolidation et sa restauration se poursuivent depuis près de vingt ans sous l'égide du comité et nous avons pu constater la pose en cours de la toiture de lauses.



Fig. 3. — L'église de Saint-Donat-le-bas.

Après un excellent repas à Peyruis, c'est vers le prieuré de Ganagobie que nous dirigèrent nos pas. Etabli sur un plateau quaternaire dominant la Durance de plus de 300 m, il nous fut présenté par M. Michel FIXOT, maître de conférences à l'Université de Provence et responsable des fouilles qui y sont menées depuis de nombreuses années. Les bâtiments que l'on y voit aujourd'hui sont ceux du prieuré tel que reconstruit au XII^e^ s. selon un plan classique. L'église comporte une nef à trois travées, prolongée par un double et ample transept ouvrant sur un chœur à trois absides. L'accès à la nef depuis l'extérieur du monastère se fait par un portail monumental qui s'ouvre dans le mur occidental ; il présente un décor sculpté extrêmement intéressant (les douze apôtres du linteau monolithe, le Christ trônant flanqué des symboles des quatre évangélistes et de deux anges au tympan), mais le décor d'encadrement en festons, probablement très remanié au XVI^e^ s., n'est pas sans poser quelques problèmes. Le cloître, qui jouxte le mur sud de la nef de l'église, est une construction basse d'une grande austérité. Il présente un plan classique et, comme un certain nombre d'autres cloîtres provençaux, ses galeries s'ouvrent sur le préau par huit grands arcs surbaissés ; cependant, la légère brisure du tracé des murs nord et sud pose également quelques problèmes du point de vue architectural.



Fig. 4. — M. Michel Fixot à Ganagobie.

A l'intérieur de l'église, nous avons porté une attention toute particulière au pavement de mosaïques qui couvre le sol de l'abside et, sur une grande partie de sa largeur, celui du transept ; avec son organisation générale en grands panneaux rectangulaires faisant alterner des motifs purement ornementaux et des représentations de figures, il paraît avoir été conçu à l'image d'une juxtaposition de tapis ; d'après les dernières recherches en relation avec l'inscription de l'abside (« Prieur Bertrand, tu as ordonné que l'on me fasse ; Pierre Trubert pressait et dirigeait mon exécution »), cette œuvre pourrait avoir été réalisée aux alentours des années 1122-1129.

Après avoir contemplé, du haut de la falaise, l'immense panorama de la vallée de la Durance, nous reprîmes le chemin de Forcalquier, non sans avoir, cependant, fait un léger détour au pied du plateau, pour

rendre visite au pont romain sur lequel la Voie Domitienne franchit toujours en cet endroit le torrent du Buès ; cet ouvrage, établi en un point resserré de la vallée, comporte une seule arche reposant à même le roc, sur des culées massives d'un type rare en Gaule ; il a des équivalents en Italie du Nord, notamment dans le Val d'Aoste et paraît devoir être daté de la première moitié du IIe siècle. C'est M. Pierre Martel qui a attiré l'attention sur son origine romaine il y a une trentaine d'années.

J.-M.S.

◇

C'est sous un beau soleil que nous partons, ce 1er juin, pour une journée de découverte de Salagon et de ses environs, sous la conduite, ô combien enthousiaste et passionnée, de M. Pierre MARTEL, le fondateur du « Mouvement Alpes de Lumière », association culturelle très active qui a son siège au prieuré de Notre-Dame de Salagon.

La matinée est consacrée à un chemin de découverte du pays, créé par P. Martel entre Salagon et les cabanons pointus. L'œil exercé de notre guide et son érudition « tous azimuts » attirent notre attention à chaque pas sur... des perçoirs de silex (50 ateliers de taille de silex déjà retrouvés ! On y a travaillé jusqu'au IIIe siècle), des fleurs, des plantes (le thé des montagnes dont la fleur en infusion a des propriétés sédatives), le lézard ocellé, des chênes truffiers, des meules de moulin découpées à la pique, encore en place dans le banc de pierre.

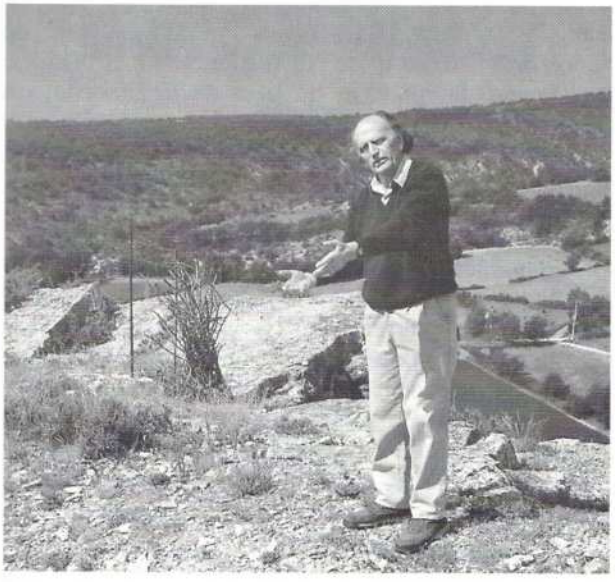


Fig. 5. — M. Pierre Martel devant le Plan de Saint-Michel. *(photo A.-M. Ducrot)*

Un arrêt au sommet de la colline nous permet d'admirer un vaste et merveilleux panorama, du Lubéron à la Montagne de Lure, avec le barrage de la Laye à droite (aye = eau, du latin *aqua),* l'observatoire de Saint-Michel au centre, de grandes carrières de pierre, la tour de Porchères (Ribaud de Porchères est l'un des fondateurs de l'Académie Française). P. Martel nous situe la Voie Domitienne dans le paysage ; construite au second siècle avant J.C., elle traversait la plaine de Mane depuis le gué du Reculon jusqu'au gîte d'étape d'Alaunium, puis passait sous Ganagobie et remontait vers Sisteron en passant tout près de Saint-Donat et de la Madeleine. Elle fut source d'un important brassage de population.

Lorsque nous eûmes repris des forces dans la salle voûtée d'un sympathique restaurant de Forcalquier, l'après-midi fut consacrée à la visite du prieuré médiéval de Notre-Dame de Salagon ; depuis 10 ans — et grâce à la ténacité de Pierre Martel — il est devenu le Conservatoire d'Ethnologie de la Haute-Provence. C'est le Docteur Marc Albouy qui nous prit en charge aimablement.

Une importante exploitation agricole gallo-romaine et une nécropole paléochrétienne ont précédé l'édifice roman. Plusieurs campagnes de fouilles ont également permis de retrouver des inhumations (IVe-XVIe s.). Ce haut lieu comporte une église du XIIe siècle avec un beau portail aux colonnes ornées de motifs faisant penser au travail de l'ivoire.

Le chœur remanié conserve quatre colonnes et des chapiteaux romains de réemploi ; quelques beaux motifs sculptés (scène de chasse, tête de bélier, annonce aux bergers, naissance et baptême du Christ), émaillent les murs des bas-côtés et de la façade. Des fresques du XVIe siècle ornent le mur sud.

Au XVIe siècle, les abbés commendataires ont construit, au-dessus du logement des moines, un logis prieural Renaissance aux belles fenêtres à meneaux. Des granges, aménagées au XVIIIe siècle quand le prieuré devint une ferme, abritent actuellement des expositions, en particulier un musée ethnologique de l'invention rurale (objets, photographies) très bien présenté. On y accède par une « calade » du XVIIe siècle, large chemin de pierres posées sur chant.

Nous passons ensuite un agréable moment dans les jardins :

— le jardin médiéval, en damiers clos par des végétaux, centré autour d'un puits, avec les plantes médicinales, ornementales et potagères, qu'on trouvait dans les jardins des monastères ;

— le jardin de simples, où les plantes médicinales sont groupées par « appareil » à soigner. Un coin est

réservé aux plantes « magiques », drogues de l'époque, telle la verveine sauvage qui faisait chanter les malades condamnés et pleurer ceux qui désiraient guérir... ou la jusquiame qui provoquait des hallucinations avec sensation de vol dans les airs, pas étrangère aux récits de sabbat ! Au XIVe s., la médecine savante employait près de 500 remèdes végétaux ;

— le jardin de plantes aromatiques, actuellement cultivées dans la région.



Fig. 6. — Le prieuré de Salagon.

Reprenant le car pour quelques kilomètres et après un arrêt devant le pont médiéval franchissant la Laye, nous gagnons le château de Sauvan, belle demeure classique du XVIIIe siècle, unique en Provence et très joliment meublée. On l'a appelé le « Petit Trianon de la Provence ». Construit en 1719 par J.B. Franc pour Michel de Forbin Janson (de Mane), il resta en partie inachevé. Il n'a pas trop souffert de la Révolution et est actuellement amoureusement restauré et remeublé par les nouveaux propriétaires, antiquaires, qui le font visiter eux-mêmes avec humour et compétence.

*

Après une matinée de liberté à Sisteron, qui permit, ce dimanche 2 juin, aux uns d'assister à la messe à la cathédrale et aux autres de jouir des beautés de la ville, nous nous retrouvâmes au restaurant « Lou pebre et l'aiet » (le poivre et l'ail) pour un excellent déjeuner. Nous eûmes à la sortie la surprise (fort appréciée) d'être attendus par un petit train qui nous conduisit allègrement à la citadelle, en nous permettant d'admirer au passage les vieilles rues. Nous fîmes la visite de la citadelle sous la direction de Monsieur Pierre Colomb, que nous retrouvions avec beaucoup de plaisir. C'est lui qui, par son obstination et son dévouement, œuvra pour la reconstruction de la citadelle, gravement endommagée par les bombardements américains du 15 août 1944. C'est à son initiative que s'est créé le festival de théâtre et de musique « Les Nuits de la Citadelle », qui contribua beaucoup à cette restauration.

S'appuyant sur les dessins anciens du Père de Martelange, M. Colomb nous décrivit magistralement l'histoire et l'évolution de la citadelle et de la ville de Sisteron, l'antique Segusterone du IIIe siècle, dont le nom d'origine pré-indo-européenne rappelle la situation « élevée sur un rocher » de cette cité, fondée sur la Voie Domitienne, au passage de la cluse créée par la Durance.



Fig. 7. — La citadelle de Sisteron.

Plusieurs évocations sonores rappellent les points marquants de son histoire (construction de la citadelle du XIIe s. au XVIe siècle ; emprisonnement en 1639 de Jean Casimir Vasa, futur roi de Pologne ; passage de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, le 4 mai 1815...). Du chemin de ronde et du haut de la citadelle, on découvre un panorama extraordinaire sur le site même, la ville et ses toits, Saint-Dominique, la Durance et son fameux pont, la montagne de la Baume aux escarpements insolites.

Un orage violent nous retint dans la chapelle Notre-Dame du Château (fin du XIIIe s.), surprenant édifice gothique pour lequel le maître d'œuvre du pays sut jouer avec deux tons de pierres. Des vitraux modernes de Claude Courageux (1960), pleins de symbolisme, apportent une note très colorée (rouge des coquelicots, violet de la lavande, vert de la Durance, jaune du soleil, noir des barreaux...). Une très belle exposition des aquarelles et des tableaux de Paul Maudonnet nous permit d'attendre agréablement la fin de l'orage.

Le petit train nous reconduisit alors à la cathédrale Notre-Dame-des-Pommiers (XIIe-XIIIe siècles), qui a succédé à deux édifices antérieurs et constitue le seul

vestige d'un vaste ensemble épiscopal du VI^e^ siècle. Son nom est tiré non des arbres mais du *poemerium*, espace sacré laissé libre entre les maisons et le rempart. Sisteron eut un premier évêque vers 500. Monsieur Colomb nous aida par ses explications précises et complètes à saisir toute la beauté de ce joyau de l'art roman méditerranéen, aux fortes influences piémontaises et lombardes avec son beau chevet, sa coupole bichrome, son portail rappelant les *reale* de la région haut-alpine, ses trois nefs sans transept. Son riche mobilier, ainsi que ses tableaux rappelant les graves épidémies de peste et de choléra qui ont ravagé la ville, furent aussi des occasions d'évoquer son histoire.

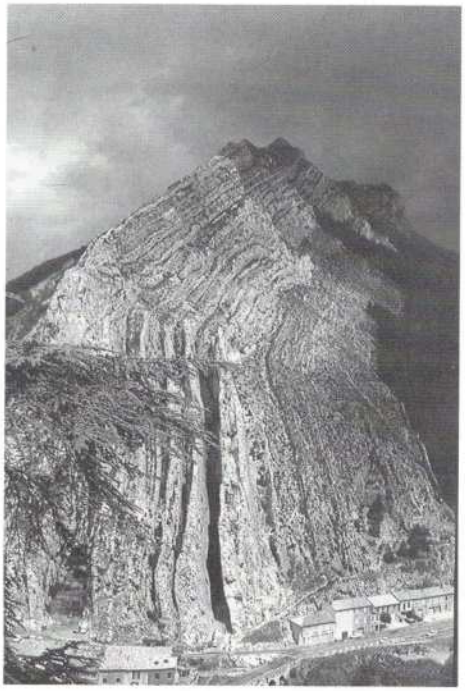


Fig. 8. — L'anticlinal de La Baume.

La visite s'acheva par le musée de la ville, fondé en 1950 (et qui sera transféré dans la chapelle de la Visitation quand elle sera restaurée). Ce musée contient les découvertes faites en 1946 en creusant les fondations d'immeubles pour reloger les Sisteronais: vestiges d'un immense tombeau de jeune femme (I^er^ s.) avec ses urnes cinéraires en verre et en marbre, quatre très grosses têtes en pierre, les « Vents », qui étaient situées aux quatre coins de la sépulture , soufflant l'âme vers le séjour des dieux ; mais aussi des monnaies (du III^e^ s. av. J.-C. à la Révolution), les restes d'édifices médiévaux sisteronais et une très belle série de lithographies de la ville.

A.-M. D.

◇

Après une dernière nuit à Saint-Etienne-les-Orgues nous retrouvons Monsieur Pierre Martel à Banon, village éperon sur le bord du plateau, pour une journée consacrée au Plateau d'Albion et au Pays de Sault, zone autrefois couverte de forêts et défrichée par les moines clunisiens ; la lavande y est actuellement une des ressources essentielles. Proche des célèbres silos, Notre-Dame de l'Ortiguière, ermitage clunisien dont la mention sous le nom de Notre-Dame d'Albion remonte à 1274, doit son nom à une Pieta vénérée ici et qui aurait été trouvée dans un champ d'orties au XVII^e^ siècle.

Cet édifice a connu bien des vicissitudes depuis la seconde moitié du XI^e^ s., où l'ensemble du terroir fut légué à l'abbaye de Cluny. En dernier lieu, dans les années 60, c'est le Mouvement Alpes de Lumière (par conséquent, en première ligne, MM. Pierre Martel et Guy Barruol) qui a assuré sa remise en état.

Ce bâtiment d'allure modeste recèle encore dans son sanctuaire quatre consoles de pierre sculptées, en plus de la table d'autel, retrouvée au cours de la restauration et replacée sur un socle moderne. Les sculptures de ces consoles « (deux visages d'hommes carrés, burinés et rudes et deux visages de femmes ronds)... sont surmontées d'abaques qui représentent des ornements géométriques variés que l'on retrouve, au XIII^e^ s. », en de nombreux monuments de Provence. « Sous les têtes, quatre petits bas-reliefs hautement symboli-



Fig. 9. — Notre-Dame de l'Ortiguière: une des quatre consoles sculptées du sanctuaire.

ques. Un thème général s'en dégage: le passage de l'homme de la terre au ciel... » (Guy Barruol, *Alpes de Lumière,* nº 55, l'Ortiguière, p. 30). La conclusion de M. Barruol est que ces sculptures ne sauraient être antérieures au XIIIe siècle.

Il y a un quart de siècle, l'historien d'art Marcel Pobé les donnait comme étant de la première moitié du XIe siècle; il y voyait des scènes capitales de la mythologie germanique (*Alpes de Lumière,* nº 55, p. 34-40 et nº 36, 1965, p. 36-38).

La route du plateau nous conduit ensuite vers Saint-Trinit et sa belle église priorale romane: plan très simple avec nef unique et décor floral, inachevé et très primitif. Un joli village ancien l'entoure, en vue du Mont Ventoux.

Après quelques instants d'herborisation sur le plateau, qui nous permettent d'apprécier à nouveau les connaissances éclectiques de notre guide, nous atteignons Sault où nous sommes accueillis par Monsieur Hommage, président du Syndicat d'initiative, et par Monsieur le Curé.

La belle église de la fin du XIIe siècle fut à l'origine celle d'un prieuré de Villeneuve-lès-Avignon. Elle a conservé sa nef romane, mais les chapelles rayonnantes du chœur et le portail datent du XIVe siècle. Quant aux stalles, elles proviennent du couvent de La Loge, dont l'église fut la primitive église de Sault. Inattendu dans cette petite cité, un musée fondé par un Saltésien au milieu du siècle dernier conserve des collections très riches et une belle bibliothèque. Du château féodal et des remparts qui entouraient le bourg, ne persistent que quelques vestiges, encore bien visibles quand on parcourt les rues et places de la vieille ville.

Après un excellent déjeuner pris à Aurel, très beau village situé aux confins de la Haute Provence et des Baronnies, dominé par son église romane et les ruines de son château, nous gagnons Saint-Christol dont le vieux village disparaît un peu au sein des constructions neuves que l'hébergement des militaires de la base aérienne a nécessité. De nombreux avens (dont un dépasse deux km de circonférence) percent le plateau; des engins agricoles sont victimes de temps à autre de nouvelles ouvertures.

L'église, sous le vocable de Saint-Christophe et Notre-Dame, est composée, en fait, de deux édifices; l'un roman (régulièrement orienté, avec une abside hémicirculaire et un autel ancien récemment remis en place) construit au XIIIe siècle par les bénédictins de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, comme l'église de Sault; l'autre, occidenté et situé au nord du précédent, date des XVe et XVIe siècles. L'abside romane en cul-de-four est un trésor sculptural avec son autel et surtout ses arcs retombant sur des chapiteaux et des colonnes délicatement sculptées de motifs végétaux, animaux et humains, sculpture d'une finesse exceptionnelle en Haute Provence dans un édifice rural.



Fig. 10. — Saint-Christol: une colonne du chœur.

Simiane et sa curieuse rotonde marqueront le terme de notre promenade sur le plateau de Vaucluse. Enorme tour ronde surmontée d'un édicule à six pans, dominant le village et le paysage alentour, il s'agit en réalité d'une chape de pierre sèche, reprise il y a un siècle, protégeant une tour médiévale du XIIIe siècle dont la riche décoration intérieure a conduit à de nombreuses discussions à propos de sa destination primitive.

Adossée au rempart, c'était le donjon du château. Edifice à douze pans irréguliers, surmontée d'une rotonde à l'aspect spiralé, elle a fait parler de temple solaire. Mais ceci est plus vraisemblablement lié à l'empirisme de sa construction et l'on peut y voir plutôt la salle des gardes. Les douze arcs retombent sur douze modillons, ornés de visages mi-humains mi-animaux. La descente dans les rues du vieux village, magnifiquement restauré et entretenu, permet bien des découvertes: logis seigneurial, place couverte et ancienne halle du XVe siècle, vieilles portes médiévales et classiques, clocher Saint-Jean et église Sainte-Victoire gothiques tardifs, beaux hôtels dont ceux de Eyroux de Pontévès et de Ponson du Terrail. De la halle, la vue étendue permet de bien comprendre la structure du pays: plateau coupé par la faille de Simiane sur laquelle tous les

champs viennent se terminer; au-delà, les collines du pays de Forcalquier, sièges d'*oppida* et d'habitats très anciens.

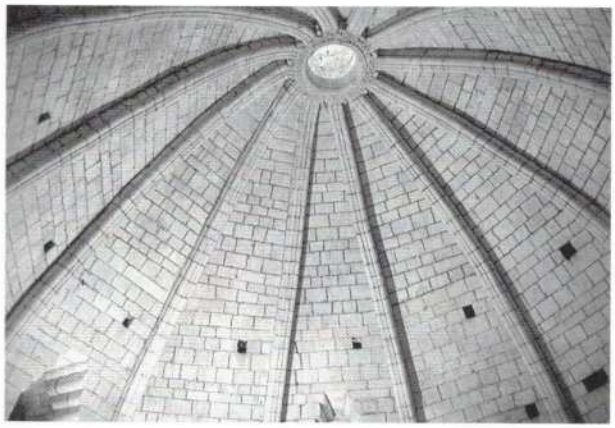


Fig. 11. — Simiane: la coupole de la rotonde.



Fig. 12. — L'inscription de Pierre-Écrite.

Nous gagnons alors Sisteron, pour nous installer au Grand Hôtel du Cours, qui sera notre gîte jusqu'à la fin de notre séjour. Ceci nous permettra de revoir la vieille ville par un temps plus clément et de profiter de ses ruelles pentues enchevêtrées sur les flancs de la colline portant la citadelle. Les plus courageux pourront même aller jusqu'au quartier de la Baume, de l'autre côté de la Durance, et à Saint-Dominique que l'orage de la veille nous avait empêché de visiter.

Abbaye fondée en 1248 par Béatrice de Savoie, veuve de Béranger IV, dernier comte de Provence-Savoie, elle fut une des maisons majeures des Dominicains. L'église, incendiée lors des guerres de religion et restaurée au début du XVII[e] siècle, fut amputée alors de ses dernières travées. Vendue comme bien national, transformée en ferme, elle était totalement abandonnée en 1940 et proche de s'écrouler lorsqu'en 1961 une souscription fut lancée par l'association Art-Théâtre-Monuments (A.T.M.) pour la sauver; depuis trente ans, dans le cadre des « Nuits de la Citadelle », des concerts profitent de sa remarquable acoustique dans un magnifique cadre architectural du XIII[e] siècle. Est-il bien utile d'ajouter que, derrière A.T.M., c'est encore Pierre (et Blanche) Colomb que l'on retrouve?

*

Un soleil magnifique va accompagner notre excursion du lendemain, dans la région située au nord-est de Sisteron et jusqu'à Digne. Une très belle vue sur Sisteron s'offre à nous au cours de la montée vers le site de Chardavon, vaste amphithéâtre naturel, à plus de 1000 mètres d'altitude, dominé par des falaises rocheuses et traversé par le Riou de Jabron. Nous y pénétrons par les gorges de Pierre-Ecrite: une monumentale inscription rupestre antique y commémore l'aménagement de cette région, au V[e] siècle, par le préfet du prétoire Dardanus. Après une carrière politique importante en cette période trouble de l'Empire finissant, ce haut personnage, dont la foi chrétienne est louée par saint Augustin et saint Jérôme, aurait créé une petite agglomération rurale appelée Théopolis, (la « Cité de Dieu »), refuge pour les nouveaux arrivants fuyant les barbares et pour les populations locales, mais surtout centre d'ascèse, de recueillement et de prière. Les recherches archéologiques n'ont, à ce jour, retrouvé que peu d'éléments permettant de localiser cette fondation; mais on peut supposer que le monastère de Chardavon, au haut Moyen Age, se soit installé sur ses ruines. Au-delà de Saint-Geniez, au point où le plateau se termine au-dessus du profond abîme du Vançon sur le flanc nord du rocher de Dromon (où l'on a retrouvé un castrum et les traces d'un habitat rupestre médiéval), une modeste chapelle, restaurée au XVII[e] siècle et flanquée alors d'un ermitage, abrite une magnifique et minuscule crypte semi-souterraine, à deux nefs rectangulaires ouvrant sur deux absides semi-ciculaires. Des ennuis de clé nous en interdirent l'accès, mais les petites fenêtres nous permirent d'entrapercevoir le rocher sur laquelle elle s'appuie au nord et, surtout, les colonnettes et chapiteaux en albâtre local de la porte sud, décorés de motifs animaux et végétaux. Les origines et la fonction de cette crypte surmontée d'une église Notre-Dame, dans un lieu aussi retiré, sont inconnues.

Le site, d'où la vue embrasse un immense paysage, est magnifique mais l'accès en est difficile, dans un chaos rocheux. On note à proximité une source salée; au XVII[e] siècle, des pèlerinages attiraient encore des foules importantes le lendemain de la Pentecôte, pour la fête des moissons et l'arrivée des troupeaux du bas-pays, ce qui a fait évoquer un culte de la fécondité.

Après le Malpas, une route étroite et en réfection totale, difficilement praticable pour notre car mais offrant des paysages magnifiques, nous conduit par Authon, Thoard, Barras (pays d'origine du Conventionnel) et non loin de Champtercier (patrie de Pierre Gassendi) jusquà Digne. Monsieur Francesco Flavigny, architecte en chef des Monuments Historiques, responsable du chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame du Bourg, profita du déjeuner pour venir nous présenter ce vaste chantier avant notre visite de l'après-midi. Elle fut construite sur un site de confluence torrentielle, abandonné par le Mardaric, qui peut être considéré comme l'ancien cours de la Bléone. Des niveaux antiques des Ier et IIe siècles, abandonnés brutalement au début du IIIe siècle, et un arasement des structures en faisaient un site favorable à une nouvelle implantation. Un édifice du VIe siècle avec mosaïque à décors géométriques et floraux atteste d'un probable ensemble épiscopal dans ce quartier du Bourg à cette période. D'importantes transformations et la création d'une vaste nécropole ont lieu à l'époque carolingienne ; après 1030, un renouveau architectural amène à une reconstruction incomplète de la cathédrale : l'abside en hémicycle vient se loger dans un chevet plat, les sols sont exhaussés dans la nef, une annexe sud est créée (qui servit de support au clocher de la fin du XIe siècle), les zones funéraires s'étendent. Mais un violent incendie à la fin du XIIe siècle impose la reconstruction totale, qui ne se terminera que dans la dernière moitié du XIIIe siècle. Quant aux fresques, elles datent du courant du XIVe siècle, voire du XVe siècle pour les murs latéraux. Considérablement altérées depuis leur description à la fin du XIXe siècle, elles ont pour thèmes la Trinité, le Jugement Dernier et la Vierge Médiatrice, assez fréquents dans les zones alpines. L'importance des désordres constatés au niveau des murs et des pignons, le souhait de ranimer la fonction cultuelle de l'église épiscopale et la mise en place d'un chauffage amenèrent à entreprendre les gigantesques travaux, actuellement encore en cours, qui permirent une étude complète du monument.

Une exposition présentée au musée dans le cadre de l'année de l'Archéologie venait de se terminer, mais le magnifique catalogue édité à cette occasion en apporte une excellente synthèse. Les couvertures ont retrouvé au niveau du chœur un état proche de celui d'origine. Les murs et pignons sont stabilisés ; les poussées sont recentrées sur un sol porteur flottant et une crypte archéologique sera créée dans les années à venir après mise en place d'un drain de rabattement de la nappe phréatique ; les peintures murales seront déposées pour restauration. Des études anthropologiques ont été menées sur les ossements très nombreux (XVe au XVIIe s.) issus du sol de la cathédrale et des terrains avoisinants. En effet, dès le XIIe siècle, une seconde ville s'était développée sur la butte Saint-Charles et pendant trois siècles, le Bourg, quartier canonial, et la ville haute laïque vont coexister. La cathédrale Saint-Jérôme y sera bâtie au XVe siècle et Notre-Dame du Bourg, progressivement abandonnée, aura une fonction funéraire avec de grands cimetières périphériques qui se développeront après l'édit royal de 1660.

Madame Nadine Gomez, conservateur du musée, et Madame Josiane Richaud, son adjointe qui a participé aux fouilles dirigées par Mademoiselle Gabrielle Demians d'Archimbault, professeur à l'Université de Provence, nous accueillirent sur le chantier avant de nous conduire au musée dont les très riches collections naturalistes et artistiques nous retinrent un bon moment, plus particulièrement la section archéologique et les objets trouvés sur le site du quartier du Bourguet de l'Escale, ville romaine et comptoir grec de la vallée de la Durance. Mais nous ne saurions passer sous silence l'exposition temporaire de paysages bas-alpin, consacrée à Paul et Etienne Martin, initiateurs de ce musée en 1889 et qui furent ses premiers conservateurs, ainsi qu'à leur ami Henri Joubert, peintres aquarellistes de très grand talent à l'origine d'une école dignoise de l'aquarelle. Faute de temps Alexandra David-Neel n'eut pas droit à notre visite, mais une salle du musée nous permit d'évoquer cette grande exploratrice qui fit de Digne sa légataire universelle. Elle avait adopté la ville pour ses montagnes et sa sérénité. Nous voudrions enfin souligner le remarquable travail effectué par les deux conservatrices depuis quelques années pour la classification, la présentation et la mise en valeur des collections dont l'importance ne permet qu'une exposition partielle.

Nous ne pouvions quitter Digne sans une visite rapide au Centre de géologie alpine, au cœur de la réserve naturelle géologique de Haute Provence, internationalement connue et la plus vaste d'Europe. Elle offre un panorama presque complet de l'évolution de la vie sur terre : gisements de végétaux de l'ère primaire, dalles d'ammonites du secondaire, sites à pattes d'oiseaux du tertiaire, miraculeusement conservés dans leur contexte naturel.

M. C.

◇

La journée du 5 juin débute par une promenade dans les montagnes pastorales de Lure où nous découvrons, nichée au creux d'un vallon et ombragée de tilleuls séculaires, Notre-Dame de Lure.

La vie religieuse dans les préalpes de Provence fut animée et inspirée par des anachorètes vivant dans de modestes ermitages ou petits monastères qui devinrent centres d'évangélisation. Tel serait le cas de Notre-

Dame de Lure. Selon une mention qui figure dans l'église, un sanctuaire aurait été créé par Donat, mais aucune mention n'apparaît dans les textes.

D'après M. Guy Barruol, l'église actuelle est celle d'une abbaye, fille de celle de Boscodon dans les Hautes Alpes et fondée *ex nihilo* par les chalaisiens aux alentours de 1170. Son existence aurait pris fin au XV^e^ siècle. Son dépouillement, son austérité et son isolement s'expliqueraient par ses origines que l'on pourrait croire cisterciennes. En effet, les chalaisiens ont essaimé aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles en réaction contre les bénédictins. Peu de chose à dire sur le monument lui-même si ce n'est une particularité remarquée dans le mur est: une croix dite lombarde, assez caractéristique de l'Italie du Nord.

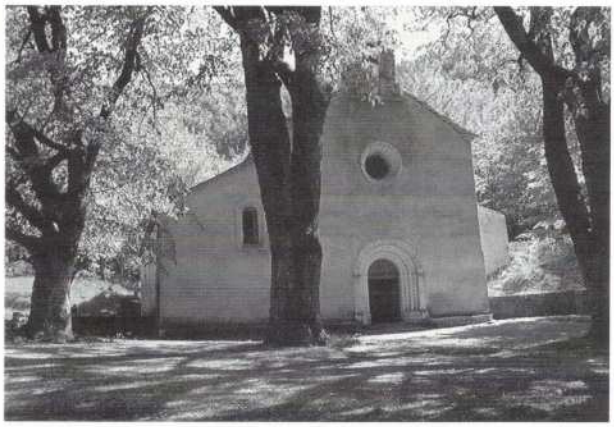


Fig. 13. — Notre-Dame de Lure.

Après les ténèbres, la lumière. Nous partons à la recherche de l'immensité lumineuse du Signal de Lure (1826 m). Certains d'entre nous grimpent dans les cailloux jusqu'au sommet, d'autres musardent et admirent la végétation protégée: gentianes, orchidées et tulipes sauvages par exemple.

Enfin, nous rejoignons Forcalquier pour un repas fort attendu et apprécié de tous avant de repartir pour l'observatoire de Haute-Provence d'où nous découvrons un panorama majestueux ponctué de quatorze coupoles brillant sous le soleil, dans le ciel le plus pur de France.

Après une visite très technique où nous pouvons admirer, parmi les instruments, un télescope doté des derniers perfectionnements de l'électronique, nous nous rendons au village de Saint-Michel-l'Observatoire où M. Pierre Martel nous guide avec toujours beaucoup d'érudition et d'humour, exprimés très librement et avec passion.

Le village a conservé ses remparts et deux églises. Nous sommes surpris et étonnés par l'état d'abandon dans lequel il est laissé. De superbes façades et portes allant du XIV^e^ s. au XIX^e^ siècle l'animent mais sont très défigurées, comme par exemple la belle place Saint-Pierre qui, remise en état, pourrait être un merveilleux voyage dans le temps du fait de sa diversité.

L'église basse (Saint-Pierre), construite aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, présente une curieuse silhouette, appuyée contre les remparts médiévaux. L'église haute, perchée sur une colline à laquelle nous accédons par d'étroites ruelles, fut construite par les bénédictins de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. C'est une église à plan carré et à chevet plat dont la nef principale et la coupole sur trompes à grandes arcatures sont du XII^e^ siècle. La chapelle latérale nord, le chevet et le clocher datent du XVI^e^ siècle. Quelques traces à peine perceptibles de fresques du XIV^e^ siècle apparaissent au-dessus de l'arc triomphal. Les arcs du chœur retombent sur de jolies colonnes torses à chapiteaux corinthiens. Nous remarquons particulièrement le très beau bénitier de marbre sculpté de lions affrontés qui provient, dit-on, de Saint-Michel de Cuxa, en Roussillon.

En quittant Saint-Michel, M. Martel nous apprend qu'à l'époque romane existaient dans les environs sept prieurés; il nous cite pour mémoire les chapelles Saint-Paul, Saint-Jean, Saint-Sébastien et Saint-Basile. Il nous commente enfin l'histoire de la tour romane de Porchères (XIII^e^ siècle), initialement cabane pour pourceaux (tous décimés par la peste en 1653), transformée et restaurée et comportant une chapelle.

La journée se poursuit et notre guide nous conduit, à quelques kilomètres seulement, au pied du plus grand oppidum de la région, à Limans, bourgade rurale située dans les collines au nord-ouest de Forcalquier. Ce village, tourné vers le soleil et à l'abri du mistral, est une manne pour les archéologues. Outre le passé oligocène, l'exploitation des silex, les calcaires et grès verts, les ammonites et poissons fossiles qui abondent dans la région, l'église paroissiale de Limans présente une curiosité. Elle conserve dans ses murs un mobilier paléochrétien tout à fait étonnant composé d'un autel tabulaire et de trois panneaux décoratifs en marbre réputé de Carrare – dont un polychrome, le tout formant incontestablement un ensemble.

Monsieur Martel fut le premier, en 1955, à faire sortir de l'ombre ces pièces rares oubliées en divers points de l'église. Classés parmi les Monuments Historiques en 1956 et 1957, ces panneaux furent remis en valeur: l'autel et la dalle polychrome furent restaurés (mal, hélas) et remontés dans le chœur; une autre dalle trouva place au fond du chœur; quant à la troisième, elle est toujours insérée dans le tympan du portail.

Ce mobilier de haute époque proviendrait d'une église rurale aujourd'hui disparue située au pied du vil-

lage. Les trois dalles faisaient manifestement partie d'un chancel ou clôture de chœur. En effet, dans l'église primitive, seul le clergé était habilité à se tenir dans l'enceinte sacrée qu'il fallait protéger.

Sculptées en très bas relief aux formes arrondies et polies, uniques par l'association de leur décoration ornementale et de scènes animalières originales, d'une iconographie ayant pour origine des modèles assurément paléochrétiens, ces plaques peuvent avoir été réalisées, dit M. Guy Barruol, entre le VI[e] s. et le début du VIII[e] siècle.



Fig. 14. — Le devant d'autel de Limans.

Après nous êtres extasiés devant tant de trésors et avoir parcouru les agréables rues du village où nous avons encore pu admirer de très belles façades du XVI[e] siècle et de magnifiques pigeonniers, nous nous sommes réunis pour un adieu provençal à M. Pierre Martel, dans un sympathique petit bistrot. Bien serrés et attentifs, nous avons écouté avec beaucoup d'émotion les remerciements échangés entre Messieurs Pierre Martel et Jean Roumailhac.

Ce 5 juin fut une belle journée, fort diversifiée et très enrichissante.

*

Celle du lendemain fut consacrée en partie au plateau de Valensole, berceau de saint Maïeul dont nous fêterons le millénaire en 1993.

Accompagnés et instruits ce jour par Monsieur Pierre Colomb, nous parcourons un superbe circuit décrit minutieusement par notre érudit. Le propos n'est pas ici de rapporter dans le détail cette journée ponctuée d'une profusion d'informations éclectiques: histoire, géographie, artisanat local, recettes de cuisine, faune, flore... se mêlent avec passion. Quel plaisir d'écouter Monsieur Colomb s'exprimer aussi joliment avec son accent légèrement chantant!

Après avoir aperçu Montfort, l'un des plus beaux villages de Haute-Provence, nous longeons la plaine de la Durance et apercevons Les Mées, Peruis et leurs chapelles vouées à saint Roch puis la colline de Ganagobie, Villevieille, Lurs (très beau village connu davantage pour ses crimes que pour son passé!), Oraison, son château et son église, Villeneuve, domaine des ministres des comtes de Provence et qui donna également un évêque à Riez et un grand maître à Malte. Nous admirons le rocher de Volx et M. Colomb nous apprend que Volx était célèbre pour ses oliviers plusieurs fois centenaires (les premiers sont cités dès 980).

Après être passés à hauteur de Manosque, patrie de Jean Giono et « verger » de la Provence, nous atteignons le plateau de Valensole réputé pour ses champs de lavandin, ses chênes truffiers et ses amandiers (rares aujourd'hui cependant). Monsieur Colomb nous décrit à ce moment l'arrivée de l'automne en Provence avec infiniment de poésie et un rien de nostalgie. Ce moment d'émotion passé, il évoque l'amiral de Villeneuve, grand vaincu de Trafalgar, puis notre président nous parle de saint Maïeul en rappelant qu'il fut jadis abbé de Saint-Germain d'Auxerre. Ces deux personnages sont originaires de Valensole que nous traversons.



Fig. 15. — Un pigeonnier de Limans.

Arrivés au Poteau de Telle, point culminant, nous enveloppons du regard cent kilomètres de paysage. Puis Saint-Apollinaire de Puimoisson nous apparaît dans un champ, près d'une ferme. Immense villa gallo-romaine, puis église fortifiée (XIII[e] s.) dépendant de la commanderie des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et restaurée par un comité local conduit par M. Flavigny, architecte en chef des Monuments Historiques: une toiture nouvelle a été remontée sur des murs comblés à l'aide de galets du plateau de Valensole et très distincts. Monsieur Jacques Thirion, membre du comité local, soulève l'hypothèse d'une terrasse défensive et non d'une toiture classique couvrant l'édifice. Actuellement

des mousses noires ont envahi les murs et la restauration est stoppée. Beaucoup de problèmes se posent et Puimoisson ne revivra pas de sitôt.

Nous poursuivons notre route et atteignons Riez où nous sommes attendus. Petite ville installée au confluent de l'Auvestre et du Colostre, dominée par le mont Saint-Maxime, Riez est d'une architecture civile très raffinée et de belles façades des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles l'animent. Riez est célèbre pour son groupe épiscopal, édifié au V^e^ siècle sur les ruines d'édifices du Haut-Empire et disparu en 1790.

Un musée lapidaire créé par Marcel Provence en 1929 est installé dans le baptistère, jadis entouré d'un portique et bâti sur des thermes antiques avec des matériaux de remploi d'époque romaine. Ce baptistère est composé d'une salle octogonale formée de huit niches alternativement rectangulaires et semi-circulaires et s'inscrit dans une construction de plan carré. En son centre, une cuve baptismale octogonale est entourée d'une colonnade de granit à chapiteaux corinthiens qui la sépare d'un déambulatoire annulaire. Une coupole refaite au XII^e^ siècle couvre le bâtiment.

Dans une prairie se dressent quatre belles colonnes aux fûts monolithes de granit, surmontées de chapiteaux corinthiens en marbre blanc qui supportaient une architrave. Ces vestiges d'un temple, élevé vers la fin du I^er^ siècle après J.-C. et dédié probablement à Apollon, sont situés aujourd'hui dans un site qui a le charme d'un tableau de Hubert Robert.

Ces colonnes ont inspiré Jean-Louis Vaudoyer, poète: « Acceptez l'invitation du moëlleux tapis végétal: quatre déesses quatre belles rythmiciennes se tiennent côte à côte au bord du ruisselet. Selon les flatteries de la lumière, leur chair de granit gris est teintée de rose, de lilas, de bleus ardoisés. Ici et là, des lichens dorés tachent les jeunes corps sveltes. A quel monument survivent les quatre colonnes de Riez? Amphithéâtre disent les uns, temple disent les autres, peu importe. Jamais dans sa nouveauté ce quatuor d'immortelles ambitionna-t-il d'atteindre beauté pareille. Le temps les préservant les a transfigurées, à elles quatre elles composent une pure strophe de pierre, un fragment parfait, un chef-d'œuvre comparable aux infaillibles petites pièces de l'anthologie, aux morceaux inachevés de Chénier qui nous apportent l'écho d'un chant rompu ».

Enfin Moustiers-Sainte-Marie, centre potier mondialement connu depuis le XVII^e^ siècle, nous accueille. Ce village millénaire, bâti en amphithéâtre à 630 mètres d'altitude et à la porte des superbes et impressionnantes gorges du Verdon, est d'une beauté surprenante. Son jeu de toits de tuiles creuses aux tons clairs et doux en fait un véritable village de crèche de Noël. L'étoile de Blacas, suspendue entre deux pitons rocheux à une chaîne de 227 mètres, surprend et participe à la réputation du pays.

Nous musardons quelque peu dans les petites rues et sommes attirés par les vitrines et devantures si joliment colorées par les faïences avant de visiter le musée et ses merveilles sous la direction aussi éclairée que passionnée de M. Pierre Colomb: Clerissy, Olerys, Laugier, Ferrat, Fouque, Feraud, Pelloquin etc... autant de noms qui ont fait la gloire de Moustiers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.



Fig. 16. — Le site de Moustiers-Sainte-Marie (faïence du musée de Digne).

Après une période de léthargie, les fours se sont rallumés grâce à Marcel Provence, à partir de 1926. Aujourd'hui une douzaine d'ateliers redonnent son lustre à la cité, non seulement par les copies d'ancien mais par les créations nouvelles qu'il faut voir.

Nous ne pouvons prendre le temps de visiter toutes les chapelles de Moustiers: Notre-Dame de Beauvoir (XII^e^ s.) toujours lieu de pèlerinage, les chapelles Sainte-Anne et Saint-Jean, Saint-Saturnin (XII^e^ s.) ancien prieuré de Lérins dont les vestiges sont actuellement englobés dans une maison du XIX^e^ siècle.

Nous entrons à l'église paroissiale, ancienne prieurale des moines de Lérins puis collégiale jusqu'en 1778. C'est un vaisseau roman (XII^e^ siècle) à voûte très légèrement brisée. On constate un dévers assez considérable des murs. L'autel majeur, constitué d'un sarcophage du V^e^ siècle avec un bas-relief représentant le passage de la Mer Rouge, nous surprend. Un petit musée est installé dans la salle basse du clocher. Nous admirons enfin le clocher, roman lombard à trois étages et à baies géminées, d'une grande élégance.

Il serait bien agréable de pouvoir rester plus longtemps dans ce village qui semble voué à l'éternité, pour le bonheur de l'homme.

Mais la journée tire à sa fin : c'est par la vallée du Colostre, après une halte au château d'Allemagne-en-Provence, que nous mettons le cap sur Sisteron. Une pause forcée, due à une brève panne de car, apporte un peu d'inattendu et participe au charme du voyage.

Fr.-M. M.

◇

Le lendemain 7 juin, contournant par le sud la montagne de la Baume, toujours en compagnie de M. Pierre Colomb, nous partons pour Vilhosc, que nous atteignons après avoir franchi le Riou de Jabron qui descend de la « Cité de Dieu » de Dardanus. « Prieuré, XI^e^-XII^e^ siècles » annonce la pancarte. En fait, c'est devant une ferme que le car s'arrête et nous sommes tout étonnés, après être passés entre les clapiers et la réserve de pommes de terre, de pénétrer dans une belle crypte de 150 mètres carrés comportant une grande abside flanquée de deux absidioles échelonnées.

C'est la seule partie vraiment visible aujourd'hui d'un prieuré dépendant des chanoines de Chardavon ; la difficulté réside dans le fait qu'on ne connaît rien de son histoire au Moyen Age. M. Jacques Thirion qui a particulièrement bien étudié cette crypte situe son édification entre 1050 et 1100.

Quelques kilomètres encore et le chemin, étroit et très sinueux (que seul un « petit » car peut emprunter) franchit, sur un pont très élégant dit « de la Reine Jeanne », le ruisseau du Vançon. C'est celui que nous avons franchi nous-mêmes en allant à Digne et qui passe au pied du Rocher de Dromon.



Fig. 17. — Le pont de la Reine Jeanne.

Nous sommes alors loin de partout, en pleine forêt que Monsieur Colomb, grand chasseur devant l'Eternel, connaît si bien. Cela nous vaut un récit de la chasse à la bécasse, poétique et émouvant que nous ne sommes pas près d'oublier ; il se termina par la façon d'accommoder ce volatile et de le déguster ; l'étonnant talent de conteur que possède M. Colomb nous fit souvenir de la scène des « pieds-paquets » de Marcel Pagnol. Quoi d'étonnant puisque les « pieds-paquets » sont une spécialité culinaire de Sisteron ?

Pendant ce temps, le car franchissait à nouveau et le Riou de Jabron et le Vançon qui se jettent l'un et l'autre dans la Durance tout près de Saint-Jean de Taravon. Cette église priorale (XI^e^ s.) dépendait, elle aussi, de Charvadon. Mais, de plus, des fouilles récentes publiées par M. Michel Fixot font penser que la fondation remonte au V^e^ siècle.

Encore quelques tours de roue et voici Saint-Martin de Volonne ; c'est la seconde église du premier art roman que nous rencontrons après Saint-Donat (située à seulement quelques kilomètres de là de l'autre côté de la Durance) ; on sait pourtant combien sont rares les monuments de cette époque.

L'intervention de M. Pierre Martel et du mouvement Alpes de Lumière, il y a 25 ans, n'a pu lui rendre sa toiture, mais elle a été restaurée et ne sert plus de dépotoir ; l'action d'Alpes de Lumière a aussi permis de la faire classer Monument Historique en 1971, il y a donc seulement vingt ans. M. Guy Barruol date l'édifice de la seconde moitié du XI^e^ siècle.



Fig. 18. — Saint-Martin de Volonne.

A quelques pas de Saint-Martin, mais un demi-millénaire plus tard, Melchior de Valavoire commanda, pour décorer l'escalier monumental de son hôtel particulier de Volonne, un très bel ensemble de « gypseries ». Les voûtes sont divisées par des caissons de formes variées, à l'intérieur desquels évoluent personnages et animaux parmi fleurs et feuillages, le tout frappé au monogramme MDV.

La Durance franchie, nous nous trouvons à Château-Arnoux, devant la magnifique demeure édifiée par Pierre de Glandevès et Madeleine de Villemus au début du XVI[e] siècle. Elle est desservie, elle aussi, par un très bel escalier en vis qui s'élève dans une tour hexagonale en saillie. Cette vis parfaite, dont le noyau s'épanouit au sommet en une splendide corolle, est décorée de seize écoinçons, seize bustes finement sculptés d'hommes et de femmes dont les noms (qui figurent dans un cartel) nous disent que nous sommes en pleine Renaissance, en pleine redécouverte de l'Antiquité: Pâris, Anthenor, Thélis, Achille, Orphée, Cassandre... Que de richesses dans ces petites localités... y compris des richesses gastronomiques. Car en ce jour où nous devons, avec quel regret, quitter la compagnie de Monsieur Pierre Colomb et de son épouse, c'est à « La Bonne Étape » de Château-Arnoux que nous déjeunons; « La Bonne Étape » où nous sommes reçus par deux générations de la famille Gleize, dans le cadre somptueux de salons où le plaisir des yeux rejoint le plaisir gustatif.

Notre président remercie très cordialement M. Pierre Colomb – mais aussi Madame Blanche Colomb – pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé dans leur beau pays et il exprime le vœu qu'ils viennent, sans trop tarder, nous rendre visite à Auxerre.



Fig. 19. — Le verre de l'amitié avec M. et M[me] Colomb.
(photo A.-M. Ducrot)

*

Au matin du 8 juin, nous quittons Sisteron par la Voie Domitienne (dont nous ne nous sommes guère éloignés) en direction d'Apt, l'*Apta Julia* du Haut Empire, fondée au bord du Calavon et sur la voie romaine, il y a plus de 2000 ans.

Après une longue et passionnante visite du musée archéologique entièrement rénové (ainsi que des vestiges du théâtre romain conservés *in situ* dans les sous-sols) sous la direction de son conservateur Monsieur Kaufman, nous nous dirigeons, toujours en sa compagnie, vers la cathédrale toute proche, sous le vocable de Notre-Dame et Saint-Castor, un des premiers évêques d'Apt, contemporain de Saint Germain d'Auxerre.

Il semble bien que les fondations de cet édifice, très composite mais en grande partie du XII[e] s., soient romaines. En effet, sous la croisée du transept et le maître-autel, on trouve une première crypte, construite en même temps que le sanctuaire roman dans la seconde moitié du XII[e] siècle.

Cette crypte, fort intéressante en elle-même par son plan original et la grande qualité de sa réalisation, est établie au-dessus d'une seconde crypte, à la fois beaucoup plus petite et plus profonde puisqu'elle se trouve à environ cinq mètres sous le sol actuel de la

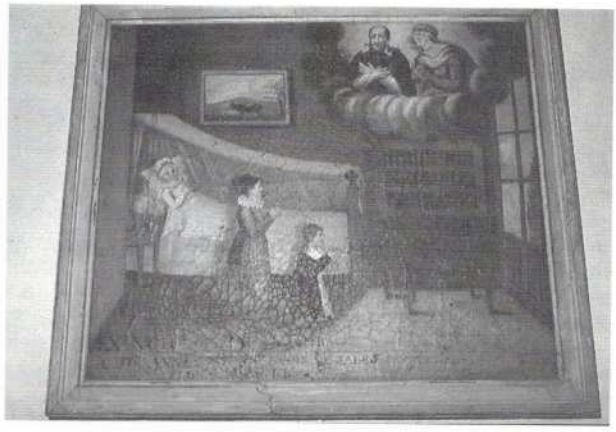


Fig. 20. — Ex-voto du musée d'Apt.

ville, donc au niveau romain. Elle est composée d'un couloir d'accès, suivi d'une petite pièce dont le mur oriental, courbe, est, selon M. Guy Barruol, d'époque romaine. Les spécialistes s'accordent pour y voir, en l'absence de textes, un *martyrium,* consacré par le martyre de premiers chrétiens d'Apt. Ce qui est certain, c'est que l'autel majeur et celui de la crypte supérieure sont établis à l'aplomb de cette petite salle, dont l'accès a été maintenu à travers les siècles.

*

Après cette matinée vraiment studieuse, nous retrouvâmes avec plaisir le grand soleil et le pittoresque marché d'Apt, très animé, coloré et parfumé.

Ainsi s'acheva, avant notre déjeuner d'adieu, la partie culturelle de notre voyage. Mais les relations amicales qui se sont nouées (ou approfondies) pendant

ces dix jours se maintiendront. Elles ont pu se développer dans la bonne ambiance qui n'a cessé de régner dans notre groupe grâce à l'érudition – mais surtout grâce aux qualités humaines et au dévouement – de M. Pierre COLOMB et de M. Pierre MARTEL, ainsi que de leurs épouses. L'un et l'autre sont nés dans ce pays, ils y ont vécu sans guère le quitter et ils en connaissent – nous avons pu nous en rendre compte à maintes reprises – les moindres ressources humaines, sociales et culturelles. Qu'il nous soit permis, une dernière fois, de les remercier, avec chaleur, pour nous avoir consacré tant de journées certes, mais, par dessus tout, pour nous avoir apporté leur amitié.

J. R.

Les photos illustrant cet article sont, sauf mention contraire, de J.-M. Saur.



Fig. 21. — Les coquelicots...

Bibliographie de l'année 1991

par Jean-Dominique et Monique CARON, Gilbert-Robert DELAHAYE, Jean ROUMAILHAC

TRAVAUX DE NOS COLLÈGUES ET AMIS

◆ H. ATSMA et J. VEZIN, « Le dossier suspect des possessions de Saint-Denis en Angleterre revisité (VIII[e]-IX[e]s.) », *Fälschungen im Mittelalter,* congrès des *Monumenta Germaniae Historica,* München, 1986. IV: *Diplomatische Fälschungen,* Hanovre, 1988, 211-236.

◆ H. CHEVRIER, Histoire de la maison forte « La Cobarde » et de ses seigneurs, du XII[e] siècle à nos jours, Arcy-sur-Cure, 1991, 180 p. (cf. signalement à la suite).

◆ G.-R. DELAHAYE, « Les sarcophages de pierre », dans *Naissance des arts chrétiens,* sous la direction de Noël Duval, Imprimerie nationale et Ministère de la culture édit., in-4°, Paris, 1990, pp. 288-299.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Quelques décors remarquables de sarcophages de plâtre mérovingiens découverts à Villemomble (Seine-Saint-Denis) », dans *Iconographie médiévale. Image, texte, contexte,* sous la direction de Gaston Duchet-Suchaux, Edit. du C.N.R.S., Paris, 1990, pp. 109-119.

◆ Quelques sépultures aménagées au plâtre mises au jour près du château-fort de Blandy-les-Tours », dans *Pagus Melodunensis* (revue de l'Association pour la Carte Archéologique de Melun et environs), n° spécial *Blandy-les-Tours,* décembre 1991, pp. 28-33.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une invitation à découvrir Provins souterrain », dans *Provins et sa région. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins,* n° 144, 1990, p. 26.— « Fouille archéologique contre le flanc sud de l'église de Coutençon », pp. 109-122.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Réflexions sur l'évolution des cryptes et de l'église mérovingiennes de Jouarre », dans *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux,* n° 41, 1990, (1991), pp. 15-26. — « Une plaque mérovingienne découverte en forêt de Montceaux-lès-Meaux », dans n° 42, 1991, pp. 15-18. — « Tombes maçonnées médiévales découvertes à l'ouest des cryptes de Jouarre », pp. 19-26. — « La crypte Saint-Paul de Jouarre racontée par un témoin de sa restauration », pp. 75-77.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une pierre à aiguiser haut-médiévale exhumée à Villemomble », dans *En Aulnoye jadis* (revue de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye), n° 20, 1991, pp. 5-6. — « Le verre à pied médiéval découvert à Bondy (fouilles de 1963-1964) », pp. 7-8.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une enseigne de pèlerinage médiévale trouvée à Rosny-sous-Bois », dans *Les Amis du vieux Rosny,* n° 29, sept. 1990, pp. 3-5. — « Typologie des sépultures exhumées au nord-ouest de l'église Sainte-Geneviève de Rosny-sous-Bois », n° 30, nov. 1990, pp. 3-7. — « Les épingles en bronze découvertes dans la fouille de Rosny-sous-Bois (1[ere] partie) », n° 32, mars 1991, pp. 5-8. — Les épingles en bronze... (suite) », n° 33, mai 1991, pp. 3-5. — « Les épingles en bronze (3[e] partie) », n° 35, sept. 1991, pp. 3-6.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Deux sépultures exhumées à Savigny-le-Temple », dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau,* vol. 66, 1990, n° 3, pp. 165-166. — « Travaux d'archéologie melunais », pp. 166-167. — « Un organe d'information officiel pour l'archéologie en Ile-de-France », pp. 168-169. — « Les appareils décoratifs de l'église Notre-Dame de Château-Landon et de la crypte Saint-Paul de Jouarre », vol. 67, 1991, n° 1, pp. 44-48. — « La fonction de la hache à tranchant large expliquée par F. Poplin », pp. 49-51. — Deux haches à tranchant large draguées dans l'Yonne », n° 2, pp. 112-115. — « Une nouvelle hache à tranchant large découverte en Seine-et-Marne », n° 3, pp. 173-175. — « Une pierre tombale de l'église de Forges ornée d'accessoires d'un métier », pp. 175-178. — « Deux anciennes croix hosannaires », n° 4, pp. 218-219.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Les voûtes des cryptes de Jouarre et d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Fouilles arch. et des Monuments historiques de l'Yonne,* n° 8, 1991, 29-40.

◆ G.-R- DELAHAYE, « L'église mérovingienne de Jouarre avait-elle trois nefs? », dans journal *Le pays briard* (Coulommiers), 47[e] année, n° 85, mardi 27 nov. 1990, p. 10. — « Une précieuse relique conservée à Jouarre : la croix de sainte Osanne », n° 86, vendr. 30 nov. 1990, p. 11. — « Une statuette d'art populaire mise au jour à Jouarre », n° 88, vendr. 7 déc. 1990, p. 12. — « Un usage charitable pour le « déjeuner de berger » de Jouarre », n° 90, vendr. 14 déc. 1990, p. 17. — « Un vase d'autel d'inspiration nivernaise découvert à Jouarre », n° 92, vendr. 21 déc. 1990, p. 16. — « Un sésame pour accéder à la connaissance de l'histoire de l'arrondissement de Provins », n° 93, vendr. 28 déc. 1990, p. 16. — « Flacons à encre en grès présentés à la tour de Jouarre », 48[e] année, n° 1, vendr. 4 janv. 1991, p. 11. — « Deux lampes à huile exposées à Jouarre », n° 5, vendr. 18 janv. 1991, p. 9. — « Un fragment de meule à bras conservé à Jouarre », n° 6, mardi 22 janv. 1991, p. 9 — « Objets de parure découverts à Jouarre », n° 9, vendr. 1[er] févr. 1991, p. 10. — « Estampille de potiers gallo-romains trouvée à Jouarre », n° 10, mardi 5 fév. 1991, p. 10 — « Deux poteries à forme fermée trouvées à Jouarre », n° 13, vendr. 15 févr. 1991, p. 5. — « Une épingle en bronze exhumée à Jouarre », n° 15, vendr. 22 févr. 1991, p. 9. — « Une épingle en os exhumée à l'ouest de la crypte Saint-Paul de Jouarre », n° 16, mardi 26 févr. 1991, p. 6. — « Trois poteries médiévales mises au jour à l'ouest des cryptes de Jouarre », n° 18, mardi 5 mars 1991, p. 8. — « Le couvercle du sarcophage n° 20 de Jouarre », n° 20, mardi 12 mars 1991, p. 6. — « Une truelle de bronze mise au jour à l'abbaye de Jouarre », n° 22, mardi 19 mars 1991, p. 8. — « Verres à boire anciens trouvés à l'abbaye de Jouarre », n° 24, mardi 26 mars 1991, p. 8. — « Deux bouteilles en verre découvertes dans l'aqueduc de l'abbaye de Jouarre », n° 33, mardi 30 avril 1991, p. 8. — « Deux pieds de coupe en céramique découverts à l'abbaye de Jouarre », n° 34, vendr. 3 mai 1991, p. 10. — « Un tesson du II[e] siècle exhumé à Jouarre », n° 51, mardi 25 juin 1991, p. 7.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Un sésame pour accéder à la connaisance de l'histoire de l'arrondissement de Provins », dans journal *Délivrance* (Montereau), n° 2331, jeudi 3 janvier

1991, p. 8. — « Quand Échouboulains attendait la création d'un tramway », n° 2357, jeudi 4 juillet 1991, p. 4. — « Le lavoir d'Échouboulains a 110 ans », n° 2359, jeudi 18 juillet 1991, p. 4. — « Un détail architectural de l'église de Forges », n° 2365, jeudi 19 sept. 1991 p. 6.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Le village carolingien de Serris présenté par ses fouilleurs », dans journal *La Marne* (Meaux), n° du jeudi 7 février 1991, p. 17.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Quand Échouboulains attendait la création d'un tramway », dans *Nouvelles d'Échouboulains* (bulletin municipal), n° 17, été 1991, 2 pp. non foliotées. — « La construction des lavoirs d'Échouboulains », 4 pp. n.f.. — « Quand Échouboulains comptait cinq débits de boisson », 2 pp. n.f.. — « Incendie domestique à Échouboulains en 1817 », n° 18, hiver 1991, 1 p.

Notre collègue a aussi donné les conférences suivantes :
— « Sarcophages de pierre à décor de la Gaule mérovingienne », au séminaire de P. Périn, *Art et archéologie du monde mérovingien,* Université Paris I, mercr. 6 mars 1991.
— « Maximilien Quantin et l'archéologie de son temps », Communication lors de la *Journée d'hommage à M. Quantin et Ch. Porée,* Auxerre, samedi 19 oct. 1991.
— « Les sarcophages de calcaire et de grès de la Gaule mérovingienne », au *Colloque sur les sarcophages d'Aquitaine,* Université de Genève, 27-30 octobre 1991.
— « De curieux sarcophages mérovingiens en plâtre découverts à Sergines », Société des Fouilles archéologiques de l'Yonne, samedi 2 nov. 1991.
— « Une ampoule de Saint-Ménas conservée à Montereau », conférence publique après l'assemblée générale du Centre d'Études et de Recherches historiques et archéologiques de Montereau et environs, samedi 16 nov. 1991.
— « Les voûtes des cryptes de Jouarre et d'Auxerre », au séminaire d'Alain Labbé, *Arts monumentaux du Moyen Age,* Paris-Sorbonne, Paris IV, mercr. 27 nov. 1991.

◆ D. IOGNA-PRAT, « La croix, le moine et l'empereur : dévotion à la croix et théologie politique à Cluny autour de l'an mil », *Études offertes à Pierre Riché,* Érasme, 1990, 449-475.

◆ D. IOGNA-PRAT, « Chronique auxerroise (1989 et 1990) », *Revue Mabillon,* n^le^ série, I, 1990, 319-323.

◆ C. JEUDY, « Un commentaire anonyme de l'*Ars Minor* de Donat », *Studies... in memory of Jan Pinborg,* Amsterdam, 1990, 133-146.

◆ C. JEUDY, « Le *Carmen* 111 d'Alcuin et l'anthologie de Martial du ms 522 (502) de la bibliothèque municipale d'Angers », *Forschungen zum mittelalterlichen Geistesleben,* Bayerisch. Akad. d. Wiss., München, 1988, 221-226.

◆ A. LABBÉ, « Les jardins de l'Espagne mauresque dans l'imaginaire épique », *Actes du XI^e^ congrès de la Société Rencesvals* (Barcelone, août 1988), *Memorias de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona,* XXI, 1990, tome I, 385-405.

◆ A. LABBÉ, « Ciel météorologique et ciel mystique dans les chansons de geste », Actes du colloque *Observer, lire, écrire le ciel au Moyen Age,* sous la direction de Bernard Ribémont (Orléans, avril 1989), Klincksieck, Paris, 1991, 127-152.

◆ A. LABBÉ, « Corps et cœur dans Girart de Roussillon », Colloque *Le « Cuer » au Moyen Age (Réalité et Senefiance),* (CUERMA, février 1990), *Senefiance* n° 30, 1991, 163-186.

◆ A. LABBÉ, « La signature de Fredilo et les peintures des évêques dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre », communication faite à la Société Nationale des Antiquaires de France, en déc. 1991. A paraître dans le bulletin de la société.

◆ A. LABBÉ, « Maximilien Quantin, archiviste de l'Yonne (1814-1891). Hommes et lieux du savoir au XIX^e^ siècle », communication faite à la Journée d'hommage à Max. Quantin et Ch. Porée, Auxerre, 19 oct. 1991. A paraître dans les Actes.

◆ J.-P. LAPORTE et R. BOYER, *Trésors de Chelles : sépultures et reliques de la reine Bathilde et de l'abbesse Bertille,* Chelles, 1991, 62 p. G.-R. Delahaye en donne un C.R. plus loin.

◆ J.-P. LAPORTE, « La reine Bathilde ou l'ascension sociale d'une esclave », Actes du Colloque *La Femme au Moyen Age,* Maubeuge, 1988, 147-169.

◆ G. LOBRICHON, Bernard de Clairvaux. Histoire, mentalités, spiritualité. C.R. du colloque tenu à Lyon, Cîteaux et Dijon en juin 1990, Revue Mabillon, n.s., I, 1990, 324-326.

◆ D. LOHRMANN, « Ernis, abbé de Saint-Victor. Rapports avec Rome, affaires financières », *L'abbaye parisienne de St-Victor au Moyen Age,* colloque d'Humanisme médiéval de Paris (1986-88), Brepols, 1991, 181-193.

◆ D. LOHRMANN, « Travail manuel et machines hydrauliques avant l'an mil », colloque *Le travail au Moyen Age.* Publ. Inst. d'Ét. méd. de Louvain-la-Neuve, 1990, 35-47.

◆ D. LOHRMANN, « Schiffsmühlen auf dem Tiber in Rom nach Papsturkunden des 10. – 11. Jahrhunderts », *Mélanges offerts à H. Zimmermann,* Thorbecke, 1991, 277- 286.

◆ D. LOHRMANN et C. DHÉRENT, « Fonctionnement et difficultés des moulins de Douai au bas Moyen Age », *Mélanges Georges Despy,* Liège, 1991, 283-296.

◆ D. LOHRMANN, « Autour d'un acte d'Henri, évêque de Beauvais, concernant trois granges de Froimont (1159) », *A propos des actes des évêques, Hommage à Lucie Fossier,* études réunies par Michel Parisse, Presses Univ. de Nancy, 1991, 161-167.

◆ J. MARILIER, *Histoire de l'Église en Bourgogne,* Les Éditions du Bien Public, Dijon, 1991, 200 pages. Une présentation en est faite ci-dessous par Jean Roumailhac.

◆ J. MARILIER, « A propos du millénaire de l'abbé Guillaume à Saint-Bénigne : la personnalité et l'œuvre de Guillaume de Volpiano à Dijon », *Mémoires de l'Académie... de Dijon,* t. 130, 1989-1990 [1991], 281-295.

◆ M. MENTRÉ, « Éléments bibliques et non bibliques dans l'iconographie de la Création au XI^e^ siècle », *Bul. de la Soc. nat. des Antiquaires de France, 1986, 125-134.*

◆ M. MENTRÉ, « L'art juif en Europe au Moyen Age », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa,* Prades-Codalet, n° 22, 1991, 245-260.

◆ Fr. POPLIN, « Buffon, Pasumot et le sommeil paradoxal du chat », *Mémoires de l'Académie... de Dijon,* t. 130, 1989-1990 [1991], 297-307.

◆ Fr. POPLIN, « Un ou deux lapins dans le bestiaire de Jules Renard », *Actes du colloque Jules Renard* (Nevers, 1990), Conseil Général de la Nièvre, 1991, 189-205.

◆ J. RICHARD, « Aux origines d'un grand lignage : des Paladii à Renaud de Châtillon », *Media in Francia, Mélanges Karl F. Werner,* Institut historique Allemand de Paris, 1989, 409-418.

◆ J. RICHARD, « Hommage au Chanoine Jean Marilier », séance de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, 5 février 1991. A paraître dans les *Mémoires de l'Académie.*

◆ J. ROUMAILHAC, « Saint Germain d'Auxerre et Charles le Chauve : un exemple du culte des reliques au IX^e^ siècle », à paraître dans *Memoriam Sanctorum Venerantes, Mélanges offerts à Monseigneur Victor Saxer,* Institut Pontifical d'Archéologie Chrétienne.

◆ J. ROUMAILHAC, « La correspondance de Quantin et de Léon de Bastard », communication faite à la Journée d'hommage à Max. Quantin et Ch. Porée, Auxerre, 19 oct. 1991. A paraître dans les Actes.

◆ J.-M. SAUR, « Quantin, archéologue et antiquaire », communication faite à la Journée d'hommage à Max. Quantin et Ch. Porée, Auxerre le 19 oct. 1991. A paraître dans les Actes.

ÉCHANGE DE PUBLICATIONS

◆ BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE, année 1990 [1991], 122e volume. — 1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre.

Cette année encore le bulletin de la SSY débute par une nécrologie, à la mémoire de Daniel Prost, qui fut le directeur des fouilles d'Escolives de la mort de Raymond Kapps, jusqu'à sa disparition prématurée à l'âge de 40 ans. Ces fouilles qu'il connaissait bien pour avoir commencé à les fréquenter dès 1968, avant le baccalauréat, et qu'il avait présenté en 1986 à une séance de communications de la SFAY. A cette nécrologie fait suite une bibliographie de ses travaux. L'étude suivante est un hommage à ce grand fouilleur, que lui rend Pascale Laurent, en traitant du « Sanctuaire de source gallo-romain d'Escolives-sainte-Camille », article rédigé d'après les travaux et notes que Daniel Prost nous avait présentées en avant-première avec photos lors de la séance déjà évoquée.

Jean-Paul Desaive relate un intéressant témoignage de 1644 d'un voyage d'Auxerre à Paris et retour de plusieurs auxerrois montés à la capitale pour régler la succession de « feu le Sieur Anthoine Le Lièvre, marchand demeurant à Paris », marchand de vin d'origine icaunaise. Le voyage est rapporté par le menu ainsi que le calcul des dépenses, dont la transcription du texte original figure en annexe de cette communication.

Notre collègue Bernard Moreau donne un inventaire détaillé des comptes de Jean-Joseph Languet de Gergy, archevêque de Sens, pour l'année 1741. Cet article permet de mesurer l'importance des recettes, mais aussi des dépenses de ce prélat qui fut un administrateur zélé, mais également désintéressé et charitable. Une notice biographique en introduction rappelle qui fut Jean-Joseph Languet de Gergy, né à Dijon en 1677 d'un père procureur général au Parlement de Bourgogne. Protégé de Madame de Maintenon, il fut nommé évêque de Soissons en 1715 et le resta pendant quinze ans avant de monter sur le trône archiépiscopal de Sens qu'il occupa 22 ans, jusqu'à sa mort en 1753.

Nos collègues René et Suzanne Pélissier nous livrent leurs réflexions sur deux études: « La ferme des pauvres à Villeneuve-les-Genêts » et « Les prénoms révolutionnaires à Mézilles ». La ferme, également appelée domaine de Germons, est étudiée à partir de deux pièces d'archives de 1713 et 1790. Une liste exhaustive des prénoms de germinal an 2 à la fin de l'an 3 clôt, quant à elle, l'étude sur les prénoms dits révolutionnaires des nouveaux-nés de ces deux années de la République dans la commune icaunaise de Mézilles.

Francine Rolley publie sept cahiers de doléances du bailliage d'Avallon, ceux de Pisy, Tharoiseau, Cussy-les-Forges, Sainte-Magnance, Bussières et Villarnoult. Des 52 cahiers de doléances de ce bailliage rédigés en mars 1789, deux seulement avaient été publiés jusqu'ici: ceux de Saint-André-en-Terre-Plaine et d'Annay-la-Côte. Il s'agit donc là d'une importante contribution à la connaissance de l'état d'esprit des communautés du bailliage d'Avallon à la veille de la Révolution.

La France en guerre avec toute l'Europe de 1792 à 1815 a vu ses ressources épuisées et c'est quelques aspects du monde paysan au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire qu'étudie Norbert Donzeaud au niveau du département, période d'autant plus intéressante puisque proche de nous: la Restauration. L'auteur dresse un tableau saisissant de ce que fut la grande misère de cette période dans la région, suite à la conscription massive, aux pénuries de matières de première nécessité, au mauvais entretien des voies de communication et à la répression envers ceux qui avaient servi le régime napoléonien. Il termine cependant sur une note optimiste en constatant l'amélioration des conditions sanitaires et de la vie courante à partir de 1850, comme le rapporte le docteur Robineau-Desvoidy, médecin du canton de Saint-Sauveur.

Notre collègue Robert Breuiller rapporte, à partir de sa propre expérience, la vie de 17 icaunais à Rienharz, dans le Bade-Wurtemberg, de 1940-1945. Il envisage tous les aspects du séjour de ce commando de prisonniers qui furent bien traités, ce qui n'alla pas sans difficultés lorsqu'ils l'affirmèrent à leur entourage lors de leur retour à Auxerre...

A la biographie détaillée du peintre et dramaturge auxerrois Henri Brochet, décédé en 1952, par Antoine Demeaux, et à l'étude de l'échalassement des vignes par une méthode auxerroise originale, les perches, de Pierre Haasé, succède une importante et originale contribution à l'étude des chiroptères dans l'Yonne par Annie Gauthey, animatrice de la Commission Chauve-souris du Comité départemental de Spéléologie de l'Yonne. L'auteur parvient à rendre sympathique ces charmants mammifères qui sont étudiés par baguage depuis 1946 au niveau du département et dont elle dresse plusieurs cartes de répartition après avoir développé un certain nombre de remarques sur les espèces présentes dans le département.

Nous avions signalé dans notre précédent bulletin l'énorme travail de classement sur informatique qu'Hervé Chevrier accomplit en dressant le catalogue des imprimés provenant des archives de la SSY. Cette année voit la parution de la seconde partie, période allant de 1788 à 1800, des références 156 à 274.

Comme toujours une abondante bibliographie termine le volume. Elle est cette année complétée par la liste des membres de la SSY au 1er janvier 1991. Enfin Marie-Noël n'est pas oubliée, à travers « Le cru d'Auxerre » et une thèse de doctorat que vient de consacrer à l'Université de Rouen Madame Paccalin à « La spiritualité de Marie Noël ».

J.-D. CARON

Les signalements de bulletins qui suivent sont de Monique CARON.

◆ BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DU TONNERROIS, 5, rue du Prieuré, 89700 Tonnerre. — no 43, 1991.

Il comporte une dizaine d'articles tant sur Tonnerre et les Tonnerrois (l'enclos de Pontigny, l'hôtel « Le Pigeon Blanc », le Vieil Hôpital) que sur le prieuré de Jully, la Maison de Sennevoy ou « Ledoux et l'église de Cruzy-le-Châtel », par M. Jean-Pierre Fontaine qui l'avait présentée à notre société l'année dernière.

◆ JULIACUM, bulletin réalisé par une équipe de l'association pour la sauvegarde et l'animation du château de Jully, 89160 Jully.

Le no 12, février 1992, apporte une grande nouvelle. A la fin de l'année 1991, la commune de Jully a pu acquérir le site de la butte du château, 200 ans exactement après la vente des bâtiments de ferme et des terres du château de Jully par le District Révolutionnaire de Tonnerre.

Les 26 et 27 juin, on y célébrera le neuvième centenaire de sainte Hombeline, sœur de saint Bernard. Renseignements auprès de notre collègue Claude Garino, président de l'association.

◆ *Les Études Villeneuviennes.* — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU CANTON DE VILLENEUVE-SUR-YONNE « LES AMIS DU VIEUX VILLENEUVE ». — 7, faubourg Saint-Laurent, 89500 Villeneuve-sur-Yonne.

Deux riches fascicules, soit plus de 170 pages, regroupant une vingtaine de collaborations, sont parus en 1991.

Le premier, no 16, consacré à *l'histoire et aux traditions populaires*, s'ouvre avec « *Foi et croyances du Moyen Age* » de P. Le Maître, dans lequel l'auteur fait le point sur l'évolution religieuse et philosophique au cours du millénaire allant de Clovis à Louis XI. E. Meunier consacre une longue étude aux « *capitaines de Villeneuve-Le-Roi* », institution totalement ignorée, créée au début du XIVe siècle pour assurer la défense urbaine et qui survivra jusqu'au XVIIe siècle. Les études de P. Milliat et J.-L. Dauphin, sur la *vie agricole* dans le Nord de l'Yonne resituent avec beaucoup de précisions, les mutations du monde rural. Enfin G. Houzé s'est intéressé à l'activité des « *Maillonneuses de Dixmont* » qui, jusqu'au début du XXe siècle, fabriquaient à domicile les maillons de verre utilisés pour le tissage de la soie dans la région lyonnaise.

Le n° 17, pour sa part, rassemble les travaux *d'archéologie* et d'*histoire de l'art.* Nous signalerons en particulier: J.-P. Delor évoque les découvertes récentes sur le tracé de la future déviation de Joigny et notamment la mise au jour de *« l'atelier céramique gallo-romain de Joigny-Chamvres »* avec four de potier. J.-L. Dauphin s'intéresse aux *précurseurs de l'archéologie villeneuvienne* et P. Pinon aux *églises rurales de la forêt d'Othe,* en particulier à leur statuaire du XVI[e] siècle.

◆ PROVINS ET SA RÉGION. Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins 1990, n° 144. — 1, rue Max-Michelin, 77160 Provins.

Outre la publication des Tables 1892-1988 du bulletin de la société, l'année 1990 a été marquée par l'édition d'un volumineux bulletin de près de 150 pages.

Une bonne place est réservée comme chaque année à la *Vie de la Société* et de ses différents centres d'intérêt. Nous voudrions signaler au sein de la bibliographie, les notes d'O. Deforge consacrées aux « sarcophages mérovingiens considérés comme des objets manufacturés », synthèse des travaux de G.-R. Delahaye, présentés dans le cadre des *Actes du colloque: Artistes, artisans et production artistique du Moyen Age,* (Paris 1990, Édit. Picard, vol III), et de G.-R. Delahaye à « Une invitation à découvrir Provins souterrain » à l'occasion de la parution de *Provins. Souterrains et caveaux* Grâce à la collaboration du Cercle de Recherches et d'Études de Provins souterrain et de l'Office du Tourisme.

La rubrique *Histoire* regroupe quatre contributions à l'histoire régionale moderne et contemporaine et la publication de l'important catalogue d'ouvrages liturgiques conservés à la bibliothèque municipale, établi par le Père J.-B. Molin. Quatre articles *archéologiques,* dont un de notre vice-président G.-R. Delahaye consacré aux « Fouilles archéologiques contre le flanc sud de l'église de Contençon » et la contribution de L. Forgeard à l'étude du *portail de Saint-Ayoul* qui vient de faire l'objet d'une restauration partielle, complètent cet intéressant numéro.

◆ BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS. — Bibliothèque municipale, 1, rue Dupanloup, 45043 Orléans Cedex.

Oct. 1990 – Tome XI, n° 90. Ce volume est essentiellement consacré à *Fernand Rabier,* homme politique orléanais décédé en 1933, dont le petit-fils a fait en 1989 don à la Société de photographies de famille. Leur étude et une revue de la presse orléanaise de 1933 et 1935 permettent à notre collègue J. Debal de contribuer à mieux cerner la personnalité de cette figure politique qui fut une des plus originales et des plus caractéristiques de la III[e] République.

Janv. 1991 – Tome XI, n° 91. Ce numéro, publié sous le patronage et avec la participation de la ville de Jargeau est consacré à une importante étude de Jean Mesqui sur le *pont médiéval de Jargeau sur la Loire.* Deux notes de Jacques Debal viennent le compléter: *« Quelques précisions sur une pile du pont médiéval d'Orléans »*et un compte rendu de lecture de l'ouvrage de J. Mesqui: *Le pont en France avant les ingénieurs* dans lequel l'auteur, ingénieur des Ponts et Chaussées, examine en technicien l'édification et l'utilisation des ponts avant la fondation en 1716 du corps prestigieux dont il fait partie et qui prit en charge la construction et l'édification des ouvrages d'art.

Avril 91 – Tome XI, n° 92. Ce volume intitulé *« Le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation à Lorris (Loiret),* célèbre certes l'aboutissement d'un projet de nombreuses années, sous la plume de J. Guerold. Mais son contenu est par ailleurs riche et varié. J.-C. Colrat, *« La levée du 1[er] régiment des Gardes d'honneur dans le département du Loiret en 1813 ».* — F. Michaud-Frejaville, *« Naudin Bouchard, une carrière de fondeur pendant la guerre de Cent Ans ».* — R. Fenestra, *« Un chapitre mal connu de la science du droit en France au XIV[e] siècle, Geoffroi de Salogny et son commentaire de l'Infortiat »* — D. Petit, *« Bilan des prospections archéologiques préparatoires aux grands travaux, La Fontaine de l'Étuvée, le quartier Saint-Marceau, le centre-ville ».*

◆ CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DU BERRY. Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry, 8, place des Quatre-Piliers, B.P. 69, 18002 Bourges Cedex.

1990, n° 104. Ce dernier numéro de l'année 1990 est consacré à Bourges, Issoudin et Chateauroux et ses quatre articles couvrent un large éventail chronologique, allant de l'antiquité gallo-romaine à la décennie révolutionnaire. Nous retiendrons plus particulièrement: O. Ruffier *« Pratiques funéraires et céramique à « l'éponge » à Bourges et dans le Cher au Bas-Empire »* et D. Péricard-Méa, *« L'Hôtel-Dieu d'Issoudun au Moyen Age ».*

◆ SOCIÉTÉ ÉDUENNE DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS. — Hôtel Rolin, 3, rue des Bancs, 71400 Autun.

Mémoires, Nouvelle Série, Tome LV, fascicule 1, 1987-1990. Ce très riche numéro est consacré essentiellement à *Autun* et à la *première église de Marmagne.* R. Niaux rapporte les recherches effectuées sur le site de cette dernière, tandis que A. Rebourg présente une note sur *l'intaille de Méthé,* intaille gallo-romaine trouvée là en 1685.

En ce qui concerne *Autun,* il faut noter: J. Décréaux, *Un manuscrit carolingien autunois à Berlin,* le *Liber sacramentorum augustodunensis* apportant des informations sur le culte à Saint Cassien et qui peut en outre faire supposer l'existence d'un baptistère proche de la cathédrale à l'époque carolingienne et A. Strasberg: « Urbanisme et architecture publics à *Autun au XVIII[e] siècle,* un exemple: *l'aménagement de la place d'Hollencourt ».* Mais nous voudrions surtout signaler l'important travail de B. Serexhe consacré à la *cathédrale.* Son *architecture* n'avait guère fait l'objet jusqu'ici de recherches sur le monument lui-même, les publications sur la cathédrale s'attachant essentiellement à son admirable décor sculpté et aux problèmes iconographiques qu'il soulève. L'auteur prépare actuellement une thèse de doctorat en histoire de l'art à l'Université de Trèves, consacrée à l'architecture de la cathédrale. Le travail présenté ici récapitule une partie des résultats de l'analyse archéologique qu'il poursuit depuis 1985. Par ailleurs une documentation complète sur les travaux de restauration vient d'être déposée au Musée Rolin et constituera une *Mémoire de la Cathédrale* et de la Ville, conservant l'image de celles-ci et de l'évêché au début du XIX[e] siècle lors de la mise en route des grands travaux qui se poursuivront tout au long de celui-ci. Enfin quelques notes d'archéologie et d'histoire locales complètent ce numéro. Pour les Poyaudins et les amateurs de poteries nous signalons la contribution de R. Clément *A propos d'une gourde en grès faite en Puisaye... » pouvant la production de grès bleu avec décor en relief dans cette région dès la fin du XV [e] siècle, ce qui en fait le plus ancien site de production de grès orné en France.*

◆ ACADÉMIE DU MORVAN. — B.P. 44, 58120 Château-Chinon — 1990, Bull n° 30/31.

Ce volumineux numéro est consacré à une étude de Madame Liliane Pinard sur les *Mentalités religieuses en Morvan méridional au XIX[e] siècle,* texte du Diplôme d'Études Approfondies de l'auteur.

Après une *approche générale* du thème, elle a étudié le *cycle vital* du Chrétien, ponctué par les sacrements: baptême, communion solennelle, mariage et sépulture; et par les *cycles hebdomadaire* et *annuel* avec les cinq grandes fêtes: Pâques, la première et la plus importante, l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint et Noël. Les *dévotions* et *croyances* sont ensuite analysées avec beaucoup de soin. L'étude des *cadres* tant ecclésiastiques qu'enseignants et de l'*évolution* termine cet important travail qui devrait faire l'objet d'une thèse dans les années à venir.

◆ BULLETINS ET MÉMOIRES. Société Archéologique et Historique de la Charente. — 44, rue de Montmoreau 18000 Angoulême.

Les trois bulletins de l'année 1990 sont comme ceux des années précedentes principalement consacrés à l'Histoire du XVIII[e] au XX[e] siècle en Angoumois. Cependant chacun d'eux nous a paru devoir retenir l'attention par un article se rapportant à l'archéologique préhistorique ou médiévale.

1990, n° 1. S. Ternet, *Notre-Dame de Trois Palis,* pp. 65-72, église du XII[e] siècle dont le chœur fut restauré au XIX[e] siècle mais qui conserve une belle iconographie sculptée ; l'architecture à nef unique est assez typique des petites églises de l'Angoumois et le clocher mérite la comparaison avec des édifices plus importants de cette région, du Poitou et de Saintonge.

1990, n° 2-3, P. Gabet, *Les cavaliers de la Cathédrale d'Angoulême,* pp. 110-128, synthèse et nouvel examen du sujet complexe du symbolisme de cette représentation au frontispice de la cathédrale.

1990, n° 4. L. Duport, *La grotte du Placard. Commune de Vilhonneur* (Charente). *Découverte d'une Galerie Ornée – Juillet 1988* pp. 183-227. Découverte au milieu du XIX[e] siècle, cette grotte fut l'objet de multiples reprises de fouilles clandestines intenses. Une fouille de sauvetage en 1987-1988, menée par Monsieur Louis Dupont, archéologue départemental, a permis de dégager une paroi ornée, découverte de très grande valeur car il s'agit de la première grotte ornée de la région Poitou-Charente ; une datation précise au Paléolithique Supérieur en a été assurée par les couches en place et ses caractéristiques proches des grottes des Trois-Frères et de Lascaux.

◆ SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS. — Bibliothèque municipale Durzy, 12, rue de la Chaussée, 45207 Montargis.

Cette société publie un bulletin trimestriel d'environ 70 pages, d'une très grande richesse et variété couvrant l'histoire et même la préhistoire de cet arrondissement.

1990, n° 82. G. Rey, *Industrie chasséenne à Chateaurenard.* — F. Lecoq, *Lettre d'É. Deschanel au Dr Charles Huette.* — H. Zurfluh, *Le baillage de Montargis.* — G. Leloup, *Notes historiques tirées de registres paroissiaux de Nancray/Rimarde au XVII[e] siècle.* — R. Godin, *Nancray sur Rimarde.* 1990, n° 83. M. Ronchin, *Nécropoles mérovingiennes de Sceaux-du-Gâtinais.* — H. Perruchot, *Montargis en Mai et Juin 1940.* — A. Aubourg, *A quoi aurait pu servir la rondelle magdalenienne en os?*

Nous signalerons également dans ces deux numéros les travaux de G. Leloup sur le *Manuscrit des Ursulines de Montargis* et sur *Montargis au milieu du XIX siècle par Fortin.*

1991, n° 84. Outre la suite des travaux de H. Perruchot sur *Montargis en Mai et Juin 1940* et de G. Leloup sur le *Manuscrit des Ursulines de Montargis,* nous signalerons *L'alimentation de Montargis en eau potable,* J. Warschnitter décrivant bien les difficultés auxquelles durent faire face les municipalités urbaines à la fin du siècle dernier pour l'établissement de réseaux de distribution apportent en quantité suffisante une eau propre à la consommation, y compris dans des régions où l'eau est surabondante.

◆ EN AULNOYE JADIS, publication annuelle de la Société Historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye, n° 20, 1991. Hôtel de Ville, Le Raincy.

Cette belle publication de 140 pages abondamment illustrée comporte, comme à l'ordinaire, un grand nombre d'articles sur les communes du pays d'Aulnoye. Ils traitent surtout d'événements des XIX[e] et XX[e] siècles, mais L. Daniel y parle des familles de Thiory et de Taillefried au XVIII[e] siècle, tandis que les médiévistes y retrouvent la signature que nous connaissons bien de G.-R. Delahaye : il présente un verre à pied et … une pierre à aiguiser haut-médiévale.

◆ ASSOCIATION D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET DE PROTECTION DU VIEUX TOUCY, PUISAYE ET CANTONS VOISINS. — 3, rue Lucile Cormier 89130 Toucy.

Pour la première fois cette année, nous avons procédé à un échange de publications avec cette Association poyaudine. Le numéro 60 (1990) publie les textes des communications de sa réunion d'automne : A. de Vinck, *Réflexions à propos des graffitis observés en Puisaye,* consacré aux églises de Treigny et Sainte-Colombe. — R. Loffroy, *Coup d'œil sur les croix de Villiers-Saint-Benoît;* la plupart ont disparu du fait des outrages du temps, de la malveillance ou de la modification des lieux.

◆ BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU VEXIN FRANÇAIS. — Centre de Recherches Archéologiques du Vexin français, 3, rue Madame 95450 Guiry-en-Vexin.

1990, n° 23. Ce numéro est consacré exclusivement à la publication des tables analytiques des numéros 1 à 19 avec index bibliographique par auteurs, index communal, index thématique par époques historiques et par sujets. C'est un hommage à Monsieur Frédéric Grelaud qui y avait consacré les derniers mois de sa vie.

SIGNALEMENTS D'OUVRAGES

◆ HISTOIRE DE L'ÉGLISE EN BOURGOGNE, par **Jean Marilier,** Éditions du Bien Public, Dijon, 1991. Publiée avec le concours du Conseil Régional de Bourgogne.

Cet ouvrage, dont le chanoine Jean Marilier venait de relire les épreuves en juin 1991, à la veille de sa disparition, a été publié quelques mois plus tard, avec l'aide du Dr Martine Chauney-Bouillot, secrétaire général de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, qui a effectué la dernière relecture et les vérifications bibliographiques.

Dans sa « Présentation » du livre M. le doyen Jean Richard, membre de l'Institut, écrit :

« Il ne voulait pas écrire ce qui aurait été à ses yeux une histoire complète de la Bourgogne chrétienne, et cela par scrupule d'érudit. L'enquête lui paraissait encore trop lacunaire – cependant combien il a contribué à la faire avancer ! Il a proposé une ingénieuse réinterprétation des traditions relatives aux martyrs des premiers siècles ; mais il savait que de telles reconstitutions peuvent être remises en cause : les historiens n'ont pas oublié comment la découverte d'un plat eucharistique a suffi à rendre son ancienneté au culte de sainte Reine, dédaigneusement rejeté parmi les constructions tardives par les savants d'il y a un siècle… A l'autre extrémité de la période envisagée, des recherches récentes renouvellent ce que l'on admettait comme bien établi à propos de l'Église du XVIII[e] siècle. Aussi le chanoine Marilier a-t-il adopté ici un ton empreint d'autant de modestie que de simplicité, en nous avertissant qu'il nous présente les reconstitutions historiques qui, aujourd'hui, paraissent vraisemblables. »

De son côté, le chanoine Jean Marilier fait commencer ainsi son « Avis au lecteur » : « Ce petit ouvrage n'est pas un livre pour érudits […]. Il est, tout simplement, un livre d'histoires en forme de manuel pour ceux qui désireraient connaître le passé religieux de la Bourgogne » ; et il poursuit : « … cette Chrétienté est comme un grand jardin que je travaille depuis bientôt cinquante ans et j'ai songé à y cueillir un bouquet… je le présente au bienveillant lecteur ». Puisse cet « avis », à la fois modeste et poétique, bien dans la manière de notre ami « le chanoine », vous inciter à lire ce livre de 200 pages, aussi rigoureux qu'il est parfaitement accessible.

J.ROUMAILHAC.

◆ ASSOCIATION BOURGUIGNONNE DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — 5, rue de l'École de Droit 21000 Dijon.

59[e] congrès – Beaune – 3 au 5 juin 1988. A cette occasion fut fêté le 10[e] anniversaire du Centre Beaunois d'études historiques. Le volume des Actes du Congrès est consacré aux communications des Sections d'histoire locale et des sciences. En cette année précédant la célébration du Bicentenaire de la Révolution de 1789 c'est cette période de la fin du XVIII[e] siècle qui avait retenu particulièrement l'attention ainsi que l'œuvre de Gaspard Monge, Lazare Carnot et Guyton-Morveau.

Mais le Centre Beaunois d'Études historiques avait publié en 1990 sous le titre *Vingt ans d'archéologie en pays beaunois,* le texte des communications présentées dans la section Archéologie de ce même congrès. Nous signalerons en particulier C. sapin, D. Maranski, *la nécropole médiévale de Saint-Étienne de Beaune* (problématique de la fouille en 1988) et les

travaux de S. Grappin et G. Rollier consacrés à *Saint Romain*, J.-M. Pesez à *Drocy* et de C. Beck-Bossard et P. Beck aux *granges seigneuriales du Beaunois au Moyen Age*.

60e Congrès — Clamecy — 2 au 4 juin 1989. Le thème retenu était *L'Eau, le Bois, et la Forêt* et nous avons particulièrement noté J.-P. Rocher, *A propos de l'histoire de l'eau en Puisaye.* — B. de Gaujelac, *Vue générale du trafic sur Loire et Allier depuis le Moyen Age.* — A. Favrole, *L'arbre et ses symboles* et parmi les communications diverses B. Colas, *Les méthodes de prospection liées à l'inventaire des sites fortifiés* (l'exemple qu quart Nord-Ouest du département de la Nièvre).

M. CARON.

◆ HISTOIRE DE LA MAISON FORTE « LA COBARDE » ET DE SES SEIGNEURS DU XIIe SIÈCLE A NOS JOURS A ARCY-SUR-CURE, par **Hervé Chevrier,** Arcy, 1991.

Ce livre de 180 pages présente l'histoire de la seigneurie d'Arcy, de l'apparition de la Maison forte à la construction du château moderne par De Cullon, jusqu'à nos jours. Cet ouvrage vous révèlera l'histoire des premiers seigneurs d'Arcy, de la lutte contre la ville de Vézelay et les Anglais et celle des ravages des armées protestantes, l'histoire des familles d'Arcy, d'Aullenay, de Cullon. La Révolution arrive avec le soulèvement d'Arcy, la mort du seigneur, le partage du gigantesque domaine qui s'étendait sur presque toute la superficie de la commune, l'arrivée du Vicomte de Rancogne qui devient maire d'Arcy, la vente du domaine au Comte de Bourdonnaye, pair de France, sa vie extraordinaire d'Avrolles à Arcy. Puis, apparaît le général Boyer à qui Arcy doit, entre auttre, la cloche de son église; il fut homme d'action et collectionna médailles et honneurs; ensuite la famille Baudesson de Vieux champs dont l'histoire est étroitement mêlée à celle d'Auxerre.

Cet ouvrage, abondamment illustré, présente des illustrations inédites et des reproductions de nombreux documents appartenant aux Archives départementales de l'Yonne et de la Côte-d'Or, aux Archives Nationales, à celles de la Société des Sciences de l'Yonne, etc... Il constitue le cinquième volume de l'histoire de la commune d'Arcy-sur-Cure, en cours de publication sous la signature de notre collègue.

En vente chez l'auteur, place de la Mairie, à Arcy.

◆ AUTOUR DE L'IDEÉ BOURGUIGNONNE. DE LA PROVINCE A LA RÉGION ET DE LA FRANCE A L'EUROPE. Actes du colloque des 2 et 3 décembre 1989, organisé par le Conseil Régional de Bourgogne. Dijon, 1991.

Monsieur **Jean-François Bazin,** premier vice-président du Conseil Régional et organisateur du colloque, rappelle dans la présentation des Actes que: « En janvier 1789 paraissait une petite brochure qui portait ce titre, *De la Bourgogne. De ce qu'elle a été, de ce qu'elle est, de ce qu'elle sera.* Notre propos actuel, ajoute-t-il, est le même. [...] Il ne s'agit pas de « communiquer », mais d'offrir à la pensée et à l'action connaissances et réflexions. »

Cet ouvrage de 300 pages, rassemble les réflexions et l'apport des connaissances d'une cinquantaine de personnalités européennes de tous horizons; sa lecture joint l'utile à l'agréable et nous remercions M. Jean-François Bazin de l'avoir offert à notre société.

J. R.

◆ LA PRINCESSE CHARITABLE ET AULMONIÈRE, OU L'HISTOIRE DE LA REYNE MARGUERITE DE BOURGONGNE..., par **Robert de Luyt,** Conseiller, prédicateur et aulmosnier ordinaire du Roy... Imprimé par Edme Nicot, à Troyes, 1653.

Ce petit ouvrage de 100 pages a été réédité à l'occasion du septième centenaire de la fondation de « l'Hospital de Notre-Dame de Fontenilles en la ville de Tonnerre ». Monsieur Jean-Pierre Fontaine, président de la Société Archéologique et Historique du Tonnerrois l'a offert à notre société.

◆ RELIQUES DE LA REINE BATHILDE ET DE SAINTE BERTILLE EXPOSÉES À CHELLES.

Après avoir retracé l'origine et décrit les reliques de l'église Saint-André de Chelles (Seine-et-Marne), dans son ouvrage *Le trésor des saints de Chelles* (v. compte rendu dans *Bull. S.F.A.Y.*, no 7, 1990, p. 94), M. **Jean-Pierre Laporte** a voulu montrer les objets provenant de deux des corps saints vénérés parmi ces reliques. Cela a donné lieu, au printemps 1991, à une exposition intitulée *Trésors de Chelles. Sépultures et reliques de la reine Bathilde († vers 680) et de l'abbesse Bertille († vers 704),* présentée au musée municipal Alfred Bonno, de Chelles, placé sous la responsablité de l'archéologue municipal. M. David Coxall.

Cette exposition était accompagnée d'un très beau catalogue. Cet ouvrage de 62 pages, très documenté et très bien illustré est indispensable à toute bonne bibliothèque d'histoire ou d'archéologie du haut Moyen Age. Rédigé par M. **J.-P. Laporte et M. l'abbé Raymond Boyer** (Laboratoire de conservation-restauration, C.N.R.S., Centre de Recherche archéologique, Draguignan), ce catalogue, après une synthèse des connaissances sur Chelles mérovingien, offre une présentation des châsses de l'église Saint-André et de la reconnaissance de reliques effectuée en 1983. Les auteurs expliquent comment ont été ouverts les divers paquets contenant des ossements et des vêtements funéraires de la reine Bathilde et de sainte Bertille et comment ont été examinés ces objets (procédure qui ressemble à celle d'une fouille archéologique). Sont ensuite décrites, d'après le contenu des paquets, les sépultures des deux saintes et les objets qu'elles renfermaient. On retiendra de cet inventaire des vêtements (dont le patron est donné dans plusieurs cas), notamment le manteau de soie de la reine Bathilde , de plan semi-circulaire, d'un diamètre de 2,50 mètres. A noter aussi des rubans tissés aux tablettes, à décors géométriques et animaliers (dromadaires encadrant un personnage. Saint Ménas?); une petite fibule ansée symétrique en or, longue de 1,5 cm, que J.-P. Laporte attribue à la reine Bathilde, morte vers 680, époque où de telles fibules avaient cours; des sandales du haut Moyen Age.

Les réalisateurs de l'exposition n'ont pas oublié d'autres objets déjà connus, attribués aux deux saintes et à leur époque: la « chasuble » de Bathilde, le calice dit « de saint Éloi », fondu en 1792 mais connu par une gravure.

Les authentiques, fragments de parchemins identifiant les reliques, étudiés par **MM. Hartmut Atsma et Jean Vezin,** dans les *Chartae Latinae antiquiores* (t. XVIII, Zurich, 1985) font l'objet d'un rappel. De même, sont brièvement présentées les petits fragments de soieries orientales servant d'enveloppes à des reliques carolingiennes. Un aperçu est aussi donné de tissus du VIIIe siècle trouvés dans deux autres abbayes proches, l'un à Faremoutiers, en 1985, l'autre à Jouarre, en 1984 (sur ce dernier, voir compte rendu donné dans le *Bulletin S.F.A.Y.*, no 7, 1990, p. 95).

Ce catalogue s'achève par une bibliographie, utile notamment aux personnes s'intéressant aux tissus du haut Moyen Age. L'ouvrage peut être commandé au musée Alfred Bonno, 77500 Chelles.

G.-R. DELAHAYE

◆ DÉCOUVERTES SOUS LA CRYPTE SAINT-PAUL DE JOUARRE.

Au cours de l'hiver 1978-1979, des maçons travaillant sous la maîtrise d'ouvrage de M. Jean-Claude Rochette, architecte en chef et inspecteur général des Monuments Historiques, procédèrent à l'assainissement de la crypte Saint-Paul, l'une des deux cryptes mérovingiennes, contiguës, de Jouarre. Leur travail, très délicat, consista à glisser une feuille de plomb sous la totalité de ce monument, y compris sous les bases des murs et des colonnes. Les conditions climatiques, extrêmement rudes, ajoutaient encore à la pénibilité de cette tâche, mais, aussi à sa surveillance archéologique. Car ces travaux eurent un témoin: **Sœur Telchilde,** archiviste et historienne de l'abbaye Notre-Dame de Jouarre. Sous le titre, dont on peut regretter qu'il soit peu explicite, de *Récit d'un témoin,* elle rapporte au jour les constations auxquelles elle a procédé en observant les substructions mises au jour par les maçons.

Ce texte de 88 pages, publié en 1991 par les Amis de l'abbaye N.-D. de Jouarre (6, rue Montmorin, 77640 Jouarre), est une somme d'érudition. L'accumulation et la précision des détails nécessitent une attention constante et même la connaissance de l'édifice. Le déroulement du récit peut également surprendre ; il est, en fait, lié à l'évolution du chantier. Il commence par le percement de la base du mur oriental et, à ce propos, Sœur Telchilde apporte la preuve de sa très intime connaissance de cette crypte. Elle parvient, en effet, à transformer la chronologie relative des modifications apportées à ce mur en chronologie absolue. On notera aussi l'intérêt des coupes et des dessins mis au net par ordinateur, à partir des croquis de Sœur Telchilde, par Mlles Françoise Lagarde et Catherine Brut, de la Commission du Vieux Paris.

Poursuivant son exploration du sol de la crypte Saint-Paul, Sœur Telchilde nous entraîne ensuite sous les tombeaux des premières abbesses et sous celui d'Adon, le fondateur de l'abbaye vers 630-635. Les travaux ont mis en évidence, à cet endroit et dans le prolongement vers l'ouest, la présence de longrines destinées à assurer la stabilité du bâtiment et à le raidir. Ces longrines posent problème dans la mesure où elles vont à l'encontre de notre propre thèse selon laquelle la surface de la crypte, dans son premier état, se prolongeait vers l'ouest, sur une surface plus étendue que celle de la crypte Saint-Paul actuelle. Mais peut-être ces longrines ne datent-elles que du deuxième état de la crypte. C'est là un point qui va offrir matière à réflexion et à supputations.

Suivant pas à pas les maçons, Sœur Telchilde nous fait ensuite découvrir les dessous du massif septentrional, entre les enfeus d'Adon et d'Agilbert. Elle expose la nature du sol sous ce dernier. Elle s'attarde aussi à certains aspects de ce tombeau dont, le couvercle ayant été enlevé momentanément pour les besoins des travaux, elle a pu explorer l'intérieur de la cuve. Relevés précis à l'appui, elle nous en donne une description minutieuse. On voit qu'il y avait deux trous au fond (on en a trouvé deux similaires au fond du sarcophage d'Ébrégisile, dans la crypte voisine).

La pose du plomb dans la partie centrale de la crypte, sous les colonnes, a permis d'intéressantes constatations sur la présence ou l'absence de disques de meulière servant d'appui aux bases des colonnes. Les restes du petit caniveau, drainant le sol du souterrain d'accès et de la crypte, ont aussi été remis au jour. Ils avaient déjà été vus, en 1869-1871, par l'abbé Louis Amand Constant Thiercelin, premier archéologue à avoir travaillé sérieusement sur l'origine des cryptes jotraciennes. Sous le mur occidental, les travaux ont mis en évidence que l'installation de la porte, en 1640, a détruit une partie de cette précieuse maçonnerie mérovingienne à appareil décoratif. Élargissant son propos initial, Sœur Telchilde se lance à ce sujet dans une érudite digression, comparant l'appareil décoratif du mur de Jouarre et celui de la Torhalle de l'abbaye de Lorsch (Allemagne). Elle conclut nettement, comme nous l'avons nous-même proposé (bien qu'en nous fondant sur une argumentation différente), à l'antériorité de Jouarre. En complément à cette exploration du sol, Sœur Telchilde présente aussi un inventaire du mobilier trouvé dans les divers tombeaux.

Dans ses conclusions, la savante bénédictine, contredisant — avec justesse à notre avis — les assertions de la marquise de Maillé (cf. *Les cryptes de Jouarre*, Paris, Picard édit., 1971), propose de voir dans la crypte Saint-Paul une surface appartenant à la structure originelle de l'édifice (cryptes et église mérovingiennes initiales).

Ce livre, est-il besoin de le préciser, est important. Nul ne pourra plus désormais écrire sur les cryptes de Jouarre sans s'y référer. D'ailleurs, son auteur, animée du désir d'être utile aux chercheurs présents ou futurs, a doté l'ouvrage d'un index et d'un sommaire qui en facilitent la consultation.

G.-R. DELAHAYE.

◆ ÉTUDES SEINE-ET-MARNAISES, par le **Chanoine Michel Veissière,** Docteur ès-lettres, Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins. Préface de M. Jean Jacquart, professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne, Paris I.

Cet ouvrage de plus de 300 pages (qui vient de sortir au début de 1992 de l'imprimerie André Pouyé) rassemble un choix d'une vingtaine de contributions publiées par l'auteur au cours des quarante dernières années. Cette publication est faite l'année où la Société... de Provins, aux destinées de laquelle il préside depuis longtemps, fête son centième anniversaire.

◆ ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE EN BOURGOGNE. — Résumé de quelques notices concernant la Bourgogne et plus particulièrement le départerment de l'Yonne, relevées dans le tome XXI, année 1991, de la revue *Archéologie médiévale* .

Malay-le-Grand (Yonne). Un projet d'agrandissement de l'école primaire a provoqué une fouille de sauvetage à quelque 20 m. au S.-O. de l'église actuelle. Cette investigation archéologique a été conduite par M. Perrugot. Du nord au sud, elle a permis de mettre au jour :

— une partie de l'ancien cimetière paroissial où quatorze sépultures, orientées ouest-est, taillées dans le tuf. Les squelettes étaient allongés, les bras ramenés sur le bassin. L'un d'eux était accompagné d'une serpette de vigneron. Diverses fosses étaient situées près de ces tombes. L'une étaient un fond de cabane à six poteaux. La céramique retrouvée semble dater des X^e^ ou XI^e^ siècle. Après utilisation comme cimetière, cette zone a reçu des constructions en dur : une de plan circulaire (comme une base de tour) arasée, une seconde de plan rectangulaire.

— un ancien lit de la rivière Vanne qui s'écoulait dans le sens E.-O. Plusieurs aménagements ont été reconnus et datés du XIV^e^ au XVI^e^ siècles. Les sédiments déposés dans le lit ont livré divers objets du XIV^e^ siècle, dont une centaine de semelles de chaussures en cuir. Du côté nord, la berge était tapissée par un remblai du XVI^e^ siècle.

— un remblai des XV^e^-XVI^e^ siècles dans la partie sud couvrant un massif de craie d'environ 5 m de côté.

Tonnerre (Yonne). L'installation du chauffage central dans le sol de la grande salle des malades (XIII^e^ siècle) a nécessité des sondages préalables qui ont été réalisés par M. Robert Biton. Celui-ci a pu constater que beaucoup des 939 sépultures connues par les archives pour la période 1640-1770 avaient été bouleversées et que les dalles funéraires n'étaient plus en place. Sept sarcophages médiévaux anthropomorphes en plomb ont été découverts. L'étude des corps qui y étaient contenus, confiée à un laboratoire d'anthropologie de Bordeaux, devrait fournir des renseignements sur les groupes sanguins, tissulaires, chromosomiques, sur les maladies, les carences, les anticorps. Divers niveaux de sol ont aussi été trouvés, de même qu'un bras du ruisseau des Fontenilles.

Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or). La fouille conduite depuis plusieurs années sur le site de la basilique Sainte-Reine par M. Patrice Wahlen a montré que des constructions annexes au sanctuaire et à usage « conventuel », postérieures au III^e^ siècle mais antérieures aux locaux liés à la basilique, avaient été coupées par ces derniers. Immédiatement à l'est, dix-neuf nouvelles sépultures sans sarcophage ont été dégagées. Elles avaient défoncé les niveaux antiques sous-jacents. La nouveauté vient de la découverte d'une occupation intermédiaire entre le moment où étaient occupés les locaux antiques et la nécropole des VI^e^-IX^e^ siècles. On se demande s'il s'agit d'un aménagement lié au premier état du sanctuaire chrétien avant que celui-ci devienne le centre d'une nécropole « ad sanctos ».

Auxerre (Yonne). La campagne de fouille menée en 1990 par M. Christian Sapin a confirmé la longue durée des aménagements des XI^e-XII^e siècles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette partie de l'édifice. Le grand escalier occidental donnant accès à la nef a été démonté par étapes ; il apparaît comme un aménagement de la fin de l'époque romane sur un sol du XI^e siècle en rapport avec des piliers déjà reconnus. Plus à l'est la dégradation ou l'absence de sols ont permis l'étude plus rapide de plusieurs fosses : installation d'un four de bronzier à la fin du XVI^e siècle, inhumation de deux sarcophages provenant d'un horizon funéraire mérovingien renfermant les squelettes de deux religieux, dont un avec ses vêtements liturgiques de soie et de laine. Ces fosses ont rendu visibles dans les parois d'autres sarcophages du haut Moyen Age, en place. C'est aussi à l'époque haut-médiévale qu'il conviendrait de situer des portions de murs reconnues dans la zone orientale de l'ancienne nef. L'extension de la fouille vers le sud devrait aider à préciser la configuration occidentale d'une des églises antérieures. Le mobiler trouvé dans le remblai de cette zone confirme une occupation dès le V^e siècle.

Mâcon (Saône-et-Loire). La fouille, poursuivie en 1990 par M. Christian Sapin dans la nef et les bas-côtés de l'ancienne église Saint-Clément de Mâcon, lui a permis d'en achever pratiquement l'étude des horizons funéraires médiévaux et modernes. Au nord a pu être précisée la chronologie d'aménagements reconnus antérieurement : sarcophage déplacé au XVIII^e siècle, caveau gothique, anciennes fosses de sarcophages et sarcophages violés à la fin du haut Moyen Age. Au sud, à l'extérieur de l'église originelle à nef unique, a été trouvé le retour sud d'une annexe qui enserre quatre sarcophages découverts dans cette zone privilégiée. A l'ouest de cette annexe, des alignements de pierre ou de mortier laissent croire à l'existence d'une première église plus ample ou d'un portique formant retour à l'ouest. A l'extérieur, l'étude des maçonneries et niveaux au sud de l'annexe sud montre des aménagements détruits et bouleversés par des inhumations du haut Moyen Age. Tout semble indiquer que des constructions existaient avant toutes les inhumations. Céramiques et monnaies laissent envisager une occupation dès le V^e siècle, si ce n'est plus tôt.

Merry-la-Vallée (Yonne). Mlle Ghislaine Noyé et M. François Bougard ont exécuté en août 1990 deux sondages sur le site de la chapelle Saint-Félix en forêt de Merry-la-Vallée. L'un des sondages, à l'extérieur du mur sud, et un autre à l'intérieur, près de l'entrée, contre le mur nord, ont montré que l'édifice actuel bâti en 1843 était fondé sur les murs gouttereaux de la chapelle originelle, mais que le chœur marquait un retrait de 20-30 cm par rapport au chœur initial. Le matériel céramique trouvé dans une couche d'occupation contemporaine de l'édifice primitif situe celui-ci dans une fourchette chronologique VIII^e-X^e siècles.

Vermenton (Yonne). La pose d'un nouveau dallage dans le réfectoire de l'abbaye cistercienne de Reigny a fourni l'occasion à M. Olivier Caillaud d'explorer le sous-sol de ce bâtiment mesurant 35,70 × 14,50 m.

Dans la première travée nord un niveau détritique gallo-romain a été rencontré. Il daterait, par le matériel céramique découvert, de la fin du I^er s. avant J.-C. à la fin du I^er s. après J.-C.. Ce niveau venait buter contre un trou de poteau de 0,30 m de diamètre. Par ailleurs des structures des XII^e-XIII^e siècles ont été rencontrées, notamment un mur parallèle au côté sud du cloître. Il attesterait l'existence d'une première abbaye. Un canal de 1 × 1,15 m de section, traversant perpendiculairement le réfectoire a aussi été rencontré. Il a été considéré comme un collecteur principal, par opposition à un canal plus petit qualifié de secondaire. Un ancien dallage fut retrouvé avec comme lit de pose un niveau de construction contenant de la céramique du XIV^e siècle.

Bagneaux (Yonne). Dans le cadre des opérations archéologiques sur le tracé de l'autoroute A5, M. Yves Gourgousse a découvert par recherche historique et prospection les traces de la ferme de Mauny ayant existé du XII^e au XIX^e siècle (détruite par un incendie en 1867). Une première intervention a consisté en un diagnostic avec décapage de 2400 m² sur deux zones : la première a révélé des vestiges de bâtiments XVII^e-XVIII^e siècles et des fosses qui ont livré de la céramique XIII^e-XVI^e siècles ; la deuxième a livré le tracé d'une chapelle, attestée au XII^e siècle, qui aurait été détruite au début du XVIII^e siècle.

Une fouille de sauvetage programmée a étendu, à partir d'août 1990, le décapage pour repérer les vestiges d'une maison-forte. Un fossé quadrangulaire ceignait l'habitat originel. Utilisé ensuite comme dépotoir, il a livré un mobilier archéologique échelonné de la fin du XIII^e au début du XVI^e siècle ; le décapage de la chapelle (20 × 8 m) a été achevé. Elle était flanquée à l'ouest d'un narthex.

Flogny (Yonne). L'élargissement de la RD 43, près de la gare de Flogny, a permis à M. Robert Biton de fouiller d'urgence une trentaine de sépultures d'un cimetière mérovingien repéré en 1849. Dix inhumations étaient en sarcophages. Deux de ces derniers étaient taillés dans de grands blocs de corniches d'un bâtiment gallo-romain semblable à celui d'Escolives-Sainte-Camille. En périphérie ont été découverts les vestiges d'un atelier lié aux arts du feu.

Fulvy (Yonne). Des travaux routiers et immobiliers avait permis d'attester l'existence d'un cimetière sous l'agglomération sans qu'aucune des nombreuses découvertes ait donné lieu à observation. On attendait donc beaucoup de travaux routiers dans ce village, mais celles-ci n'ont pu se faire dans de bonnes conditions car l'entreprise a détruit sciemment un certain nombre de tombes avant et pendant l'intervention archéologique.

M. Robert Biton, responsable de la fouille, a pu néanmoins établir que ce cimetière s'étendait de part et d'autre d'un chemin reliant la voie antique de Sens à Alise et l'église du bourg. Il renfermait quelques sarcophages bourguigno-champenois de la fin du VII^e siècle et a encore été utilisé aux XIII^e-XIV^e siècles (?). Cette nécropole a succédé, à la fin du VII^e siècle, à un cimetière rural plus ancien situé à 1,5 km de là.

Lailly (Yonne). Des sondages effectués au lieu-dit La Pièce de la Grève dans le cadre de l'opération archéologique de l'autoroute A5 ont mis en évidence sur ce versant occidental de la vallée de l'Alain des témoignages de l'occupation néolithique, puis Bronze final/Hallstatt ancien et une cave du I^er siècle de notre ère. Dans ce contexte a été trouvé, par M. Alain Koehler un groupe de trois inhumations mérovingiennes. L'inventeur, qui a pu dater l'une des tombes par le matériel découvert (plaque-boucle, contre-plaque et plaque dorsale à damasquinure bichrome argent-laiton, couteau en fer, VII^e siècle), propose d'y voir un groupe familial appartenant à un cimetière pouvant s'étendre vers le sud.

Saint-Denis-lès-Sens (Yonne). L'extension d'un établissement scolaire près de l'abbaye de Sainte-Colombe, à la fin juin 1990, a amené la mise au jour de sarcophages. M. Jean-Yves Prampart, qui est intervenu, a exhumé une vingtaine de tombes, dont trois en sarcophages et des débris de quelques autres sarcophages. Sur un sarcophage du VI^e ou VII^e siècles a été trouvé un étrier en fer daté comme carolingien. Dans une autre zone, des gravats ou structures éboulés ont pu être datés par les tessons de céramiques qui y étaient mêlés (oules X^e-XII^e siècle, coquemars XIV^e-XV^e siècle). Ailleurs, des fosses contenaient quelques fragments de tuiles gallo-romaines.

G.-R. DELAHAYE.

SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

Société savante fondée le 14 décembre 1935
sous le régime de la loi du 1er juillet 1901

PRESIDENT D'HONNEUR

M. le Préfet Yves CAZAUX
Commandeur de la Légion d'Honneur

Composition du Bureau :

Président : M. Jean ROUMAILHAC

Vice-Présidents : MM. Jean-Raymond DURAND, Gilbert-Robert DELAHAYE, Alain LABBÉ

Trésorier : M. Jean-Marc SAUR; *adjoint* : M. France LE TURNIER

Secrétaire : M. Jean-D. CARON ; *adjoint* : Mme Anne-Marie DUCROT

Secrétaire des publications : M. Pierre MARIOTON; *adjoint* : Mme Monique CARON

Membres du Conseil d'administration : Mmes et MM. Jean BRIS, Renée CAUSSE, René DESCOURTIS, Christian FOURNIER, Pol DUCROT, Jacques LEFEBVRE, Françoise Magdeleine MARTIN, Jacques RICHARD, Pierre ROUSSEAU, Albert SAINT-JOIRE, Line SKORKA, Professeur Philippe SERINGE, Sébastien VAUDESCAL.

Toute correspondance ou demande d'adhésion peut être adressée à
la S.F.A.Y., 67, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre

Cotisations pour l'année 1992, incluant le service des bulletins :
membre donateur 250 F
membre adhérent 180 F

C.C.P. : S. F. A. Y. Dijon 397.30 Y

Par membre supplémentaire au-delà du premier et habitant à la même adresse, la cotisation est réduite respectivement à 50 F ou 40 F.

On peut se procurer ce bulletin en envoyant un chèque libellé à l'ordre de la S.F.A.Y. et d'un montant de 120 F (+ 25 F pour frais de port), à

M. Pierre MARIOTON, Secrétaire des publications,
67, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre.

L'ensemble des numéros des années 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989 et 1990 peut être envoyé contre un chèque de 700 F (port recommandé inclus) libellé au nom de la S.F.A.Y.

Tous ces prix sont valables jusqu'à la fin de 1992.

Comité de rédaction : Jean-Dominique et Monique CARON, Gilbert-Robert DELAHAYE, Alain LABBÉ, Jean ROUMAILHAC et Jean-Marc SAUR

Directeur de la publication : Jean ROUMAILHAC.
Imprimerie André Pouyé, 8, rue Notre-Dame, 77100 Meaux.
Dépôt légal : 2e trimestre 1992.

AUXERRE V^e - XI^e siècles

L'ABBAYE SAINT-GERMAIN ET LA CATHÉDRALE SAINT-ETIENNE

Etudes réunies et présentées par

Jean ROUMAILHAC, Gilbert-Robert DELAHAYE, Alain LABBÉ et Jean-Marc SAUR

Préface de Pierre RICHÉ

1 volume de 200 pages, format 21 x 29,7, nombreuses illustrations.

TABLE DES MATIÈRES

PIERRE RICHÉ,
Préface 1
JEAN ROUMAILHAC et ALAIN LABBÉ
Introduction 3
HARTMUT ATSMA,
La basilique de Saint-Germain d'Auxerre au V^e et au VI^e siècles 5
JEAN-MARC SAUR et JEAN ROUMAILHAC,
Les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Leur évolution durant neuf siècles 13
HARTMUT ATSMA,
L'hypothèse du séjour de saint Patrick auprès de saint Germain d'Auxerre 49
JEAN ROUMAILHAC et JEAN-MARC SAUR,
Le tombeau de saint Germain d'Auxerre dans les cryptes de l'abbaye de Saint-Germain 55
GILBERT-ROBERT DELAHAYE et JEAN ROUMAILHAC,
Le sarcophage de saint Germain dans les cryptes carolingiennes d'Auxerre 67
GILBERT-ROBERT DELAHAYE,
Le sarcophage de l'évêque Héribald,
conservé dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre 69
GILBERT-ROBERT DELAHAYE,
Sarcophages des cryptes et du cloître de Saint-Germain d'Auxerre 73
JEAN ROUMAILHAC,
Dans la confession de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre: la disposition des corps saints autour de celui de Germain selon les *Miracula sancti Germani* d'Heiric 85
JEAN-MARC SAUR,
Dans les cryptes de l'église Saint-Germain d'Auxerre,quatres baies à ébrasement du IX^e siècle 91
GERMAINE DEMAUX et JEAN ROUMAILHAC,
La dalle-reliquaire évidée en forme de croix monogrammatique, insigne monument paléo-chrétien (V^e-VI^e s.) de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. 97
JEAN MARILIER et JEAN ROUMAILHAC,
Mille ans d'épigraphie dans le cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (857-1857) 105
ALAIN LABBÉ,
Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre:
les peintures murales de l'oratoire Saint-Laurent 135
ALAIN LABBÉ,
Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (II):
les fresques de la passion de saint Etienne et le texte des Actes des Apôtres 151
MICHEL SOT,
Ni robertien, ni carolingien: Raoul de Bourgogne, roi de France de 923 à 936 165
GILBERT-ROBERT DELAHAYE,
Le sarcophage de saint Vigile, évêque d'Auxerre au VII^e siècle 173
RENÉ LOUIS et JACQUES LEFEBVRE,
Dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre: la fresque du Christ à cheval 179
ALAIN LABBÉ
Contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne 183
ALAIN LABBÉ,
Nouvelle contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval 191

La SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE (S.F.A.Y.) vient d'éditer cet ouvrage qui a paru aux éditions Champion-Slatkine.

Il est possible de l'acquérir auprès des libraires ou de le commander à:

S.F.A.Y., 67, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre

au prix unitaire de 240 F (+ 20 F de participation aux frais d'envoi), soit 260 F à régler par chèque établi à l'ordre de S.F.A.Y. et joint à la commande.

Les organismes soumis aux règles de la comptabilité publique pourront effectuer le règlement à réception de la facture jointe à l'ouvrage.

Conditions valables jusqu'à la fin de 1993.